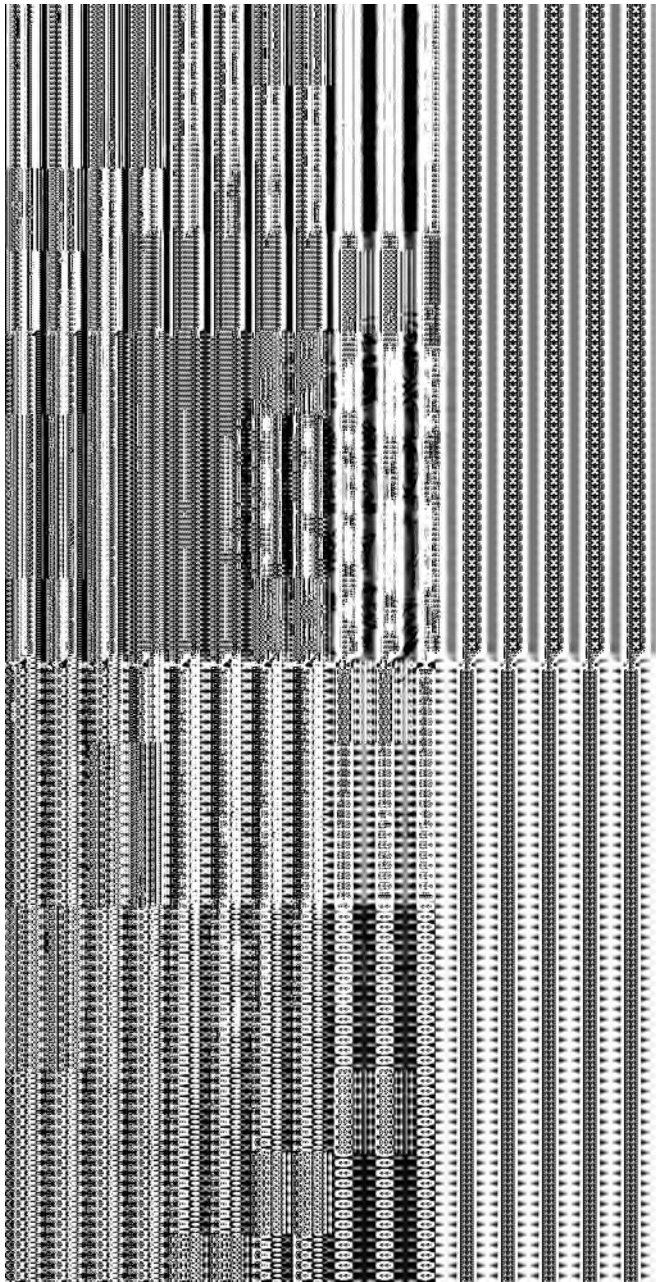
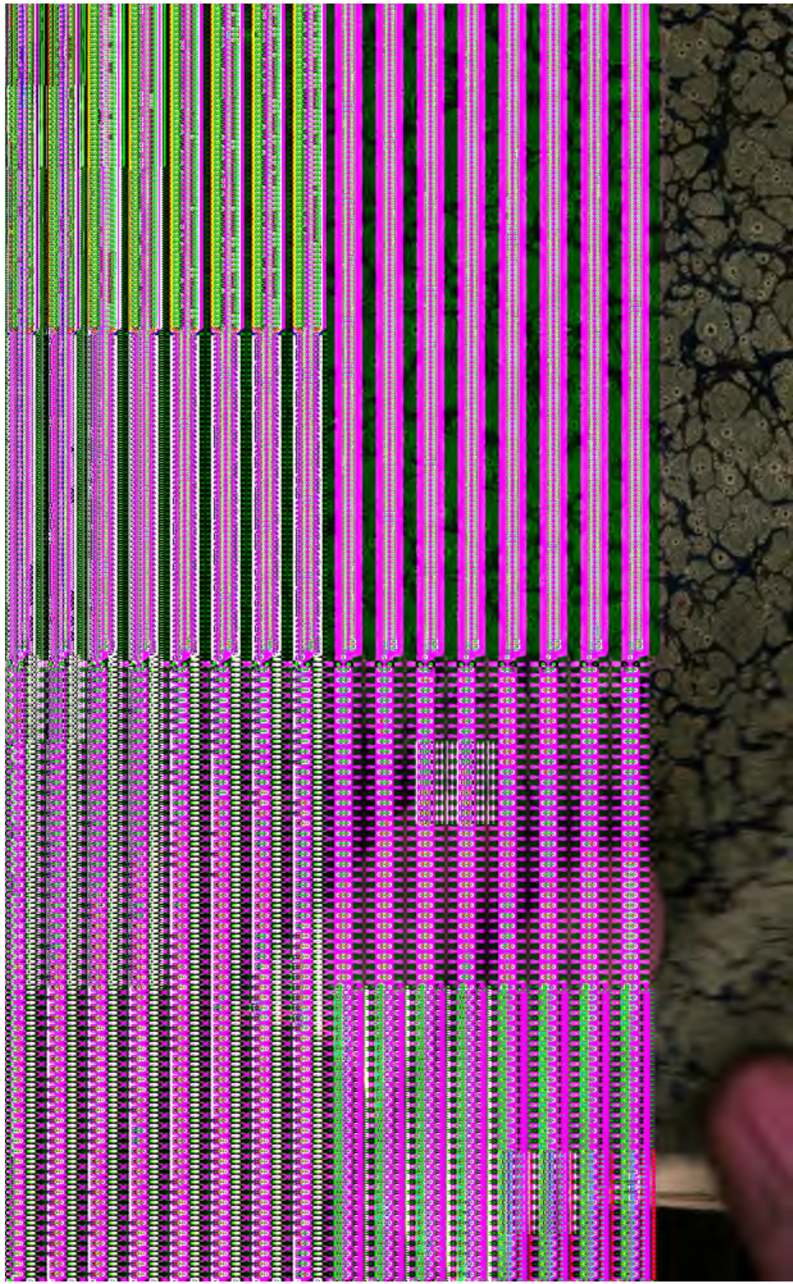






LE

FRATRICIDE

OU

GILLES DE BRETAGNE.

Paris. — Imp. de Pommeret et Moreau, 42, rue Vavin.

LE

FRATRICIDE

OU

GILLES DE BRETAGNE

CHRONIQUE DU XVe SIÈCLE;

PAR M. LE VICOMTE WALSH.

SIXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

II.



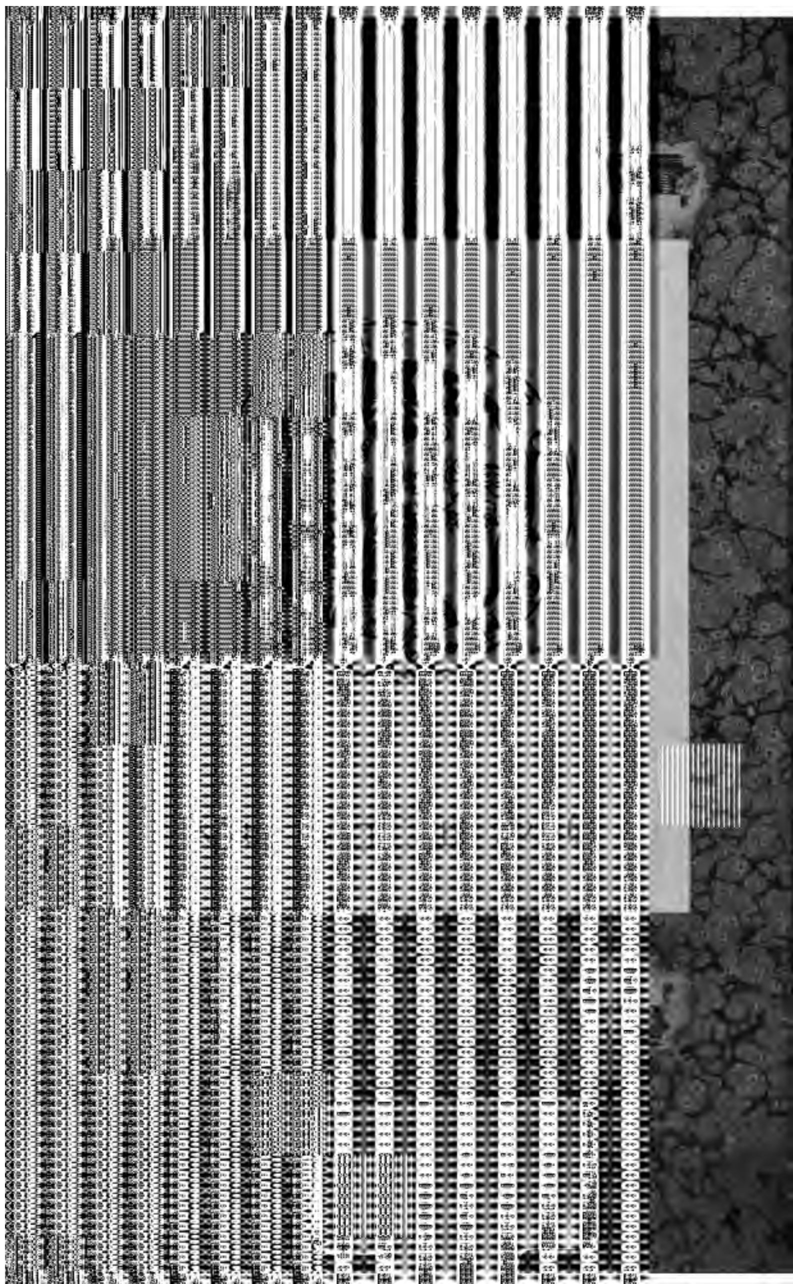
PARIS.

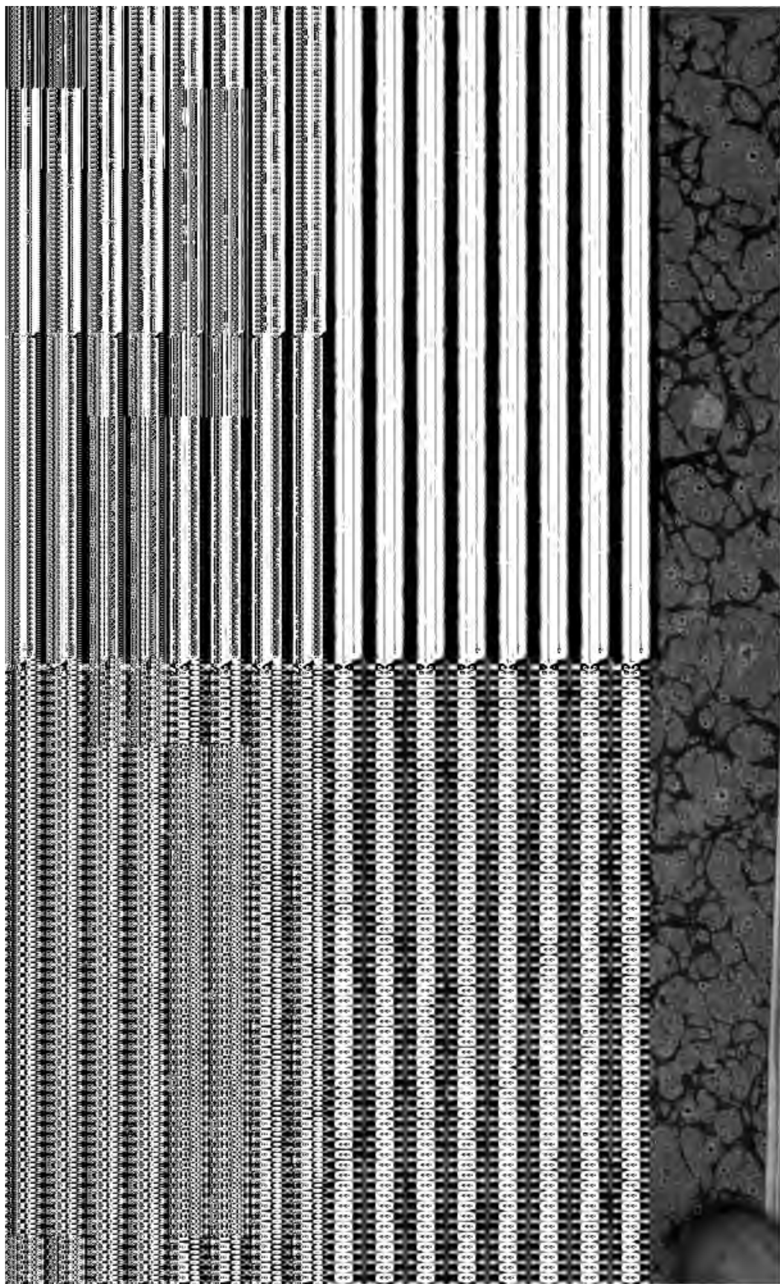
J. VERMOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Successeur de M. Hivert,

QUAI DES AUGUSTINS, 33.

1859





LE
FRATRICIDE
OU
GILLES DE BRETAGNE.

première fois que l'on cherche à m'empêcher de voir le roi : mais quand il faut le servir je ne connais point d'obstacle, je le sers malgré lui. De Giac, Camus de Beaulieu, La Trémouille, ont voulu m'arrêter... où sont-ils?

— Qu'ont de commun ceux que vous venez de nommer avec moi, avec le frère de la reine? dit Mayenne en élevant un peu la voix; vous avez pu les renverser... il n'en sera pas de même de moi... loin de là... je pourrais peut-être...

— Essayez, comte de Mayenne, je ne crains rien, je m'appuie sur mon épée, sur les services qu'elle a rendus. En prononçant ces derniers mots, le connétable se présenta devant le roi.

— Que voulez-vous, lui dit Charles en cherchant à se remettre de la surprise et de la contrariété qu'il éprouvait; le Midi est-il donc si tranquille, que vous n'y soyez plus nécessaire?... Je ne vous ai point demandé, connétable..... mon ministre ne vous a pas fait savoir que votre présence ici fût nécessaire... Qui donc vous fait ainsi arriver?

— Mon zèle pour servir le roi et la France, répondit Richemont.

— Ce zèle est impatient... cette précipitation peu respectueuse.

— Depuis quand, ô mon très-gracieux souverain, l'empressement à vous servir est-il un manque de respect?... Qu'il me soit permis de dire encore une fois à mon roi, que ceux qui l'entourent le trompent; ces hommes qui vous entretien-

nent et vous bercent dans une fausse sécurité, craignent ma présence parce qu'elle amène la vérité ; depuis longtemps ils sont mes ennemis.

— Connétable, vous voyez toujours des ennemis dans ceux que j'appelle mes amis... vous demandez toujours que je les sacrifie... venez-vous encore.....

— Très-redouté seigneur, je ne viens pas parler de mes ennemis, ceux-là m'inquiètent peu : pour me rassurer contre tous leurs efforts, j'ai ma conscience, mes services et mon courage ; je viens parler au roi de France des ennemis de la France et non des miens, des Anglais débarqués en Bretagne, je viens offrir mon épée pour en délivrer le pays...

— Et savez-vous, connétable, qui les a appelés dans le pays? demanda Charles (bien aise de se venger un peu de la présence inattendue de Richemont), savez-vous quel est le traître... est-ce un de ces hommes qui m'entourent et me trompent?...

— Sire, je ne sais qui les a fait venir, mais je sais qui pourra les chasser...

— Celui qui les a fait venir, celui qui les a reçus chez lui, ce traître est... votre ami... votre neveu favori... Gilles de Bretagne.

— Par saint Yves, on vous a trompé, ô très-redouté seigneur! Gilles de Bretagne est incapable de trahison et de félonie : le sang qui coule dans ses veines est mon sang, c'est le vôtre ; ce n'est pas celui d'un traître ; qui a pu l'accuser?

— Son frère..... le duc François lui-même!

— Et Montauban aussi, sans doute, dit le connétable.

— Montauban a fourni les preuves, a montré des lettres qui annoncent un débarquement d'Anglais sur les terres de Gilles.

— Et l'on a pu croire à ces preuves!

— Qu'est-ce qui aurait pu en faire douter? ajouta le roi d'un ton sévère.

— Les mains même qui les présentaient. Ah! très-gracieux et très-redouté seigneur, vous ne savez pas que ceux qui devraient aimer Gilles le détestent, que celui qui devrait être son premier ami le hait..... Mais pouvais-je me douter que sa haine irait si loin!... Accuser son frère!!

— Votre amitié pour Gilles vous aveugle et vous rend injuste pour François. J'ai vu la douleur du duc de Bretagne, quand il a été forcé de me révéler la félonie de son frère; ses larmes, quand il a fallu signer l'ordre de le conduire dans les prisons de Rennes.

— Ainsi l'ordre de l'arrêter est déjà expédié! L'amour fraternel n'a pas retardé la justice du duc... Oh! malheureux fils de mon frère! tu connaîtras donc comme l'infortuné Jean V toutes les horreurs de la trahison!... Toi qui n'as pas voulu servir l'Angleterre, c'est toi que l'on accuse de faire venir les Anglais... Mais, Sire, on vous a trompé; ces Anglais que je viens combattre ne sont pas débarqués sur les terres de Gilles. Les

avis que j'ai reçus m'apprennent que c'est près de Pontorson, sur les grèves du mont Saint-Michel, qu'ils sont descendus... Par le souvenir de Jeanne de France, votre illustre sœur, je vous en conjure, mon très-redouté seigneur et maître, détournez les coups qui menacent son fils, le jeune et vaillant Gilles... Votre justice égale votre bonté...

— Connétable, il en a coûté beaucoup à mon cœur ; mais l'ordre d'arrêter le prince, mon neveu et le vôtre, a dû être donné, il doit être exécuté maintenant..... Maintenant Gilles est remis à la justice du duc de Bretagne. Voyez-le, et plaidez auprès de lui la cause de son frère.... Je souhaite que vous puissiez réussir..... Moi, je n'ai que des vœux à former, toute la puissance d'un roi ne peut arrêter la justice.

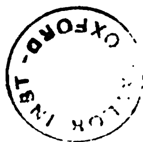
— Puisque le roi le permet, dit le connétable, je cours auprès du duc de Bretagne : puisse-t-il m'entendre ! Puissent la haine et la jalousie ne pas crier plus haut que la voix du sang !...

— Allez, ajouta Charles (qui commençait à se repentir d'avoir cédé si vite aux conseils du comte de Mayenne et aux instigations du duc de Bretagne), allez, connétable, le souvenir de ma sœur Jeanne de France, le souvenir de la conduite passée de mon neveu Gilles, me font désirer que vous réussissiez auprès de son frère François Ier... Je lui dirai moi-même mon désir à cet égard, je veux qu'on ne précipite rien.

— Oh ! mon très-gracieux maître, répondit

Arthur de Richemont en se retirant, quand votre royal cœur est laissé à lui-même, il ne veut jamais que la justice.....

Comme un de ces nuages noirs qui viennent tout à coup sur un beau ciel bleu, au lieu de tomber en pluie d'orage, sont quelquefois dissipés par les zéphyrs, de même l'humeur qui avait obscurci le front du roi, à la vue du connétable, s'était en allée peu à peu en écoutant plaider la cause du jeune prince de Bretagne, qu'il estimait au fond du cœur. Et dans cette circonstance comme dans toute autre, l'influence de l'homme fort s'était fait sentir sur l'homme faible, et Charles était maintenant bien loin d'en vouloir à Arthur de Richemont, *tant ses volontés*, comme dit le vieux d'Argentré, *étoient légères et muables, et changeoient à tous vents : car il ne savoit faire jugement du flatteur ny du mauvais conseiller, et de vray, ceux qui se tenoient près de luy, pour lui souffler aux oreilles, l'emportoient tousiours sur les absents.*



XXX

LE FRÈRE.

En sortant de chez le roi, le connétable de France s'empressa d'aller trouver son neveu, le duc de Bretagne.

Il était dans le caractère de Richemont de poursuivre vivement, et sans un moment de délai, ce qu'il voulait atteindre : aussi ne perdit-il pas un seul instant.

Le duc François était occupé avec son maréchal Arthur de Montauban, à écouter la lecture des dépêches qui venaient d'arriver de Rennes, quand le connétable parut tout à coup devant ses yeux.

— Comment! vous, mon oncle, dans ces lieux? dit François; on ne vous attendait pas ici. Hier encore on répandait chez le roi le bruit que vous aviez défense d'arriver... Je suis bien aise de voir qu'il n'en est rien. Je m'applaudis de n'être pas parti pour retourner en Bretagne aussitôt que je comptais le faire. Si j'avais suivi mon premier projet, je n'aurais pas eu le plaisir de vous voir.

— Ce qui m'amène aujourd'hui près de vous,

mon neveu, m'aurait fait aller plus loin; je serais allé vous trouver en Bretagne et partout où vous auriez été. Quand il s'agit d'éviter un malheur à mon pays, une tache à ma famille, je ne connais ni repos, ni distance.

En parlant ainsi, Richemont fixait son regard scrutateur et sévère tantôt sur le duc, tantôt sur le maréchal de Bretagne. Ce dernier, à l'arrivée du connétable, avait roulé les dépêches qu'il était occupé à lire; et malgré son habitude de dissimulation, il ne pouvait cacher le trouble qui l'agitait. François voulant avoir l'air calme et rassuré, répondit au connétable :

Oui, mon oncle, je sais combien vous aimez la Bretagne, et son souverain doit vous remercier de l'empressement que vous mettez à venir repousser le *malheur qui la menace*. Les Anglais ne pourront vous résister, et votre pays vous devra ce que la France vous doit. Quant à *la tache faite à l'honneur de notre famille*, personne n'en gémit plus que moi... personne n'en doit plus gémir, personne n'est aussi près que moi de celui qui a failli.

— Duc de Bretagne, ajouta Richemont, ceux qui tiennent le pouvoir peuvent s'éviter la dissimulation. Ainsi, cessez de feindre avec moi; laissons la fausseté aux gens qui sont au-dessous de nous. (En disant ces mots le connétable regardait d'en haut Arthur de Montauban.) Il continua : Nous sommes assez forts l'un et l'autre pour être francs : mon âge, mon titre d'oncle, me donnent le droit, m'im-

posent le devoir de l'être avec le fils de mon frère, tout souverain qu'il soit. Le souvenir de votre père et de l'amitié qui m'unissait à lui, la mémoire de quelques services, vous commandent aussi la franchise avec moi. Ainsi, très-redouté prince, ne cherchez point à me tromper; je connais Gilles, il est incapable de ce dont on l'accuse.

— J'ai voulu le croire, répliqua le duc, j'ai voulu me persuader qu'il était innocent; mais les preuves sont arrivées, et le roi lui-même a été forcé de donner l'ordre de le faire arrêter.

— Et cet ordre a-t-il déjà été exécuté?

— Oui, j'en reçois la nouvelle à l'instant. Gilles est maintenant prisonnier au château de Rennes.

— Et avant d'être si sévère, a-t-on été juste envers le malheureux prince?

— Peut-il y avoir de l'injustice à priver de sa liberté celui qui veut le mal et la honte de son pays? Gilles ne s'était-il pas mis dans ce cas?

— Non, par saint Yves! je ne le croirai jamais. A-t-il été interrogé? a-t-il été entendu? a-t-on eu pour ce prince de Bretagne, pour ce frère du souverain, les égards que l'on a pour le premier accusé?... Si j'en crois les bruits publics, bien loin de là, sa demeure aurait été violée, l'hospitalité accordée par lui indignement trahie, ses hommes d'armes massacrés, sa femme insultée.

— Ces faits ne viennent pas de moi, connétable de France; reprochez-les au roi de France, votre souverain : ce sont ses hommes qui en ont agi ains

— Mon neveu, si ces méfaits venaient de vous, vous auriez à vous repentir et à réparer ; puisqu'ils viennent d'un autre, vous avez à en exiger satisfaction et justice ; c'est dans vos États que la trahison a eu lieu, c'est en Bretagne, terre de franchise et de loyauté, que l'hospitalité a été violée... Vous ne devez pas le souffrir.

— Mon oncle, je connais mes devoirs de souverain.

— Prince, pensez aux droits de votre frère... Vous avez aussi des devoirs à remplir envers lui. Ceux-là ne sont pas moins sacrés que les autres. Cette justice que vous devez à tous vos sujets, pourquoi la dénier au fils de Jean V et de Jeanne de France ?

— Il a oublié qu'il était Breton : je veux oublier qu'il est mon frère.

— Vous ne le pourrez pas ; tous vos flatteurs, tous ceux qui vous poussent à l'injustice et qui entretiennent votre haine contre Gilles ne pourront détacher de votre cœur les liens qui vous unissent.

— Je vous le répète, connétable, tous ces liens-là sont rompus par sa trahison.

— Mais cette trahison, comment, par qui est-elle prouvée? demanda Richemont en regardant le maréchal de Bretagne qui restait immobile et silencieux, et qui rompit alors le silence en disant : Voilà des lettres qui prouvent que mon très-redouté seigneur et maître le duc François n'a été que juste en donnant l'ordre de renfermer dans le

château de Rennes celui qui avait appelé les Anglais en Bretagne, celui que le roi de France avait envoyé arrêter dans son manoir du Guildo... Connétable, ajouta Arthur, ne pensez pas si mal des amis et des conseillers du duc de Bretagne... Croyez qu'il leur en a coûté..... Croyez qu'ils se sont fait violence pour demander une mesure sévère... Vous n'êtes pas seul à aimer le prince qu'un sentiment exagéré de reconnaissance a trop rendu l'ami des Anglais... Et moi aussi j'ai été honoré de sa confiance et de son amitié, et moi aussi je n'avais pas voulu croire qu'il eût pu renier son pays.

— Ils ont menti, s'écria avec force le connétable, ils ont menti, ceux qui ont accusé mon neveu d'avoir renié son pays : Gilles est Breton, il est prince, il est de mon sang, il ne peut vouloir livrer la Bretagne à son plus cruel ennemi. Il peut se souvenir de l'hospitalité du roi d'Angleterre sans vouloir appeler les Anglais. Et moi aussi j'ai été noblement traité par Henri dans ma longue captivité; et moi aussi je garde la mémoire des égards que l'on a eus pour mon malheur à la cour de Londres; mais cette reconnaissance que j'ai au fond du cœur a-t-elle rendu mon bras inactif pour mon pays? Mon épée a-t-elle été retenue dans le fourreau quand les Anglais ont remis pied sur terre de France? Le prince Gilles est comme moi; il est aussi reconnaissant et il n'est pas plus traître...

Fasse Dieu, répondit le duc François qui vit que la colère s'emparait du connétable, fasse Dieu que

mon frère soit aussi pur que vous, mon oncle !... Nous le saurons bientôt ; dans peu de jours je repars pour retourner dans mes États. J'irai à Rennes, et je l'interrogerai moi-même.

— Par saint Yves ! très-redouté prince, je vous y accompagnerai. Il s'est élevé des voix pour accuser Gilles ; eh bien ! ma voix s'élèvera pour le défendre. Vous, duc de Bretagne, et vos peuples, vous mettrez dans la balance la renommée des accusateurs et celle du défenseur... (En prononçant le mot d'accusateur, Richemont regarda Montauban, qui ne put soutenir ce regard scrutateur et terrible.) Il continua : Oui, mon neveu, c'est une noble et bonne pensée que celle de venir vous-même interroger votre frère. Ne mettez personne entre vous deux ; que ceux qui ont intérêt à vous diviser soient loin du juge et de l'accusé. Apportez à ce jugement votre cœur de souverain et de frère ; et, avant de vous asseoir comme juge, vous viendrez avec moi à la chapelle de Saint-Yves. Nous y prierons ensemble sur la tombe de votre père. Là, ce ne sera point la haine que vous y apprendrez ; s'il sort une voix du sépulcre, ce sera pour vous dire : François, Gilles est ton frère !

Ah ! très-redouté prince, ajouta le vieux connétable avec émotion, cédez à votre cœur et à ma prière ; partons pour vos États. Venez juger, venez délivrer le malheureux Gilles ; ne laissez pas le temps venir se placer entre votre bonne résolution et son accomplissement... Ne laissez pas la haine, l'envie

et la calomnie vous entourer de nouveau et vous souffler leurs perfides poisons. Les traîtres ont des paroles habilement trompeuses ; ils ne vous parleront pas comme moi ; ma voix est rude et peu flatteuse. Ce n'est pas avec des discours étudiés que j'ai fait ma renommée : la vérité et mon épée, voilà ma devise. C'est un soldat, c'est votre ami, le frère de votre illustre père, qui parle sans art, sans apprêts. Si vous en croyez les ennemis cachés de Gilles, ils vous pousseront dans une route funeste ; un premier pas dans le sentier du mal force souvent à s'engager plus avant dans le chemin des abîmes. Mon neveu, prenez-y garde ; si les méchants venaient un jour à être entendus de préférence à moi, s'ils parvenaient à vous faire porter une injuste sentence..... alors il s'élèverait une voix terrible, une voix accusatrice, qui vous suivrait partout, et qui vous répéterait sans cesse ces paroles du Seigneur à Caïn : *Où est votre frère?*



XXXI

LA JEUNE MÈRE.

Le duc François avait vu son oncle s'animer et s'attendrir en plaidant la cause du prince Gilles; il avait remarqué que ce vieux guerrier, dont la vie presque entière s'était écoulée dans les camps ou sur les champs de bataille, n'avait pu retenir quelques pleurs en implorant justice pour son neveu favori, et cependant il était resté sans émotion et sans pitié, et son cœur n'avait pas battu plus vite! et ses yeux n'avaient pu se mouiller d'une larme généreuse!...

Quand deux harpes ne sont pas dans un accord parfait, c'est en vain que vous en toucherez une, l'autre ne vibrera pas. Les sentiments d'Arthur de Richemont et ceux de François de Bretagne étaient trop loin de cet accord; ils ne pouvaient ni se comprendre, ni se répondre..... Il n'en était pas ainsi de Gilles et de Françoise de Dinan. Les hommes les avaient séparés, mais à travers la distance et les murs de la prison, ils étaient toujours présents l'un à l'autre. Humfroy avait trouvé

le moyen de redire à son maître que la princesse, qu'on laissait libre au Guildo, le quitterait bientôt secrètement, et viendrait à Rennes...... Il avait ajouté : Mon très-redouté seigneur, votre noble épouse est digne de vous ; ce roseau est devenu tout à coup comme un chêne pour résister à l'adversité. C'est elle qui console sa mère et qui soutient la vieille Marguerite. Elle m'a dit : Tu le vois bien, Humfroy, je ne pleure plus; j'ai de la santé et du courage ; tu le diras au prince mon époux : chaque matin, quand l'*Angelus* sonnera, je penserai à lui ; et, si je suis rapprochée de sa prison, je chercherai à le voir. Ainsi à l'*Angelus* du matin, à celui de midi, et à celui du soir, qu'il vienne à la fenêtre de sa chambre, il aura chance de me voir... Voilà une image de la sainte Vierge, c'est Notre-Dame des Sept-Douleurs ; donne-la-lui. S'il venait à tomber malade, il faut qu'il l'attache en dehors aux barreaux de sa prison... Si sa captivité durait encore sept mois (ce que Dieu dans sa justice ne voudra pas permettre), qu'il écoute bien pendant le silence des nuits ; s'il entend chanter l'*Hymne de Noël*, ce sera un fils qui lui sera né ; si c'est une fille, les voix de mes amies chanteront l'*Ave, maris stella*... Et, dès que je pourrai marcher, j'irai avec notre petit enfant sous les murs qui le séparent de nous, et je lui crierai : Pauvre prisonnier, bénis ton fils!...

— C'est bien, c'est bien, dit le prince à Humfroy en cachant son visage tout inondé de larmes ; j'avais toujours pensé que Françoise serait douce et

forte envers le malheur. Mais ne m'attendris pas ainsi. Es-tu sûr qu'elle ne soit pas encore arrivée à Rennes? Voilà le sixième jour qui finit depuis que nous avons quitté le Guildo; tu m'avais dit qu'elle en partirait peu de temps après nous...

— Mais, très-redouté seigneur, pensez donc que six jours sont bien peu... C'est beaucoup dans une prison, sans doute; mais pour une femme qui fait peut-être le voyage à pied, qui est obligée de se déguiser, de se cacher....

— Quoi! Françoise de Dinan! la princesse de Bretagne en est donc réduite là! à pied seule sur un grand chemin!

Elle ne sera pas seule, répondit le vieux serviteur; le chevalier de Lantivi a juré de l'accompagner partout; déguisé comme elle, il passera pour son père, et ne la quittera pas...

— Oh! mes amis, que votre fidélité nous fait de bien! s'écria Gilles en serrant la main d'Humfroy. Lantivi sera donc pour ma femme ce que tu es pour moi! Ami, tu ne me dis pas tout ce que tu souffres; mais je suis convaincu que mes geôliers te traitent mal et t'insultent souvent...

— Noble prince, ne vous affligez pas pour moi de ces insultes; c'est en méritant de pareilles insultes que l'on se fait de la gloire. Quelquefois ils me disent : Crois-tu donc, vieil imbécile, que ton maître te paiera; tu ne sais donc pas qu'il est maintenant aussi pauvre que toi? Il n'a plus de trésors, plus de pouvoir, et tu t'attaches encore à lui!

Et quand je leur réponds que j'aime mieux la misère avec vous que l'opulence avec un autre, ils rient aux éclats et m'appellent un vieux fou... Mais ils me laissent passer et venir auprès de vous, et que puis-je vouloir de plus en ce monde? Ne m'avez-vous pas dit l'autre jour : *Ami, assieds-toi sur mon escabelle, et mangeons ce morceau de pain ensemble!* Jamais, au temps de notre bonheur, je n'aurais osé prétendre à une telle récompense!..... Il faut que Dieu ait touché l'âme du sénéchal du Poitou, quand vous fûtes obligé de quitter votre château du Guildo. J'allai lui demander de vous suivre partout où l'on vous conduirait; il me dit en jurant : Crois-tu donc que je m'occupe *des valets?* Va trouver Yvonnet Bouget; s'il te permet l'honneur que tu sollicites, tu pourras nous accompagner; mais rappelle-toi que la première infidélité commise, la première lettre donnée par toi au prisonnier, je livre ta tête à Yvonnet, exécuteur de mes sentences. Te voilà averti; à présent, vois si tu dois aller lui demander la grâce de nous suivre.

— Je ne demande point à sauver mon ancien maître, répliquai-je; je ne veux que le servir dans sa prison. — Eh bien! va-t'en à Yvonnet, il verra s'il doit te le permettre.

Quand j'arrivai près de cet homme connu par sa cruauté et par son avarice, il était fort occupé à faire charger sur des chariots les effets que je reconnaissais bien et qui avaient été sauvés de l'incendie

pendant la nuit. Un témoin tel que moi devait le gêner; il m'ordonna de m'éloigner..... et je ne pus que lui dire en peu de mots ce que le chevalier sénéchal m'avait chargé de lui demander.

Non, non, cria-t-il, ton prince n'aura pas besoin de tes services; n'y a-t-il pas un geôlier au château de Rennes? Va-t'en.

Le sang se portait à mon cœur en entendant l'insolent soldat parler de la sorte; mais, voulant parvenir à mon but, je cachai ma colère, et lui appris tout bas que je savais où il y avait de l'or, et que je le lui révélerais, s'il consentait à me laisser suivre mon ancien maître. A cette proposition, je le vis sourire; je le menai à la chambre que j'avais habitée depuis mon séjour au Guildo... et en lui remettant ce petit trésor, qui n'était que le produit de mes épargnes et de vos largesses, ô mon très-redouté seigneur, j'obtins ce que je désirais tant, la permission de ne pas me séparer de vous, et de rester attaché à votre infortune comme je l'avais été à votre prospérité.

Vieil ami, s'écria Gilles en se levant du banc de bois où il était assis, mon bon et fidèle compagnon, viens dans mes bras; que je te remercie de tant de fidélité! L'heureux Humfroy se précipita sur le sein de son maître; et, dans cette sombre prison, il goûta un bonheur qu'il n'avait point ressenti dans la salle des fêtes, au milieu des pompes et des plaisirs.

XXXII

L'ÉPOUSE.

Aussitôt que le prince Gilles eut été emmené du château du Guildo, Françoise écrivit à son beau-frère le duc de Bretagne pour lui demander d'aller près de lui plaider la cause de son époux. Dans cette lettre noble et suppliante, la princesse racontait en peu de mots la conduite du sénéchal du Poitou et de sa troupe, et faisait entendre que Gilles, surpris par une inconcevable trahison, ne s'était point levé pour résister à un ordre du roi, mais pour repousser une agression à main armée faite traîtreusement au milieu de la nuit. A cette lettre, à ces explications, Françoise n'avait reçu aucune réponse, et cependant elle avait expédié près du duc un message exprès : Pierre La Rose avait été envoyé par elle. Voyant que sa prière restait sans effet, et qu'on ne lui permettait ni d'aller défendre son époux, ni de partager sa captivité, elle résolut de s'évader secrètement du château du Guildo, et de se rapprocher de la nouvelle

prison du prince. Mais pour remplir ce devoir, il fallut que la princesse feignît d'être malade, et ne se montrât plus pendant quelques jours; car des espions avaient été laissés autour d'elle, comme des gens de service, et il était important de leur cacher son projet... Il y avait encore une autre personne qui devait surtout ignorer cette fuite; sa douleur, son désespoir l'auraient empêchée; c'était madame Catherine de Rohan; elle n'aurait jamais voulu consentir à laisser partir sa fille sans l'accompagner; et à son âge et avec ses habitudes aurait-elle pu entreprendre une route difficile et hérissée de dangers? Françoise était donc réduite à se cacher, même de sa mère. Le chevalier de Lantivi et Marguerite étaient seuls dans son secret; le vieux chevalier devait être son guide, et la nourrice devait rester auprès de madame Catherine et lui donner ses soins.

C'était pendant le calme de la nuit; Françoise reconnut les pas de son fidèle chevalier; ils se faisaient faiblement entendre dans l'escalier de la tour. Elle sortit de sa chambre, et marchant sur la pointe du pied, elle s'approcha du lit de sa mère qui dormait d'un paisible sommeil. — Oh! mon Dieu! dit la jeune épouse en se mettant à genoux près du lit, c'est toi qui m'ordonnes de tout quitter pour suivre mon époux; pour obéir à ton divin écepte et au vœu de mon cœur, j'abandonne même ma mère! Oh! Seigneur! veille sur elle!... En prononçant bien bas cette prière de la piété

filiale, la princesse pleurait en pensant au réveil de celle qui l'aimait tant.

Lantivi depuis plusieurs jours avait tout prévu, et la fille des comtes de Dinan ne fut point arrêtée en passant le seuil de sa propre demeure, devenue sa prison. Pour tromper tous les regards, Françoise avait pris un vêtement semblable à celui des femmes de campagne, et le chevalier était aussi déguisé en paysan. A quelque distance du château, le curé du village leur procura deux petits chevaux du pays, et leur dit : Je vous conduirai, je veillerai sur vous jusqu'au village voisin. Me voyant avec vous, les soldats que vous pourriez rencontrer sur votre route, croiront que vous êtes venus me chercher pour aller chez vos parents malades, et ils ne vous arrêteront pas : qui oserait empêcher un prêtre d'aller consoler un mourant! De hameau en hameau, de village en village, de ville en ville, vous trouverez ainsi mes confrères prêts à vous servir de guides et de protecteurs. N'est-ce pas à la religion à protéger le malheur et la vertu? Noble princesse, nous gémissons de vos infortunes, vous allez traverser des campagnes où le nom et les louanges de votre illustre époux sont dans toutes les bouches; ce sera une consolation au milieu de vos peines, d'entendre le *bien* que redisent du prince Gilles les simples habitants de cette contrée. Mais en vous laissant aller au bonheur d'entendre louer et plaindre la victime, gardez-vous d'exciter à la haine contre le persécuteur. Mon devoir est

de prêcher toujours obéissance et soumission.

Comme l'avait dit le pasteur, sur tout leur chemin, les deux voyageurs ne rencontrèrent que bienveillance pour eux, et regrets pour le prince : l'état de Françoise ne lui permettait pas de faire de longues journées; si l'impatience qu'elle avait de se trouver dans la même ville que son époux lui faisait désirer d'atteindre promptement le terme de son voyage, une autre pensée lui commandait de modérer cet empressement : les devoirs de la mère luttaient avec l'impatience de l'épouse. Enfin, sans trop de fatigue, elle arriva près de Rennes; c'était le soir, on voyait de loin les clochers et les édifices de la ville, éclairés par le soleil couchant. Un grand bruit semblable à celui que l'on entend quand on approche de la mer, s'élevait de la cité des ducs de Bretagne, et se mêlait au son des cloches de toutes les églises.

Quelle fête célèbre-t-on aujourd'hui? demanda Françoise à un paysan qui passait sur le chemin.

— Oh! ce n'est pas une fête, répondit le Breton, c'est l'arrivée du duc François Ier, c'est pour lui que l'on sonne les cloches, et que le peuple est sur la route pour le voir passer... L'autre jour il y avait bien plus de monde pour l'arrivée de son frère, cependant il n'avait pas grande pompe autour de lui, hors quelques soldats qui le menaient *à la Tour-le-Bat*... Mais il est aimé celui-là.

La princesse toute tremblante questionna encore le paysan : d'où nous sommes, nous découvrons

toute la ville. Montrez-moi où est cette Tour-le-Bat.

— Ne la voyez-vous pas, dans la partie la plus éloignée de la ville? Au-dessus de tous ces toits pointus ne distinguez-vous pas une grosse tour ronde? elle touche au château des ducs; c'est là qu'est le prince Gilles..... Son frère va loger bien près de lui cette nuit...

— Tant mieux, s'écria Françoise, s'ils se voient tout sera peut-être fini, ils s'entendront...

Le paysan secoua la tête, comme pour dire qu'on devait peu l'espérer. Et la princesse continua :

— Vous croyez donc le prince Gilles coupable, puisque vous pensez qu'il ne peut y avoir d'arrangement entre les deux frères? Est-ce que vous croyez qu'il a vraiment appelé les Anglais?

— Brave femme, répliqua l'homme de campagne, je ne sais rien de toutes ces choses, ça ne me regarde pas plus que vous ; je suis seulement fâché que le prince Gilles soit en prison, parce qu'on le dit ami du menu peuple, et voilà ce qu'il nous faut à nous! Après ces mots, l'inconnu donna un coup de fouet à son cheval, et s'éloigna.

Les yeux de Françoise ne se détournaient plus de dessus la tour... Son cœur entier était là. Elle était arrivée aux portes de la ville, elle était entourée d'une foule innombrable, et elle ne voyait que la prison, et elle ne pensait qu'à celui qui y était renfermé.

Cependant les flots du peuple augmentaient tou-

jours, les rues étaient obstruées, des gardes les parcouraient en tous sens, il fallut s'arrêter ; et la fille des comtes de Dinan, l'épouse du prince de Bretagne, sous les vêtements d'une pauvre femme du peuple, fut condamnée à voir (perdue dans la multitude) défiler le somptueux cortége de l'orgueilleux frère de son époux. De crainte d'être reconnue, elle avait abaissé les barbes de sa coiffe blanche qui pendaient de chaque côté de son joli visage, comme les portent encore les femmes en deuil. Malgré ses efforts pour se contenir, elle tremblait, et une sueur froide découlait de son front. Son chevalier s'en aperçut et lui dit à voix basse : Noble maîtresse, il n'y avait pas semblable silence quand votre auguste époux fit sa dernière entrée à Nantes. Il était cependant en disgrâce, et celui-ci est dans toute sa puissance.

— Oui, je me souviens de tous les cris d'amour. Mais, sire de Lantivi, où est maintenant le bien-aimé du peuple..... Ne pensons plus au passé, il rendrait le présent trop cruel...

— L'avenir sera meilleur.

— Je ne sais, regardez le visage du duc comme il est sombre. Comme ses sourcils se froncent ! comme ses lèvres sont pâles ! Ah ! plût à Dieu que cette foule fût moins silencieuse ; qu'elle saluât son souverain de quelques acclamations ! Le mécontentement mène plutôt à la sévérité qu'à la clémence, à l'irritation qu'à la justice...

Vous avez raison, Madame, dit le chevalier, un

meilleur accueil le disposerait mieux en faveur de son frère, un premier cri peut en décider d'autres. Et faisant violence à ses sentiments, le faux paysan cria par trois fois : *Noël ! Noël au duc de Bretagne !* Mais aucune voix ne répondit à la sienne : tous les yeux se tournèrent sur lui, même les regards du prince s'y fixèrent un moment, et ceux du maréchal de Bretagne, qui était à cheval auprès du duc, s'y arrêtèrent aussi. Les yeux de Françoise rencontrèrent ce regard d'Arthur, et elle sentit à son cœur comme un coup de poignard. Si malgré mon déguisement, dit-elle à Lantivi, j'avais été reconnue, on ferait de ma présence ici un tort à mon époux, on m'accuserait d'être venue exciter cette froideur et ce mécontentement. Quand j'ai demandé au souverain de Bretagne d'aller, comme sa sœur, plaider près de lui la cause de mon mari, cette permission, vous le savez, m'a été dédaigneusement refusée, et aujourd'hui on me ferait un crime d'être sortie du lieu de mon exil. Chevalier, chevalier, quittons cette foule, ajouta Françoise ; évitons tous les regards, et rapprochons-nous de la prison.

Avec beaucoup de peine, ils y parvinrent ; et comme elle était voisine du palais des ducs, l'affluence du peuple y était plus grande encore que dans les autres parties de la ville. Là, des chanteurs ambulants, pauvres troubadours, jongleurs et marchands d'hydromel et d'hypocras, montés sur des échafauds, dominaient

la multitude qu'ils attiraient autour d'eux par leurs chants ou leurs emphatiques annonces. Directement en face de la Tour, et vis-à-vis une étroite fenêtre de la prison, un vieux pèlerin à barbe blanche, tenant suspendue à une longue perche une image de saint Gilles, chantait le cantique du saint dont il montrait le tableau, et racontait ses miracles. Beaucoup de personnes pieuses, parmi lesquelles il y avait sans doute plusieurs amis du prince prisonnier, s'étaient groupées auprès du vieux chanteur. Françoise et Lantivi, qui avaient laissé leurs chevaux à une hôtellerie voisine, allèrent se joindre à ce groupe; ils ne furent pas longtemps à s'apercevoir qu'à la fin de chaque strophe, alors que le refrain ramenait le nom de Gilles, tous les yeux se levaient vers la fenêtre grillée de la prison.

Est-ce là qu'il est? demanda la tremblante épouse à une jeune femme qui se trouvait près d'elle.

— Oui, répliqua l'habitante de Rennes; oui, c'est là. Ne voyez-vous pas ses mains blanches entre les barreaux de fer?

— Dieu soit loué! dit Françoise à son chevalier; l'image de Notre-Dame des Sept-Douleurs n'est pas appendue à sa fenêtre, il se porte bien; et des larmes de joie coulèrent de ses yeux.

— Vous pleurez; vous le connaissez donc? ajouta la jeune femme.

Oh! oui.... Et elle n'en put dire davantage; elle cacha son visage sur le sein du chevalier, et ses jam-

bes se dérobant sous elle, elle s'évanouit tout à fait.

Cet évanouissement occasionna un certain mouvement dans la foule; le pèlerin même suspendit ses chants; et parmi les personnes empressées qui venaient offrir leurs secours, un vieillard s'approcha du sire de Lantivi, c'était Humfroy : tous les deux se reconnurent. Humfroy dit à l'oreille du chevalier déguisé : Portons-la au couvent voisin, elle y est attendue.... Toujours sans connaissance, la pauvre Françoise, que l'émotion et la fatigue de la route et de son état avaient épuisée, fut transportée à l'abbaye de Saint-Georges, où Émerancilde de Rougé, fille du seigneur de Derval, abbesse de cette illustre et sainte maison, reçut avec empressement la noble infortunée, et lui prodigua les soins les plus tendres et les plus respectueux. Quand Françoise rouvrit les yeux, elle se trouva dans une vaste et magnifique chambre, entourée d'égards qui lui apprirent qu'elle était reconnue. Oh! révérende abbesse, dit-elle à Émerancilde, ôtez-moi d'ici, mettez-moi dans une humble cellule; je ne veux rien de ce qui ressemble à la grandeur, je ne veux pas être mieux que lui : il souffre, je dois souffrir... Oubliez qui je fus, et ne voyez devant vous que la pauvre femme d'un captif, à laquelle il ne faut qu'un toit et un peu de pain pour elle et son enfant qui va bientôt naître!... Voilà tout ce que demanda la fille des comtes de Dinan, la sœur des souverains de Bretagne.



XXXIII

LE PRISONNIER.

Avant de voir et d'interroger Gilles, le souverain de Bretagne devait admettre près de sa personne tout ce que la capitale de ses États avait de plus élevé en pouvoir et en dignité. Déjà les différents corps affluaient au château. Les troupes sous les armes, les corporations avec leurs prud'hommes remplissaient les cours; au milieu de leurs rangs on voyait passer ceux qui étaient, par leur naissance ou leurs fonctions, admis aux honneurs de l'intérieur. L'importance de leurs emplois se devinait à la fierté et à l'assurance de leur démarche; le peuple curieux et malin ne manquait pas de faire ses remarques à mesure qu'ils se montraient. Au milieu de tous ces arrivants, on entendit subitement le bruit de plusieurs chevaux qui faisaient retentir le sol et voler la poussière, et l'on vit entouré d'un groupe nombreux de chevaliers Arthur de Richemont, connétable de France, qui se hâtait aussi de se rendre auprès du souverain de Bretagne. Il venait de son château de Parthenay, par

lequel il était passé à son retour de Chinon. A sa vue, le silence de la multitude cessa, et cet illustre guerrier, aimé et estimé de la nation bretonne, fut salué par de vives acclamations. Le prisonnier de la *Tour-le-Bat* dut les entendre et se réjouir, car il connaissait l'amitié de son oncle; c'était un puissant avocat que Dieu lui envoyait.

Une grande supériorité efface tout. Qui s'amusera à admirer le port élégant d'un mince arbuste auprès de la majesté du cèdre? Le peuple aussi ne fut plus occupé que du connétable; dans tous les groupes on répétait : Celui-là osera parler au duc, et défendra le prince prisonnier, il plaidera la cause des petites gens, il fera renvoyer du pouvoir ceux qui nous oppriment et qui trompent le souverain.

Sans être arrêté par aucun des obstacles que l'étiquette opposait aux flots empressés des courtisans, Arthur de Richemont parvint auprès de son auguste neveu.

Très-redouté prince, lui dit-il en entrant, j'arrive un peu tard au rendez-vous, mais votre service est mon excuse; j'ai voulu voir par moi-même cette partie de la côte de Bretagne, ces environs de Matignon, que l'on disait menacés par les Anglais... Dans ces parages, je n'ai trouvé d'Anglais, que les cinquante archers de cette nation, massacrés par l'ordre du sénéchal du Poitou.

— Connétable, je vous l'ai déjà dit, ce n'est pas moi qui ai donné l'ordre de se défaire de ces archers; les faits du Guildo me sont étrangers, je

vous le répète, répondit le duc de Bretagne avec un ton qui décelait l'impatience et l'humeur. Aujourd'hui, ajouta-t-il, il faut que je reçoive tout ce monde que vous voyez; il faut que j'écoute les plaintes, que j'entende les demandes des habitants de Rennes. Vous jugez, mon oncle, que je n'ai pas de temps à perdre. Vous-même, ne serez-vous pas auprès de notre personne, pendant que nous admettrons en notre présence les notables de cette ville?

— Je ne manquerai pas d'y être, puisque le souverain de Bretagne m'y invite; et si quelques demandes justes, si quelques prières avaient besoin d'appui, je les appuierais. Sur les degrés du trône, on peut servir les princes, comme sur les champs de bataille. Là, on les défend; ici on peut aider à leur justice. Après ces paroles, le guerrier se retira et alla faire ôter la poussière de son armure.

Un des grands ennuis du trône doit être cette obligation d'écouter et d'entendre les phrases banales de l'adulation, quand l'âme est fortement préoccupée. Quand une pensée triste l'accable, n'est-ce pas un supplice que d'être obligé de sourire à des lieux communs? que de prêter l'oreille à des indifférents? Dans notre infériorité, nous sommes plus libres que les rois, nous avons au moins le loisir de la douleur, eux ne l'ont pas. François était bien loin d'avoir l'âme en paix : le frère du prince Gilles était livré à de sombres pen-

sées, et sous la pourpre de son trône il lui fallait sourire.....

Les longues et pénibles heures de la représentation passèrent enfin, et quand elles furent écoulées, quand le duc de Bretagne fut libre, il se trouva plus à plaindre, il regretta l'ennui de cette longue séance, car le moment d'aller à la prison était venu... Montauban vit ce qui se passait au dedans de lui, et proposa une promenade d'apparat, une visite aux travaux que l'on faisait alors aux fortifications de la ville; mais la froideur que le peuple avait montrée la veille pesait encore sur le cœur du duc, et lui rendait ce projet peu agréable. Cependant il voulait éloigner le moment qu'il redoutait; se tournant du côté de son frère, le comte de Guingamp, il dit : Nous allons commencer nos courses d'aujourd'hui, par aller à l'église cathédrale; c'est là que j'ai reçu ma couronne, j'y demanderai à Dieu la grâce de la bien porter.

Pierre de Guingamp, heureux de cet acte de piété, sourit à son frère; le connétable l'approuva aussi; car il se disait à lui-même, c'est une bonne préparation à la justice que la prière.

De la cathédrale, le duc et son cortége allèrent visiter un hôpital que Jean V avait fondé, et le menu peuple commençait à faire entendre quelques acclamations; car il n'aime jamais autant ses maîtres, que lorsqu'ils se rapprochent de ses misères. Cette visite à l'hôpital terminée, le prince en revenant au château, dut passer devant la *Tour-*

le-Bat, une immense foule était rassemblée en face de la prison. Le bruit de l'entrevue des deux frères s'était répandu et avait amené toute cette multitude. Quand le duc parut, quelques voix firent entendre le nom du prince *Gilles;* d'autres crièrent *grâce, grâce.* François hâtant le pas de son cheval, fit semblant de n'avoir rien entendu, et descendit au palais.

Renfermé dans son appartement avec Arthur de Montauban, les premiers mots qu'il lui dit furent : Arthur, les as-tu entendus? déjà ils se prononcent.

— C'est ainsi que commencent les émeutes, répliqua le perfide confident. Aujourd'hui, le peuple crie grâce! grâce! il demande encore : demain, si mon très-redouté seigneur a l'air de céder, il commandera, il imposera des lois.

— A d'autres qu'à moi, repartit fièrement le duc de Bretagne. Le peuple n'est fort que lorsque le souverain est faible, je ne suis pas venu jusqu'ici pour reculer. Allons, sans perdre un moment de plus, auprès de celui qui a voulu être mon ennemi.

Cette précipitation ne convenait pas au maréchal de Bretagne ; il savait que son maître était ébranlé par la réception qui lui avait été faite la veille ; il savait, malgré les paroles de fermeté prononcées par le duc, qu'au fond de l'âme il était effrayé des dispositions du peuple contre lui, et en faveur de Gilles; plus que tout, Montauban redoutait la présence du connétable. Il fallait donc, pour assurer sa vengeance, que l'entrevue des deux frères fût retardée

et n'eût pas lieu à Rennes, ni dans la ville où se trouverait Arthur de Richemont. Avec une perfide adresse, l'ennemi du prince Gilles sut donc détourner François du projet qu'il avait d'entrer dans la prison de son frère. Il lui dit : Des affaires plus pressées appellent vos soins, très-redouté seigneur. Voilà les Anglais qui rompent la trève et qui attaquent Fougères ; donnez vos ordres pour qu'ils soient promptement attaqués et repoussés par votre oncle le connétable de France ; il est accoutumé à les vaincre, le ciel vous l'a envoyé tout exprès. Pendant qu'il sera occupé à combattre les ennemis de notre pays, vous ferez juger celui qui a osé les y appeler ; mais ce n'est pas ici que le jugement doit avoir lieu ; je le répète, ici, il n'y aurait pas de sûreté.

Toutes ces considérations agirent sur l'esprit du duc, et selon les désirs de son adroit conseiller, il changea ses desseins. Il envoya chercher son oncle le connétable, lui apprit l'attaque des Anglais et la prise de Fougères, lui dit que sa valeur seule pouvait délivrer la Bretagne, et qu'il lui en confiait le soin.

Offrir à Richemont l'occasion de vaincre encore, c'était le décider ; il n'hésita point. Prenant congé du duc, il ajouta seulement : Je vous promets de les vaincre, promettez-moi de le délivrer.

— J'en fais la promesse, répondit François. Et le connétable partit pour se mettre à la tête des troupes qui croyaient toujours marcher à la victoire quand elles étaient commandées par lui.

XXXIV

L'ENTREVUE.

Du fond de sa prison, le prince Gilles avait pu s'apercevoir de la réception qui avait été faite à son frère; les cris *grâce* et *justice* étaient parvenus jusqu'à lui. Il ne s'en réjouissait pas, car il connaissait son frère; mais ce qui lui avait fait le plus de bien, ce qui avait donné un peu de paix à son âme, c'était d'avoir appris par Humfroy que sa bien-aimée Françoise avait été dignement reçue par Émerancilde de Rougé, et que dans le calme de la sainte et noble retraite où elle était maintenant, elle pourrait se remettre de ses fatigues. L'arrivée du connétable de France lui offrait aussi des motifs d'espérance. Quand la nuit vint, Gilles était donc plus résigné. Il s'endormit facilement, et, sous les voûtes de sa prison, rêva de bonheur et de liberté. Son frère ne dormait pas. Au milieu des ténèbres et du silence, il ordonna que le prisonnier fût enlevé de la Tour-le-Bat, et transféré au château de Dinan avec la plus grande célérité et le plus grand mystère. Les gardes en entrant dans la prison

trouvèrent le prince paisiblement endormi. Quand, à son réveil, il sut où l'on voulait le conduire, son premier mouvement fut de désespoir ; car on allait encore l'éloigner de Françoise. Mais une seconde pensée lui vint, c'est que la princesse le suivrait, et que dans le comté de Dinan, elle serait mieux que partout ailleurs ; que même par son influence dans son pays natal, elle trouverait moyen de rendre ses chaînes moins pesantes et sa captivité moins étroite. Il se rappela aussi le conseil du vénérable aumônier, qui lui avait répété : Votre obéissance peut vous mener à la liberté ; et se levant, il dit aux gardes : Partons, je suis prêt. En quittant la Tour-le-Bat, Gilles n'avait plus qu'une inquiétude, sa tendresse s'alarmait pour Françoise des fatigues d'un nouveau voyage.

Il était depuis près d'un mois au château de Dinan : sa prison y était moins étroite qu'à Rennes. Il y était arrivé avec le plus grand secret, au milieu du plus profond silence et de manière à ce que les habitants de la ville ignorassent tout à fait qu'il était retenu captif si près d'eux. La partie du bâtiment où il était renfermé était entourée d'une vaste cour, ceinte par de hautes murailles : quelques ifs au feuillage sombre et triste y croissaient au milieu des longues herbes, des orties et des ronces qui avaient poussé entre les anciens pavés : un seul petit sentier était frayé à travers cette cour ; c'était celui que traçaient les sentinelles et le geôlier qui venaient voir

et garder les prisonniers d'État qu'on y renfermait de temps à autre.

Humfroy n'avait pu obtenir de venir en même temps que son maître; il ne s'était mis en route qu'après avoir vu la princesse, et lui avoir indiqué les moyens de se rapprocher de son époux. En arrivant au château de Dinan, il apprit à Gilles que son frère le duc de Bretagne le suivait de près, que les Anglais avaient été battus à Fougères, et que le connétable de Richemont, de retour de son expédition, accompagnerait son neveu à Dinan; que déjà on préparait pour eux les grands appartements du château.

François avait annoncé qu'il venait passer un mois à Dinan, pour y respirer son air vif et salubre et boire de ses eaux renommées: aux yeux de ses peuples, c'était un voyage entrepris seulement pour sa santé.

Le chevalier de Lantivi et le vénérable abbé de Bouguien devaient, à son départ de Rennes, accompagner la princesse, qui, malgré ses chagrins et ses fatigues, soutenait à merveille son état.

Quand on est rassuré et tranquille sur le sort de ce que l'on aime, on est bien plus fort pour résister à ce qui n'attaque que soi. Gilles, sans inquiétude pour Françoise était tout préparé à subir l'interrogatoire de son frère.

Aussi, lorsqu'il entendit le bruit des chevaux dans la cour, et qu'il vit toute l'agitation de l'ar-

rivée, ce fut plutôt un mouvement de joie que de crainte qu'il éprouva.

Le duc avait fait son entrée à Dinan vers les neuf heures du matin. A onze il avait admis à l'honneur de dîner avec lui les notables de la ville; et le soir, à l'heure où l'on allumait les flambeaux, Gilles entendit des pas dans la cour. Il regarda, et vit, à la lueur des torches que portaient des varlets, ses deux frères François et Pierre, et son oncle Arthur de Richemont, que l'on reconnaissait à son armure argent et or, qu'il ne quittait presque jamais: tous les trois venaient vers la prison.

Bientôt la porte s'ouvrit; les hommes de service, après avoir placé les torches dans les bras de fer attachés aux parois des murs, sortirent, et le duc de Bretagne parut. Un peu derrière lui suivaient Pierre de Guingamp et le connétable de France... Gilles restait debout, une main appuyée sur la table qui se trouvait devant lui. Sans le souvenir de la froide réception que son frère lui avait faite à Chantocé, il serait allé au devant de lui; mais ce souvenir le retint.

Pierre de Guingamp, s'il avait suivi l'impulsion de son cœur, aurait couru presser dans ses bras son frère prisonnier, mais craignant de déplaire, il n'avança pas : quant au connétable, pareille pensée ne put le retenir, et il serra avec émotion le malheureux fils de Jean V sur son sein.

Cet accueil toucha Gilles; des pleurs de reconnaissance vinrent mouiller ses yeux, il les essuya

bien vite pour que le duc François ne les vît pas.

Connétable de France, dit le duc de Bretagne, avec un mécontentement marqué : *Celui* qui est ici, sous le poids d'une grave accusation, vous semble donc innocent, vous le traitez comme tel; l'accueil que vous lui faites ne le portera pas au repentir.

— Au repentir! répéta fièrement Gilles, je n'en ai pas besoin.

— Vous seul pensez ainsi, repartit le duc : votre pays, vos amis, vos parents vous accusent.

A ces mots, Gilles regarda le connétable; ce regard semblait dire, est-il vrai que vous, vous m'accusiez aussi?

Arthur de Richemont le comprit et ajouta :

— Moi, je *n'accuse pas* avant d'avoir *entendu*, je plains tout de suite celui contre lequel l'accusation s'élève, mais j'attends et je l'*écoute* avant de le flétrir du nom de criminel.

— Je ne sais si c'est toujours l'usage que vous avez..... que l'on suit à la cour de France; j'y ai entendu parler de condamnations de différents ministres, de leur *prompte exécution*, mais on ne m'y a pas parlé de la régularité de *leurs procès*.

En prononçant ces paroles, François appuyait sur chacune de celles qui pouvaient le plus blesser le connétable, en lui rappelant les promptes exécutions de Louvet, de de Giac, de Camus, et de Beaulieu.

Arthur de Richemont comprit son neveu et répondit :

— Très-redouté prince, puisque vous citez la cour de France, je vous dirai que là, il n'est pas d'usage de condamner sans entendre, et que si quelquefois la justice y est rapide et sévère, c'est lorsque le danger est trop imminent. Là, les ministres prévaricateurs, les ministres qui s'engraissent des sueurs du pauvre peuple, qui s'enrichissent de la paie des soldats, fussent-ils même appuyés de l'amitié du roi, tombent, parce que le dévoûment veille auprès du trône.

— Vous parlez de grands dangers qui nécessitent de rapides justices; mais, connétable, des ennemis appelés par un *traître*, et descendant armés dans un pays, me semblent un danger imminent, un de ces cas qui veulent que la justice se hâte.

— Mais où est ce traître? s'écria d'une voix tonnante et en rougissant d'indignation le jeune et noble captif, où est ce traître? Est-ce moi, Gilles de Bretagne, que l'on veut, que l'on ose appeler de ce nom? Où étais-je, quand ces ennemis sont venus menacer notre pays? étais-je libre? étais-je sur la côte à leur tendre la main? depuis si longtemps je suis en exil, surveillé, entouré d'espions et de faux amis!

— Et ces Anglais qui ont été arrêtés au Guildo, ne leur donniez-vous pas asile? demanda le duc.

— Oui, je leur donnais asile, et vous, vous leur avez donné la mort; ils étaient cependant devenus mes gens, mes archers; ils n'étaient point enne-

mis, ils ne m'aidaient que dans mes plaisirs du tir de l'arc et de la chasse, et les lâches qui vous conseillent et vous égarent, les ont fait massacrer!... Aujourd'hui le roi d'Angleterre voudra les venger, il vous demandera compte de leur sang, il viendra.....

— Malheureux! c'est vous qui l'appelez, dit François.

— Non, par le sang de Dieu, je le nie; je le nie par le salut de mon âme, je ne les ai point appelés.

— Nierez-vous aussi que Henri d'Angleterre ne soit votre meilleur ami?

— Non, certes, je ne le nierai pas. Henri est mon ami quand il est chez lui gouvernant ses États; mais en armes sur terre bretonne, il est mon ennemi! Ah! rendez-moi mon épée, et vous verrez que mon amitié ne criera pas si haut que la voix de mon pays... Rendez-moi mon épée, mon frère, et j'oublierai tout...

— Et *les gages qu'il vous paye!* oublierez-vous de tendre la main pour les recevoir?

— Par les cercueils de nos pères, s'écria Arthur avec feu, ce propos est trop dur!... Un prince de notre noble maison aux gages d'un autre!... Gilles, ne t'emporte pas, pense que celui vient de parler ainsi est né de la même mère que toi.

— Soyez sans crainte, mon oncle, je ne l'oublierai pas; voilà longtemps que l'on travaille à m'irriter, et à me faire sortir du respect que je dois

au souverain. Mais vous devez le savoir, il y a des insultes qui n'irritent pas, il y a des outrages qui sont des gloires; et je reste sans colère, parce que je suis sans reproche; écoutez et jugez-nous.

Le duc de Bretagne interrompant son frère, dit avec sécheresse : Je suis ici pour juger et non pour être jugé..... Le connétable de France sait que personne ici n'a le droit de juger ma conduite.....

— Je le sais, répondit le connétable, mais je sais aussi que vous êtes tous deux fils de mon frère. Il y a des droits sacrés, des hiérarchies naturelles existant dans les familles comme dans l'État. Si Jean V, de vénérable mémoire, vivait encore, ne serait-il pas votre juge? son frère peut et doit le remplacer..... N'allez pas élever la voix devant un autre tribunal, que les discussions de famille se jugent en famille.

— Mais, répliqua François, ce ne sont plus des discussions de famille, ce sont des crimes d'État, de lèse-majesté, de haute trahison. Pour les juger et les punir, je suis seul compétent.

— Mais si l'accusé est votre frère? demanda Richemont.

— Il aura plus hâte de le faire condamner que tout autre, ajouta le prince Gilles; car il s'est fait son plus cruel ennemi. Duc de Bretagne, vous venez de le dire, vous êtes venu ici pour juger, vous êtes donc condamné à m'écouter; le devoir du juge est d'entendre celui qui est amené devant lui. Ce n'est pas comme complice des Anglais dé-

barqués en Bretagne que je suis prisonnier, votre haine remonte plus haut, voilà plus d'un an qu'elle pèse sur ma tête; elle a trouvé trop doux pour moi l'exil de Chantocé..... Vous avez voulu, lorsque je courus au devant de vous avec le cœur d'un frère, prouver à tout un peuple combien vous me haïssiez, vous êtes passé devant ma demeure comme devant celle d'un étranger! Ce n'était pas encore assez, vous n'avez pu vous contenter de me déposséder de l'héritage paternel, de ne me donner que des domaines qui sont hors de Bretagne, de m'entourer de vassaux qui ne sont pas les miens; il vous a fallu encore m'enlever l'amitié de mon oncle, le roi de France, me noircir à ses yeux; il ne vous reste plus qu'à m'ôter la vie, et, pour y parvenir, vous m'accusez aujourd'hui de haute trahison et de lèse-majesté! Mon oncle, je vous le demande sans esprit de rancune et en toute vérité, l'ennemi le plus acharné aurait-il pu faire plus que mon frère n'a fait?

— Gilles n'en accuse pas son cœur, il accuse ceux qui le conseillent, et vous, duc de Bretagne, fils de Jean V et de Jeanne de France, n'écoutez que la voix du sang, écoutez la mienne, je ne veux que votre bonheur et votre gloire; si vous cédez à de funestes conseils, si vous cédez à un mouvement de haine, votre vie entière sera empoisonnée, et votre nom sera flétri; car le sang d'un frère ne s'efface jamais! Si vous craignez que les souvenirs de votre enfance, de ce temps où

vous aimiez Gilles, en vous attendrissant, n'affaiblissent votre justice, éloignez ces pensées et ces affections, et ne consultez que la froide et sévère raison. Elle vous dira que le prince, qui, pour rester Breton, a refusé l'épée de connétable d'Angleterre, n'a pu vouloir livrer la Bretagne aux Anglais.

— Mais cette lettre à Henri, dit François en déroulant un papier auquel appendait un scel du prince Gilles, cette lettre qui demande qu'une armée anglaise vienne le délivrer de sa captivité, n'est-elle pas de lui?

— Non, elle ne l'est pas; jamais, je le jure par le Dieu vivant, je n'ai rien fait de pareil.

— Ce scel, ce seing, ne sont-ce pas les vôtres?

— Ce cachet aux hermines est le mien, l'écriture de la lettre est de Pierre La Rose.

— Pierre La Rose n'est-il pas votre secrétaire?

— Oui, il m'a été donné par vous et Montauban.

— Vous ne lui avez pas dicté cette demande d'un secours étranger et armé?

— Non.

— Il niera tout, s'écria le duc avec impatience, se tournant du côté de Pierre de Guingamp (qui, pâle et tremblant, restait muet, les yeux remplis de larmes), il niera tout.....

— Très-redouté seigneur, balbutia Pierre, s'il est innocent, il ne peut avouer... Ah! je vous en supplie, allons à l'église de Saint-Tugal, où notre père a voulu reposer aux pieds de l'autel du très-

glorieux saint Yves ; là, auprès de son tombeau, nous prierons tous, vous implorerez les lumières d'en haut ; mon très-aimé frère, au nom de votre gloire et de votre salut, ne précipitez rien.

Gilles serra la main de Pierre, ce qu'il venait de dire était beaucoup pour lui, et le cœur du prisonnier se sentit reconnaissant de ce peu de paroles, comme il aurait pu l'être d'une importante démarche.

— S'il ne veut rien m'avouer, dit le duc en se levant du fauteuil, il en déclarera peut-être davantage devant les juges que je vais faire convoquer, et qui ont droit de connaître des crimes de haute trahison.

— Duc de Bretagne, se hâta de dire Arthur de Richemont comme il le voyait près de sortir de la prison, quand vous m'avez, il y a un mois, envoyé à Fougères pour en chasser les Anglais, je vous dis en montant à cheval : *Je vous promets de vaincre, promettez-moi de délivrer Gilles.* Vous me le promîtes alors ; j'ai vaincu, avez-vous pardonné?

— J'ai fait un serment en recevant la couronne, c'était d'être juste ; je veux tenir mon serment.

— J'en ai fait un aussi, le jour où je fus armé chevalier, c'était de rester toujours digne de mes pères ; je n'ai pas *forligné*, et je ne fléchirai pas : voilà l'aveu, le seul aveu que j'ai à faire.

En prononçant avec dignité ces paroles, l'attitude de Gilles était fière sans être insultante. Celle de son frère était moins assurée. En arrivant près

de la porte de la prison il se retourna. La lumière des flambeaux éclaira son visage, il était pâle; son regard sinistre s'attacha un instant sur le prisonnier; il n'y avait pas de pitié dans ce regard, c'était plus celui d'un ennemi que d'un frère. Le connétable serra de nouveau la main de son neveu. Pierre murmura à voix basse : Ami, espère en Dieu. La porte se referma, et Gilles resta seul, seul avec la conscience d'avoir été digne de lui-même.



XXXV

LA SUPPLIANTE.

Dans son inépuisable bonté, Dieu a voulu que le malheur et l'adversité eussent aussi leurs jouissances; c'en est une grande pour l'homme dans l'infortune de pouvoir dire :

Je n'ai pas fléchi ; la tempête s'est déchaînée contre moi et n'a pu m'ébranler, je n'ai courbé et ne courberai mon front que devant Dieu.

Quand Humfroy entra dans la prison pour faire son service du soir auprès du prince de Bretagne, il le trouva dans cette exaltation d'une noble conscience; son regard était radieux, son visage animé : on aurait dit en le voyant qu'il venait d'obtenir l'assurance de sa prochaine liberté... Non, il avait obtenu davantage, il avait l'assurance d'avoir été digne de lui-même.

A cette joie qui partait du cœur, le vieux serviteur allait en mêler une autre. Quand il fut assuré que les gardes ne pouvaient l'entendre, il s'empressa d'apprendre à son maître que la princesse Françoise venait d'arriver à Dinan, et que le lendemain

elle chercherait les moyens de l'entrevoir et même de parvenir jusqu'à lui.

Longtemps avant le retour de la lumière le prince était debout à épier son premier rayon. L'*angelus* vint à sonner. Il se rappela que Françoise lui avait fait dire : à l'*angelus* du matin, à celui de midi, à celui du soir, pense à moi ; c'est alors que je tâcherai de te voir. Il courut donc à sa fenêtre ; il entendit des pas, il regarda ; ce n'était qu'une petite fille qui portait un pain et un pot de soupe à son père, aussi prisonnier !... Longtemps il attendit ; les heures s'écoulèrent, et Françoise ne parut pas. Enfin, dans l'après-midi, du mouvement et du bruit l'attirèrent de nouveau à la fenêtre ; il vit alors des gardes, des chevaliers qui traversaient la cour : un groupe nombreux était arrêté au bas de l'escalier qui conduisait aux appartements du duc. Des soldats, avec leurs longues lances, divisaient la foule et faisaient former la haie à droite et à gauche, comme pour laisser passer un grand personnage. Il distingua parmi ceux qui allaient et venaient dans la cour, le bon Humfroy : il paraissait fort empressé, et avait l'air de chercher quelqu'un dans la multitude qui augmentait de plus en plus en face des appartements du duc François premier. Enfin, le prince Gilles vit que son vieux serviteur avait trouvé celui qu'il cherchait : c'était le geôlier de la prison. Il lui parlait avec feu : on voyait à ses gestes suppliants qu'il espérait en obtenir quelque faveur. Gilles

n'eut pas de peine à deviner de quelle faveur il s'agissait. Humfroy demandait sans doute que la porte de la prison s'ouvrît un instant à la princesse, et que l'épouse pût voir son époux captif, pour le consoler et lui dire d'espérer.

Pendant que Gilles épiait ainsi tous les mouvements d'Humfroy, le personnage attendu entra dans la cour : les trompettes sonnèrent, les soldats, rangés sur deux lignes, rendirent le salut des armes; une femme, vêtue de noir, appuyée sur le bras d'un vieux prêtre, et suivie d'un chevalier, parut. C'était à elle que l'on rendait ces honneurs : le duc de Bretagne n'aurait pu les lui refuser; car le peuple de Dinan avait reconnu en elle la fille de ses anciens seigneurs.

En arrivant à Dinan, Françoise avait entendu raconter l'entrevue des deux frères. Le bruit du mécontentement de François était généralement répandu : on citait les réponses nobles et fières du prince Gilles, les prières et les remontrances du connétable; on répétait les mots de crime de haute trahison, de lèse-majesté; on s'épouvantait des suites que ces graves accusations pouvaient amener. L'épouse de Gilles s'en effraya plus que tout autre; et prenant tout à coup une décision, elle dit à l'abbé de Bouguien et au chevalier de Lantivi : C'en est fait, j'irai comme princesse de Bretagne, comme moi-même, chez le duc François premier, peut-être m'écoutera-t-il. J'élèverai la voix pour défendre mon époux innocent : c'est mon devoir,

Dieu donnera peut-être de la force à mes paroles ! Le vénérable prêtre et le fidèle chevalier ne s'opposèrent pas à son projet. Les habits de son rang lui furent apportés, et abandonnant tout déguisement, elle alla vers le palais. C'était elle que le prisonnier avait vu traversant la cour. Tout de suite son cœur l'avait reconnue. Il avait remarqué qu'elle s'appuyait sur le bras de son aumônier. Le changement de sa taille l'avait frappé ; elle n'était plus svelte et légère..... Encore quelques semaines, s'était-il dit, et si la liberté m'est rendue, je serai le plus heureux des hommes. Entre Françoise et le fils qu'elle va me donner, je n'aurai rien à envier. Mais, ajoutait-il, dans son inquiète impatience, que va-t-elle faire auprès du duc de Bretagne ? Est-il digne d'elle et de moi qu'elle aille en suppliante lui demander justice ?

Bientôt après la foule fit un mouvement en se rapprochant du perron qui conduisait aux appartements du duc. Tous les regards se tournèrent de ce côté. Quelques gardes parurent d'abord, Françoise venait après... mais portée par quatre hommes : le connétable, l'abbé de Bouguien, le chevalier de Lantivi et Pierre de Guingamp la tenaient dans leurs bras. Sa tête penchée en arrière, ses membres roides et alongés, la rendaient semblable à une morte.

Ah ! le monstre ! il l'a tuée ! s'écria le prince Gilles, *il l'a tuée ! Vengeance et malédiction !* Son cri fut entendu au dehors, et répété par la foule.

Humfroy accourait vers la prison. Ses pas se font entendre dans l'escalier de la tour, le bruit de la clef retentit dans la serrure... la porte s'ouvre. Humfroy se précipite au devant de son maître, il veut lui expliquer ce qui vient de se passer; mais Gilles n'entend rien, ne veut rien entendre. *Il l'a tuée!* répète-t-il; et s'élançant hors de la prison, il a rapidement traversé la cour. C'est en vain que quelques gardes veulent l'arrêter. La foule se fend à droite et à gauche pour le laisser passer. Qu'il est à plaindre! répète-t-on en le voyant; qu'on est injuste à son égard! il faut le soutenir et le venger. Lui, avec la vitesse d'une flèche lancée par une main puissante, a déjà franchi l'escalier. Sur les premières marches intérieures, il rencontre son frère. Les cris de la multitude, les remords de sa conscience en voyant l'évanouissement de sa belle-sœur, avaient effrayé le duc de Bretagne. Il était pâle et tremblant. A la vue de Gilles, sa frayeur redoubla, ses jambes chancelèrent; et s'appuyant sur le bras d'Arthur de Montauban qui descendait avec lui, il s'écria d'une voix mal assurée : Gardes, arrêtez ce furieux. Que me veut-il? Il a brisé ses chaînes. Gardes, qu'on le traîne au cachot.

— Qui osera porter la main sur moi? demanda l'époux de Françoise; et arrachant de la main d'un soldat une lance, il répéta : Celui qui fera un pas vers moi, tombera mort à mes pieds. Bretons, n'êtes-vous pas las de me voir souffrir? de

me voir traîner de prison en prison? Suis-je donc coupable d'avoir brisé mes fers, quand j'ai vu mon épouse bien-aimée, la noble fille des comtes de Dinan, emportée comme morte de chez notre persécuteur? Ah! malheur au prince sans pitié qui repousse les mains suppliantes qui s'élèvent vers lui!

— Vous l'entendez, ajouta le duc, il prêche la révolte, il appelle le malheur sur son souverain. Par l'obéissance que vous me devez, je vous l'ordonne, saisissez le coupable, et qu'à l'instant je sois délivré de son odieuse présence.

— Pas un d'eux ne l'osera, repartit Gilles avec une noble assurance; ils m'ont vu sur un champ de bataille, et savent qu'il n'est pas facile de me désarmer. Pas un d'eux n'osera lever la main sur moi..... Mais écoute, François, écoute, toi qui es né de la même mère que moi; fais taire un instant la haine que tu me portes. Accorde-moi une grâce, et tes soldats n'auront pas la peine de *me conduire au cachot*. Je retournerai moi-même reprendre mes fers... Mais, ô François! ô mon frère! laisse-moi aller soigner Françoise! Tu le sais, elle va bientôt être mère; sa douleur peut la tuer... peut donner la mort à l'enfant qu'elle porte... Ah! cette pensée me décide à ce que les rois du monde n'auraient pu me faire faire... François! François! me voilà à tes pieds!

En disant ces paroles, le noble et fier prince de Bretagne était tombé à genoux, et implorait la pi-

tié de son frère qui restait froid et insensible. A cet instant, le connétable et Pierre de Guingamp revinrent d'auprès de Françoise. Ils virent Gilles aux genoux du duc; ils l'entendirent répéter sa demande d'aller soigner Françoise, et eux aussi se mirent aux pieds du duc de Bretagne et invoquèrent sa compassion et sa clémence; mais toutes leurs prières furent vaines. Il se dégagea des embrassements de Gilles qui serrait ses genoux, et le poussant rudement à terre, il ordonna au sénéchal du Poitou, qui venait d'arriver avec quelques-uns de ses hommes, de se saisir du prince, et ajouta : Ces larmes de femme m'ennuient, ces prières me fatiguent. Maréchal de Bretagne, faites en sorte que désormais elles ne viennent plus jusqu'à moi. Après ces paroles, il remonta l'escalier et alla se renfermer dans ses appartements.

Les hommes du sénéchal avaient obéi à l'ordre du duc : pour embrasser les genoux de son frère, Gilles avait abandonné sa lance, et pendant qu'il était désarmé, plusieurs soldats s'étaient jetés sur lui, et l'avaient lié étroitement. Gilles relevé de terre, vit Pierre de Guingamp qui pleurait, et il lui dit : Mon frère, tu le vois, je ne puis te tendre la main, tu vois comme je suis lié, mais je te remercie de ta pitié, tu as osé aller soigner Françoise; ami, continue, ne l'abandonne pas, et vous, mon oncle, vaillant Arthur, désormais que pourrez-vous faire pour moi! laissez-moi à mon triste sort, reprenez votre épée, et allez vaincre ces An-

glais que l'on dit que j'ai appelés. Ah! si au lieu de me donner des chaînes, le duc de Bretagne m'avait rendu une épée... Mais pourquoi des pensées de gloire me viennent-elles encore, elles ne doivent plus se présenter à moi, je ne dois songer qu'à mon malheur.....Oh! par le souvenir de mon père, je vous en conjure, ô mon oncle, veillez sur elle et sur l'enfant qu'elle porte..... Envoyez-la, faites-la conduire en lieu de sûreté : qu'elle ne me suive plus ainsi de prison en prison. Elle doit le savoir maintenant, il y a des cœurs dont on ne peut rien obtenir, des haines que l'on ne saurait vaincre. Pour moi, je vous le promets, jusqu'à la fin je serai digne de mon père et de vous.

Puis, se retournant du côté du maréchal de Bretagne, il dit : Allons, Arthur de Montauban, ne différez plus d'obéir aux ordres de votre maître. Vous m'avez laissé parler à mon frère Pierre de Guingamp, et à mon oncle le connétable; c'est sans doute à *notre ancienne amitié* que je dois *cette grâce*. Maintenant, faites votre devoir, et que les souvenirs d'autrefois ne vous fassent pas négliger de le remplir dans toute sa rigueur. Je reconnais *la bonté de mon frère*, il a laissé le choix de mon cachot à mon *ancien ami*.

Les soldats hésitaient encore. Il ajouta : Soldats, n'ayez pas peur; regardez comme je suis lié, un enfant me conduirait : n'avez-vous pas vu des femmes promener dans les rues des lions enchaînés?

XXXVI

LE JUGE.

Le prince de Bretagne, en adressant à Arthur de Montauban les paroles que nous venons de redire, avait bien de l'ironie dans la voix, mais il y avait encore dans ses yeux comme un reste d'amitié. Le maréchal de Bretagne en fut troublé au fond de l'âme, et ce trouble se montra au dehors. Au lieu de faire passer Gilles par les souterrains, pour le reconduire à sa prison, il lui fit traverser la cour encore remplie de peuple. Était-ce pour humilier le noble époux de Françoise de Dinan? était-ce pour exciter la pitié de la foule et faire déclarer un mouvement en faveur du prisonnier? Je ne sais; mais à peine la multitude eut-elle aperçu sur le haut du perron le fils de Jean V, lié et garrotté comme un criminel, que des cris s'élevèrent de toutes parts. *Grâce! grâce! justice! liberté au prince Gilles!* répétait cette foule en rumeur; et des gestes menaçants, et des mouvements séditieux, se mêlaient à ces bruyantes acclamations. Le duc François, des fenêtres de son appartement,

pouvait voir et entendre ce qui se passait au-dessous de lui. Il fit mander le maréchal de Bretagne, et lui témoigna son mécontentement.

Arthur de Montauban chercha à s'excuser, le duc lui répondit avec humeur :

Vous pouviez, maréchal, vous dispenser de montrer le prisonnier au peuple rassemblé, les souterrains n'ont été creusés que pour cacher nos justices; vous savez qu'il en existe du château à la prison. Il n'est pas bon que la populace soit ainsi initiée à tout : qu'elle obéisse et qu'elle ne juge pas.... Entendez-vous ces cris : *Liberté! justice!* c'est à votre imprudence qu'ils sont dus. Faites-les finir, faites chasser ces manants séditieux de la cour du château, et mandez près de moi le président, le sénéchal et autres gens de justice, pour qu'ils procèdent sans délai au jugement de celui qui, non content d'avoir appelé les Anglais dans mes États, excite encore la révolte jusque dans ma demeure. Ne l'avez-vous pas entendu invoquer hautement la malédiction sur ma tête? Partez, maréchal, qu'un seul instant ne soit pas perdu.

Arthur de Montauban sortait de l'appartement pour aller transmettre les ordres de son souverain. Le duc de Bretagne le rappela, et le fit entrer dans son cabinet particulier. Là, il lui dit : Arthur, il faut en finir; tu vois comme la sédition se montre, elle devient menaçante. A Rennes, le peuple était pour *lui* et contre moi; ici il est encore de même. Il faut que cette nuit *il* soit conduit avec le plus

profond mystère au château de Moncontour. Moi, je pars pour Redon, où je convoquerai mon conseil et mes officiers de justice. Dans les ordres que tu vas donner, défie-toi des agents secrets employés par Françoise de Dinan; qu'elle, surtout, ignore où *il* sera transféré. Je ne veux plus de ces scènes de femme en pleurs; je ne veux plus de ces cris du peuple. Je compte sur ton zèle pour m'en délivrer. Le maréchal s'inclina devant le duc, et sortit.

Les apprêts pour le départ du duc furent bientôt terminés. Sur son passage, à travers la ville, François eut à regretter le silence de Rennes. Une forte garnison fut laissée au château, sous les ordres du sénéchal du Poitou. Quelques bourgeois qui avaient crié *justice et liberté au prince Gilles!* furent arrêtés; le vieux chevalier de Lantivi fut surpris sous les murs de la prison; on le conduisit dans une tour : ni lui, ni les bourgeois ne reparurent jamais.

Il était onze heures de la nuit; une neige épaisse couvrait la terre, le vent soufflait en gémissant autour de la prison. Gilles ne dormait pas; il pensait à Françoise. Humfroy n'était pas revenu lui en donner des nouvelles : elle était donc plus mal, puisqu'il restait auprès d'elle. Il avait bien vu partir son frère, mais que lui importait ce départ? Toutes ses pensées, toutes ses inquiétudes n'étaient plus pour sa liberté, mais pour la santé de son épouse bien-aimée.

Des gardes entrèrent tout à coup dans sa prison. Prince, suivez-nous, dit l'un deux.

— Où voulez-vous me conduire? demanda le prisonnier.

— Où le duc François voudra, répondit le soldat.

— Mais dans quelle nouvelle prison avez-vous ordre de me mener? ajouta Gilles.

— L'ordre que nous avons, c'est de ne pas vous répondre et de vous faire obéir. Allons, prenez ce manteau, il fait froid, et suivez-nous.

Toute résistance eût été inutile. Le prince obéit. Ce fut en vain qu'il chercha des yeux à rencontrer Humfroy, ce fut en vain qu'il demanda des nouvelles de la princesse Françoise, il y avait ordre de le laisser dans une ignorance absolue. Il partit donc sous le poids de la plus pénible inquiétude. Il ignorait où il allait, mais il savait qu'on l'éloignait d'elle. Enveloppé du manteau que la pitié du soldat lui avait jeté, les mains toujours étroitement liées, il avait été renfermé dans une litière, entouré de gardes, et cheminait dans le plus profond silence.

Que l'on se figure un homme dans la force de l'âge, un prince accoutumé au pouvoir et à la liberté, un chef habitué au commandement, ainsi captif et traîné de cachots en cachots. Il interroge, on ne lui répond pas; il voudrait punir les gardes insolents qui se rient de ses prières, et ses mains sont indignement liées! Oh! qui pourra redire ses horribles souffrances! à peine peut-on les concevoir. Lui, les endure noblement.

Arrivé à sa nouvelle prison, il ne regarda rien,

il ne fit aucune comparaison entre le lieu qu'il allait habiter et celui qu'il venait de quitter. Hélas! tous les cachots se ressemblent!

Pendant que Gilles entendait les portes de la prison de Montcontour se refermer sur lui, François convoquait, à Redon, son conseil pour le faire juger; à ce conseil étaient présents : l'évêque de Saint-Brieuc, Jacques d'Espinay, grand ami et confident du duc, messire Jean Hingant, le chancelier, le président, le sénéchal de Rennes, le sieur de Combour, l'abbé de Buzay, Arthur de Montauban et Olivier du Breil, procureur-général. Le connétable de France, Arthur de Richemont, avant de retourner à son château de Parthenay, avait chargé Guillaume de Coutances, abbé de Buzay, homme d'un grand savoir et d'une éminente vertu, de défendre son neveu lorsqu'il serait accusé aux États. Quant à lui, mécontent du duc de Bretagne, il l'abandonnait, et c'était auprès du roi de France qu'il retournait plaider la cause de Gilles.

Quand le conseil s'ouvrit, ceux qui le composaient furent surpris d'y voir venir en personne le duc François; ils avaient cru qu'il ferait mettre son frère en accusation, mais personne n'avait pu penser que lui-même porterait la parole..... Un grand silence régnait dans l'assemblée, tout le monde était ému, et n'osait lever les yeux sur celui qui allait accuser... Enfin, d'une voix mal assurée, François redit tous ses griefs contre son jeune frère Gilles de Bretagne, seigneur d'Ingrande

et de Chantocé; il rappela d'abord le mécontentement, les plaintes irrespectueuses du prince relativement à son partage; à ce sujet il se plaignit avec amertume des lettres que Gilles lui faisait écrire, où toutes les formes d'égards et de déférence étaient oubliées; il ajouta : mon frère se plaint d'avoir été lésé dans le partage de l'héritage paternel, mais, nobles conseillers, ne l'ai-je pas encore laissé assez riche?... ne lui ai-je pas encore laissé trop de moyens de payer la révolte et la sédition? Ce n'est pas assez pour lui d'avoir appelé les Anglais sur nos terres de Bretagne, il a voulu encore agiter le peuple... et dernièrement, à son instigation, la majesté du souverain a été insultée..... Nobles conseillers, mon procureur-général vous remettra les pièces qui attestent la culpabilité de l'ami des Anglais... Après ces paroles le duc se tut. Personne n'élevait la voix, ce silence était de plus en plus embarrassant pour le souverain. Enfin Arthur de Montauban se leva et dit : Ceux auxquels la puissance est donnée, ceux que Dieu a placés au-dessus des autres hommes pour les gouverner, ont de pénibles devoirs à remplir; très-haut, très-puissant et très-redouté seigneur, François Ier, duc de Bretagne, notre gracieux souverain, vient de nous en donner une preuve; pour le bien et la tranquillité de son peuple, il a dû faire taire son affection fraternelle, et laisser parler la voix de la justice... Personne plus que moi ne peut savoir la violence qu'il a faite à ses sentiments; personne

mieux que moi ne peut connaître à quel point on a abusé de sa patience et de sa longanimité!..... Pour l'arracher à cette clémence qui devenait dangereuse pour l'État, il a fallu que l'ennemi vînt en armes ravager nos champs : alors il a dû faire arrêter, de concert avec son allié le roi de France, celui qui avait appelé les Anglais... celui que vous devez mettre en jugement, comme coupable de haute trahison et de lèse-majesté.

— Le crime, s'il est prouvé, mérite la peine de mort; ainsi, vous avez raison de dire, illustre maréchal, que notre très-redouté seigneur et maître, le duc François Ier s'est fait violence en venant lui-même accuser son frère, repartit le vénérable abbé de Buzay. Moi, par mon caractère de prêtre, je dois être lent à vouloir punir; ma mission est de prêcher miséricorde auprès de la justice, et avant de donner ma voix pour le fils de Jean V, de glorieuse mémoire, pour que le frère de mon souverain, pour que le prince qui a refusé l'épée de connétable d'Angleterre soit mis en jugement, je veux des preuves sans réplique, et des accusations que l'intérêt et l'esprit de vengeance n'auront pas dictées.

— Il n'y en a pas de pareilles, dit d'une voix sombre le duc François..... Hingant, parlez; vous avez vu, au château du Guildo, ces Anglais qui y étaient débarqués..... vous les avez vus en armes?

— Oui, répondit Hingant, oui, très-redouté seigneur, j'ai vu cette avant-garde, composée d'archers, envoyée par le roi Henri.

— Où étaient-ils? demanda François.

— Sous le toit de votre frère, repartit Hingant.

— Mais comment y étaient-ils? ajouta Olivier du Breil (qui jusqu'à ce moment avait gardé le silence); comment ces archers étaient-ils chez le prince de Bretagne, en quelle qualité? n'y étaient-ils pas comme gens à lui appartenant, pour le plaisir de l'arc? ou y étaient-ils comme des ennemis du pays?

— Du Breil! s'écria le duc, je croyais que vous étiez chargé de ma justice, et non de sa défense...

— Je suis chargé de connaître la vérité, et je la cherche, répliqua avec calme le vertueux magistrat.

— La vérité est que celui qui vous inspire tant d'intérêt, est coupable de manque de respect envers moi, son souverain, et coupable de trahison envers son pays en y appelant les ennemis. Vous voulez des preuves, en voici : lisez ces deux lettres, l'une adressée à moi, où il menace de recourir au roi d'Angleterre, son protecteur et son ami, si je ne lui donne pas un apanage en Bretagne; et l'autre écrite au roi Henri, pour l'inviter à venir briser ses chaînes et le délivrer de ma tyrannie.

Parlant ainsi, le frère de Gilles déroula sur la table qui était devant lui, deux feuilles de vélin, signées Gilles, et portant son scel avec lacs de soie et cire verte.

— Nous examinerons ces pièces, dit Olivier du Breil; ont-elles été présentées à l'illustre accusé?

— Elles l'ont été, repartit Montauban.

— Les a-t-il reconnues pour être signées de lui?

— Un coupable nie toujours ce qui l'accuse, ajouta le maréchal de Bretagne.

— Et les apparences trompent souvent, dit l'abbé de Buzay; les princes jeunes et sans défiance sont souvent entourés de gens aussi adroits que coupables; souvent ils appellent amis ceux qui les trahissent et qui les dénoncent...

Ces lenteurs irritaient le duc, on le voyait au froncement de ses sourcils; roulant dans ses mains son cachet d'ivoire et d'or, il se mordait les lèvres, et son regard sombre se fixait tour à tour sur chaque membre du conseil; enfin ces paroles lui échappèrent : Il est résolu que vous ne voulez pas le trouver coupable..... j'agirai donc seul.....

— Vous ne le pouvez pas, mon très-redouté maître, se hâta de dire Olivier du Breil; vous ne le pouvez pas : il y a des lois au-dessus de la volonté des princes, il y a une loi antique et respectée de tout temps en Bretagne, qui défend à un frère aîné de poursuivre son jeune frère, et *par la coustume l'aisné n'a point de justice criminelle sur son juvégnieur*. Cette loi bretonne est faite pour les princes bretons comme pour leurs sujets.....

Les paroles d'Olivier du Breil avaient toujours un grand poids, car c'était un de ces hommes probes, fermes et vertueux, que la terre aime autant que le ciel; un de ces hommes selon le cœur de Dieu, et selon le cœur des princes qui veulent le

règne de la justice; magistrat sans faiblesse et sans reproche, il était sévère contre le crime, compatissant pour le malheur; à son tribunal il ne craignait que le juge des juges: tous les rois de ce monde n'auraient pu le détourner de son devoir.

Le duc François chercha donc à détruire l'effet qu'avait produit l'opinion d'Olivier du Breil; il s'adressa à un homme qui, par la haute dignité dont il était revêtu, devait aussi avoir de l'influence: Mons l'évêque de Saint-Brieuc, dit-il à Jacques d'Espinay, que pensez-vous de cette loi que l'on nous cite? n'ai-je pas le droit de mettre l'ennemi de la Bretagne en jugement?

— Comme souverain vous l'avez; comme frère...

— Je ne suis plus son frère! s'écria le duc en levant la séance, je ne suis plus son frère! depuis qu'il est traître à l'honneur et à son pays, il n'est plus que mon sujet... il est moins qu'un sujet fidèle, je le traiterai comme le dernier traître, et ses amis seront mes ennemis... qu'ils choisissent... Après ces mots dits avec emportement et colère, le duc François se retira. Montauban, Hingant, de Méel et le chancelier le suivirent.

L'abbé de Buzay, le sieur de Combour, le sénéchal, le président de Rennes restèrent autour d'Olivier du Breil, agitèrent de nouveau la question, et résolurent de se récuser pour juger le jeune prince.

Ainsi, dans les temps anciens, comme encore aujourd'hui, dans notre pays de loyauté et d'honneur, l'opprimé ne manqua jamais d'appui et de soutien.

XXXVII

LE VIEUX SERVITEUR.

L'être le plus faible trouve une grande force dans l'espérance : la princesse de Bretagne l'avait éprouvé ; sur le chemin, elle sentait à peine ses fatigues, parce qu'elle se disait : Mes pas ne seront point perdus pour lui, j'irai le défendre auprès du duc, et j'obtiendrai sa liberté. Mais quand cette espérance eut été détruite par la cruelle insensibilité de François, quand il l'eut repoussée sans pitié, en lui disant : Allez porter ailleurs vos prières et vos larmes !... la malheureuse épouse avait senti sa vie s'en aller avec l'espoir, toute sa force l'avait abandonnée, elle n'en avait plus pour souffrir. Et quand elle revint à elle après un long évanouissement, elle dit à ceux qui l'entouraient : Je n'ai plus qu'à mourir ; ma vie c'était l'espérance ; à présent que je n'en ai plus, la mort va me venir... la lampe qui n'a plus d'huile ne s'éteint-elle pas ?

Ses amis cherchaient en vain à la consoler, ils lui répétaient que l'innocence du prince Gilles finirait par être reconnue, que le roi Charles serait

éclairé et instruit par le connétable de la trame odieuse ourdie contre son époux, qu'il demanderait sa mise en liberté, et que François n'oserait la lui refuser..... ils lui montraient aussi l'armée anglaise s'avançant pour le délivrer... A tout cela elle répondait en secouant tristement la tête : Sa perte est jurée; son frère, celui qui m'a repoussée rudement quand j'élevais mes mains suppliantes vers lui, quand je l'implorais, quand je l'adjurais par la mémoire de sa mère, par les ossements de son père... par l'enfant que je porte dans mon sein, de pardonner à mon époux; celui qui a résisté à mes larmes, à mes prières, à mon désespoir, celui-là est trop cruel pour ne pas se hâter de répandre le sang dont il a soif... Il va se presser, il n'attendra point les lenteurs de la justice, il craindra que le roi de France ne lui enlève sa proie..... Ne me parlez pas du secours des Anglais..... ne me tentez pas; quelquefois une coupable pensée me vient....., mais je me rappelle la défense de Gilles... N'invoque jamais, m'a-t-il dit, le secours des Anglais : si j'étais délivré par eux, ma mémoire serait flétrie..... mieux vaut la prison, mieux vaut la mort que la honte, et dans ma position ce serait la honte que de recourir à eux.

Ainsi, l'infortunée Françoise, rejetant tous les motifs d'espérer, ne parlait que de mourir... Elle disait au vénérable abbé de Bouguien qui ne la quittait pas : Mon père, je sais bien que je dois vouloir vivre, je sais bien que la vie, si Dieu me

la laisse, me sera pénible et douloureuse quand mon époux n'y sera plus..... mais l'enfant que je sens tressaillir au dedans de moi me fait un devoir de supporter mes jours, tout mauvais qu'ils soient; je tâcherai donc de vivre, je n'offenserai pas Dieu en appelant la mort... mais malgré moi je la sens venir... Pauvre enfant, tu ne naîtras pas à la lumière; pauvre prisonnier, tu ne verras pas ton fils... Mon père, s'il n'y avait que moi à mourir! C'est vous qui répandrez l'eau du baptême sur la tête de notre enfant, et puis vous le porterez à Gilles... vous lui direz de le bénir aussi... les cruels geôliers n'auront pas peur d'un petit enfant, ils vous le laisseront porter dans les bras paternels..... mais non, ce serait une joie, et son cruel frère en serait jaloux... il l'en privera.....

Pendant qu'elle parlait ainsi, le vieux chapelain et le fidèle Humfroy, qui étaient à genoux près du lit, ne pouvaient retenir leurs larmes. Elle entendit les sanglots du fidèle serviteur, et elle ajouta : Humfroy, tu vas revoir ton maître, cache-lui mon état... peut-être m'aura-t-il vue quand on m'a emportée de devant notre tyran... dis-lui que je suis bien à présent..... demain je me lèverai, et à l'angelus du soir, j'irai m'asseoir en face de sa prison, près de la porte de la chapelle du château; vieil ami, va lui dire.

Humfroy sortit, mais il était resté longtemps auprès de la princesse malade, la journée s'était écoulée en grande partie; quand il se présenta à la

prison pour son service du soir, il trouva défense d'y entrer; toutes ses prières, toutes ses réclamations furent vaines. Jean Hingant lui signifia que dorénavant il ne devait plus être admis auprès du prince; que tel était l'ordre précis du duc.

Accablé de ce nouvel acte de tyrannie, Humfroy s'assit sur une marche de l'escalier qui conduisait à la prison de son maître, et là, le vieux soldat se prit à pleurer comme une femme. Jamais, se disait-il, je n'oserai redire à la malheureuse princesse que je ne puis plus servir son noble époux... pour elle ce serait le coup de la mort... elle le verrait déjà abandonné à ses bourreaux... Pendant qu'il faisait ces tristes réflexions, et qu'il rêvait aux moyens de tromper ou de corrompre les geôliers du prince, la nuit était venue, et il restait encore assis dans l'escalier tournant. Bientôt des soldats l'en chassèrent, et il ne lui fut plus même permis de rester dans l'enceinte du château. Quand Gilles en fut emmené, ses gardes, pour mieux cacher son enlèvement de la prison de Dinan, l'avaient fait sortir par une porte dérobée, qui donnait dans les douves. Humfroy qui malgré la neige et le froid de la nuit était resté, en face de la grande entrée du château, blotti sous un hangar en ruines, n'avait vu personne passer sur le pont, et le lendemain il ne doutait nullement que le prince ne fût encore dans la tour.

Malgré la défense d'approcher de la prison, il parvint jusque sous ses murs, il regarda longtemps

la fenêtre où le prisonnier avait coutume de venir : il ne le vit pas paraître, mais il remarqua que la garde était doublée auprès de la chambre du prince, ce qui le confirma dans l'idée que son maître n'avait pas changé de cachot.... il était donc bien loin de croire qu'il fût déjà sur la route de Moncontour.

Dans la cour du château, en face de cette partie du bâtiment où le prince avait été renfermé, était une petite chapelle gothique en grande vénération dans le pays; une statue de la sainte Vierge y était honorée, plus de vingt lampes d'argent brûlaient suspendues autour d'elle; la plupart de ces lampes avaient été données par des ducs, des princes et de grands seigneurs. Les pauvres apportaient de moins magnifiques offrandes, c'étaient de petits cierges qu'ils allumaient aux pieds de la sainte image. Françoise de Dinan, qui se sentait moins souffrante ce soir-là, appuyée sur le bras d'Humfroy, vint prier dans cette chapelle où elle avait été baptisée. C'était un vendredi, on célébrait la fête de Notre-Dame de Compassion, des voix douces et dolentes chantaient le *Stabat*, cantique des douleurs... Le jour ne se voyait plus à travers les vitraux armoiriés, car la nuit était venue; lorsque les chants cessaient un instant, on entendait le vent qui soufflait au dehors, la lueur des lampes et des cierges de l'autel éclairait seule l'intérieur de ce petit oratoire, où le froid ne pouvait se faire sentir à cause de la foule pieuse qui y était réunie. La fille des comtes de Dinan, qui avait repris les

habits de paysanne, priait confondue parmi les vassaux de sa famille. Hélas! elle priait pour un prince, plus à plaindre que le dernier malheureux du comté de Dinan, puisqu'il avait été non-seulement trahi par la fortune, mais encore par ceux qu'il croyait ses amis...

Le salut venait de finir, le tabernacle s'était refermé sur le Dieu que le ciel ne peut contenir, l'encens voltigeait encore en légers nuages autour de l'autel, et son saint parfum se répandait dans la nef. La foule se levait pour sortir, Françoise se leva aussi, mais avec regret. Ah! se disait-elle, on était bien ici!... ici je trouvais de la paix et un peu d'espérance; Seigneur! je voudrais rester à l'ombre de vos ailes; Vierge sainte, tu as connu la douleur, tu aurais eu pitié de moi. La porte allait se refermer, il fallut sortir avec le peuple. Le froid était vif au dehors, la neige continuait à tomber en épais flocons, et, en s'étendant sur tous les objets, formait comme un jour factice qui affaiblissait les ombres de la nuit.

Quand Françoise fut dans la cour, Humfroy lui dit : C'est là, et il montra une fenêtre où l'on apercevait de la lumière. Arrêtons-nous, répondait la malheureuse épouse, arrêtons-nous... nous le verrons peut-être... Et tous les deux laissèrent s'écouler la foule, et tous les deux, les yeux fixés sur la fenêtre de la prison, ne sentaient plus le froid de la neige... Rien ne paraissait, l'ombre du prisonnier ne se montrait seulement pas sur la voûte. Approchons-

nous, dit Françoise, nos pas ne seront pas entendus : il y a tant de neige sur la terre ! Quand ils furent rendus sous la fenêtre, appuyés contre le mur même de la prison, pour se faire reconnaître de Gilles, la princesse éleva sa douce voix, elle dit deux fois : *Stabat mater, stabat mater dolorosa......* et après ce peu de paroles chantées avec une déchirante expression, elle se tut, elle écouta, rien ne répondit, rien ne parut...... Allons-nous-en, s'empressa de dire Humfroy, j'entends les pas des soldats dans l'escalier, c'est une ronde qu'ils vont faire, ils nous surprendraient, allons-nous-en. Il le faut, répondit en soupirant Françoise, demain je reviendrai.

En effet, elle revint le lendemain, et bien des jours de suite, elle s'asseyait à la porte de la chapelle et regardait la prison...

On était parvenu à cacher à tous les habitants de Dinan le départ du prince : ce fut le vénérable aumônier qui sut enfin, par un prêtre de campagne, que Gilles de Bretagne était passé par son village pour être conduit au château de Moncontour. Il informa la princesse de ce nouveau changement. J'ai encore un peu de force, dit-elle, j'irai à Moncontour, j'irai plus loin, s'ils le mènent plus loin..... ma vie est attachée à lui, il faut bien que je le suive....

Vous avez raison, noble dame, répondait le prudent vieillard, quand la princesse parlait de se mettre en route, vous avez raison ; mais avant de

partir, il faut être certain du lieu qu'habite aujourd'hui notre auguste maître : hier on répandait le bruit qu'il était à Moncontour, aujourd'hui un vieux domestique du chevalier de Lantivi (hélas! qu'il ne retrouvera plus) m'a assuré que le prince était au château de Touffou; d'autres disent que le duc de Bretagne, effrayé de l'esprit du peuple, n'ose pas laisser connaître le lieu où il retient son frère captif, il craint qu'il ne soit délivré; on nomme votre château de la Hardouynaie comme sa nouvelle prison; dans cette incertitude, il faut attendre, vos pas ne doivent pas être perdus; pensez, courageuse princesse, que vous avez d'autres devoirs que ceux d'épouse....

Ah! je le sais! s'écria Françoise avec un accent déchirant, j'en suis réduite à pleurer, à me désoler de ces nouveaux devoirs, ils m'empêchent de le suivre partout... Faut-il que cet enfant qui n'est pas né, me retienne loin de mon époux! loin de celui qu'il m'est ordonné d'aimer plus que tout sur la terre!...

A ces paroles de désespoir, le saint vieillard répondait par de pieuses exhortations. Humfroy parcourait le pays, cherchant à découvrir le lieu de la détention de son maître; il parvint enfin à savoir, d'une manière positive, que le prince était au château de Touffou. Ce ne fut pas la seule chose qu'il apprit dans ses courses; il rapporta aussi à la princesse la certitude qu'Arthur de Richemont, connétable de France, avait tenu parole, qu'il était allé

plaider près de Charles VII la cause de son neveu, qu'il avait découvert au roi les odieuses trames ourdies contre Gilles, et que Charles, éclairé enfin sur l'injustice et la haine du duc de Bretagne envers son malheureux frère, lui envoyait Prégent de Coëtivi, seigneur de Retz, amiral de France, pour l'engager à élargir son prisonnier...

Qui t'a donné cette nouvelle? demanda vivement Françoise à Humfroy; qui t'a donné cette nouvelle? ne viens pas m'apporter un instant de joie pour me l'ôter ensuite... Vite, vite, Humfroy, hâte-toi de me donner une assurance dont j'ai besoin.

Alors le vieux serviteur raconta à sa maîtresse et à l'aumônier, que madame Catherine de Rohan, après leur départ du Guildo, n'était point restée inactive; qu'elle était immédiatement partie pour aller rejoindre la cour de France, où son nom et son rang lui donnaient une place distinguée; que là, elle avait facilement trouvé le moyen de parler au roi de l'innocence de l'époux de sa fille, et de l'indigne trahison de ceux qui étaient venus en amis demander l'hospitalité au Guildo. Elle avait peint avec de vives couleurs les dangers qu'elle-même avait courus dans la nuit de l'arrestation du prince, et lorsque le connétable de France, arrivant de Dinan, eut confirmé par son récit tout ce qu'elle venait de dire d'avance de la haine de François contre Gilles, le roi de France avait enfin ouvert les yeux, et chargé un des hommes dans lequel il mettait la plus grande confiance, l'amiral

Prégent de Coëtivi, d'aller trouver le duc de Bretagne, pour faire rendre la liberté à son malheureux neveu.

Et dans ce moment, demanda encore la princesse de Bretagne avec vivacité, où est le sire Prégent de Coëtivi? est-il auprès du duc François? le duc François paraît-il disposé à céder aux volontés du roi de France? Gilles dans sa prison a-t-il un peu de cette espérance que tu viens de me donner, et qui m'a fait tant de bien? Parle vite, Humfroy, achève de porter le calme dans mon âme... Oh! respectable ministre de Dieu, vous m'aviez bien dit qu'il ne fallait jamais désespérer...

L'abbé de Bouguien, s'il l'avait osé, aurait conseillé maintenant à l'épouse du prince de Bretagne de ne pas se laisser aller ainsi à l'espérance. Hélas! c'est ainsi que nous sommes dans la vie : jamais de mesure dans nos sentiments; tantôt abattus dans la poussière, tantôt emportés sur les nuages!

Dans cet accès de bonheur et de joie, la princesse prit le bras d'Humfroy, et lui dit : Viens avec moi, fidèle serviteur, viens remercier Dieu à la chapelle du château : l'autre soir tu pleurais avec moi, viens aujourd'hui dire une action de grâces; ton maître, mon époux, va nous être rendu! Oh! portons à la Vierge de Compassion, à la Vierge qui a eu pitié de nous, un cierge béni et un chaperon de roses... la nature n'en fait pas fleurir dans cette saison de neiges, mais l'art aujourd'hui les imite

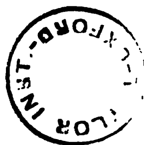
si bien... elle ne rejettera pas cette offrande, car nous y joindrons de ferventes prières et des aumônes aux pauvres nécessiteux.

Le prêtre les accompagna à l'oratoire : il voyait avec peine, non la reconnaissance de la princesse envers Dieu et sa divine mère, car on doit toujours en avoir même dans le malheur, mais cette exaltation de joie, cet espoir trop assuré que montrait Françoise. Avec l'expérience que lui avaient donnée les années, il avait appris que la haine ne se lasse pas ; il avait vu de près le duc de Bretagne, il avait étudié son caractère jaloux et envieux, et s'était persuadé qu'il ferait durer longtemps la captivité de son frère.

Au moment où ils arrivèrent tous les trois à la chapelle du château de Dinan, une famille de gens de campagne venait d'y entrer : c'était un jeune couple avec les vieux parents, qui venaient mettre un enfant nouveau-né sous la protection de la Mère de l'Enfant Jésus.

Le père et la mère de l'enfant se mirent d'abord à genoux devant l'image vénérée ; les vieux parents étaient à leurs côtés, et tenaient à la main des cierges qu'ils brûlaient en honneur de Marie. Quand le prêtre fut arrivé au pied de l'autel, le jeune couple tenant son fils, se leva, entra dans le sanctuaire et présenta à la Vierge mère le petit enfant qui souriait, et qui étendait ses bras pour jouer avec les chapelets d'argent qui ornaient la statue.

La princesse de Bretagne, témoin de cet heureux tableau, se prit à envier le bonheur de ces pauvres paysans, et s'approchant de son vénérable guide, elle lui dit : Mon père, je ne demande pas à Dieu d'autre bonheur que celui-ci, priez-le qu'il me l'accorde.



XXXVIII

LE MESSAGER.

François s'irritant de tous les scrupules, de toutes les lenteurs de la justice, renonça à la marche régulière d'une procédure, et partit pour Vannes, en chargeant Arthur de Montauban de la garde du prisonnier de Moncontour. Tout pouvoir sur le noble captif fut ainsi remis aux mains de son plus cruel ennemi.

A peine le duc de Bretagne était-il arrivé à Vannes, que Prégent de Coëtivi y vint, envoyé par le roi Charles VII : la mission dont il était chargé était de nature à ajouter au mécontentement du duc, il allait être obligé de lâcher sa proie.... il avait résisté aux prières de toute sa famille, aux instances du connétable, aux cris de son peuple, au cri du sang; sa propre main avait repoussé son frère, il était resté sourd et insensible aux supplications de sa belle-sœur embrassant ses genoux... et maintenant il allait être forcé de mettre en liberté celui qu'il haïssait assez pour lui avoir fait rompre les liens de la nature, et lui avoir fait ou-

blier ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes... Cependant il ne fallait pas montrer ce mécontentement; au contraire, il fallait presque feindre de la joie, car c'était un frère qui allait être délivré, et vis-à-vis de Charles VII, le duc n'avait jamais cessé d'affecter une grande tristesse d'être forcé, par *raison d'état*, de sévir contre le prince Gilles.

L'amitié et l'alliance du roi de France étaient à ménager, les Anglais menaçaient encore la Bretagne, et les troupes commandées par Richemont auraient immédiatement été retirées, si François avait refusé l'élargissement du noble prisonnier. Force était de céder, la prudence et l'intérêt firent taire quelques instants la jalousie et la haine.

Le duc de Bretagne eut donc l'air d'accorder avec bonheur, à l'illustre envoyé du roi de France, la liberté du prince Gilles; il dit même, avec un perfide sourire, en donnant l'ordre d'expédier tout de suite un exprès à Arthur de Montauban : Je regrette de ne pouvoir aller moi-même ouvrir les portes de la prison; comme frère de Gilles, j'ai longtemps souffert de mes devoirs de souverain, aujourd'hui je suis heureux de la liberté que je lui rends. Amiral de France, dites à mon oncle, votre royal maître, que j'ai eu hâte d'accéder à ses désirs : l'ordre de la mise en liberté va être expédié ce jour même à Moncontour.

Plaise au duc de Bretagne, je porterai moi-même au prince Gilles la nouvelle de son élargissement, répondit Prégent de Coëtivi.

J'y consens, repartit le duc de Bretagne, vous vous entendrez avec mon maréchal, Arthur de Montauban. Pour que, dans son malheur, mon frère trouvât quelques adoucissements à sa captivité, pour que je fusse rassuré davantage, j'avais chargé Montauban du soin de veiller sur le prisonnier; vous lui donnerez l'ordre qui va vous être remis, les portes de la prison s'ouvriront et je prévois que le premier besoin de mon frère sera de venir se jeter dans mes bras... je l'attends ici.

L'amiral de France attendit en effet peu de temps l'ordre qui venait de lui être promis : mais Pierre La Rose, qui depuis qu'il avait été envoyé par la princesse de Bretagne auprès du duc François, avec une lettre datée du Guildo, était resté à la cour du duc, fut vu montant à cheval et devançant ainsi sur la route de Moncontour tout autre messager.

Quand cet homme prenait un chemin, on pouvait dire, il y aura tromperie et malheur au bout du voyage! Aussi les amis du prince Gilles furent effrayés en le voyant partir. Messire Prégent de Coëtivi ne sut rien de son départ : il l'aurait su, qu'il n'en aurait pas eu plus de crainte; il ne le connaissait pas.

Depuis qu'Arthur de Montauban avait la garde du prince de Bretagne, il sentait plus que jamais le besoin de s'étourdir et de se distraire; Jean Hingant, Olivier de Méel étaient avec lui, le séjour de Montcontour leur offrant peu de moyens de dis-

traction et de plaisir, ils avaient invité plusieurs chevaliers et seigneurs des environs à venir au château; la partie la plus solitaire du vieux manoir était habitée par le prisonnier, mais n'était pas assez éloignée des autres appartements pour que le bruit des banquets, le chant des orgies ne parvinssent jusqu'à la chambre qui servait de prison... Souvent les éclats de rire, les plaisanteries d'Olivier de Méel étaient entendues du prince qui, pendant la longueur des jours et la tristesse des nuits, restait seul avec ses souvenirs et ses inquiétudes... quelquefois même le nom de Françoise de Dinan lui semblait avoir été prononcé par ses barbares geôliers... alors, lui qui était devenu patient à force de malheur, sortait de cette résignation que son adversité lui avait faite, et au nom de son épouse bien-aimée, ainsi proféré au milieu des orgies, il entrait en fureur, à travers les murs il menaçait ses lâches gardiens..... et ses cris d'indignation et le bruit des chaînes qu'il agitait dans sa juste colère les faisaient rire de nouveau, car ils se sentaient à l'abri de ses menaces. N'avez-vous pas vu des enfants chercher à irriter le lion à travers les barreaux de sa cage de fer? quand le noble animal trop tourmenté par eux se lève, secoue sa crinière et rugit, leur joie est au comble, car ils n'ont rien à redouter de sa fureur. Il en était ainsi de ces hommes avilis, qui s'étaient appelés les amis de Gilles de Bretagne, et qui depuis étaient devenus ses geôliers.

Arthur de Montauban n'avait pu encore se résoudre à voir celui qu'il était chargé de garder..... comment en effet aurait-il pu supporter un seul de ses regards? Le prince au contraire cherchait à l'apercevoir, car il sentait qu'un simple coup d'œil de lui serait ressenti par Arthur comme un trait perçant. Mais le maréchal de Bretagne fuyait toute occasion de rencontrer la vue du prisonnier; quand pour faire distraction à ses remords il voulait s'amuser, il fallait qu'il ne pût pas voir la tour où était sa victime... Tout le malheur n'est donc pas pour celui qui souffre? non, Dieu ne l'a pas voulu, celui qui fait souffrir a aussi ses tourments.

Un soir, les ennemis de Gilles étaient réunis autour d'une table chargée d'*épices* et de vins; leur fausse gaîté éclatait au dehors, et le prisonnier pouvait distinguer les refrains de leurs chants bachiques. Leurs plaisirs s'étaient prolongés fort avant dans la nuit, tout bruit avait cessé au dehors, et déjà les éclats de leurs bruyants plaisirs commençaient à s'affaiblir, quand on entendit les pas d'un cheval sur le pont, et une voix qui criait: *De par le duc de Bretagne, ouvrez la porte du château au messager qu'il envoie.* Le son du cor avait précédé cette voix, le son du cor lui répondit du haut de la tourelle; bientôt les portes crièrent sur leurs gonds rouillés, l'étranger fut introduit dans l'intérieur des cours et conduit à la chambre où le maréchal était encore à table avec Jean Hingant et Olivier de Méel.

Il ne nous manquait que lui, c'est Dieu qui nous l'envoie, s'écria Arthur de Montauban.

— Ah! pour parler plus juste, noble maréchal, ajouta de Méel, dites donc le diable, regardez donc si Pierre La Rose n'a pas l'air de sortir de l'enfer? ceux que Dieu envoie sont des anges, lui a l'air d'un vrai démon.

Comme pour rendre la comparaison d'Olivier de Méel plus frappante et plus juste, le messager se mit à sourire de cette plaisanterie; ce sourire était affreux à voir, c'était celui de Satan.

Le maréchal fit signe à Jean Hingant de donner un siége à Pierre La Rose; il lui fit aussi verser du vin, en lui disant : Bois, repose-toi un instant, et redis-nous le but de ta mission.

— Oh! très-illustre maréchal, je ne prendrai pas le moment de repos que vous m'offrez... je ne veux pas vous voler un instant du plaisir que j'ai à vous donner; messire Prégent de Coëtivi, seigneur de Retz, maréchal de France, ami du roi Charles VII.....

— Achève donc, s'écria avec impatience Arthur de Montauban.

— Eh bien! messire Prégent de Coëtivi me suit de près, demain il sera ici.

— Qu'y vient-il faire? demande Arthur avec une inquiétude marquée.

— Délivrer messire Gilles de Bretagne...

— O ciel! et par ordre de qui?

— Le roi de France a demandé...

— Gilles n'est pas prisonnier du roi de France, le duc François a seul la justice de ses États...

— Le duc François a signé la mise en liberté de son frère, Coëtivi en est porteur...

— Il ne lui manque plus que de signer aussi l'ordre de nous arrêter... Voilà ce que c'est que de servir les vengeances des autres... nous serons sacrifiés.....

— Je vous l'ai répété souvent, maréchal, dit Hingant, et alors vous me répondiez que vous ne serviez la vengeance de personne, que c'était votre propre cause...

— Tais-toi, lâche, tes scrupules n'étaient que des frayeurs, quand je te montrais de l'argent tu n'avais plus de remords.

— Non, non, il n'en avait plus, ils ne lui venaient que lorsque l'ombre du danger paraissait, dit Olivier de Méel, le maître trésorier n'a de conscience que dans l'adversité, aussi pour son salut je lui en souhaite un peu.

— Jean Hingant allait répliquer, Pierre La Rose se hâta de dire en baissant la voix : Ce n'est pas le moment, ce me semble, de se reprocher ses frayeurs et ses craintes, le passé n'est plus à nous, tâchons de faire en sorte que l'avenir ne nous soit pas funeste : il ne faut pas s'aveugler, si Gilles de Bretagne recouvre la liberté, nous avons trop servi ou la vengeance et la haine du duc François, ou notre propre vengeance et notre propre haine envers celui que l'on veut délivrer, pour que nous

soyons en sûreté s'il sort de sa prison..... Il faut donc qu'il n'en sorte que pour... Il s'arrêta effrayé de mettre toute sa pensée au jour.....

— Il a raison, murmura tout bas Olivier de Méel, en jouant avec un des couteaux qui se trouvaient sur la table où il était appuyé; il a raison, il ne faut pas qu'il soit délivré.

— Mais comment l'empêcher? demanda Hingant dont le visage était déjà tout décomposé par la frayeur.

— Il y a plus d'un moyen, répondit le maréchal qui venait de réfléchir profondément, mais il faut que Pierre La Rose nous prête son secours.

— Je vous entends, repartit le scribe, mon propre intérêt vous assure de mon zèle, il n'y a pas un instant à perdre, et me voilà tout prêt.

— C'est bien, nous ne nous coucherons pas cette nuit, dit Arthur de Montauban, nous comptions veiller pour nos plaisirs, nous veillerons pour notre sûreté : Pierre La Rose, quand crois-tu que Prégent de Coëtivi arrive?

— Demain de bonne heure, répliqua La Rose.

— Réfléchissons... il faut qu'à son arrivée ici il trouve quelque obstacle à la mise en liberté... Si je m'absentais... mais non, cela ne suffirait pas... cela ne serait qu'un jour de retard... il faut que les grands coups soient portés plus haut, il faut que le duc François lui-même soit arrêté dans cet accès de clémence, qui lui vient tout à coup et si mal à propos; je vous réponds que cet ordre ne part pas

de son cœur, je hais le prince Gilles... mais lui le déteste autant que moi, il n'a pardonné à son frère que du bout des lèvres, c'est la peur de perdre son allié le roi de France, qui lui a fait signer l'ordre de l'élargissement... il faut qu'il le rétracte....

— Mais comment y parvenir? dit Pierre La Rose.

— Es-tu donc si novice, répliqua le maréchal, que tu sois réduit à me faire une telle question!.... c'est celle d'un écolier, et tu es passé maître... n'as-tu pas un talent merveilleux, une facilité unique à imiter toutes les écritures? à contrefaire toutes les mains?

— Il est vrai que je suis parvenu au point qu'il est impossible de reconnaître ma main d'avec celles des plus puissants rois; mais à quoi cela peut-il me servir dans cette circonstance?...

— Ne sais-tu pas d'une manière toute particulière le style, la formule et la manière d'écrire de Henri roi d'Angleterre?

— Je commence à vous comprendre, très-redouté seigneur, il faudrait donc...?

— Écrire au duc de Bretagne une lettre haute, impérieuse, insultante même; il faudrait qu'il menaçât François de toute sa colère, si à l'instant même son jeune ami, *son connétable Gilles* n'était mis en liberté; ce ne serait point assez de ne blesser que la fierté du duc de Bretagne, il faudrait aussi insulter au roi de France... Tu sais que d'ordinaire le style de la cour d'Angleterre est orgueilleux et hautain, il serait bien d'ajouter encore à

cet orgueil... Enfin, c'est notre dernière tentative, il faut y mettre toute ta perfidie, toute ton adresse, tu es compromis avec nous, il faut que notre salut fasse le tien.

— Celui qui m'envoie ne veut pas plus que vous, très-redouté seigneur, que le prisonnier soit mis en liberté : quand il m'a chargé d'arriver près de vous, il m'a dit : Tu informeras le maréchal de la position dans laquelle je me trouve. Pour se défendre des Anglais, la Bretagne a besoin du secours de la France, il faut donc ne pas mécontenter son roi ; mais d'un autre côté on a été bien loin avec celui qui a été accusé de les avoir fait venir. A-t-on été jusqu'à ce point pour reculer tout à coup? Moi, a ajouté le duc François, j'ai dû montrer un grand empressement à accéder aux désirs de mon royal oncle Charles VII ; mais Montauban peut et doit trouver quelque lenteur, quelques obstacles à la remise immédiate du prisonnier.

— Des lenteurs! des lenteurs! voilà toute sa politique. C'est celle des hommes faibles, n'osant rien faire par eux-mêmes, ils s'en rapportent au temps; moi, je brusquerai tout. Pierre La Rose, suis-moi, nous allons nous renfermer tous les deux, et si ma pensée réussit, mieux aurait valu pour l'époux de Françoise de Dinan que le roi de France ne se fût jamais intéressé à lui.

Après ces paroles, le maréchal et le secrétaire se levèrent de table, et allèrent se renfermer dans une profonde solitude, pour n'être pas troublés

dans leur œuvre infernale. Là, ils écrivirent la lettre suivante.

A très-haut et très-excellent prince, notre très-cher et très-amé cousin le duc de Bretagne.

« Très-haut et très-excellent prince, notre très-cher et très-amé cousin, depuis un bien long temps nous vous avons fait connaître nos désirs, et jusqu'à ce jour, vous avez laissé nos démarches sans l'effet que nous étions en droit d'en attendre. Notre très-cher et très-amé cousin, votre frère Gilles, prince de Bretagne, né du même père et de la même mère que vous, est toujours injustement renfermé dans une étroite et dure captivité; le blâme, qui en retombe sur vous, est grand aux yeux de Dieu et aux yeux de tous les princes de la chrétienté; mais moi j'ai droit plus qu'aucun autre d'élever la voix, et je vous fais sommation pour que notre très-cher et très-amé cousin Gilles de Bretagne, *notre vaillant et honoré connétable et chevalier de notre ordre royal de la Jarretière*, soit soudainement élargi et mis en pleine liberté. A défaut de ce faire de votre part, j'enverrai puissance pour le quérir, et telle puissance que ni vous ni le roi de France ne pourrez résister, et qu'il vous faudra en venir à ma volonté qui est justice.

« Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, notre très-cher et très-amé cousin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« *Signé,* HENRI. »

« Escrit à notre palais de Westminster-lez-Londres. »

A cette œuvre de mensonge et d'iniquité il ne manqua rien ; la signature du roi d'Angleterre fut imitée avec une merveilleuse perfection, et comme le dit un vieil historien du temps, *et y estoit le seing contrefait, et le scel de ce roi si proprement, qu'on n'y eût sceu rien reprendre, ni desconnoistre.*

Sans perdre un seul instant, Olivier de Méel fut appelé ; après une rapide communication, il eut ordre de partir avec un messager, pour veiller à ce que la lettre qui venait d'être écrite, fût promptement remise au duc François ; mais lui ne devait pas paraître, et il aurait soin de faire arriver le porteur de la dépêche par une autre route, que celle du Guildo.

Allons, dit Olivier de Méel en montant à cheval, allons, s'il échappe à celle-ci, il faut que son bon ange soit un fameux gardien ; et il s'éloigna avec le messager qu'il devait surveiller. Le bruit des pas de leurs chevaux se fit entendre pendant quelques instants, et puis tout rentra dans le silence et dans les ténèbres ; car la nuit n'était pas encore achevée.

Le lendemain Arthur de Montauban se hâta aussi de s'éloigner du château de Moncontour, pour qu'à son arrivée messire Prégent de Coëtivi ne l'y trouvât pas, et fût obligé de l'attendre pour mettre l'ordre du duc de Bretagne à exécution. En partant,

le maréchal confia la garde du prisonnier à Jean Hingant, avec l'ordre exprès de ne laisser qui que ce fût communiquer avec lui, et sur la responsabilité de sa tête de ne prendre aucune mesure relative au prince Gilles, sans en avoir préalablement référé à lui, maréchal de Bretagne, qui ne tarderait pas à revenir.

Ainsi, tout était prévu, tout avait été calculé pour donner le temps à la dépêche mensongère d'arriver à Vannes, avant que l'ordre de mise en liberté pût être exécuté. Le génie du mal est habile, il marche plus vite, et voit de plus loin que celui du bien; heureusement pour la vertu son règne sera passager, sans cela elle serait trop à plaindre.

XXIX

LE CONVOI.

Sans le moindre retard, au milieu de la nuit, le perfide La Rose était parti avec les instructions qu'il devait remettre à Arthur de Montauban. Pour aller faire le mal, il n'avait point attendu le retour du jour, tandis que l'amiral de Coëtivi, lui, chargé d'un message de liberté et de joie, fut retenu à Vannes par toutes les lenteurs de l'étiquette et tous les préparatifs d'un départ officiel.

Il en est toujours ainsi dans la vie, le crime a des ailes, et la vertu ne marche sur cette terre qu'avec des entraves. L'illustre envoyé du roi de France fut admis, avec tous les honneurs de son rang, au lever du duc de Bretagne; ce fut seulement alors qu'il obtint de ses mains l'ordre de l'élargissement du prince Gilles. En le recevant, le sire de Coëtivi s'inclina et dit : La joie du captif délivré aura peine à surpasser le bonheur de celui qui délivre, très-redouté seigneur, votre clémence a déjà sa récompense. Elle se voit dans vos augustes traits; ah! béni soit le jour où mon royal

maître m'a député vers vous pour cette œuvre de paix et de réconciliation !

En effet, dans cet instant, le regard du duc de Bretagne avait perdu son expression habituellement sombre et sévère, et en disant : Partez, hâtez-vous d'aller porter la liberté à *mon frère*, sa voix avait été sensiblement émue... Isolé de ses perfides conseillers, il était revenu à la nature ; il n'entendait plus leurs trompeuses paroles, il ne pensait plus au départ de Pierre La Rose, et ne songeait qu'aux bénédictions de Gilles, de Françoise, du connétable, de Pierre de Guingamp et de toute sa famille. Ah ! que de princes qui ont laissé une mémoire noircie, eussent passé purs à la postérité, s'ils n'avaient pas trouvé dans leurs vils flatteurs, une si grande promptitude à servir leurs passions !

Le duc de Bretagne, après avoir remis au sire de Coëtivi l'acte de grâce et de justice, se hâta d'aller trouver Isabelle d'Écosse, sa tranquille et froide compagne, pour lui annoncer cet acte de clémence. Quand il entra chez elle, elle était occupée de ses deux petites filles, Marguerite et Marie, et leur apprenait déjà à tenir quenouille et fuseau ; il lui dit en entrant : Madame, vous m'avez une fois demandé que je misse mon frère Gilles en liberté.

— Oui, très-redouté seigneur, répondit Isabelle en se levant, oui, je vous l'ai demandé ; vous m'avez dit alors de ne jamais vous en reparler, oncques ne l'ai fait depuis...

— Eh bien ! repartit François, aujourd'hui votre

souhait est accompli ; je viens de remettre au sire de Coëtivi un ordre pour son élargissement.

— Béni soit Dieu! dit Isabelle, et elle fit un signe à ses petites filles, qui coururent embrasser leur père... François en se penchant pour recevoir leurs caresses, sentit tomber une larme de ses yeux...

Plaise à monseigneur, ajouta Isabelle, que j'envoie à notre belle-sœur, Françoise de Bretagne, un exprès pour lui apprendre la liberté de son époux.

Oui, oui, dit le duc en sortant ; que cette nouvelle aille tout de suite à elle et à notre oncle Arthur de Richemont ; ils m'en ont assez voulu de ma justice, qu'ils sachent aujourd'hui ma clémence, qu'ils rétractent aujourd'hui leurs malédictions.

Isabelle pour cette fois mit un peu d'empressement dans sa démarche. Elle se hâta d'aller faire faire une lettre pour sa belle-sœur qu'elle plaignait depuis longtemps, mais qu'elle plaignait sans rien dire, car elle aurait craint d'offenser son époux en témoignant trop d'intérêt à la femme du prisonnier.

Une seule fois, comme on vient de le voir, elle avait osé élever la voix en faveur de Gilles ; François lui avait imposé silence sur ce sujet ; et depuis elle avait scrupuleusement obéi ; elle pensait que sa première vertu devait être la soumission, et pour rester fidèle à ce principe, souvent elle paraissait froide... Françoise l'avait trouvée telle, quand elle l'avait implorée en faveur de Gilles ; mais à présent qu'elle avait la permission d'en croire son

bon cœur, Isabelle était empressée de faire connaître à sa sœur la fin de ses soucis et de ses larmes.

Hélas! Françoise, déjà trop livrée à l'espérance par tout ce que lui avait appris Humfroy, faillit mourir de joie en recevant cet exprès; son cœur, si longtemps comprimé sous le poids de la douleur, battit avec des mouvements violents et déréglés quand le chagrin ne pesa plus sur lui. — J'ai supporté les tourments de l'inquiétude, disait-elle à Humfroy, est-ce que je ne pourrai soutenir les délices du bonheur? Oh! Dieu de miséricorde, tu as eu pitié de mes maux; encore quelques jours et je le reverrai. Vieux compagnon de mon malheur, demain nous partirons pour Moncontour...... Si je pouvais être la première qu'il vît en sortant de prison, il me semble qu'il en aimerait encore mieux la liberté... Je sens que j'aurai encore assez de force pour aller jusque là.

L'abbé de Bouguien, devant lequel elle parlait ainsi, cherchait en vain à la retenir à Dinan; Humfroy, malgré son respectueux silence, trouvait aussi le moyen de faire entendre qu'il pensait qu'il était imprudent d'entreprendre un voyage pendant une grossesse si avancée..... Mais Françoise résista à tout, et le lendemain une litière ayant été préparée, elle partit de Dinan avec le pieux aumônier et le fidèle serviteur. Peut-être ces deux anciens amis de Gilles eussent-ils été plus éloquents pour dissuader la princesse d'aller voir délivrer son époux..... mais eux-mêmes avaient

au fond du cœur un grand désir de revoir celui qui avait été si longtemps captif : quand on ne s'oppose à une chose que par raison, quand, en faveur de cette raison, on combat ses propres sentiments, on est rarement entraînant et persuasif.

Malgré tout l'empressement de la jeune épouse, elle n'arriva à Moncontour qu'après le sire de Coëtivi ; il n'avait pu remettre encore l'ordre dont il était porteur au maréchal de Bretagne, qui avait eu soin de s'absenter pour donner le temps à la lettre écrite par lui et par Pierre La Rose de parvenir au duc François.

L'amiral de France s'irritait de ce retard, Françoise s'en désolait aussi... Enfin, Arthur de Montauban au bout de quelques jours revint ; malgré son bonheur, la princesse ne pouvait s'empêcher de regretter que ce fût le maréchal qui dût ouvrir les portes de la prison... elle se disait : De lui je n'attends rien d'heureux... Hélas ! elle ne se trompait pas.

Lorsque l'amiral de Coëtivi se présenta devant Arthur, avec l'ordre de l'élargissement du prince Gilles, signé du duc de Bretagne, le maréchal, avec une feinte douleur, lui montra un nouvel ordre qu'il venait de recevoir, et qui resserrait plus que jamais les liens du prisonnier...

On ne se joue pas ainsi d'un envoyé du roi de France ! s'écria Coëtivi avec fierté.

On ne menace pas impunément un duc de Bretagne ! dit Arthur sur le même ton ; prenez-vous-

en au zèle maladroit de Henri d'Angleterre : le prince Gilles allait être rendu à la liberté, vous en aviez l'ordre, toute dissension de famille allait cesser... Mais Henri, tout à coup, menace le petit-fils de Jean-le-Conquérant; il lui ordonne, comme à un humble vassal, d'élargir à l'instant *son connétable, Gilles de Bretagne, chevalier de son ordre de la Jarretière;* eh bien! qu'il vienne le délivrer... Il dit qu'il amènera une telle puissance, que ni la France, ni la Bretagne ne pourront résister....... Mon maître est résolu à attendre l'effet de ces insolentes menaces, le roi sentira comme lui l'insulte qui est faite à tous les deux; moi, je ne vous cache pas ma pensée, illustre amiral, hier il y avait justice à mettre le prince Gilles en liberté, aujourd'hui il y aurait lâcheté... hier je m'en suis réjoui, aujourd'hui je serais humilié de voir un roi d'Angleterre dicter ainsi la loi à mon pays...

L'amiral de France, tout en regrettant de voir sa mission finir ainsi sans résultat heureux, ne pouvait s'empêcher de penser qu'il était mieux d'attendre, et que les choses les plus justes ne doivent pas être faites, quand elles son insolemment commandées.

Ces raisons pouvaient paraître suffisantes à un homme d'État, à un loyal et brave chevalier; mais Françoise était plus difficile à tromper... La princesse devina tout de suite d'où partaient ces nouveaux obstacles à la liberté de son époux... La haine qu'ils lui portent, s'écria-t-elle, ne pourra

donc jamais être vaincue! La voix du roi de France ne sera pas plus entendue que la mienne; l'intérêt de la Bretagne ne sera pas plus écouté que le cri de la nature!... Hélas! c'en est fait!... j'ai eu un moment d'espoir... il a été court; il a été, dans mes longues douleurs, comme un de ces instants de calme que l'on voit quelquefois aux malades peu d'heures avant leur mort.

En parlant ainsi, Françoise prédisait sa destinée... Elle ne devait plus avoir d'espérance, tout allait finir pour elle ici-bas. Le roseau avait plié pendant l'orage, il avait été couché jusqu'à terre par les vents déchaînés, mais il s'était relevé après la tempête... Voici venir le jour où il sera déraciné et emporté par le torrent... par ce torrent qui entraîne dans ses ondes et le chêne qui a résisté aux siècles, et la fleur qui s'est épanouie le matin.

L'épouse de Gilles de Bretagne avait épuisé toutes les peines, elle n'avait plus qu'à mourir; pâle et agitée de tremblements convulsifs, elle prit le bras de l'abbé de Bouguien. Allons, dit-elle, avec quelque chose de bref et de vif dans la parole, allons essayer encore une fois d'aller jusqu'à lui, prêtez-moi votre appui, je pourrai me traîner jusqu'à la porte de la prison, et si on ne veut pas me l'ouvrir, je m'y coucherai pour mourir! Allons, mon père, hâtons-nous.

Le prêtre, effrayé du changement des traits de la princesse, s'approcha d'elle avec Humfroy; une de ses femmes accourut aussi pour la soutenir;

elle voulut se lever, mais des douleurs violentes la firent retomber sur sa chaise ; déjà toute la pâleur de la mort s'était étendue sur cette jeune épouse, sur cette jeune mère, qui ne devait pas voir sourire son enfant... Le poids de ses maux avait été trop lourd, elle allait succomber... Le prêtre à ses côtés lui disait :

Ma fille, votre journée a été courte dans le champ de la vie, mais elle a été pleine de travail ; vous n'avez pu achever le sillon commencé, mais ce n'est pas faute de courage ; ayez confiance dans le Seigneur, il a vu votre zèle, il vous récompensera ; ma fille, ayez bon espoir, vous avez encore un devoir à remplir... Françoise serra la main du saint vieillard et lui fit un signe de la tête, mais elle ne parla pas ; elle n'était plus pâle, des plaques d'un rouge foncé se voyaient sur ses joues ; le prêtre alla chercher le Dieu qui donne la force de mourir ; pendant ce temps, des femmes la portèrent sur un lit... Humfroy ne sortait de la chambre de la malade que pour aller regarder la prison... Ah ! se disait-il, si mon seigneur et maître pouvait seulement venir un instant auprès d'elle, cet instant lui rendrait la vie. Plein de cette pensée, il court offrir de l'or au geôlier, il court se prosterner aux pieds de Montauban, il lui apprend que la fille des comtes de Dinan est mourante, dans une pauvre hôtellerie de la ville, non loin de la prison. A cette nouvelle, Arthur s'écrie : Quoi ! Françoise est mourante et l'on ne m'avait pas averti ! mal-

heureux vieillard, hâte-toi de me conduire près d'elle.

— Ah! très-redouté maréchal, répondit Humfroy, ce n'est pas vous qui lui rendrez la vie, la vue seule du prince son époux...

— La vue seule du prince son époux! répéta Arthur avec une effroyable expression de fureur; la vue seule du prince! j'en jure par ma damnation éternelle, cette vue, elle ne l'aura jamais...

Humfroy, effrayé de ces transports du maréchal, hésitait à obéir. Le maréchal lui ordonna de nouveau de le conduire vers Françoise. *C'est là,* dit le vieux serviteur, dans cette pauvre maison, qu'est gisante sur un grabat, la fille des comtes de Dinan, la princesse de Bretagne, ma très-illustre et très-aimée maîtresse.

Arthur voulut entrer, l'abbé de Bouguien étendant les bras en travers de la porte lui demanda : Maréchal, où allez-vous?

— Voir la princesse de Bretagne, qu'on m'a dit être ici, souffrante et en danger de mort.

— Elle n'y est plus.

— Où est-elle?

— Au ciel, avec un jeune ange qu'elle vient d'y porter...

— Prêtre, tu me trompes; laisse-moi passer, je veux la voir!

— Si elle vivait encore, je m'y opposerais, mais ses yeux sont fermés pour toujours aux choses de la terre... Allez, approchez de son lit, elle ne verra

plus ses bourreaux.... en mourant elle leur a pardonné, elle a prononcé votre nom....

Le maréchal entra, l'aumônier ne l'avait pas trompé; à la lueur de deux cierges qui brûlaient près du lit, il vit son beau visage déjà pâle comme de l'ivoire, ses bras croisés sur son sein y retenaient enveloppé de langes un petit enfant nouveau-né.

Immobile, les yeux fixes, Montauban contemplait son ouvrage : C'est moi qui l'ai tuée; se répétait-il... Voilà le lit de parade de celle qui s'asseyait près du trône, le voilà entouré de toute la solitude de la pauvreté. A tous leurs maux, j'avais donc aussi joint la misère.... allons, j'ai bien tenu le serment de haine que j'avais fait... Mais non, il me reste encore une victime, Gilles n'a perdu que la liberté, la vie lui reste... eh bien! par le sang de Dieu, je le jure, je le laisserai vivre, cette morte me prie pour lui, me demande d'abjurer ma haine...

Puis mettant un genou en terre près du lit, il ajouta : Oh! Françoise, écoute-moi, pardonne-moi, tu es maintenant au ciel, implore pour moi miséricorde et pardon... Après cette prière, le maréchal sortit de la chambre funèbre. Ni Hingant, ni Olivier de Méel, ni aucun de ses officiers, ne purent parvenir jusqu'à lui; Prégent de Coëtivi même, au moment de partir pour retourner à la cour de France, ne le vit pas. Personne dans le château ne sut à quoi il avait employé sa journée; seulement vers le soir, il

donna une lettre à un de ses pages; elle était adressée au duc François. Le page monta à cheval, sortit du château, mais on raconta bientôt qu'il avait été arrêté sur la route; d'autres ajoutaient que la lettre dont il était porteur lui avait été arrachée et remise à Olivier de Méel.

Malgré les gardes qui veillent à l'entour, malgré les hauts murs qui la défendent, il n'y a point de prison si bien gardée, où les bruits du dehors ne parviennent à la longue. Gilles avait appris par les propos des soldats, qu'un haut et puissant seigneur de la cour de France avait été envoyé par le roi Charles VII, au duc de Bretagne, pour obtenir sa liberté, et que François n'avait pas rejeté cette demande; quelques prévenances, des égards plus marqués de la part de ses geôliers, lui prouvèrent que cette nouvelle pouvait être vraie... Il livra donc aussi son cœur à l'espérance... Il s'attendait à chaque instant à voir Humfroy, c'était toujours son messager de bonheur... Bientôt, sans doute, il arriverait et lui apprendrait que la princesse était déjà à Moncontour, qu'elle y était venue pour voir tomber ses chaînes et hâter le moment de sa liberté.

Cette pensée avait soudainement changé l'aspect de sa prison : depuis qu'il espérait, elle ne lui paraissait plus ni si sombre, ni si étroite. Une pensée d'espoir est pour le malheureux comme un rayon de soleil : elle dore tout de son reflet.

Humfroy n'arrivait pas... il ne se pressait que lorsqu'il avait de la joie à apporter. Gilles se sou-

venait de ce qu'il lui avait dit dans la *Tour-le-Bat*, à Rennes. Il se répétait ces paroles de sa bien-aimée Françoise : *Chaque matin, quand l'*Angelus *sonnera, je penserai à Gilles, et si je suis rapprochée de sa prison, je chercherai alors à le voir. Ainsi, à l'*Angelus *du matin, à celui de midi, et encore à celui du coucher du soleil, qu'il vienne à la fenêtre de sa chambre, il aura chance à me voir.*

Oh! tempêtes du ciel, maintenant déchaînez-vous! que la bruyante voix des orages s'élève, que les vents rugissent dans les bois, qu'il n'y ait plus de calme, plus de silence autour de la prison, pour que l'époux de Françoise n'entende pas la cloche qui annonce la prière du matin et du soir... Mais non, tout se tait, la nuit va finir, Gilles n'a pu trouver le sommeil, une vive espérance l'éloigne presque autant que le chagrin; dans sa longue insomnie, il s'est souvent souvenu de ces autres paroles de la princesse : *Gilles, écoute bien dans le silence des nuits, si tu entends chanter l'hymne de Noël, ce sera un fils qui te sera né.*

Au milieu des ténèbres, et bien loin dans les campagnes, il a cru entendre une voix s'élever... il a prêté l'oreille... Hélas! ce n'était qu'un laboureur chantant la monotone chanson du pays en conduisant ses bœufs... Cette fois-ci il ne s'est pas trompé, la cloche a retenti : c'est l'Angelus; déjà il est à la fenêtre grillée, le soleil est encore caché dans les nuages; mais une douce lumière s'échappe de l'orient et le précède : c'est comme la grâce

avant la majesté. Les frimas de l'hiver ont disparu, les feuilles du printemps ne sont point encore tout à fait ouvertes; mais les haies des champs ont déjà repris une teinte verdâtre; sur la pente des fossés la hâtive primevère étale ses bouquets jaunes, et la violette, cachant sa fleur, répand ses parfums. Les oiseaux se réjouissant du retour de la belle saison, secouent leurs ailes humides, et chantent leur hymne du matin. Voilà ce qui frappe la vue du prisonnier; mais à tout ce qu'il voit Françoise manque encore. Elle va venir, se répète Gilles.

Elle ne vint pas à l'Angelus du milieu du jour, et quand la cloche annonça pour la troisième fois la salutation angélique, au milieu des ombres naissantes du soir, l'époux de Françoise, appuyé sur les barreaux de fer de sa fenêtre, cherchait à découvrir celle qu'il attendait encore plus que sa liberté.

Le château de Moncontour était, comme toutes les nobles demeures d'alors, placé un peu en dehors de la petite ville qu'il protégeait et commandait à la fois. Un vallon creux et étroit formait entre le château et la ville, comme une douve profonde; sur le même coteau que le manoir gothique, s'élevait une vieille église seigneuriale, dédiée à Notre-Dame-des-Anges, un bois de châtaigniers l'entourait, et sous son ombre noire, on apercevait çà et là quelques pierres blanches et des croix au milieu des hautes herbes : c'était le cimetière. Les regards impatients du prince se portaient tour à

tour sur tous les points du paysage qui s'étendait devant lui. La cloche continuait à sonner, mais ses sons étaient devenus lents et lugubres..... Elle tintait une agonie ou des funérailles... Au-dessus des arbustes du vallon, Gilles a vu briller une croix d'argent. Il a distingué deux prêtres qui la suivent. Leurs voix s'élèvent par moments, et chantent un verset de l'office des morts, et puis ils font une pause, et l'on n'entend plus que les pas de ceux qui suivent le convoi; leur marche est ainsi entrecoupée de chants et de silences. Et ces élans de la prière ressemblent aux soupirs de la douleur.

Le prince de Bretagne, qui dans le cours de sa vie a souvent ressenti de tristes pressentiments, et rêvé au malheur, n'est point averti, par la scène lugubre qui passe sous ses yeux, que le malheur est tout près de lui; dans son cœur il ne sent de la pitié que pour ceux qui viennent de voir mourir un être chéri. Des larmes de compassion sont venues mouiller ses yeux... Ah! malheureux époux de Françoise, garde, garde ta pitié pour toi-même, ne pleure que sur toi!... Tu as reconnu maintenant ces deux cercueils : ce grand, c'est celui de Françoise ; ce petit, c'est celui de ton fils... de ton fils que tu n'as pu voir, et qui n'a eu qu'un seul baiser de sa mère; de ses bras où il ne s'est reposé qu'un instant, il s'est envolé vers le ciel, et ce nouvel ange a conduit vers Dieu celle qui lui avait fait entrevoir la vie. Tout se découvre à présent à l'infortuné Gilles : ce vieux prêtre, c'est

l'abbé de Bouguien; ce serviteur en pleurs, c'est Humfroy; ces deux lévriers noirs, sont ceux qui ne quittaient jamais la princesse, elle les avait reçus dans une fête, ils l'accompagnent à sa dernière demeure. Voilà tout le convoi de la fille des comtes de Dinan, toute la pompe funèbre de la princesse de Bretagne!

Gilles en a trop vu pour pouvoir résister davantage: le chêne à force d'orages finit par être renversé; l'époux de Françoise a jeté un grand cri, un cri qui a fait arrêter ceux qui portaient les cercueils; ils ont levé les yeux, et ils ont vu un instant le prince étendant les bras vers celle qu'ils emportaient. Puis tout à coup ils cessèrent de l'apercevoir..... Il était tombé comme mort devant la fenêtre, et gisait évanoui sur les pierres de la prison.

XL

LE JUGEMENT DE DIEU.

Quand le geôlier entra dans la prison, il trouva le prince encore étendu, sans mouvement et sans connaissance, devant la fenêtre : c'était cruel alors de le rappeler à la vie; aussi Yvonnet Bouget s'empressa-t-il de courir à lui, et le secouant rudement par le bras, il lui cria : Eh bien! messire, qu'avez-vous donc? On vous dirait mort, et cependant il faut vous lever; vous allez quitter cette prison cette nuit.

— Laissez-moi, dit Gilles, laissez-moi; je ne veux plus sortir d'ici, je ne veux plus de ma liberté. Qu'en ferai-je maintenant, n'est-*elle* pas morte? ne l'*ont*-ils pas tuée? Je n'ai plus rien dans ce monde, je veux mourir ici.

— Ils vous mèneront mourir plus loin, répondit brusquement Yvonnet : c'est l'ordre de mon très-redouté seigneur, votre auguste et gracieux frère : cette nuit même, on va vous conduire au château de la Hardouynaie.

— Ils ne m'emmèneront d'ici que mort! répliqua

le prince ; et saisissant de ses mains les barreaux de fer de la fenêtre, il répéta avec fermeté : Je ne sortirai de cette prison que mort !... je veux rester ici !... D'ici, je vois la place où elle est avec son enfant !... Vois-tu dans le cimetière, sur la pente du coteau, cette terre fraîchement remuée ? c'est là qu'ils l'ont mise, et sur sa bière ils ont placé un tout petit cercueil, c'était celui de ce fils que je n'ai pas vu !... la même terre les recouvre tous les deux, l'enfant est encore là sur le sein de sa mère !.. ils m'appellent !... Écoute, Yvonnet, je sais que tu aimes l'or... j'en ai encore. Je ne veux plus acheter ma liberté ; mais si tu veux me promettre de me placer auprès d'eux quand je ne serai plus, je te donnerai tout ce que je possède.

— Allons donc, vous n'en êtes pas encore là, messire. Si je suis avec vous plus tard, nous verrons ce que je pourrai faire pour vous. Mais, dites-moi, comment avez-vous fait pour conserver votre or ? où l'avez-vous caché ? Ils n'ont donc pas bien fait leur devoir : il y avait défense de vous en laisser.

Pendant que le cupide et barbare geôlier cherchait par ses questions et par ses regards à découvrir où était cet or, le prince, les mains toujours convulsivement serrées autour des barreaux de fer, regardait le cimetière : ses yeux ne laissaient pas échapper une larme, sa poitrine était péniblement oppressée, une sueur froide découlait de son frond pâle, et des paroles sans suite sortaient de sa bouche.

Yvonnet voyant qu'il ne répondait plus à aucune de ses questions, le laissa seul, se promettant bien de revenir chercher l'or du prisonnier.

La nuit avait tout à fait remplacé les ombres du soir, et Gilles, comme si ses yeux avaient pu voir encore, restait toujours debout à la fenêtre. Peu à peu les ténèbres s'affaiblirent, une lumière bleuâtre s'étendit dans le ciel et se répandit sur le bois du cimetière. La lune, qui se levait alors, laissà tomber un de ses rayons sur la fosse de Françoise... Ta première nuit parmi les morts est belle, ma bien-aimée. Ah! que ne suis-je à tes côtés! s'écria le malheureux époux. Dis-moi, ne pourras-tu jamais soulever cette terre qui pèse sur toi? ne pourras-tu jamais venir me visiter avec notre enfant dans tes bras? Bien souvent, dans nos entretiens, tu m'as assuré que Dieu permettait quelquefois aux morts de se relever de leurs cercueils et de revenir un instant dans notre monde agité... Ah! douce et bonne Françoise, ton âme est restée la même; tu dois m'aimer toujours... obtiens de Dieu de revenir vers moi, ne fut-ce que pour un instant. Je ne te demanderai pas les secrets de la tombe; je ne veux savoir qu'une chose de toi : les morts aiment-ils encore ceux qu'ils ont laissés derrière eux sur la terre?

Pendant qu'il s'adressait ainsi à celle qui ne lui répondait pas, mais qui l'entendait sans doute, il vit quelqu'un se mouvoir sur la fosse : malgré la distance, il crut reconnaître Humfroy; il priait;

les deux lévriers noirs étaient étendus près de lui, couchés sur le gazon qui entourait la tombe de leur maîtresse.

Ah! si je pouvais parler d'*elle* avec ce vieil ami, pensa le prince, ce serait du moins une satisfaction à ma douleur... Mais les hommes cruels qui me gardent ne voudront pas me l'accorder... Elle lui aura parlé de moi; dans ses souffrances elle m'aura appelé... et quand son pauvre enfant aura été remis dans ses bras, elle m'aura cherché pour me dire avec sa douce voix : *Ami, voici notre fils.*

A cette pensée, Gilles cessa de rester immobile près de la fenêtre, il se mit à marcher à grands pas dans sa prison, en répétant d'une voix tonnante : Malheur! malheur et malédiction sur ceux qui m'ont retenu loin de Françoise! que leurs derniers moments soient sans paix et sans consolations! que leur lit de mort soit solitaire et abandonné! que leur dernier regard ne rencontre pas un ami!... Malheur! malheur sur ceux qui ont séparé l'époux de l'épouse bien-aimée!

Yvonnet Bouget, qui veillait dans la chambre voisine, entendant la voix du prisonnier, entra subitement et demanda : Prince, que voulez-vous?

— Ce que je veux, malheureux! ce que je veux! répondit Gilles de Bretagne en saisissant avec force le bras du geôlier, je veux aller sur la tombe de celle que vous avez tuée. Elle m'a appelé avant de mourir, et vous m'avez retenu; maintenant je veux aller pleurer sur sa fosse.... Puis, d'une voix plus



basse, il ajouta : Yvonnet, tu sais que j'ai de l'or, je t'en donnerai. Mène-moi au cimetière où elle repose.

Le geôlier secoua la tête en signe de refus.

— Tiens, vois ces pièces d'or, elles sont à toi si tu laisses Humfroy venir me parler d'elle.

— Quant à cela, je veux bien y consentir, répliqua Yvonnet; et il tendit la main. Le prince y laissa tomber dix pièces d'or. L'homme avare et cruel les serra avec joie, et sortit.

— *Humfroy va venir !* cette pensée calma un peu la douleur du malheureux époux de Françoise : car c'est une douceur triste dans nos peines, que de pouvoir s'entretenir des êtres chéris qui viennent de nous être ravis par la mort. Quand on a beaucoup perdu, on sent le besoin de compter en détail la grandeur de sa perte, on est avide de recueillir les dernières pensées, les derniers mots de ceux que l'on ne verra plus, et que l'on n'entendra plus ici-bas. Se les rappeler ainsi, c'est en quelque sorte les faire revivre encore.

La porte de la prison s'ouvrit. Le voilà, dit Gilles. Non, c'étaient dix soldats tout revêtus de fer. Le chef qui conduisait ces hommes avait la visière de son casque baissée; il ne fit que quelques pas dans la chambre, et ordonna de saisir le prince et de l'emmener à l'instant.

A cet ordre, Gilles a reculé, ce n'était pas de peur; mais il a voulu s'attacher aux barreaux de sa fenêtre; s'en emparant de nouveau avec toute

la force du désespoir, il s'écria : Vous ne m'arracherez pas d'ici... vous me laisserez mourir dans cette prison; je ne demande plus justice, je ne demande plus liberté, je renonce même à la vengeance, si mon tyran veut que je reste à jamais prisonnier. Ce cachot n'est-il pas assez sombre, assez étroit pour contenter sa haine? que mon frère m'y laisse mourir, là, sur ces pierres, auprès de cette fenêtre... voilà tout ce que je demande, tout ce que j'espère de lui... Oh! soldats, vous êtes Bretons comme moi; allez, je vous en supplie, porter au duc de Bretagne cette dernière prière du fils de Jean V, votre ancien maître.

— Soldats, n'écoutez pas ce traître, cria le chef, il veut vous détourner de votre devoir.... Obéissez.

— Malheur sur le premier qui me touchera, dit le prince.

— Tombez sur lui tous à la fois. Tel fut le commandement de l'inconnu qui restait toujours à l'écart.

Alors (chose horrible à redire!) on vit dix hommes s'élancer contre un captif sans armes, sans défense, et déjà affaibli par la douleur et une longue détention. Ces hommes barbares le saisissent au corps, et mettent toutes leurs forces à le détacher de la grille de fer que ses mains tiennent toujours. Dans cette lutte, un des barreaux est ébranlé, le prince s'en aperçoit et redouble d'efforts, la barre de fer est détachée du mur, et devient une arme pour lui : il frappe de droite et de gauche, les casques se fen-

dent, les armures d'acier se brisent, les soldats tombent sous ses coups... Dans son désespoir, la force de Gilles s'est accrue; l'arme pesante qu'il a arrachée aux murs de son cachot, semble un bâton léger dans sa puissante main. Il s'avance, par-dessus les corps des soldats renversés, vers le chef; son regard est terrible, son bras menaçant est levé. L'inconnu fuit à son approche en criant : Au secours! au secours! rébellion! rébellion!

A sa voix un nouveau renfort de soldats est accouru, Gilles résiste encore : que lui importe le nombre, il veut mourir... Mais ce n'est pas ceux qui ne veulent plus de la vie que la mort aime à frapper. Le prince ne reçoit aucune blessure grave.... Des lâches qui n'osent l'attaquer de front se glissent à terre dans la foule, parviennent jusqu'à lui, et s'emparant de ses jambes, les enlacent de liens et le renversent sur la pierre..... Oh! alors, quel horrible cri de joie sous les voûtes du cachot! les voyez-vous, à la lueur des torches, se jeter sur le malheureux captif? C'est en vain qu'il se débat encore, il est accablé sous le nombre, ses pieds sont chargés de chaînes, le héros est vaincu...

Alors Jean Hingant, car c'était lui qui avait maintenant la charge de resserrer les fers de Gilles, ose approcher...... et dit d'une voix encore émue : Toute résistance est inutile : ainsi, Prince, ne cherchez plus à vous soustraire à notre garde, votre arrêt est prononcé, c'est au château de la Hardouynaie que nous avons ordre de vous conduire; je

remplace auprès de vous messire Arthur de Montauban, c'est à moi que vous devrez demander désormais...

— Tais-toi, traître, répondit le prince de Bretagne, je ne veux que la mort, et tu serais trop lâche pour essayer de me la donner, même à présent que je suis enchaîné; tu as pu accepter la place de geôlier, après avoir été officier de ma maison, tu es assez bas pour en remplir la charge auprès de moi, mais tu n'aurais pas assez de cœur pour être mon bourreau.

— Soldats, s'il continue ainsi, répliqua Jean Hingant tout rouge de colère et de honte, ce ne sera pas assez de ces chaînes que vous venez de lui donner, il faudra encore lui mettre un bâillon...... Mais ne perdons pas un instant de plus, qu'il soit garrotté sur un cheval, et que les ordres du duc, mon auguste maître, soient exactement suivis.

A ces mots les sicaires de Jean Hingant soulevèrent de terre le corps de Gilles qui, frémissant intérieurement d'une inutile rage, fut emporté de la prison où il avait espéré mourir, et attaché sur un cheval entre quatre hommes armés jusqu'aux dents. L'ancien officier de l'hôtel commandait cette escorte; et, au milieu du silence de la nuit, on entendait ses éclats de rire et ses lourdes plaisanteries.

Après beaucoup d'humiliations, d'insultes et de fatigues, l'illustre captif arriva enfin au château de la Hardouynaie.

De toutes les prisons que la haine du duc François avait choisies depuis quelque temps pour son malheureux frère, celle-ci était la plus sombre, la plus triste et la plus malsaine.

Accablé de fatigue, et encore plus de douleur, le noble captif se traîna sur le lit qui avait été préparé pour lui dans un coin de sa prisón... et bientôt le sommeil vint lui apporter un peu de calme et de repos. A peine était-il endormi, qu'il crut entendre une douce et lointaine harmonie... des parfums plus suaves que la myrrhe et l'encens se répandirent autour de lui, une lumière qui lui semblait descendre du ciel pénétra peu à peu dans le cachot; ses voûtes noires et abaissées avaient disparu, il ne voyait au-dessus de sa tête qu'un ciel d'azur et des nuages d'une éclatante blancheur; penché sur un de ces nuages, un ange lui tendait les bras, cet être céleste avait toute la beauté de Françoise; mais cette beauté s'était encore embellie de la gloire des bienheureux; un petit chérubin, avec une couronne de lis et de cyprès, lui faisait aussi signe de quitter la terre et de venir sur le nuage auprès d'eux. Nous venons te délivrer, disait l'ange qui ressemblait à Françoise..... Transporté de bonheur, Gilles étendit les bras vers la vision que Dieu lui envoyait; dans cet effort il se réveilla..... mais, ô surprise! il n'avait plus de chaînes, dans son sommeil, les geôliers l'en avaient délivré, toute entrave était devenue inutile dans un cachot d'où il était impossible de s'échapper.

Après ce songe, où il avait vu tant de gloire et de lumière, le cachot parut bien triste et bien noir au pauvre prisonnier. Les êtres célestes avaient fui, la réalité du malheur était restée seule, et pesait sur lui de tout son poids. Oh! que cette solitude était profonde! le bruit du dehors ne s'y faisait jamais entendre; Humfroy même ne venait plus. Où était-il? qu'était-il devenu? L'inquiétude sur le sort du fidèle serviteur ajoutait encore à tous les ennuis, à tous les chagrins du prince : ils l'auront puni de son attachement pour nous! Ah! il est dans ma destinée de porter malheur à tous ceux qui m'aiment!

La première nuit de captivité dans le cachot de la Hardouynaie passa, le jour vint, mais à peine ses rayons purent-ils parvenir dans la sombre prison : elle était en partie creusée sous terre, et son étroite fenêtre, défendue par d'énormes barreaux de fer croisés, se trouvait dans les douves qui entouraient le château.

C'est donc ici que je dois vivre, ou plutôt que je dois mourir! dit le prisonnier en se soulevant sur sa couche et en promenant ses regards sur les murs et la voûte basse de son cachot; c'est un tombeau que mon frère m'a choisi... Allons, sa haine ne se lasse pas. Jusqu'ici il m'avait laissé l'aspect du ciel, jusqu'ici j'avais pu voir le soleil; à présent je n'aurai plus qu'une longue nuit!..... Oh! quand viendra celle de la tombe!... Françoise! Françoise! ne pourras-tu donc l'obtenir pour moi?

Depuis que Françoise de Dinan avait quitté cette terre, son malheureux époux n'y trouvait plus rien pour y attacher son cœur; aussi semblait-il être devenu indifférent à tout ce qu'il voyait autour de lui. Jamais il ne faisait aucune question à ses geôliers. Quelquefois ces hommes se plaisaient à lui faire attendre sa nourriture, pour voir s'il ne sortirait pas de sa silencieuse apathie; mais c'était en vain, Gilles ne se plaignait pas.

Un jour, Yvonnet Bouget, en entrant dans sa prison, le vit étendu immobile sur son lit; il s'approcha davantage, et le prince ne faisait aucun mouvement, ne donnait aucun signe de vie. Le geôlier fut effrayé, il le crut mort; sa frayeur ne venait pas de pitié; mais Yvonnet s'était dit : Mon traitement va finir avec lui, et c'était là la source de ses regrets et de son anxiété. Il se pencha sur le prisonnier, pour s'assurer s'il respirait encore. Dans ce moment, Gilles s'éveilla. Ah! seigneur, s'écria Yvonnet, vous m'avez bien effrayé; je vous ai cru mort!

— Plût à Dieu que je le fusse, repartit l'infortuné captif; mon agonie est par trop longue, et puisque ma mort a été jurée par le duc de Bretagne, pourquoi me faire ainsi languir? Il serait digne d'un frère tel que lui d'en finir tout de suite avec moi.

— Mais, mon très-redouté seigneur et maître, le duc François ne pense peut-être plus à être si sévère depuis que par sa valeur il a su chasser les

Anglais de toute l'étendue de ses États. On dit qu'aujourd'hui il sera plus clément envers celui qui les avait appelés.

A ces mots, malgré son état de langueur et de souffrance, le prince Gilles sentit tout son sang bouillonner au dedans de lui; son regard, son geste trahirent son indignation. Yvonnet en fut effrayé, et recula de quelques pas... et pour apaiser le prisonnier, il ajouta : Oui, messire, on assure que la prison remplacera la mort, et que votre très-gracieux frère se contentera d'une sentence.

— Et de quelle sentence? demanda Gilles avec anxiété.

— D'une sentence qui ne fera pas tomber un seul cheveu de votre tête, qui n'abrégera pas votre vie d'un seul jour; d'une sentence qui ne vous ôtera que des choses vaines et inutiles à un prisonnier, qui fera raser vos forêts à trois pieds de terre, et qui vous défendra de porter désormais le nom et les armes de Bretagne.

La mort! cent fois plutôt la mort! s'écria le prince Breton. Ah! misérable geôlier, tu savais bien que j'étais résigné à la mort et que je ne l'étais pas au déshonneur, voilà pourquoi tu es venu me parler de cette flétrissante sentence... Comme tous ceux que mon frère emploie savent bien les secrets de l'enfer pour torturer leurs victimes! Mais cette injuste sentence n'est pas encore rendue, elle ne le sera pas : il n'y a pas un juge en Breta-

gne qui me déclare traître et félon, il n'y a pas un tribunal qui veuille me flétrir du nom de parjure et d'infâme.

Parlant de la sorte avec feu et énergie, Gilles se promenait dans son étroit cachot; sa pâleur avait disparu, le rouge de la colère animait ses joues, ses regards lançaient des éclairs, et sa voix était devenue tonnante. Oh! les monstres! disait-il, ils ont su que la mort me serait un bienfait depuis que Françoise est passée de vie à trépas, et comme je la désire, ils ne veulent plus me la donner; au lieu de me faire mourir, ils ont résolu d'attacher la honte à mon nom. Dieu puissant! tu m'avais envoyé assez de malheurs pour me faire souhaiter de quitter la vie, mais tu ne pourras jamais me donner assez de résignation pour que je me soumette à la honte!

Après un instant de silence, le captif s'arrêta en face du geôlier et ajouta avec un calme apparent: Yvonnet, je veux faire écrire à mon très-redouté seigneur et frère, dis-le à Jean Hingant; s'il n'a pas de secrétaire auprès de lui, demande-lui de ma part de venir me rendre ce service.....

— Nous avons quelqu'un ici, quelqu'un de plus habile et de plus expert en écriture que messire Hingant, répondit Yvonnet: c'est Robert Rouxel, clerc renommé ès-sciences et ès-lettres, c'est lui qui nous a parlé le premier de la sentence...

— Va, cours l'appeler...

Le geôlier sortit... Gilles, en proie à une vio-

lente agitation, attendait... Son impatience lui faisait compter les instants, il entendait les battements de son cœur... et son sang circulait comme du feu dans ses veines...

La porte se rouvrit; Robert Rouxel entra... Il faut qu'il y ait une grande majesté dans le malheur des princes; car le scribe suppléant de Pierre La Rose, en face de la noble victime, sentit comme du respect... quelque chose l'empêchait d'avancer.. Gilles fut obligé de lui dire : Robert, avancez et écoutez-moi.....

— Parlez, seigneur, votre serviteur écoute, repartit d'un ton humble le secrétaire.

— Vous allez écrire ici, sous mes yeux, une lettre à mon très-redouté seigneur et frère; c'est une dernière prière; c'est plus que la vie que je lui demande...

Le secrétaire regarda autour de lui; la chambre habitée par le fils des ducs n'avait pour tout meuble qu'une couchette, une escabelle de bois et une petite table, encore ces pauvres objets n'étaient-ils vus qu'à demi, à cause de l'obscurité. Robert Rouxel appela Yvonnet, et lui demanda de la lumière et ce qu'il faut pour écrire. Le geôlier revint bientôt avec ce qui lui avait été demandé. La lampe de fer suspendue à la voûte fut allumée, et celui qui remplaçait Pierre La Rose prit place devant la table pendant que Gilles dictait la lettre suivante.

À mon très-haut, très-puissant et très-redouté seigneur et frère François Ier, duc de Bretagne.

« Mon très-redouté seigneur et frère,

« Celui qui va mourir vous salue et vous implore; il vous implore, non pour la liberté, non pour la vie... je n'en veux plus, je n'y ai plus celle qui me les faisait aimer... vous... (Se reprenant, l'époux de Françoise continue) Dieu me l'a ravie! mais je vous supplie, je vous adjure par la mémoire de notre mère, par la gloire de notre père, par vous-même, de ne pas flétrir mon nom dans la postérité. Que l'infamie retombe sur les traîtres et les parjures : moi, je déclare en face de Dieu et de l'éternité que je n'ai point tendu la main aux ennemis de la Bretagne... Hélas! depuis que j'y suis revenu, je n'ai fait que souffrir; eh bien! à mon dernier soupir, je la regretterai cette terre des aïeux... Oh! mon frère, faites que mon nom n'y soit pas en horreur, ne prononcez pas cette sentence qui flétrirait à jamais celui qui est né de la même mère que vous.

« Adieu, je n'ai plus de force pour haïr, je n'en ai même pas pour me plaindre; mais je rassemble tout ce qui m'en reste pour repousser une honte que je ne mérite pas.

« Adieu, je prie Dieu, mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde, et qu'il lui plaise m'appeler bientôt à lui... »

Avant de signer cette lettre, Gilles s'approcha de la table, se plaça à côté du scribe, et lui ordonna de relire ce qu'il venait de lui dicter. Après cette lecture qui lui prouva qu'aucun mot n'avait été changé, il prit la plume et signa.

Le secrétaire lui demanda son scel pour l'apposer auprès de sa signature, le prince n'en avait plus; il avait été dépouillé de tout ce qui pouvait rappeler son rang et ses droits.

Tu me demandes mon scel, dit Gilles, je n'en ai plus; il est entre les mains des traîtres; ils en ont eu besoin pour tromper le roi de France et mon frère... Mais pour que François reconnaisse que cette lettre vient de moi, tiens, voilà un anel que Jeanne de France, notre bien-aimée mère, m'avait donné quand je reçus Dieu pour la première fois; mon frère en a un pareil, ma mère y avait fait écrire ces mots : *Mes enfants, aimez-vous les uns les autres.* Je vais attacher cette bague à ma lettre, mon frère la comparera à la sienne, et verra que c'est bien moi, Gilles de Bretagne, qui lui écris du cachot de la Hardouynaie.

L'anneau fut attaché avec des lacs de soie à la feuille de vélin, et le fils de Jean V, regardant sa main amaigrie et dénuée de tout ornement, ajouta : Allons, me voilà dépouillé de tout ce que je tenais de ma mère, ils ne pourront plus m'ôter ni richesse, ni bonheur. La vie qui me reste, je la leur abandonnerai sans regrets, il n'y a que mon nom que je veux conserver pur et digne de mes aïeux...

Robert Rouxel avait jusqu'à ce moment vécu auprès de Montauban, de Hingant et de de Méel, sans tremper dans leurs méchancetés ; mais il était venu remplir la place de secrétaire auprès du prince, avec l'intention de suivre le système de fourberie et de trahison de Pierre La Rose. Hingant, avant de le laisser entrer dans le cachot, le lui avait bien recommandé ; mais quand cet homme, qui peut-être de sa vie n'avait été ému de pitié, se trouva devant l'illustre prisonnier, il sentit quelque chose de nouveau et d'inconnu qui se passait en lui, et la compassion et le respect pour l'infortune lui firent venir quelques larmes dans les yeux. Quand il fut prêt à sortir, il s'inclina devant le captif et demanda : Messire n'a-t-il rien de plus à me commander?

— Non, plus rien, répondit Gilles, seulement, faites remettre cette lettre tout de suite à mon frère.... Le maréchal de Bretagne est-il avec lui à Vannes?

— La cour n'est plus à Vannes, repartit Robert Rouxel, et messire Arthur de Montauban, maréchal de Bretagne, n'a pas paru à la cour depuis quelque temps, on le dit occupé d'une pieuse retraite dans un couvent des Célestins.

— Arthur de Montauban dans un couvent! répéta le prince, et son regard exprima toute sa surprise, comme un sourire passa un instant sur ses lèvres. Et dit-on la cause d'un changement si subit?

— Non, répliqua Robert Rouxel; et cette réponse était de sa part un bon procédé, car il savait comme tout le monde qu'on attribuait cette retraite à la mort de Françoise de Dinan; mais en prononçant son nom, il aurait craint d'ajouter à la douleur de celui pour lequel il se sentait ému.

Le prince fit un geste, le secrétaire le comprit et se retira.

Hingant impatient l'attendait en dehors de la prison; quand il le vit venir, il se hâta au devant de lui, et lui demanda la lettre; Rouxel la lui remit, et lui raconta tout ce qu'il avait éprouvé en voyant le fils des ducs réduit à un état si misérable.

— Eh bien! ne vas-tu pas faire comme messire Arthur de Montauban? ne vas-tu pas t'attendrir? cela te va bien avec ta mine de geôlier! En vérité, ce diable d'homme que nous tenons sous clef devra aussi être jugé pour sorcellerie, il jette des charmes sur tous ceux qui approchent de lui; n'y a-t-il pas jusqu'à maître Yvonnet qui, aujourd'hui encore, me demandait de laisser venir le vieil Humfroy pour désennuyer le prisonnier!

— Ah! ce serait grande justice! Pour celui qui a eu une brillante cour, ce ne serait pas trop de lui laisser un pauvre vieillard, et je suis persuadé qui si messire Hingant voyait ce dont je viens d'être témoin, lui aussi se sentirait ému de pitié, et permettrait à Humfroy.....

— Dieu sait si cet entêté vieillard vit encore; il

a été trouvé gisant comme mort sur la route de Moncontour, et l'abbé de Bouguien, un autre zélé ami du prince, l'a emmené à son abbaye...... Mais voyons cette lettre, ajouta Hingant, voyons ce qu'il demande, et comment tu auras profité des leçons de Pierre La Rose.

— Oh! je n'ai pas cherché à me les rappeler, je n'ai fait qu'écrire exactement ce qui m'était dicté... mais la lettre est close et adressée au duc de Bretagne. N'ayant plus de scel, il y a joint un anel donné par sa mère...... il faut que cette lettre parvienne ainsi à son frère...... il me l'a bien recommandé....

— Il te l'a bien recommandé, répéta en riant aux éclats l'ancien officier de l'hôtel, il te l'a bien recommandé! Crois-tu donc que nous soyons ici pour suivre ses recommandations? Tiens, voilà comme je cède à ses prières. Et parlant ainsi, Hingant avait déroulé la feuille de vélin passée dans la bague, et prenait lecture de la lettre du prince..... Cette lecture finie, il dit d'un ton sévère : Maître Robert, ce n'était pas pour écrire de semblables lamentations que je vous avais envoyé auprès du prisonnier. Cette lettre ne peut parvenir ainsi au duc de Bretagne.... Allez, et songez que votre tête répond de votre discrétion; vous avez été assez longtemps avec nous pour savoir ce que nous réservons aux indiscrets.

Rouxel obéit et s'éloigna de son maître, regrettant bien d'avoir été employé dans cette affaire,

et il pensa que le prince attendrait impatiemment une réponse à une lettre qui ne parviendrait pas.

En effet, Gilles comptait les heures, les jours et les semaines, et calculait le moment où son frère recevrait sa lettre, et celui où il pourrait avoir sa réponse. Hélas! les heures, les jours, les semaines passèrent, et le malheureux prisonnier ne reçut rien.

Pierre La Rose ayant été chargé d'un message pour Hingant, arriva au château de la Hardouynaie. Olivier de Méel trouvait que le zèle de l'ancien officier de l'hôtel se ralentissait trop depuis quelque temps. Le duc François ne recevait plus aucun sujet d'irritation contre son frère... Il pourrait ainsi, à la longue, oublier ses projets de vengeance; et alors que deviendraient-ils, ceux qui avaient mis tant de soins à attiser sa haine? Il était donc urgent de faire un nouvel effort... Le moment était favorable. L'armée anglaise venait de remporter un avantage sur les troupes bretonnes auprès de Pontorson. Le duc avait commandé en personne à cette affaire, et son orgueil était d'autant plus humilié, qu'on lui répétait que les Anglais avaient mêlé le nom de Gilles à leurs cris de victoire. Olivier de Méel, toujours aux aguets, ne manqua pas de saisir cette occasion, et c'était pour porter ce coup décisif qu'il avait expédié Pierre La Rose au château de la Hardouynaie.

Hingant lui montra la lettre dictée par Gilles à Robert Rouxel, et l'infâme La Rose tressaillit d'une

infernale joie en reconnaissant l'anel du prince. Ah ! s'écrie-t-il, sa mère lui aura fait là un funeste présent ! Cette bague va décider de sa destinée ; sans elle le duc aurait douté de l'authenticité de la lettre que je médite, et qu'il va bientôt recevoir... Pauvre insensé ! en abandonnant l'anel que Jeanne de France t'avait dit de porter toujours, tu as mal fait ; tu nous remets une arme contre toi... une arme qui te sera mortelle.

Il ne fallut que peu de temps au perfide secrétaire pour dénaturer entièrement la lettre du loyal et malheureux captif. Au lieu de la noble et touchante prière qu'elle contenait, il la remplit de reproches sur la mort de Françoise et de menaces pour l'avenir ; et ayant parfaitement imité la signature de Gilles, il attacha l'anel, et porta au duc de Bretagne ce chef-d'œuvre de fourberie et d'iniquité. François, qui croyait avoir droit à des prières et qui recevait ainsi des menaces, entra dans une grande fureur en lisant cette lettre. Il s'écria : Ne trouverai-je donc jamais quelqu'un pour me délivrer de lui !

La haine, l'envie et la plus basse cupidité entendirent ces paroles : c'était une permission d'agir. De Méel partit sans perdre un instant, et Hingant, jugé trop froid et trop peu zélé, fut rappelé auprès du duc. Pierre La Rose, qui se rapprochait toujours de l'endroit où le mal devait se faire, arriva tout de suite à la Hardouynaie. Une vieille tradition raconte que lorsqu'un voyageur doit être assassiné

sur sa route, les corbeaux viennent se percher près du lieu où le sang doit couler : Pierre La Rose avait cet instinct-là.

Lorsque Jean Hingant arriva auprès du duc, il fut mandé immédiatement devant lui. Il était tard dans la nuit, personne n'entendit leur long entretien : on sait seulement qu'en sortant du palais, Hingant se retira en toute hâte chez lui, bien pâle et bien troublé, et qu'à une heure après minuit, il envoya chercher Olivier du Breil, procureur-général, le conjurant au nom de Dieu de venir le trouver tout de suite avec le plus grand secret, et sans être aperçu des amis de de Méel.

Le sage et vertueux Olivier, espérant retirer Hingant de la route dans laquelle il s'était engagé, ne perdit pas un instant. Il arriva chez le gentilhomme trésorier, qui lui dit avec émotion : Sage et prudent Olivier, pour Dieu et en ami, conseillez-moi; le duc François vient de m'appeler près de lui; il m'a demandé s'il pouvait compter sur mon entière dévotion à sa personne. J'ai répondu : Oui, messire, à jamais, partout et en toutes choses. Alors il m'a ordonné... il a exigé..... mais je n'ose vous le redire... J'en tremble encore, et cependant j'ai promis d'obéir. Que dois-je faire?

— La promesse que vous avez faite est-elle innocente? demanda Olivier.

— Non, répondit Hingant, puisque j'hésite...

— Eh bien! il n'y a point à hésiter : *Fais que dois, advienne que pourra*, c'est la devise de nos

pères; suivez-la, quittez la cour, et partez avec vos enfants.

Jean Hingant suivit le conseil du procureur général, et l'on apprit bientôt qu'emportant beaucoup d'argent, il était parti avec sa famille pour un pays lointain. Le duc François ayant connaissance de cette fuite, dit à son lever, et devant toute sa cour : Jean Hingant est le plus avare et le plus lâche de tous les hommes. La voix du pays ne s'éleva pas dans cette circonstance contre la voix du prince.

Quand le méchant n'est plus retenu par la crainte des jugements des hommes, quand il a l'assurance que le glaive de la justice ne sera point tiré contre lui, alors il va vite dans le crime, et s'il sait que son forfait lui sera payé, si on lui montre le prix du sang, alors c'est à pas de géant qu'il avance. Olivier de Méel et Pierre La Rose en étaient là, ils n'avaient plus aucune crainte; François n'avait-il pas dit : *Qui me délivrera de Gilles?* Aussi, à dater du moment où la garde du prisonnier fut confiée à Olivier de Méel, on ne donna plus à Gilles de Bretagne que du pain et de l'eau : un jour on manqua même de lui apporter cette chétive pitance; le lendemain, rien encore... une fièvre de besoin commençait à tourmenter celui qui avait jadis nourri les pauvres; de fréquents vertiges forçaient le prince à rester sur son grabat. Quand il voulait marcher, il était obligé d'appuyer ses mains tantôt brûlantes, tantôt glacées, contre les murs humides du cachot. Pas un rayon de soleil ne pouvait y par-

venir pour le réchauffer. Quelquefois, respirant avec peine, il allait chercher un peu d'air à la fenêtre grillée; mais le froid l'en chassait aussitôt.... Ce qui le faisait le plus souffrir, c'était une soif dévorante : pas une goutte d'eau ne lui restait. Yvonnet n'en avait pas apporté depuis deux jours. Gilles souffrait en silence et ne se plaignait pas.

Quand ses barbares gardiens eurent calculé que le besoin de leur prisonnier était venu au point qu'il se jetterait sur la nourriture qui lui serait offerte, ils firent cesser cette cruelle abstinence, et lui envoyèrent les mets qu'il aimait le plus; mais cette espèce d'égard était une exécrable tromperie, une infâme déception, ces aliments étaient empoisonnés! Un homme renommé pour la composition des poisons, Thomas Rageort, arrivant de Lombardie, les avait préparés.

Yvonnet Bouget les plaça sur la table; Gilles, malgré sa faim, ne put s'en rapprocher; il était trop faible... Le geôlier avança la table près du lit... Le prince lui demanda à boire, et du vase qu'il venait d'apporter, Yvonnet, sans que sa main tremblât, versa du vin mêlé d'eau dans la coupe que présentait le captif. Le malheureux la vida avec avidité. Pendant qu'il buvait à longs traits, le monstre le regardait sans changer de visage.

— Oh! quel est l'homme charitable qui a mêlé du vin à l'eau que tu viens de me donner? Yvonnet, nomme-le-moi, pour que je le bénisse.

— Tout ici vous vient de votre auguste frère ; c'est par son ordre...

— De mon frère ! répéta Gilles, de mon frère ! et ses yeux, qui semblaient encore plus grands à cause de sa maigreur, se levèrent vers le ciel ; ses lèvres décolorées prononcèrent quelques mots, que le geôlier ne put entendre, peut-être priait-il pour son frère, peut-être voulait-il le bénir, et que le souvenir de Françoise arrêtait ses bénédictions..... S'adressant à Yvonnet, il ajouta : Quel qu'il soit, je dois remercier celui qui a voulu me faire du bien...

Ce bien, c'était la mort ; et le vin n'avait été mêlé à l'eau que pour déguiser le goût du poison.

Yvonnet, avant de se retirer, voulut avoir une satisfaction entière ; il resta appuyé quelques instants contre la porte, pour voir si le prince mangerait des aliments qu'il avait approchés de lui. Il eut ce plaisir ; le prisonnier, tourmenté par la faim, en mangea à plusieurs reprises... Alors il sortit... Olivier de Méel et La Rose l'attendaient.

— Eh bien ! s'écrièrent-ils, le très-redouté seigneur d'Ingrandes et de Chantocé a-t-il daigné faire honneur aux mets que le maître-queux de la Hardouynaie, le fameux Thomas Rageort, avait préparés pour lui ?

— Oui, oui, répondit Yvonnet, jamais il n'avait eu pareil appétit ; il est vrai que depuis deux jours j'avais bien pris mes mesures pour cela. Je crois que demain le nouveau venu de la Lombardie n'aura

rien à faire : on ne s'asseoit pas deux fois à pareil festin !

Quand les siens finiront, les nôtres commenceront, dit Pierre La Rose... Savez-vous bien, messire, que les scrupules du maréchal et que la fuite de Jean Hingant vont rendre notre part meilleure? Le moment approche où celui qui nous a employés nous récompensera. On dit que vous allez être trésorier de Bretagne, et moi secrétaire conseiller du duc, chargé de la distribution des grâces et des faveurs...

— Quand vous en serez là, messire, vous n'oublierez pas Yvonnet Bouget...

— Sois-en sûr, repartit Pierre La Rose, je te mettrai sur les rangs pour la place de bourreau : tu as toutes les qualités requises pour bien remplir cet office.

Toutes ces barbares plaisanteries étaient accompagnées de bruyants éclats de rire; et pendant que les monstres les faisaient, le pauvre captif commençait à ressentir les douleurs de l'empoisonnement; sa poitrine, sa gorge étaient en feu; ses pieds, ses mains étaient glacées, sa tête brûlante... La nuit entière ne fut pour lui qu'une longue veillée, qu'un continuel tourment... Quand une faible lumière reparut, Gilles se dit : Voilà mon dernier jour qui commence, je ne le verrai pas finir : Dieu soit loué, Françoise, je vais enfin te rejoindre... Il se trompait, son heure n'était pas encore venue; il devait encore souffrir beaucoup et longtemps; sa constitution robuste avait été plus

forte que le poison. Yvonnet, en entrant dans le cachot, fut étonné de ne pas le trouver mort... Eh bien! messire, demanda-t-il, comment avez-vous passé la nuit?

— Dans d'affreux tourments... répondit Gilles... Mais se rappelant qu'il s'était promis de ne jamais se plaindre à ses geôliers, il ajouta : Donnez-moi de l'eau pure... je ne veux plus de ce vin... Ne m'avez-vous pas dit hier qu'il me venait de mon frère?... Yvonnet, au nom de Dieu, donnez-moi de l'eau...

— La boisson que vous avez là vous ferait plus de bien, répliqua le geôlier... mais puisque vous voulez de l'eau, je m'en vais voir... Tout attristé de ce que la victime avait résisté, il sortit et alla rendre compte à Olivier de Méel de l'état du prince.

Hélas! ce n'était que pour souffrir davantage que l'infortuné n'avait pas succombé au poison... c'était en vain qu'il avait demandé de l'eau, Yvonnet ne revint pas. Trois longs jours se passèrent; sa soif devenait de plus en plus insupportable, et il n'avait pas une goutte d'eau! Sa faim et sa faiblesse augmentaient de moment en moment, il ne trouvait pas une miette de pain... Alors, malgré toutes ses résolutions de souffrir sans se plaindre... il ne pouvait plus s'empêcher de faire retentir son cachot de ses gémissements. Il se traînait près de la petite fenêtre, et criait d'une voix lamentable : *Du pain! du pain! et un peu d'eau pour l'amour de Dieu et de miséricorde! Du pain! du pain au fils des ducs*

de Bretagne! Et quand il voyait que ses cris n'étaient pas entendus, il revenait près de la porte de son cachot, et espérant que sa voix parviendrait jusqu'à ses geôliers, il rapprocnait ses lèvres de l'énorme serrure, répétait encore : *Du pain pour l'amour de Dieu! un peu d'eau et de pain à votre prisonnier!...* Mais, au lieu de répondre aux cris de l'infortuné Gilles, Olivier de Méel disait aux joyeux convives qu'il rassemblait dans de splendides orgies : Amis, chantez bien haut; vos gais refrains m'empêcheront d'entendre les lugubres plaintes de cet homme qui ne veut pas mourir... Et il y avait des êtres assez cruels pour céder aux désirs de de Méel; le bruit de leur joie aussi bruyante que barbare descendait jusque dans la profondeur du cachot... Le prince ne les distinguait presque plus; la nature était épuisée... Faute d'aliments, la vie allait s'éteindre... Des nuages continuels passaient sans cesse devant la vue du prisonnier, des mouvements convulsifs agitaient ses membres... Quand la lampe va finir, elle jette un faible redoublement de lueur avant que tout soit ténèbres : il en est de même de la vie : avant que l'âme ne s'échappe du corps, le mourant retrouve un petit moment de force. Gilles profita de ce moment. Avec bien de la peine, il alla coller son visage baigné d'une sueur froide contre la grille de la fenêtre, et cria : *Du pain! du pain et un peu d'eau pour l'amour de Dieu et de miséricorde! du pain! du pain au fils des ducs de Bretagne!...* O bonheur! cette fois ses cris ont été entendus! et la pitié, la charité

y répondent. Une pauvre femme, vieille et infirme, rôdait autour du château; les gardes l'avaient aperçue depuis quelques jours et l'avaient éloignée. Mais dans l'obscurité de la nuit elle est revenue. La voix, les gémissements du prisonnier parviennent encore jusqu'à elle; elle n'hésite pas : portant du pain et une cruche d'eau, elle se laisse glisser dans la douve, remonte par le terrain à l'endroit de la grille de la chambre basse, et pose sur la fenêtre le pain tel qu'elle l'avait. Les mains du captif affamé s'en saisissent avec avidité; le prince de Bretagne dévore le pain noir de l'aumône, et la femme qui est venue le secourir pleure en lui versant à boire à travers les barreaux de fer du cachot. O seigneur Jésus! s'écrie-t-elle en sanglotant, est-ce bien là messire Gilles de Bretagne, le plus beau des princes!

Gilles, après avoir apaisé les angoisses déchirantes de la faim et de la soif, serra de sa main pâle et amaigrie celle de l'inconnue, en disant : Que Dieu vous récompense, bonne et compatissante étrangère, du bien que vous venez de me faire!

— Ah! ajouta la vieille femme, je suis donc devenue une étrangère pour messire Gilles! Ses yeux et son cœur ne me reconnaissent plus... Il est vrai que tous les bienfaits que vous avez jadis répandus sur moi doivent vous empêcher de me reconnaître sous les haillons de la misère. Mais les méchants qui vous persécutent, m'ont aussi rendue pauvre; ils m'ont réduite à mendier mon pain.

— N'achève pas, n'achève pas, cria le prince; à

présent je te reconnais..... tu es Marguerite, ma bonne nourrice; c'est toi qui m'avais nourri dans mon enfance, c'est toi qui m'empêches de mourir aujourd'hui.

Et avec une sainte exaltation, Gilles a saisi de nouveau les mains de la pauvre femme; il les baise avec transport, il les arrose de larmes; ce ne sont plus des larmes de douleur et de désespoir; ce sont des pleurs de reconnaissance... de reconnaissance d'avoir obtenu un morceau de pain.

Pendant six semaines la bonne Marguerite revint ainsi toutes les nuits. Pendant le jour elle n'osait approcher du château, à cause des gardes qui l'avaient maltraitée. Elle raconta une nuit au prince, comment elle avait été chassée du Guildo, après le départ de madame Catherine de Rohan.

— A ce nom, Gilles l'interrompit en s'écriant: Oh! comme elle aussi doit être malheureuse!

Mais la vieille nourrice s'empressa de continuer le récit de ses souffrances pour faire diversion à la douleur de l'époux de Françoise. Elle lui redit aussi tout ce qu'avait souffert Humfroy, qui était encore retenu à l'hospice d'un couvent voisin.

— Tu le vois, bonne Marguerite, tout ce qui s'intéresse à moi est atteint de malheur. Toi-même tu seras punie de la compassion que tu as eue de moi. Écoute, maintenant que tu as donné la nourriture à mon corps et le pain de cette vie, amène-moi un saint homme de religion pour qu'il donne à mon âme le pain céleste. Tu vois bien que je ne

puis résister longtemps... O Marguerite! ne perds pas un instant, et que la nuit prochaine je puisse confesser toutes mes fautes.

— Ah! noble prince, dit la nourrice, vos fautes, je ne vous en connais pas; et si vous en avez commis, n'avez-vous pas assez souffert pour les expier! Mais soyez en paix; je vous amènerai un vénérable religieux quand la prochaine nuit viendra. Ayez bon espoir; Dieu est tout-puissant; il peut vous sauver.

Malgré la nourriture que lui apportait Marguerite, malgré la consolation que le dévoûment de cette excellente femme lui avait donnée, Gilles sentait qu'il approchait de la fin de ses souffrances; et comme il avait souffert en chrétien, il voulait aussi mourir en chrétien.

Pendant toute la journée qui précéda l'arrivée du prêtre, il se prépara à la sainte action qu'il méditait. Comme le cerf altéré désire l'eau des montagnes, ainsi le prince avait soif des divines consolations. Dans sa ferveur, il voyait Françoise qui l'appelait, et qui lui répétait : Ami, rends-toi digne du ciel.

La nuit tant désirée arriva enfin; les ombres étaient épaisses, le vent gémissait dans les arbres et contre les hautes murailles du château. Gilles, à genoux dans l'obscurité, priait avec ferveur. Il entendit au dehors les pas de quelqu'un, et la voix bien connue de Marguerite qui lui disait : Le voilà.

A ces mots, il se leva et alla s'agenouiller près

de la fenêtre. Dans cet instant, la lune se dégageant de dessous d'énormes nuages noirs, laissa tomber sa lueur au fond des douves du château, et lui fit apercevoir la pauvre femme à genoux à quelque distance, et le prêtre qui s'avançait vers la grille. Quand il y fut arrivé, il s'assit sur le rebord de la fenêtre, et Gilles lui dit : Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché; et à travers les barreaux de fer, il confessa toutes ses fautes..... Le pieux cordelier lui parla longtemps du Dieu qui éprouve et qui console; ses exhortations étaient souvent entrecoupées de sanglots : Gilles ne pleurait pas; la paix d'en haut était déjà descendue dans son cœur..... Le confesseur lui demanda : Vous avez beaucoup souffert; pardonnez-vous à ceux qui vous ont fait tant souffrir?

— Oui, répondit le frère du duc de Bretagne, oui, je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal.

— Pardonnez-vous tout le mal qui vous a été fait?

— Oui, je pardonne même la mort de Françoise et la mort de mon fils.

— Alors, que Dieu vous pardonne aussi... Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, je vous absous de tous vos péchés... Puis bientôt, se mettant lui-même à genoux devant la fenêtre, le religieux tira de son sein une hostie consacrée; et, à travers la grille, le captif qui allait mourir reçut dans son sein le Dieu qui apprend à souffrir, le Dieu qui est la *résurrection et la vie*... Pendant la

communion, Marguerite s'était rapprochée... C'était là toute l'assistance de cette pieuse cérémonie. Un rayon de la lune l'éclairait, et montrait les mains blanches et la pâle figure du prince collées à la grille de la fenêtre; on eût déjà dit un spectre à l'entrée du sépulcre.

Comme le religieux se relevait, Gilles lui dit d'une voix solennelle : Mon père, sans esprit de rancune et de vengeance, je vous adjure d'aller trouver mon très-redouté frère François, duc de Bretagne; dites-lui en mon nom de se préparer au jugement : avant cinquante jours il y sera appelé, et là mes torts et ses actions seront jugés... Je vais devant, il me suivra de près.

— Il en sera selon vos ordres, messire, repartit le prêtre, et il s'éloigna.

— Je reviendrai demain, dit Marguerite, le jour va bientôt paraître, il faut m'en aller.

Elle revint dans la nuit du lendemain.... Mais le prisonnier ne parut pas à la fenêtre; elle l'appela, il ne répondit pas. Le matin même qui avait suivi sa communion, ses infâmes et cruels geôliers, irrités de le voir résister si longtemps, étaient descendus au nombre de six dans le cachot. Olivier de Méel conduisait les assassins; Pierre La Rose, Yvonnet Bouget, Jean de La Chaise, Robert Maletouche et Thomas Rageort se jetèrent à la fois sur le prince qui dormait d'un paisible sommeil; réveillé en sursaut, il reconnut les monstres... et se soulevant sur son lit, il leur cria d'une voix forte encore :

Vous êtes six contre moi, contre moi exténué par la faim, affaibli par la maladie, eh bien! qui d'entre vous osera venir seul lever la main sur moi? En parlant ainsi, le prince de Bretagne avait encore dans son regard et dans son geste la fierté du guerrier.... Les lâches eurent peur, aucun d'eux n'osa avancer seul, mais tous à la fois, comme des tigres féroces, se précipitèrent sur leur victime. L'ayant jeté sur son lit et placé entre deux matelas, ils pesèrent de tout leur poids sur le malheureux prince qui ne se débattait plus que faiblement, et dont les cris ne se faisaient presque plus entendre... Au bout de quelques instants, il n'y eut plus de mouvement..... plus de bruit, les assassins avaient achevé leur œuvre, le frère de François n'était plus...... et ils pouvaient maintenant aller dire au duc de Bretagne : *Nous vous avons délivré de lui, donnez-nous le prix du sang.*

Quand les meurtriers virent que tout était consommé, ils se dirent entre eux : Il faut que le duc de Bretagne sache *seul* ce que nous avons fait pour lui, et que le peuple ignore à jamais que nous avons prêté les mains à la mort de cet homme; car on nous montrerait au doigt, et l'on crierait : Voilà les assassins. Lavons donc son visage, faisons disparaître toute marque de violence, et plaçons-le sur son lit; nous irons ensuite avec équipage de chiens et chevaux courre le cerf chez quelque gen-

tilhomme du voisinage, et l'un de nous, qui sera resté en arrière au château, accourra ensuite en grande hâte et en grande désolation nous apprendre que le prince prisonnier vient de passer naturellement de vie à trépas.

Cette proposition, faite par Olivier de Méel, fut approuvée par ses complices; quatre d'entre eux montèrent à cheval et le suivirent chez un seigneur voisin..... Ils étaient au fort de la chasse quand Pierre La Rose arriva avec toute l'apparence du désespoir et de la consternation, annoncer la mort du prince Gilles, que l'on venait de trouver sans vie étendu sur son lit.

A cette nouvelle ils jetèrent des cris de surprise et de douleur; et, parmi tous ceux qui apprenaient cette mort, on n'en voyait pas qui eussent l'air aussi affligé que les six meurtriers. Ils invitèrent avec instance leur hôte et les gentilshommes qui s'étaient trouvés à la chasse avec eux, à venir à la Hardouynaie pour rendre honneur au prince mort, ayant grand soin de faire remarquer qu'ils étaient absents du château lorsque le malheur était arrivé.

La peine que de Méel et ses compagnons prirent pour faire constater cette absence, donna quelques soupçons, et de fâcheux bruits commençant déjà à s'élever, ni leur hôte, ni aucun des autres convives ne voulurent les accompagner.

Bientôt une clameur de pitié pour le prince et de haine pour les assassins retentit dans tout le pays; dans les campagnes environnantes on n'entendait

que le glas des morts, et le menu peuple du canton répétait : Nous avons perdu notre meilleur soutien, allons prier pour lui.

Les religieux d'un couvent voisin vinrent processionnellement et en grande pompe avec leur abbé à leur tête (c'était l'abbé de Bouguien), pour faire l'enlief du corps de très-haut, très-puissant et très-redouté Gilles, prince de Bretagne, mort prisonnier au château de la Hardouynaie.

Les hommes qui l'avaient tué l'avaient retiré du sombre et humide cachot où ils l'avaient fait souffrir si longtemps ; ils avaient placé leur victime dans une chambre haute, sur un lit de parade, et lui prodiguaient maintenant des honneurs, d'hypocrites larmes et de stériles regrets.

Quand les religieux furent entrés dans la chambre funéraire, on vit, à la lueur de toutes leurs torches de cire jaune, un vieillard en pleurs venir se jeter sur le corps de l'illustre mort.

Oh! mon maître! oh! mon excellent maître! à votre dernier moment vous n'avez point vu votre vieil Humfroy à vos côtés! avez-vous pu croire qu'il vous eût aussi abandonné! avez-vous pu le compter parmi les ingrats et les traîtres! oh! bien-aimé seigneur, voilà la pensée qui m'est insupportable, et qui abrégera mes jours! Ah! que ne suis-je déjà avec vous!

Le vénérable abbé de Bouguien vint à Humfroy, et, lui prenant la main, lui adressa ces paroles : Fidèle serviteur, ce ne sera pas moi qui vous dirai

de ne pas pleurer l'excellent prince que nous pleurons tous, et que je dois regretter plus que tout autre, puisqu'il m'avait été confié dès sa plus tendre enfance; mais, Humfroy, vous êtes chrétien, et devant la croix il faut savoir modérer les plus cuisants regrets : en face de la croix le désespoir doit se taire, et la prière s'élever.

Les chants des prêtres retentirent alors; pendant que l'on répétait les versets du *De profundis,* le corps du prince fut placé dans le cercueil : Humfroy, cherchant à contenir ses sanglots, aida à rendre ce pieux et terrible devoir. L'abbé de Bouguien, le cœur navré de tristesse, marchait à côté des restes de son noble élève; malgré tous ses efforts, on voyait des pleurs s'échapper de ses yeux. Arrivé au monastère, il fit inhumer celui qu'il avait aimé comme un fils, dans une chapelle dédiée à saint Gilles.

Le lendemain de l'enterrement, Humfroy vint trouver le vénérable abbé et lui dit : Je n'ai plus rien... plus rien sur la terre; je ne vivais que pour aimer et servir celui qui est là (montrant la chapelle de saint Gilles). Révérend père, ayez pitié de moi; permettez que le peu de jours qui me restent se passent près de sa tombe... Hélas! je ne puis plus le servir, je veux prier pour lui..... Admettez-moi parmi les frères lais de votre sainte maison. Au nom de celui que vous avez aimé, ne rejetez pas ma prière.....

Ce fut avec satisfaction que l'abbé de Bouguien

accorda la demande du fidèle serviteur, et depuis on vit souvent les deux vieillards venir ensemble s'agenouiller devant l'humble tombeau du noble et infortuné prince qui avait eu sur la terre de rapides instants de gloire et de bonheur, et des années de souffrance et d'adversité.

Le cordelier qui était venu le confesser et lui donner le pain du ciel à ses derniers moments, n'avait point oublié la mission dont le prince mourant l'avait chargé; sans un instant de retard, il s'était mis en route pour aller trouver le duc de Bretagne. Arrivé à Pontorson, il demanda où était le duc François; on lui dit qu'il venait de prendre Avranches, et qu'il devait y rester plusieurs jours. Comme il entrait dans cette ville, on lui montra le duc sur la plage de sables qui s'étend entre Pontorson et le mont Saint-Michel; le religieux se hâta de marcher à sa rencontre : de loin il voyait sur cette vaste et blanche étendue un groupe de chevaliers; leurs armures brillaient aux rayons du soleil; au milieu de ce rassemblement de plus de deux cents seigneurs bretons, on distinguait François, monté sur un blanc palefroi, et quand le religieux fut plus près, il le reconnut encore à une couronne d'or placée sur son casque de fer. Pendant qu'il songeait à la manière dont il accomplirait son message, le duc et sa suite le regardaient aussi venir vers eux : sa taille était haute et imposante, son front était chauve, sa barbe longue et grise tombait sur sa poitrine, sa démarche n'était

pas ralentie par l'âge, et cependant il paraissait avoir vieilli dans les austérités. Lorsqu'il fut parvenu au groupe qui composait l'escorte du duc de Bretagne, il n'hésita point, et allant se placer à l'encontre du cheval du prince, il dit :

Messire, plaise à vous de m'entendre seul et sans témoins.

— Que me voulez-vous? demanda François, cherchant à calmer son cheval qui s'était cabré à l'approche du religieux; que voulez-vous me dire, révérend père?

— Ce qui vous importe le plus, repartit le cordelier.

— Chevaliers, éloignez-vous, ordonna le duc; et il ajouta : Restez à quelque distance, et attendez-moi.

Alors le duc de Bretagne et le moine furent laissés seuls... François attendait avec anxiété les premières paroles du religieux. Il était descendu de cheval; et s'appuyant sur sa longue épée, il tenait ses regards abaissés sur le sable. Le religieux, rempli de cette émotion que l'on ressent quand on vient parler au nom d'un mort, hésitait à rompre le silence. François répéta : Parlez, mon père.

— Ce n'est pas en mon nom que je parlerai, c'est au nom de messire Gilles de Bretagne, votre frère; c'est lui qui m'envoie : il m'a adjuré de venir vers vous avant d'être délivré des chaînes que vous lui aviez données; il m'a chargé de vous dire qu'il vous pardonnait...

— Mais où est-il donc maintenant? s'écria François; qui a pu le délivrer?

— La mort, dit le prêtre, la mort qui délivre de tout... c'est elle qui a fait tomber les chaînes de votre frère.

A ces paroles, le duc cacha son visage dans ses mains, et l'on ne put voir s'il répandait des pleurs..

L'étranger continua : Après avoir reçu de mes indignes mains les sacrements de notre sainte mère l'Église, votre noble frère m'a adjuré, au nom du Dieu vivant, de venir vous trouver, très-redouté seigneur, et de vous dire *de vous préparer au jugement de Dieu; qu'avant cinquante jours, vous y seriez appelé, et que là, devant le juge que l'on ne peut tromper, ses torts et vos actions seraient jugés...*

Après m'avoir donné cet ordre, messire Gilles votre frère est passé de vie à trépas, ayant chrétiennement pardonné ses longues et cruelles souffrances à ceux qui les lui avaient fait endurer...

Le religieux avait fini de parler, que François ne relevait pas encore la tête; il restait profondément absorbé. Il entendit le bruit des chevaux, alors il regarda. Sa suite venait le chercher. Mais le cordelier avait disparu; on ne le voyait même plus sur la grève... Les paroles dites par le religieux restaient pesantes sur le cœur du duc. Il remonta à cheval; mais ses mains froides et tremblantes tenaient à peine les rênes. Il fut triste et sombre pendant toute la route. Arrivé à Vannes, une fièvre qui ne le quitta plus se déclara avec d'alarmants

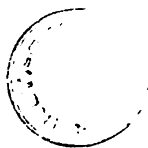
symptômes. Le mal fit des progrès rapides; dans ses souffrances et sur son lit d'agonie, il cria vers le Dieu qui pardonne, et se repentit des mauvais traitements qu'il avait fait endurer à son frère.

Avant que les cinquante jours ne fussent écoulés, il fut appelé devant le juge où Gilles l'avait sommé de comparaître, devant ce juge incorruptible qui pèse toutes les actions, et dont la justice ne peut être désarmée que par le repentir.

La mort de François I[er], duc de Bretagne, dit un vieil historien de notre province, *doit servir d'exemple à tous princes d'estre sages à croire, et ne se donner en appétit, ny aux passions de ceux qui les approchent; car les hommes n'ont que trop à refréner et gouverner leurs propres passions sans boire celles de leurs courtisans*

FIN DU FRATRICIDE.

LE
RETOUR AU PAYS
EN 1799.



LE RETOUR AU PAYS

EN 1799.

Nous nous plaignons, avec raison aujourd'hui, de ce que la France n'est pas ce qu'elle pourrait être ; cette reine des nations devrait reprendre la place qu'elle doit occuper sous le soleil. Vers la fin du Directoire elle était encore tombée plus bas que de nos jours : alors, pendant que nos soldats, tout en faisant une guerre injuste à l'Italie, se couvraient de gloire et étonnaient l'Europe par la rapidité de leurs conquêtes, à l'intérieur tout languissait et dépérissait ; de toutes ses fastueuses promesses, le Directoire n'en avait tenu aucune. Les partis opposés, lassés de leur longue haine, ne répandaient plus autant de sang, et, sans être réconciliés, dormaient ensemble dans la boue. Le commerce était sans ressources ; les fabriques sans travail, les arts sans encouragements, la littérature sans calcul, les châteaux sans habitants, et

tant de terre sans culture, que, dans certaines campagnes, les loups s'y multipliaient à l'excès.

En 1799, le beau pays de France faisait mal à voir; il me souvient de son aspect d'alors, partout les traces de la grande et désastreuse révolution; dans les villes, c'étaient des couvents, des églises, d'anciens hôtels, de vieux et gothiques manoirs à moitié démolis; dans les villages, dans les hameaux, des traces d'incendie et de pillage. En arrivant de la riche et opulente Angleterre, Calais, Boulogne et Dieppe, par leur air de misère et de pauvreté, faisaient saigner le cœur. Je me souviendrai toujours du premier soldat de la *république une et indivisible* que je vis sur la jetée de Calais, quand, après douze ans d'absence, je remis le pied sur le sol français; c'était un vétéran à cheveux gris; son pantalon, trop court, laissait voir des jambes nues, et au lieu de souliers, cet homme, qui avait aidé à faire trembler tous les rois de l'Europe, portait des sabots! En pénétrant dans la ville, je ne sentais pas diminuer la tristesse qui m'avait saisi au moment du débarquement; je venais de laisser l'Angleterre si riche! je voyais mon pays si pauvre, que j'avais à me répéter : Me voici en France! mon cœur ému ne battait pas de joie. Il faut dire que tout était bien peu animé, bien morne dans les rues, et que les boutiques ouvertes étaient loin de ressembler aux splendides magasins que j'avais vus de l'autre côté du détroit. Sur beaucoup de maisons on lisait en grandes lettres rouges

ou noires, cette devise de la redoutable république :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, JUSTICE OU LA MORT.

Les églises, devenues TEMPLES DE L'ÊTRE-SUPRÊME, avaient aussi à leur frontispice leur inscription révolutionnaire, la profession de foi de Maximilien Robespierre, qui avait bien voulu déclarer, avec le peuple français, qu'il reconnaissait l'ÊTRE-SUPRÊME et l'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Joignez ces sanglants souvenirs de 1793 à l'état misérable dans lequel se trouvait la France en 1799, et l'on ne me blâmera pas du peu d'enthousiasme que j'éprouvai en revoyant mon pays ; certes, j'étais alors livré à une vive, à une sainte émotion. Le fils revenant auprès d'une mère qui a mêlé des torts à sa tendresse, et qui a fait une tache à son nom, doit ressentir quelque chose de semblable á ce qui m'oppressait alors.

Mes compagnons et moi nous étions descendus à l'hôtel Meurice, et au dîner de la table d'hôte, je me trouvai placé à côté d'un homme que j'avais souvent rencontré à Londres, le marquis de Fougereuse ; j'avais toujours entendu vanter son esprit et ses belles manières, et à bord du paquebot, pendant notre courte traversée, il m'avait mis à même de me convaincre qu'il joignait une grande bonté à beaucoup d'instruction et de grâce ; malgré la grande différence d'âge existant entre lui et nous,

il avait bien voulu nous parler du pays que nous quittions et de la patrie que nous allions revoir ; et quand à moitié du trajet un matelot avait crié aux passagers : « Maintenant on aperçoit la côte de France, » lui, sa femme et sa jeune fille, bel enfant de 12 à 13 ans, s'étaient levés du banc où ils étaient assis, et avaient cherché, sous un rayon de soleil qui venait de percer un ciel tout chargé de nuages, à découvrir la terre sacrée du pays natal. Comme lui, nous étions aussi debout. Les Anglais ne s'étaient pas dérangés; mais tout ce qu'il y avait de Français à bord était monté sur les paquets, sur les malles, sur les bancs, et, silencieux et émus, tenaient les regards et leurs longues vues attachés sur la ligne blanchâtre et peu élevée qui tranchait entre la couleur plombée de la mer et le gris de l'horizon.

Avec l'émotion que je ressentais, je jugeai celle des autres. Un instant, détournant mes yeux de la côte de France, qu'un bel effet de lumière nous avait si bien montrée, je regardai le marquis de Fougereuse; lui et la marquise avaient placé leur fille entre eux deux sur des bagages entassés à l'avant du paquebot, et lui indiquaient la terre des aïeux, la terre qu'elle devait aimer. Je vis alors des larmes sur leurs visages... Dans ces pleurs il y avait de la joie, et cependant, cette terre qu'ils venaient d'entrevoir, avait été arrosée du sang de leurs proches. Le père de la marquise, le comte de Marens, avait été guillotiné à Arras, et le comte

de Fougereuse, frère du marquis, naufragé en même temps que le duc de Choiseul, le marquis de Vibraye et que le chevalier de Montmorency, jeté avec eux par la tempête sur la grève de Calais, y avait été fait prisonnier et n'était sorti des cachots que pour aller mourir sur les planches rougies où la révolution battait monnaie. MM. de Montmorency et de Choiseul devaient le suivre; mais le général Bonaparte, devenu premier Consul, les sauva.

Pour river dans l'âme un sentiment durable, il ne faut souvent qu'une rapide sensation. Ce que je crus découvrir dans la famille de Fougereuse, à cet instant où elle revoyait, après douze années de souffrances et de bannissement, notre patrie commune, m'inspira pour elle une affection respectueuse que rien n'a pu altérer. Notre conversation, pendant le séjour que nous passâmes ensemble à Calais, et pendant notre voyage de cette ville à Paris, me prouva que si je sentais de l'entraînement pour eux, M. et madame de Fougereuse avaient aussi pris de la bienveillance pour moi... Ils allaient s'établir dans un grand château aux environs de Poitiers; de toute leur immense fortune, il ne leur restait plus que cette résidence, rendue à peu près sans revenus par la vente que la NATION avait faite des terres, des métairies et des bois qui dépendaient anciennement du château de Septfonts, et qui en avaient fait une des plus riches propriétés du Poitou. Mes frères et moi nous allions habiter la même province, je pourrais

donc continuer à voir cette famille, où le vieil honneur était resté aussi aimable que pur, où les meilleurs enseignements se fondaient dans les meilleures manières, où la jeunesse pouvait apprendre en même temps comment on réussit dans e monde et comment on n'oublie point Dieu.

Pendant notre séjour à Paris, je me promenais souvent avec le marquis, qui, sans avoir adopté les modes ridicules d'alors, n'avait point conservé la coiffure à l'oiseau royal, ni les ailes de pigeon du temps de Louis XV; sa mise simple et comme il faut contrastait avec celle des hommes de cette époque. La marquise de Fougereuse avait, sans aucune affectation, gardé quelque chose des toilettes anglaises; quant à sa fille, elle était tout à fait habillée comme ces blondes et jeunes filles que j'avais vues à Hyde-Park, à Saint-James ou à Kinsington, se promenant avec leurs fourreaux blancs, leurs pantalons de perkale et leurs chapeaux de paille, abritant leur teint rose et blanc, et laissant échapper les boucles dorées de leurs beaux et longs cheveux.

Il y avait alors une exposition des produits de l'industrie française dans la cour du Louvre; j'y allai avec le marquis, la marquise et leur fille. Louise, ce jour-là, attira tous les regards de la foule. Autour d'elle on répétait : Oh! la jolie anglaise! Impatientée de se voir prise pour une étrangère, elle dit avec une charmante naïveté à son père : « Puisqu'ils me trouvent bien,

dites-leur donc, mon père, que je suis française. »

Les tableaux de David étaient dans ce temps la gloire des expositions. On voyait que les arts allaient avoir leur règne; mais il n'était point encore venu. De tous les points de l'Europe, la victoire nous envoyait les chefs-d'œuvre; mais rien n'était classé. L'Apollon, la Vénus et tant d'autres dieux, demi-dieux et déesses, encore sans asile, formaient comme un attroupement aux portes du Musée que l'on préparait pour les recevoir. Avec le goût et les connaissances d'un artiste, dans nos explorations, M. de Fougereuse m'apprenait à admirer le vrai beau. Un autre jour, avec lui, je visitai les palais du Luxembourg et des Tuileries; ces nobles demeures saisissaient de tristesse tous ceux qui venaient les visiter. Dans l'escalier du château qui avait servi de prison à Louis XVI, à Marie-Antoinette, à leurs enfants et à madame Élisabeth, nous pûmes découvrir, sous le badigeon que les ignobles gouvernants de la France avaient fait étendre sur les murailles intérieures, les traces sanglantes du 10 août. Au Luxembourg, nous trouvâmes encore la cour toute tendue de tapisseries, tout ornée de trophées guerriers, de guirlandes, de lauriers, de couronnes triomphales et de faisceaux de drapeaux conquis : on venait d'y donner une fête au jeune général Bonaparte, qui avait saisi cette occasion pour laisser entrevoir dans ses discours qu'il songeait à donner à la France d'autres maîtres que ceux qu'elle avait alors.

La famille de Fougereuse partit de Paris avant moi et me fit promettre de l'aller voir quand je serais devenu habitant du Poitou. Deux mois après mon arrivée dans le pays des La Rochejacquelein, je tins la promesse que j'avais faite à mes anciens compagnons de voyage, et, seul et à travers le Bocage, je me rendis au château de Septfonts, que j'aperçus enfin sur les bords de la petite rivière *la Vendée.*

Sur la sombre verdure du bois, il déployait noblement son architecture et son étendue; de hauts toits, comme ceux que l'on aimait sous Louis XIII et sous Louis XIV, entrecoupés par des cheminées monumentales, se dessinaient en clair sur le fond du tableau que j'avais devant les yeux..... Après m'être reposé sur le sommet de la colline où j'avais attaché mon cheval à la barrière d'un champ, je me remis en route, de plus en plus ému à mesure que j'approchais de la demeure du marquis et de la marquise de Fougereuse, que j'avais vu logés à Londres comme tous les autres émigrés, et qui maintenant allaient me recevoir dans un château presque semblable au palais d'un prince..... Cinq grandes avenues, partant de l'enclos des jardins et du parc, s'allongeaient en patte d'oie du côté de la rivière. La révolution, qui avait abattu tant de choses, n'avait point encore porté la cognée sur les beaux chênes à quatre rangs qui ombrageaient ces cinq routes d'arrivée... Sans descendre de cheval, je traversai *la Vendée*, où je vis beaucoup de

pierres, de roseaux et de larges nénuphars à fleurs blanches ou jaunes, qui recouvraient de leurs larges feuilles arrondies les endroits où il y avait de l'eau... Arrivé de l'autre côté de la rivière, je me trouvai tout de suite à la barrière d'une des cinq avenues... A ce même instant, j'entendis le son d'une cloche : c'était l'*Angelus* du soleil couchant... Ce qu'il y avait de mélancolique dans le tintement de cette voix de l'église dont j'avais vu le clocher du haut de la colline, était en parfait accord avec tout ce que je voyais et que j'éprouvais; car déjà les tristesses de la demeure dans laquelle j'allais entrer m'avaient saisi l'âme... Sur les piliers de granit qui s'élevaient à l'entrée de l'avenue pour en soutenir et orner la grille de fer... il y avait eu autrefois des lions, supports des armoiries de la maison de Fougereuse. Les jacobins campagnards les avaient brisés avec les écussons qu'ils avaient fidèlement gardés pendant plusieurs siècles... Sur la partie inférieure d'un de ces écus, la devise des Fougereuses était restée gravée sur la banderole héraldique... et ce ne fut pas sans attendrissement que je lus ces mots, si bons dans tous les temps et pour tous les hommes, mais surtout après les révolutions et pour les proscrits :

AINS DIEX LE VEULT.

Dans ces avenues où, trente ans auparavant, les carrosses, les calèches et les phaétons avaient roulé, où les cavalcades avaient galopé, joyeuses et

bruyantes, où les nobles chasseurs, avec leurs meutes et leurs piqueurs, avaient éveillé les échos par le son éclatant des trompes et des fanfares; dans ce long et large *mail* à quarante rangs d'arbres, il ne restait plus qu'un étroit sentier; car le fisc, qui avait mis le séquestre sur le château, sur la terre de Septfonts, comme on le pense bien, n'avait rien laissé à la représentation; et, voulant que tout lui rapportât, avait ensemencé en grain, en blé, en seigle, en orge et avoine, tout ce qui avait été destiné à l'agrément et à l'embellissement du château et de ses abords... Ce fut avec le cœur oppressé que je suivis cette longue avenue... A son extrémité s'ouvrait un vaste fer-à-cheval; là, les murs de l'enclos n'étaient plus qu'à hauteur d'appui, et laissaient voir l'intérieur de la grande cour d'honneur... hélas! mise en culture, comme tout ce que je venais de traverser...

Peu accoutumé à la vue d'étrangers, le gros chien du métayer se mit à aboyer en me voyant passer à cheval à côté de la niche où il était enchaîné..... Autrefois quelque chose de moins commun eût annoncé aux maîtres du château la visite d'un visiteur...

Les caractères forts, les esprits élevés se façonnent facilement au malheur; M. et madame de Fougereuse, tout en se souvenant de leur grandeur passée, se rappelaient aussi leur belle et chrétienne devise : *Ains Diex le veult;* et ils s'étaient faits aux exigences de leur position.

La maison du marquis et de la marquise ne consistait plus qu'en une vieille femme de chambre que j'avais vue à Londres, et qui avait été la compagne constante de sa maîtresse pendant sa longue émigration, une jeune servante du pays, et Jacques, valet-de-chambre de M. de Fougereuse. Peu de temps après son arrivée au château de Septfonts, il avait été frappé d'une paralysie qui lui avait fait perdre l'usage des deux jambes. Quand j'entrai dans le vestibule, je vis ce vieux et fidèle serviteur assis dans un grand fauteuil de cuir à dossier et à bras. Quand il me reconnut, au moment où je passai devant lui, il me dit :

— Autrefois, Monsieur, j'aurais couru au devant de vous pour vous donner la bien-venue ; aujourd'hui, je ne puis que vous dire tout le bien que vous faites à mes bons et chers maîtres ; car, bien souvent, je les entends parler de l'amitié qu'ils ont pour vous.

— Eh bien! répondis-je, puisque tu ne peux venir à moi, mon bon Jacques, donne-moi la main, que je te la serre en signe de la joie que j'éprouve à me trouver dans cette belle demeure.

— Ah! Monsieur, elle était belle autrefois, et j'en étais fier comme si elle avait été mienne ; mais, à présent, comme les jacobins et les patauds l'ont appauvrie et découronnée! N'avez-vous pas vu comme ils ont déshonoré l'avenue, comme ils ont brisé les lions et les armoiries, comme ils ont ensemencé la cour d'honneur?

— Oui, j'ai vu les traces de leur vandalisme, répondis-je. Mais j'ai vu aussi sur un des piliers de la grille la devise de tes maîtres.

— Tant mieux ! mon cher ami, dit en m'interrompant M. de Fougereuse ; je suis bien aise que vous ayez vu ce *motto ;* toute notre philosophie est dans le peu de mots qu'il contient. Oui, oui : *Ains Diex le veult,* souvent madame de Fougereuse et moi nous nous répétons ces paroles et nous supportons patiemment la position parfois rude que la Providence nous a faite.

— Et cette position, toute dure qu'elle soit, n'est pas toujours sans consolation, dit la marquise en me prenant la main. Aujourd'hui, par exemple, que nous avons le bonheur de vous voir, nous remercions Dieu de vous avoir conduit sous notre toit délabré. Un ami qui nous visite dans le malheur, c'est un messager que nous envoie la Providence pour nous répéter : Patience et espoir ! et pour verser du miel dans notre coupe amère.

Il faut bien que je décrive ici le château *mis sous le séquestre de la nation.* Ce n'avait été que par tolérance que l'un des cinq directeurs, Barras, ancien compagnon d'armes du marquis, l'avait mis en possession provisoire de cette résidence de famille, dont la plus grande partie des terres et des domaines qui en relevaient avaient été vendus. — Je vous ai dit comment la cour d'honneur avait été ensemencée et livrée à la culture du fermier. Les pierres du perron étaient disjointes, et, entre leurs

intervalles et leurs fentes, la giroflée jaune, amante des ruines, avait poussé ses jets et ses fleurs odorantes; les contrevents et les persiennes, endommagés par le temps, avaient été grossièrement réparés avec des planches clouées par le gardien du château; sur les ardoises de la belle et noble toiture, des lichens gris et jaunâtres étaient venus végéter sans que jamais le couvreur fût appelé pour les gratter et les faire disparaître; les girouettes, autrefois dorées et armoriées, s'étaient usées à force de tourner à tous les vents, et les révolutionnaires en avaient arraché les insignes féodales; partout où s'étaient trouvées sculptées dans la pierre les armes des Fougereuse, l'ouvrier maçon de 1793, le vandale du jury de ce temps, avait laissé les traces de son ciseau destructeur. Si l'extérieur de cette résidence, presque princière et renommée dans tout le Poitou, était si triste à regarder, l'intérieur faisait encore plus de peine à voir. — Au dehors, les révolutionnaires n'en avaient voulu qu'à son décor nobiliaire, et tout ce qui avait blessé leur vanité bourgeoise, ils l'avaient détruit à coups de marteau; tandis qu'à l'intérieur ils avaient fait davantage, ils avaient brisé et rompu les habitudes, ils avaient été sacriléges envers les choses vénérées du foyer de famille; dans les galeries, dans les salons, dans les chambres à coucher, tous les tableaux et portraits des devanciers et des illustrations de la maison de Fougereuse avaient été déchirés et percés par les baïonnettes des gardes

nationaux du pays, jalouse et envieuse milice qui avait juré haine à tout ce qui était au-dessus d'elle; rien n'était aussi détesté d'un soldat citoyen de cette époque que les images des chevaliers, et il leur avait déclaré la guerre, ainsi qu'à celles de Dieu et des saints!

Ce fut donc dans un salon du rez-de-chaussée, tout dépouillé de ses splendeurs, que je fus reçu et que je passai ma première heure au château de Fougereuse. Cette grande pièce avait trois fenêtres donnant sur la cour d'honneur, et trois autres sur le vaste jardin dont les murs de clôture étaient cachés par des rideaux de charmille, autrefois symétriquement taillés, mais laissés alors à toute venue; les ifs, les buis du parterre poussaient aussi en liberté, délivrés de la torture des grands ciseaux du jardinier. Les pères du marquis de Fougereuse, qui allaient souvent à Versailles, en avaient rapporté le goût des statues et avaient orné leurs jardins de dieux et de déesses, de faunes et de nymphes de pierre leurs boulingrins, leurs bosquets et leurs terrasses. Le temps, et plus encore les révolutionnaires du pays, avaient mutilé et maltraité ces illustrations mythologiques. Rien de plus triste à voir que ce luxe tombé en misère. Dans le salon, le bon goût et l'élégance de madame de Fougereuse avaient réparé, autant que possible, *des ans l'irréparable outrage*. Rien de comparable au tact qu'ont certaines femmes pour cacher, et avec je ne sais quel vernis, ce qui manque à leur demeure; n'ayant plus la

richesse qui fait briller et resplendir, elles ont la grâce qui embellit et qui charme. La marquise possédait cet art au suprême degré; elle avait toujours eu une passion pour les fleurs, et, dès son retour à Septfonts, elle s'était emparée d'un coin du jardin où le fisc n'avait encore fait semer ni seigle ni froment, pour y élever quelques plantes et y soigner des pensées, des violettes, des œillets et des anémones. Sa fille Louise partageait avec elle cette culture des fleurs, et c'était avec *leurs élèves* qu'elles paraient la grande salle à moitié démeublée.

Quand vint le soir de cette première journée passée à Septfonts, comme en Angleterre, madame de Fougereuse nous fit servir le thé, et tous les quatre, assis à la table ronde pendant que l'eau bouillante frissonnait dans l'urne, nous rappelions nos souvenirs de Londres.

—Nous étions moins tristes qu'ici, disait la jeune Louise; nous dansions là-bas, et, dans ce grand château, nous ne voyons personne.

— Ici, lui répondit sa mère, nous pouvons respirer; nous n'avons plus ces vilains brouillards, cette noire fumée de charbon de terre qui nous étouffait à Londres.... Regarde ce ciel si serein et si brillant d'étoiles, respire cet air si doux..... Nous serions encore riches, comme nous l'avons été autrefois, qu'il ne nous arriverait pas plus suave, plus embaumé du parfum des fleurs qu'il ne nous vient ce soir... Tiens !... écoute comme le rossignol

chante mélodieusement ! A Londres, nous n'avions rien de tous ces dons de Dieu.

— Mais, Maman, à Londres, quand vous me meniez chez mesdames de Mornay, quand nous jouions, quand nous dansions avec ses enfants, que me faisaient les brouillards et la noire fumée du charbon de terre?...

— Ils te faisaient mal à la poitrine.

— Et à présent? demandai-je à madame de Fougereuse.

— Elle est tout à fait guérie, répondit la mère de la jeune fille.

Mais à ce moment, le marquis me regarda et je crus voir dans ses yeux qu'il était moins rassuré que sa femme.

Pendant que la brise soufflait si douce qu'elle faisait à peine frémir les feuilles des peupliers et des trembles, pendant que le rossignol soupirait ses chants mélancoliques, pendant que l'odeur du réséda et du chèvrefeuille embaumait la soirée, la lune se levait majestueuse dans le ciel où les étoiles brillantes semblaient l'attendre pour lui former une cour. A sa lueur j'aperçus, par-dessus l'ancienne charmille du jardin, quelque chose de blanc qui se dessinait en silhouette sur les nuages.

— Qu'est-ce qui se dresse ainsi au-dessus des arbres? dis-je au marquis.

— Oh! ce que vous voyez là, répondit M. de Fougereuse, ce sont les ruines de l'ancienne chapelle de Septfonts; c'était là qu'étaient enterrés mon

père, ma mère et beaucoup de mes devanciers, et c'est là que les révolutionnaires sont venus faire une horrible vente et mettre à l'enchère le plomb des cercueils de ma famille. Peut-être que sans cet horrible sacrilége j'aurais renoncé à toute idée de vengeance. Mais, voyez-vous, dans l'intérêt de Dieu et des hommes, il y a des crimes qu'il ne faut pas pardonner.

Disant ces mots, le marquis se leva, alla à la porte vitrée et, arrêté sur le seuil, les bras croisés sur la poitrine, le regard fixé sur les ruines, il demeura quelques instants immobile. A la lueur de la lune, je pus distinguer sur ses traits qu'il était tout à coup tombé dans de sombres pensées... Et quand l'heure du coucher fut sonnée et qu'il me conduisit à ma chambre, il me répéta : « En revenant en France, je voulais n'avoir de rancune contre personne; mais je me trompais; j'ai beau demander au ciel de la miséricorde pour tous, je n'en puis obtenir d'en haut, je n'en puis faire descendre aucune dans mon âme pour les hommes qui sont allés à la chapelle de Septfonts, qui ont brisé les tombes de marbre, qui sont descendus dans le caveau funèbre, qui en ont retiré tous les grands et les petits cercueils, qui les ont ouverts, qui en ont jeté les cadavres, les ossements et les cendres, qui ont volé le plomb et qui l'ont fondu pour en faire des balles contre les royalistes!...

Je crois que, sans la conversation du marquis, sans le récit qu'il venait de me faire, qu'après la

fatigue de la journée j'aurais bien dormi sous le noble toit de Septfonts... Mais non, des pensées de sacrilége de tombes et de statues brisées me restèrent dans l'esprit. Je dormis très-peu, et quand, par instants, je cédais au sommeil, c'était pour être livré à d'affreux rêves.

Le lendemain M. de Fougereuse évita de reparler de ce qui nous avait tous les deux si tristement agités. Nous parcourûmes le château dans toute son étendue; partout le vandalisme révolutionnaire y avait laissé ses traces. Nous explorâmes aussi les dehors, et dans une partie solitaire du jardin, je vis une statue de la Vénus pudique; une hirondelle lui avait confié ses petits, elle avait bâti son nid entre la main droite et le sein de la déesse. Chateaubriand dit quelque part qu'il en a vu une en Grèce, qui avait accolé sa demeure à la barbe puissante du Jupiter-Olympien; la mienne avait été encore plus gracieusement inspirée.

Je demeurai trois semaines avec M. et madame de Fougereuse, et je n'essaierai point de vous redire comment y coula notre vie; si l'on y avait cherché du plaisir, on n'y aurait rien trouvé de ce que le monde appelle ainsi; mais certes on n'y aurait pu découvrir un seul instant d'ennui.

Pendant mon séjour, je vis peu de visiteurs venir au château. Le curé, deux fois la semaine, passait une partie de la soirée avec nous; c'était un de ces hommes qui n'entrent dans une maison que comme une bénédiction, et qui y font toujours du

bien à ceux qui les écoutent, tant ils savent merveilleusement mêler l'amour de Dieu à toutes leurs paroles! Si vous aviez de l'oppression sur l'âme quand ils sont arrivés chez vous, elle diminue, elle s'allège, elle s'en va pendant qu'ils vous parlent, et quand ils vous quittent vous ne pensez plus autant à votre peine; car ils vous ont fait songer à celles des autres.

Je vis aussi, au château, deux gentilshommes bretons; ils eurent de longs et secrets entretiens avec M. de Fougereuse, qui ne me dit en secret que quelques mots du but de leur visite. Quand toute l'Europe commençait à ne plus faire la guerre à la France révolutionnaire, il y avait encore des royalistes qui ne voulaient pas faire la paix avec l'usurpation. Bonaparte, qui se faisait alors nommer consul (en attendant mieux), avait eu beau acquérir beaucoup de gloire, cette gloire ne couvrait pas son illégitimité, et beaucoup de compatriotes de Cadoudal ne se résignaient pas à la pensée de vivre sous le sceptre d'un Corse.

Une des dépendances de la terre de Septfonts avait été vendue nationalement, et l'acquéreur y vivait dans une maison anciennement bâtie pour les régisseurs de la famille de Fougereuse. Cette jolie habitation bourgeoise était à une demi-lieue du château, sur la lisière d'une forêt. Comme tous *les patauds,* cet homme était détesté dans le pays; il était riche à force de rapines et ne faisait jamais aucune aumône; sa femme était sa digne compa-



gne, et, ainsi que lui, ne paraissait jamais à l'église; il n'avait jamais eu pour elle le vœu ou la bénédiction d'un pauvre. Aussi leur bien mal acquis devait peser lourd dans la balance de la justice éternelle... Quand les paysans rencontrent ce couple qui ne salue pas les croix, ils enfoncent leurs larges chapeaux sur leurs têtes et passent près du mari, de la femme et des enfants en leur lançant des regards de dédain. La probité vendéenne ne méprise rien autant que l'homme qui s'est enrichi en achetant à vil prix les propriétés des prêtres et des émigrés.

A Paris, on ne salue guère que les riches; en Bretagne, en Vendée, il n'en est pas de même. M. et madame de Fougereuse, déchus de leur ancienne splendeur, devenus pauvres, étaient restés aimés, respectés, honorés, consultés comme au temps de leur plus grande fortune, et ce que l'acquéreur d'une partie de leur terre ne pouvait obtenir dans le pays, le salut des paysans, était acquis au dernier domestique du château.

M. de Fougereuse, dans ses promenades, évitait de passer près de la maison de son acquéreur; il avait entendu raconter que cet homme avait été du nombre de ceux qui avaient commis le sacrilége de la chapelle mortuaire, et il ne voulait pas s'exposer à le rencontrer sur son chemin.

Un jour, un ancien fermier du marquis, en causant avec madame de Fougereuse, lui raconta que la fille de madame Rancoche (c'était le nom de

l'acquéreur), enfant de quatorze à quinze ans, allait perdre la vue, et que le médecin de la ville voisine avait déclaré qu'elle serait aveugle pour le reste de ses jours. Or, ajouta le paysan, la femme Rancoche sait que madame la marquise, qui nous fait tant de bien à nous autres et qui soigne si habilement et si charitablement tous nos maux, avait un remède certain pour guérir, et si elle avait osé, elle m'aurait chargé de le demander à Madame, pour guérir son enfant, qui est grande comme mademoiselle Louise, notre jeune maîtresse.

— Qu'elle m'amène sa fille de bonne heure..... ou plutôt qu'elle la conduise chez M. le curé, dit la marquise, je m'y rendrai et je lui appliquerai mon remède.

— Eh! mon Dieu, madame la marquise, je crois bien que la pauvre enfant ne pourra pas y venir, car leur jardinier, que j'ai vu, m'a dit que la jeune fille était bien malade dans son lit.

— Eh bien! n'en parle à personne, et demain j'irai essayer de la guérir, repartit madame de Fougereuse... Sans doute j'aurai le cœur serré en passant le seuil de cette maison... mais on y souffre, je puis guérir, donc je dois y aller..... il ne faut pas ne faire du bien qu'à ceux que l'on aime.

Je ne sais comment, pendant la journée, le marquis apprit le projet de sa femme; mais au dîner il lui dit devant moi :

— Eh bien! ma chère amie, vous allez donc demain chez les Rancoche?

— Si vous ne vous y opposez pas, j'irai essayer de sauver la vue à leur fille, dit la pieuse royaliste.

— Si vous n'étiez que ma femme, je vous le défendrais peut-être, tant je hais ces gens-là; mais vous êtes un ange. Allez où Dieu vous envoie, dit M. de Fougereuse.

Il fut convenu que ce serait moi qui accompagnerais la dame de charité, et le lendemain, de bonne heure, après la première messe que nous allâmes entendre à l'église du village, nous nous rendîmes à la maison de l'acquéreur. Je frappai à la porte de la cour qui donne sur le chemin; au bout d'une ou deux minutes, une servante vint nous ouvrir, et je dis à cette fille, étrangère au pays : « Allez avertir madame Rancoche que c'est « madame la marquise de Fougereuse qui vient « essayer de guérir sa fille. » Au nom de la marquise de Fougereuse, nous vîmes un homme en grande redingote, une casquette sur la tête et des sabots aux pieds, traverser rapidement la cour et disparaître par une petite porte opposée au côté par lequel nous entrions. A ce moment, je sentis le bras de la marquise trembler sur le mien. Je lui dis tout bas, *courage!* Elle me répondit : « Dieu est avec nous, je n'ai pas peur; mais cet homme m'a fait mal à entrevoir. »

Madame Rancoche, bien rouge, bien embarrassée, s'était cependant hâtée de descendre. Elle arrivait à la dernière marche de l'escalier, comme nous entrions dans une espèce de petit vestibule.

La femme qui se présentait à nous était laide et vulgaire; mais, c'était l'amour maternel qui la faisait venir au devant de nous, et il y a dans cet amour quelque chose de si tendre, de si saint, qu'il avait répandu quelque chose de touchant sur la mère de la jeune fille malade...

— Que vous êtes bonne, Madame, dit la femme de l'acquéreur à la marquise, d'avoir bien voulu venir chez nous... pour voir ma pauvre enfant.....

— C'est un devoir, Madame, d'aller partout où l'on a l'espoir de soulager la souffrance. J'ai appris, pendant mon séjour à Londres, un remède contre les ophthalmies; le premier oculiste de l'Angleterre, le docteur Ware, me l'a enseigné... Il peut guérir mademoiselle votre fille; çà a donc été un devoir pour moi de venir..... vous ne me devez donc aucun remercîment.

— Vous! venir chez nous, madame la marquise!

— Rien de plus simple, on y souffre et je puis soulager... Mais, montons vite auprès de mademoiselle votre fille, dit madame de Fougereuse. Elle ajouta en me montrant : « Monsieur est de nos amis « intimes, je le regarde comme mon fils. Je l'ai « pris comme un aide; il tiendra la tête de made- « moiselle votre fille pendant que j'examinerai « l'état de ses yeux. »

Nous entrâmes donc tous les trois dans la chambre de la malade. Pendant que la marquise préparait la poudre qu'elle devait souffler dans les yeux de la jeune fille, pendant qu'elle la questionnait

sur son genre de souffrance, moi, debout près de la fenêtre, j'examinais l'intérieur de cet appartement entièrement dénué d'élégance; tout y était commun et de mauvais goût. Quelques gravures coloriées, représentant Philippe-Égalité, Danton, Théroigne de Méricourt, Dumouriez, Camille Desmoulins et Maximilien Robespierre, ornaient les murailles badigeonnées en ocre jaune, avec une bordure de papier rouge *égayée* de rosaces ou de cocardes tricolores. Près du lit de la pauvre enfant, dont le mal avait déjà fait tant de progrès qu'elle ne pouvait plus voir une chandelle allumée qu'on lui passait devant les yeux, on n'apercevait aucun signe religieux, ni un crucifix, ni une image de la sainte Vierge, ni de l'ange gardien... A l'œil, cette chambre était aussi désolante à voir que l'étaient pour l'âme les croyances de ceux qui l'habitaient. Madame de Fougereuse, après avoir fait aux yeux de la jeune fille tout ce qu'il y avait à faire, et après avoir indiqué le régime qu'il y avait à suivre, promit de revenir voir la malade dans quelques jours. La femme du révolutionnaire cherchait en vain des paroles de reconnaissance pour les dire à la noble dame qui venait de montrer tant de bonté et de lui donner l'espoir de guérir sa fille, et ne les trouvant pas, elle se pencha sur son enfant et lui dit : « Tullie, remercie bien madame... » Alors la jeune fille, étendant ses petites mains, s'écria : « O ma mère! si je savais prier comme « tant d'autres, je prierais pour qu'elle fût bien

« heureuse et pour que tous ceux qu'elle aime ne
« souffrent pas autant que moi. »

. . . .

J'ai raconté ce trait de bonté de la marquise de Fougereuse; j'en pourrais citer cent de la même nature; aussi elle est adorée ici... Depuis cette visite, elle a rencontré le jacobin acquéreur dans un chemin étroit, il a passé tout à côté d'elle et ne l'a pas saluée.....

Pour le jeune homme qui cherche le plaisir, pour l'homme d'un âge mûr, pour tous ceux qui aiment le repos et la liberté, c'est une délicieuse vie que celle de château; vie sans affaires et qui n'est pas vide d'occupations; vie de famille et d'amitié, de loisirs, de causeries et de lectures..... A Septfonts, nous n'avions ni joyeux visiteurs, ni chevaux, ni voitures, ni explorations, ni parties de plaisir; et cependant la vie y coulait rapide et douce pour moi, passant mes jours avec le marquis et la marquise de Fougereuse, avec leur charmante fille, qui étaient aimés et bénis de toute la population environnante. Il retombait sur moi de ce contentement, de cette paix et de ce bonheur que Dieu verse d'en haut sur ceux qui font le bien. Je n'étais pas le juste, mais je vivais auprès de la foi, la piété, l'innocence et l'honneur, et je m'en ressentais. La plante qui, par sa nature, n'avait pas de parfum, mais qui a poussé et grandi dans un champ de roses, finit par s'imprégner de leur douce odeur. L'herbe qui se trouvait auprès de la toison que Gé-

déon étendit dans le camp d'Israël, dut se ressentir de la rosée céleste.

Ce fut avec de vifs regrets que je quittai la tranquille retraite où, pendant près d'un mois, j'avais vécu de la vie du cœur et de l'esprit. On devine toutes les promesses que je dus faire de revenir où l'on avait été si bon pour moi. Mais on sait comment en ce monde ces promesses, qui partent du fond de l'âme, qui s'appuient sur un désir vrai de les réaliser, mais qui empiètent sur l'avenir, sont souvent et cruellement rendues inexécutables par je ne sais combien d'obstacles, d'accidents et de malheurs que l'on avait cru bien loin de soi, et qui, comme le voleur dont parle l'Écriture, étaient cachés non loin de votre maison pour fondre sur vous et vous arrêter quand vous croyiez courir au devant du bonheur.

Depuis mon départ de Septfonts, j'avais pris la douce habitude de recevoir des lettres de M. et madame de Fougereuse, et c'était devenu pour moi un bonheur que de leur écrire. Ma position de fortune m'avait forcé de chercher un emploi rétribué. Ne voulant pas le tenir du gouvernement, moi, qui avais rêvé la vie de campagne, je fus obligé de quitter le Poitou et de me rendre à Paris pour y vivre d'une triste et prosaïque existence.

Il y avait près d'un an que je n'étais plus dans

ma province et que j'étais devenu dépendant de volontés supérieures, quand, un matin, en me rendant à mon bureau, je lus dans un café, où je déjeunais d'habitude, les lignes suivantes dans un journal fort accrédité alors. « Un gentilhomme de la Vendée, émigré rentré, le marquis de Fougereuse, a été arrêté la semaine dernière avec deux autres partisans des Bourbons. Tous les trois viennent d'être jugés, condamnés à mort et exécutés à Saint-Brieuc. La justice a dû être rapide et sévère, car un soulèvement de paysans allait éclater. Ces partisans d'un ordre de choses dont la France ne veut plus, ont été pris les armes à la main et faisant un appel aux populations bretonnes et vendéennes si longtemps égarées. »

Je ne chercherai point à redire ce que j'éprouvai à la lecture de ce journal. Quitte à perdre la chétive position que des parents et des amis m'avaient procurée, mon premier mouvement fut de vouloir partir pour le Poitou, et de me rendre auprès de madame de Fougereuse que j'aimais comme une mère. Je courus à la police demander un passeport; là on me dit que j'étais un émigré rentré, que les notes que la police avait sur moi, sur ma famille, sur mes amis, me rendaient suspect, et que si je sortais des barrières de Paris je serais arrêté... Je ne tins compte de cette menace, et résolu à me rendre n'importe comment au château de Septfonts, je m'étais mis en route. Ce que l'homme de la police m'avait promis se réalisa. A Chartres

je fus arrêté et ramené à Paris où je passai deux mois au Temple.

Compromis par des lettres que j'avais écrites au marquis de Fougereuse, et qui furent saisies dans une visite domiciliaire faite à Septfonts, je fus mis au secret, et pendant tout le temps que durèrent sur mon compte les soupçons de la police, je ne reçus aucune nouvelle de la veuve du noble émigré qui venait de périr victime de son courageux dévoûment. Parmi toutes les tortures de la vie, il n'en existe pas une plus cruelle que celle du *secret*. Madame de Fougereuse ne recevant pas un mot de moi, ne me voyant pas accourir près d'elle pour partager sa douleur et peut-être les persécutions qu'on allait lui faire souffrir, qu'allait-elle penser de moi? Perdre sa liberté, oh! c'est beaucoup sans doute; mais perdre l'amitié, l'estime de ceux qui nous aimaient et que nous chérissons, oh! c'est plus encore!... Jamais, jamais, je ne pourrai redire ce que j'endurai dans le complet isolement où me tinrent mes geôliers pendant plus de six semaines... Et quand je pus savoir quelque chose de la femme que j'aimais presque autant que j'avais chéri ma mère, voici ce que j'appris.

Ici je cesse de raconter.

Ce qui suit a été écrit par cette fidèle Marianne, femme de chambre de la marquise de Fougereuse, que j'avais connue à Londres, et que j'avais retrouvée à mon arrivée au château de Septfonts.

« Juillet 1800.

« Quelque temps après ma visite au château de Septfonts, les deux étrangers qui étaient venus voir M. le marquis pendant son séjour au château, sont revenus. Ils y ont passé trois ou quatre jours. Les gendarmes les ont beaucoup interrogés et tracassés pour leurs passeports.

Mes maîtres ont soupçonné que l'acquéreur Rancoche, qui rôde bien souvent autour de l'ancien parc, espionne tout ce qui se fait chez eux, et que c'est lui qui est allé prévenir les gendarmes, qui aiment monsieur le marquis et madame la marquise comme tous les autres habitants du pays. Toutes ces vexations irritent M. le marquis. Il dit que si elles devaient continuer, il aimerait mieux quitter une seconde fois la France. »

« 25 Août 1800.

« Mon excellent maître est parti hier. En montant à cheval il a bien promis d'être de retour avant six semaines. Madame et mademoiselle ont beaucoup pleuré, et il a eu bien de la peine à s'arracher de leurs bras. Avant de partir il est allé voir Jacques, dont la paralysie n'a fait qu'augmenter, et en lui serrant la main, lui a dit : « Si tu étais dispos et agile comme autrefois, je t'aurais emmené avec moi... » « Je ne sais si Monsieur le marquis a dit à Madame l'endroit où il se rend... Mais M. le

curé ne le sait pas plus que moi. Madame ne fait que prier et pleurer. »

« 16 Septembre 1800.

« Nous n'avons reçu qu'une lettre de Monsieur, celle qui est arrivée cinq jours après son départ. Depuis celle-là, aucune n'est venue. Madame est d'une inquiétude extrême. Sa santé ne pourra résister. »

« 3 Novembre 1800.

« Quel jour des trépassés! Oh! mon Dieu, que les morts sont heureux dans leurs tombes! Hier, nous devions aller à l'office, à l'église, et puis au cimetière prier pour les devanciers de mes maîtres dont les restes y ont été portés en 1793; nous avions encore les yeux tout rouges des larmes que nous y avons versées, quand nous vîmes beaucoup de monde rassemblé dans la cour du château; pardessus les têtes des paysans nous aperçûmes des gendarmes montés sur leurs chevaux, et un officier, qui parlait avec le citoyen Rancoche, s'avança au devant de madame la marquise et lui dit : « Voici un ordre du gouvernement qui vous concerne.

« — Quel ordre, Monsieur? demanda ma pauvre et tremblante maîtresse.

« — Vous allez le savoir... Venez avec moi, et je vous dirai tout.

« Alors, Madame, tenant sa fille par la main,

monta sur les marches du perron et entra dans le vestibule avec l'officier. Je les avais suivies. Très-émue, madame la marquise s'était assise sur un des siéges et avait fait signe au gendarme de s'asseoir; mais celui-ci se tenant debout devant elle, lui dit :

« — Vous savez la condamnation de.....

« — De qui? s'écria ma maîtresse.

« — De votre mari.

« — De mon mari! et condamné comme quoi?

« — Comme traître à la patrie.

« — Expliquez-vous; je ne vous comprends pas.

« — Vous comprendrez mieux ceci, dit l'officier; et, disant ces mots, il donna à Madame le numéro du *Moniteur* qui contenait la nouvelle de l'arrestation, du jugement et de la condamnation du marquis de Fougereuse... Après avoir, avec une inexprimable angoisse, parcouru des yeux le passage du journal que le gendarme lui avait indiqué, ma maîtresse poussa un grand cri, et tomba à la renverse, dans d'affreuses convulsions.

« Pendant que, penchée sur elle, je cherchais à la faire reprendre ses sens, M. Rancoche s'approcha de moi, et me dit : « Dépêchez-vous de la faire revenir à elle; car il faut que dès aujourd'hui elle, sa fille, vous et le vieux paralytique, vous déguerpissiez tous d'ici. » Si, à cet instant, Madame n'avait pas rouvert les yeux, j'aurais accablé d'injures et de malédictions le barbare qui avait si inhumainement appris à une faible femme la mort de son

mari... Mais, au lieu de me mettre à maudire le révolutionnaire, je ne pensai qu'à consoler et à soigner ma maîtresse... Elle avait tout lu, elle savait tout, je n'avais plus rien à lui apprendre... Je me trompe; il me restait encore à lui révéler l'ordre de quitter le seul asile qui lui restait au monde.

« Avec une sorte de tranquillité, elle se rassit sur le siége d'où elle était tombée, et, les mains jointes, posées sur les genoux, la tête levée, ses longs cheveux rejetés en arrière, les yeux gonflés de pleurs et fixés sur l'officier qui était resté en face d'elle, elle lui dit : « Monsieur, je suis calme; maintenant remplissez votre mission tout entière. Vous m'avez appris l'arrestation, le jugement, la condamnation... l'exécution de M. de Fougereuse... Avez-vous quelque chose de plus à me dire?

« L'officier hésitait... Rancoche s'écria : « Allez-vous avoir de la pitié pour cette brigande? Apprenez-lui donc tout. »

« Eh bien ! Madame, ajouta l'homme, qui aurait peut-être été compatissant s'il n'avait pas eu peur, vous le savez, c'était par tolérance que le gouvernement, à la sollicitation du directeur Barras, avait laissé M. de Fougereuse et sa famille habiter ce château, séquestré par la nation... Mais votre mari s'étant montré indigne de la protection de l'ex-directeur de la république, à partir d'aujourd'hui, il vous est interdit de demeurer davantage dans une propriété nationale. Faites donc, Madame, tous vos préparatifs pour obéir à l'ordre que voici; »

et l'officier, en prononçant ces mots, lui remit un papier. Elle en lut le contenu, et dit : « Mais c'est une horrible injustice! Ce château n'est pas vendu, la nation n'a pas prononcé s'il doit être enlevé à la famille de M. de Fougereuse. Ce domaine n'est que sous le séquestre... Ma fille et moi nous n'avons pas un autre abri en France... »

« — En conspirant contre la patrie, votre mari a prouvé qu'il était indigne d'en avoir un sur le sol français... »

« Depuis quelques instants mademoiselle Louise n'était plus auprès de sa mère; sans qu'elle l'eût vu sortir, elle était descendue tout en larmes dans la cour, et avait dit aux fermiers et ouvriers rassemblés devant le château, que les patauds étaient venus annoncer la mort de son père,..... et que maintenant ils voulaient chasser sa mère et elle de Septfonts... le seul asile qu'il leur restait maintenant.

« Il n'en fallut pas plus pour monter la tête aux paysans; déjà ils se promettaient entre eux de ne pas laisser partir celle qu'ils étaient accoutumés à aimer, et qu'ils appelaient leur providence. Quelques-uns brandissent déjà leurs longs bâtons ferrés... Madame parut tout à coup sur le balcon; j'étais auprès d'elle. Amène-moi Louise, me dit-elle. Et quand son enfant fut à ses côtés, elle prononça à haute voix, de manière à être entendue de tous, ces paroles :

« Mes amis, mon mari vient d'être mis à mort

par les hommes du gouvernement actuel... Il n'a pas cru pouvoir détacher son cœur de la cause du bon droit, et ceux qui ont la force ont fait couler son sang..... Vous connaissiez tous sa loyauté, sa bonté... Priez tous pour lui... C'est aujourd'hui que l'on prie pour les morts... »

« A ces mots, tous les paysans ôtèrent leurs chapeaux, et avec les femmes et les enfants qui étaient là rassemblés, firent le signe de croix et dirent un *Pater* et un *Ave* pour le repos de l'âme de leur ancien seigneur...

« Quand cette courte prière fut achevée, Giraud, l'ancien chef de paroisse, monta sur le perron et, de là, s'écria : « A présent que nous avons prié pour notre bon maître, laisserons-nous chasser de ce château la mère des pauvres et des malheureux? »

« Non, non, répondirent plus de soixante voix d'hommes. L'officier de gendarmerie s'avança alors et voulut parler. Mais madame la marquise, tenant sa fille par la main, éleva la voix et dit : « Merci, merci, mes amis; merci pour les prières que vous venez de dire pour mon mari; merci de l'intérêt que vous prenez à nous... Mais je ne veux pas devoir un instant de plus un asile au gouvernement qui vient de répandre le noble sang du marquis de Fougereuse. »

« — Si les patauds vous chassent, nous vous logerons, notre bonne maîtresse, crièrent ensemble plusieurs paysans, dont les enfants et les femmes

entouraient madame la marquise, la suppliant de venir chez eux...

« Giraud était le plus riche, le plus respecté d'entre tous ces braves gens; ce fut chez lui que ma maîtresse, mademoiselle Louise, Jacques et moi nous nous rendîmes, pleurant à la fois la mort du marquis et le château d'où l'on nous bannissait si cruellement. »

« 16 Septembre 1801.

« Toute sa vie, Madame m'avait répété : « Ma-
« rianne, la source de toute force vient de la sou-
« mission à la volonté de Dieu... Celui qui se ré-
« signe ne se laisse point abattre; il a mis sa con-
« fiance dans le Seigneur, et le Seigneur lui reste,
« comme un ami dans son adversité. » Ce que ma pieuse maîtresse m'avait d'abord enseigné de parole, depuis un an elle me l'enseigne par ses exemples. Elle, si riche autrefois, si accoutumée aux aisances de la vie, s'est accoutumée du pauvre abri que ses anciens fermiers lui ont arrangé en se cotisant entre eux. Sous le chaume comme sous les lambris de son château, elle est douce et avenante; pleurant son mari, élevant chrétiennement sa fille et se livrant au travail de l'aiguille avec moi, elle se soumet aux décrets de la Providence et ne murmure pas. »

« 25 Septembre 1801.

« Le gouvernement vient de prendre le château

de Septfonts; il doit désormais faire partie des domaines de l'État; les agents des finances viennent de signifier à ma maîtresse *qu'elle doit rapporter à la caisse du receveur général de Poitiers, 2,000 fr., la république ne voulant pas avoir logé gratuitement, pendant plus de deux ans, la famille du brigand Fougereuse.* »

« Où allons-nous trouver cette somme? Ma maîtresse a déjà vendu le peu de bijoux qu'elle avait rapportés de l'émigration.

« 2 Octobre 1801.

« Giraud a dit dans le pays ce que les percepteurs demandent à madame la marquise... Entre eux, ils ont boursillé et viennent d'apporter 900 fr. à Madame... Oh! mon Dieu, je vous rends grâces de lui avoir donné tant d'amis!... Giraud m'assure que Madame et Mademoiselle ne manqueront jamais, tant qu'elles resteront dans le pays... »

« 11 Octobre 1801.

« Madame est fort mal... Le médecin a peu d'espoir... Elle a voulu connaître son état... Avec une grande bonté, avec beaucoup de ménagements, cet habile et brave homme lui a répondu que, sans doute, son état n'était pas sans gravité, mais qu'avec de la confiance en Dieu et en lui, elle serait bientôt guérie... « La double confiance que vous « m'ordonnez, Docteur, a-t-elle répondu avec un « aimable sourire, je l'ai; j'espère en la bonté de

« Dieu et j'ai foi dans votre savoir. » — « Nous vous tirerons de là, a repris le médecin. » — « Je vous obéirai en tout, a ajouté Madame, car elle a besoin de moi. » Parlant ainsi, elle avait étendu sa main sur la tête de mademoiselle Louise; la pauvre enfant, tombée à genoux, fondait en larmes. »

« 13 Octobre 1801.

« La journée d'hier a été des plus mauvaises; les spasmes au cœur redoublent et se prolongent. Le médecin a l'air plus triste; Madame lui a dit : « Il « est temps, n'est-ce pas, d'appeler Dieu ici? » — « Madame, a répondu le docteur, il n'est jamais « trop tôt de l'appeler auprès de soi, surtout quand « on souffre. » — « C'est bien, je vous entends, de« main je ferai demander au curé les secours qui « soutiennent et consolent. »

« Ce soir, elle a fait approcher mademoiselle Louise; elle lui a dit : « Mon enfant, je t'ai vue « faire un reposoir pour la Fête-Dieu; demain, il « faudra que tu me fasses un autel dans cette « chambre. Tâche d'avoir des fleurs; toi, Marianne « et la mère Giraud, vous arrangerez tout aussi « bien que vous le pourrez, car c'est le Dieu qui « guérit et qui ressuscite qui daignera venir me « visiter. »

« 14 Octobre.

« Comme elle est tranquille aujourd'hui! Dieu lui a donné une beauté de calme, de résignation

et de céleste espérance. Elle avait voulu nous rassembler tous dans la pauvre chambre qu'elle habite depuis qu'elle a été chassée de son château. Le crucifix, une petite statue de la sainte Vierge, une image de sainte Marie-Madeleine ont été placés, par mademoiselle Louise et moi, sur une table en face de son lit; nous avons mêlé à ces pieuses images, de la verdure, quelques pâles fleurs d'automne et des cierges. A leur lueur, elle, la malade, douce, recueillie et priant avec ferveur, un chapelet passé autour du cou, une croix sur la poitrine, nous semblait une sainte.

« Quand tout ce que la religion a de plus solennel, de plus imposant, de plus sacré eut été donné à la moribonde, il y avait une paix si profonde, si pleine de calme, que l'on se croyait vraiment sur le chemin du ciel. Elle nous a parlé à tous, nous avons tous baisé sa main amaigrie. Elle est douce envers la douleur comme envers tout le monde. »

« 20 Octobre.

« Quelques lueurs d'espoir, de longues craintes nous agitent tour à tour. Nous nous tourmentons tous, excepté Madame. C'est elle qui nous console. Elle me disait, ce matin : « Marianne, te souviens-tu de madame de Gérance, cette émigrée qui était devenue si pauvre, que lorsque son médecin lui avait fait une ordonnance, elle disait à sa fille : — « Mon enfant, va porter cette prescription au pharmacien; mais avant de lui commander ce que le

docteur a ordonné, sache le prix; car si c'est trop cher, il faudra bien que je m'en passe. » Oh! c'était là une grande preuve de misère. En pareille circonstance, moi, ajoutait ma maîtresse, regarde, je suis bien plus heureuse que la pauvre dame émigrée. Je suis chassée de chez moi, recueillie chez un fermier, et cependant on n'a rien marchandé pour moi... vois comme cette table est couverte de fioles, de potions et de liniments!..... Oh! mes amis, bénissez Dieu avec moi de sa bonté à mon égard! »

« 28 Octobre.

« N'y a-t-il pas dans ces paroles de Madame toute la sublimité de la résignation chrétienne?

« La journée d'hier a été cruelle; elle a fait le sacrifice de sa vie, elle a béni sa fille et serré la main de tous ceux qui viennent prier, le matin et le soir, auprès de son lit. « Quand je ne prie pas, disait-elle au médecin, je me sens plus oppressée; la prière, c'est la respiration de l'âme. » Je ne sais comment, en lui parlant hier, Giraud a prononcé le mot de la Toussaint. « Ah! c'est vrai, a-t-elle dit, nous en approchons. » Puis, regardant si sa fille était dans la chambre et voyant qu'elle n'y était pas, elle ajouta : « Mes amis, demandez à Dieu que je meure le jour des Morts. Ce jour-là on prie tant pour les trépassés, que les chrétiens qui passent du monde à l'éternité, le lendemain de la Toussaint, ne restent qu'un instant dans le purga-

toire. Notre sainte religion catholique, apostolique et romaine, à force de prières, a fait comme un jour de pardon du jour des Morts. »

« 2 Novembre 1801.

« Hier, à six heures du soir, au moment où, de la ferme de Giraud, nous entendions les tintements du glas des trépassés, Madame, se réveillant d'un long assoupissement, baisa la croix et la relique qu'elle porte sur sa poitrine et nous demanda des prières. On récita les plus solennelles, les plus saisissantes de toutes, celle des agonisants. « Pas si vite! pas si vite! dit-elle à celui qui les récitait, » et elle demandait qu'on priât plus lentement, parce que, pour son âme pieuse et croyante, la prière était comme un baume, comme une trève à ses souffrances... Enfin, à minuit, quand l'horloge du village eut frappé le douzième coup, au moment même où le *jour des Morts* commençait, elle rendit son âme à Dieu : la terre avait une chrétienne de moins et le ciel une sainte de plus. »

Ici finit le journal de Marianne. Après la mort de sa maîtresse elle devint comme la mère de mademoiselle de Fougereuse. A force de travail, en réunissant tout ce qu'elle avait gagné, elle eut assez d'argent pour l'amener à Paris; là, des anciens amis de sa famille la firent entrer dans un couvent où je suis allé la voir bien souvent et où elle vit encore.

VICOMTE WALSH.

LE TEMPLE.

La chevalerie religieuse a fait de grandes choses Ses traces se retrouvent partout, et parmi les monuments qu'elle a élevés, il n'y en a pas un seul qui ait été aussi saintement consacré que celui que le frère Hubert, trésorier de l'ordre des Templiers, a érigé à Paris, en l'an de grâce 1212. Lorsque ce dignitaire du premier de tous les ordres militaires et religieux entreprit de construire cet édifice, il avait certes la conviction qu'il traverserait bien des siècles. Sa masse se faisait surtout remarquer par son caractère de solidité. Il était composé d'un donjon carré de la hauteur de cent cinquante pieds, et dont les murs ne comptaient pas moins de neuf pieds d'épaisseur; quatre grosses tours rondes flanquaient ses quatre angles; du côté du nord s'avançait un massif attenant au carré du donjon et surmonté de deux tourelles moins élevées. Un fossé ceignait le bâtiment et l'isolait des jardins.

Dans ses arrangements, Hubert avait destiné la grosse tour aux trésors et aux archives des chevaliers du Temple, et trois des quatres tourelles devaient

servir et ont servi de prison aux membres de l'ordre guerroyant et monastique : semblables prisonniers étaient rarement vulgaires, et leur réclusion produisait toujours certain effet; le peuple, en passant, relevait la tête et cherchait à apercevoir, entre les gros barreaux de fer des étroites fenêtres, les captifs dont les noms avaient eu du retentissement; quelque éclat qu'aient pu avoir les noms inscrits dans les siècles passés sur les écrous du Temple, ils pâlissent, ils s'effacent devant ceux que la Convention de 1793 a fait enregistrer sur le grand-livre de ses crimes.

Mais, avant d'écrire sur ces pages les noms des grandes et saintes victimes qui ont, par leurs vertus, leurs malheurs, leur résignation et leur courage, consacré jusqu'à la dernière pierre de la prison du Temple, remontons dans le passé aux événements qui se rattachent aux croisades, à Philippe-Auguste, à Philippe-le-Bel, à Jacques Molay et à ses cinquante-neuf chevaliers, compagnons de ses tortures et de sa mort.

Parmi les hommes du dix-neuvième siècle qui ont écrit l'histoire du passé, il y a une école dont l'infernal esprit ne s'inspire que de la double haine de Dieu et des rois. Dans cette classe anti-religieuse et anti-chevaleresque, Dulaure se distingue et marche un des premiers; quand, pour écrire sur le vieux Paris, on consulte son histoire, on se sent presque à chaque page pris de dégoût. Aux monuments qu'il décrit, il ne manque jamais de jeter la

boue de ses calomnies et de ses antipathies voltairiennes. Ainsi, au sujet du Temple, au lieu de faire voir à la jeunesse française ce qu'il y avait de noble et de chrétien dans l'institution de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui, sur les champs de bataille, se montraient des héros, et qui, après le combat, pansaient les blessures et les plaies de leurs ennemis vaincus et prisonniers, Dulaure ne trouve que cette ignoble peinture :

« Des expéditions nouvelles amènent de nouvelles institutions. Les croisades produisirent l'ordre des Templiers, associations bizarre de deux conditions opposées, de moines et de soldats, et qui prouve l'extrême dérèglement des idées dans ces temps de barbarie. Cet ordre, qui fut institué dans des intentions pieuses, change bientôt le but de son institution. Les premiers membres étaient tenus de servir les pauvres malades dans l'hôpital du Temple de Jérusalem; *ces garçons de salles* devinrent des chevaliers, les plus riches et les plus orgueilleux de toutes les chevaleries. »

De la charité, de l'héroïsme de *ces garçons de salles*, l'écrivain philosophe ne dit pas un mot de louange. Le pouvait-il? N'avait-il pas juré haine à la croix? et n'a-t-il pas toujours tenu ce serment-là?

L'époque précise de l'établissement des Templiers dans Paris est inconnue; mais il est notoire qu'il existait une maison de cet ordre à Paris avant 1147, puisqu'en cette année ils tinrent un chapitre où se trouvèrent cent trente chevaliers. Mais il n'est pas

démontré que ce chapitre fut tenu dans le lieu aujourd'hui nommé le Temple. Les Templiers possédaient une autre maison plus ancienne, voisine de l'église de Saint-Gervais, où ils auraient pu se réunir. On a la certitude de leur établissement dans l'emplacement du Temple avant 1182.

Philippe-Auguste, en 1190, avant de partir pour l'expédition d'outre-mer, fit son testament, et dans ses dernières et royales volontés, il ordonna que tous ses revenus, services, obventions, seraient apportés à Paris, à trois époques de l'année, et reçus par six bourgeois de Paris et par son vice-maréchal, et déposés au Temple.

Au treizième siècle, l'enclos du Temple s'était considérablement accru par des acquisitions de terrains et embelli par des bâtiments cités pour leur magnificence dans le temps où ils avaient été élevés; on nommait l'ensemble et les dépendances, *la Ville neuve du Temple*. Henri III, roi d'Angleterre, lorsqu'il vint à Paris, en 1254, préféra ce logement, *la maison du Temple*, au palais que lui offrait saint Louis.

Là où nous avons vu, et là où l'on voit encore tant de petites rues étroites et obscures, que le cordeau n'a point alignées et que l'opulence n'habite pas, s'étendaient (il y a cinq siècles) alentour du palais des grands maîtres, des espaces plantés d'ormeaux et de tilleuls, longs promenoirs, où les religieux batailleurs, revêtus de leur tunique et de leur manteau blanc (illustré de la croix de gueule, rap-

pelant les saints combats), devisaient souvent ensemble sous les épais ombrages, des journées de Ptolémaïs et de Mansourha. Ces hommes de foi et de vaillance avaient vu au-delà des mers des infidèles, des barbares dont la cruauté et les hideuses superstitions faisaient honte à l'humanité, et certes, si l'un d'entre les chevaliers du Temple avait alors eu l'idée de dire qu'un jour à venir les Français surpasseraient en barbarie les peuplades les plus sauvages de l'Asie, il n'y aurait eu parmi tous ces chevaliers qu'un cri de réprobation et d'indignation contre lui!... Eh bien! retournons d'un demi-siècle en arrière, et, au peu qui reste aujourd'hui du vieux palais du Temple, demandons ce qui s'est passé sur ce point de Paris en 1793, alors que la France se vantait de ses lumières et prétendait régénérer le monde... Ah! nous savons tout ce que nous répondraient les pierres!

Les gloires de ce monde sont muables. L'astre brillant des Templiers disparut sous des nuées sombres, alors que Philippe-le-Bel tenait le sceptre. Les chevaliers hospitaliers furent accusés de grands crimes; leur glorieux passé devait répondre d'eux; cette voix ne cria point assez haut pour repousser les accusations... Ils étaient riches et puissants : la puissance et la richesse trouvent dans le monde bien des jaloux. L'envie et la calomnie sont sœurs et toujours empressées à ternir ce qui est pur et ce qui leur porte ombrage. Chaque siècle a des exemples qui démontrent tout le mal que ces deux vices

ligués ensemble peuvent faire; la politique y a souvent recours. Car toutes les armes, tous les traits ne sont pas dans les arsenaux; il y en a d'invisibles contre lesquels les boucliers et les hautes murailles ne peuvent rien. En interrogeant le passé et même le présent, ne peut-on pas penser que les compagnons de Jacques Molay et de Guy, dauphin d'Auvergne, ont été victimes d'odieuses calomnies? Malgré tout le temps qui s'est écoulé depuis la destruction de l'ordre des Templiers jusqu'à nos jours, leur procès ne se plaide-t-il pas encore, tant il est difficile de discerner à cinq siècles de distance la vérité de l'erreur, la justice de l'iniquité.

Ce qui est avéré, c'est que cinquante-neuf chevaliers du Temple, par ordre de Philippe-le-Bel, après des procédures qui durèrent depuis 1307 jusqu'à 1314, furent conduits de leur palais à un champ voisin de l'abbaye Saint-Antoine, et tous y périrent dans les flammes d'un immense bûcher. « Tous, sans exception, dit un chroniqueur, se déclarèrent innocents des crimes qui leur étaient imputés et persistèrent constamment dans cette déclaration, ne cessant de répéter qu'on les faisait mourir sans cause et sans justice. » Le 11 mars 1314, Jacques Molay, grand-maître de l'ordre, et Guy, commandeur de Normandie, en protestant de leur innocence, furent également brûlés vifs, dans une petite île de la Seine, située entre le palais et le couvent des Augustins.

Avant la *sanglánte* et néfaste année de 1793, l'exécution cruelle et peut-être inique des Templiers était le souvenir historique qui pesait lourdement sur le vieux palais, bâti par le frère Hubert, trésorier de l'ordre. Ce souvenir, remontant au règne de Philippe-le-Bel, a été effacé par des souvenirs récents; et, comme l'a si bien dit l'historien de Louis XVII, *le bûcher du grand-maître est masqué désormais par l'échafaud du roi!*

Une partie des biens de l'ordre des Templiers fut donnée aux chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, nommés plus tard chevaliers de Malte. Le palais du Temple devint alors le chef-lieu du grand prieuré de France.

Après la suppression de l'ordre de Malte (regrettable iniquité contemporaine), et contre laquelle lutta quelque temps le czar Paul Ier, le palais du Temple, avec ses dépendances, ainsi que tous les biens, toutes les commanderies et prieurés appartenant à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, furens confisqués au profit de la révolution et déclarét propriétés nationales. A cette époque, il y avait en France comme deux peuples; l'un d'eux ne rougissait pas des excès, des spoliations, des crimes et du régicide de 1793; comme sa fortune s'était faite au milieu des ruines et du sang, il était loin de vouloir qu'on répudiât cette époque, dont il cachait les hontes, les vols et les assassinats, sous le titre fastueux de *Rég'nération de la France et émancipation des nations.*

L'autre peuple avait bien comme un lien de parenté avec celui que je viens de signaler , mais il était plus honnête; nos plus mauvais jours, il les avait passés sous la tente, et ne s'était mêlé ni de dénonciations, ni de *démonstrations civiques;* ce n'était point lui qui récompensait les patriotes zélés désignant dans l'ombre, aux proconsuls des départements, aux Carrier, aux Goulin, aux Fouché, les prêtres insermentés et les émigrés rentrés. Non, cette partie de la nation n'était pas royaliste, mais elle estimait les hommes qui l'avaient toujours été. Ce parti, dont les chefs avaient brillé dans les camps et souvent à la tête des armées conquérantes, n'aurait certes pas ordonné les spoliations; mais il s'arrangeait de la vente et de la jouissance des biens du clergé et de la noblesse. Dans son honnêteté, il maudissait les conventionnels qui avaient emprisonné Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame royale, le Dauphin, Louis XVII et madame Elizabeth au Temple; il regardait comme honteuses et flétrissantes pour le pays les journées du 21 *janvier*, du 16 *octobre* et du 10 *mai!* mais son intérêt, *sa pitié* pour la royale famille s'arrêtait là; et l'exil, le bannissement sans terme lui semblait bon pour les frères, pour la fille et les proches parents du roi décapité. Nous le répétons, cette partie de la nation se distinguait, heureusement pour elle, de la nation de 1793 ; elle avait une véritable horreur du crime, un amour vrai de la délicatesse, mais cette délicatesse n'était jamais portée jusqu'à l'extrême, jus-

qu au sacrifice; elle aimait à garder ce qu'elle avait acquis.

Le temps avait marché. Le Directoire s'était éteint dans sa nullité et le mépris public, et le pouvoir qui lui succédait tenait à honneur de ne pas marcher sur les traces des citoyens collègues de Barras. . . . .

. . . .

Loin de là, il suivait tout une autre pente. Le général Bonaparte (1), dès son avénement au consulat, avait empêché l'aliénation de la maison du Temple, et n'avait pas voulu qu'elle devînt une propriété privée; mais, l'œil ouvert sur le passé et sur l'avenir, Napoléon repoussait les souvenirs qui humiliaient l'ancienne souveraineté, et il évitait ceux qui gênaient la nouvelle. Cette tour du Temple, témoin de la tyrannie populaire la plus atroce et de l'agonie royale la plus touchante l'inquiétait doublement. Comment laisser sous l'œil du peuple une prison où le peuple avait tenu un roi captif? Comment offrir aux émotions publiques un monument qui ravivait la pensée de la dynastie ancienne? Se souvenir, c'est moral, mais parfois dangereux.

Il fut donc décidé que pas une pierre ne resterait debout de cette sainte tour, pas une de ces pierres qui avaient gardé une voix pour se plaindre. *Lapides clamabunt!*

Le 3 juin 1808, d'après l'ordre d'un ministre de

(1) *Louis XVII*, par M. de Beauchesne. 2 vol., pag. 413.

l'empereur Napoléon, fut adressé ce qui suit à Fauconnier, concierge de la maison d'arrêt du Temple :

Paris, le 3 juin 1808.

« Le sénateur, ministre de la police générale de « l'empire, ordonne au concierge de la maison d'ar« rêt du Temple de remettre les prisonniers confiés « à sa garde à M. Pâques, inspecteur général du « ministère, qui est chargé de les faire transporter « dans le donjon de Vincennes. Après cette remise, « il se transportera à Vincennes pour y recevoir les« dits prisonniers dont il continuera de rester « chargé dans cette nouvelle prison.

« Fouché. »

Les prisonniers remis à M. Pâques étaient au nombre de dix-sept. Je veux citer leurs noms, car la çause que ces Français fidèles avaient défendue à été celle que j'ai servie et à laquelle mes vieux jours restent attachés. Parmi ces noms, je trouve ceux de plusieurs amis de ma jeunesse.

Voici les noms des prisonniers qui ont été renfermés au Temple. Je ne change rien à la liste du ministre Fouché :

« David, prêtre ; Lavillate, propriétaire ; Garrès de Mézières, ancien officier ; Begon de la Rouzière ; Collin, dit Cupidon, domestique ; Vaudricourt, rentier ; de Rousse de Puyvert, rentier ; Polignac (Ar-

mand), vivant de son bien ; Bournissac, propriétaire : La Neuville, prêtre; Chassuart ou Chassour, distillateur; Daniaud Duperrat, négociant; Couchery, employé; Anerweek, cultivateur; Montmayeux, professeur de mathématiques; Tilly Blaru, ex-propriétaire à Saint-Domingue (1).

Pour expliquer comment il ne reste plus rien de la vieille tour du Temple, pour nommer celui qui l'a fait disparaître comme une tache de sang de dessus le sol de France, il m'a fallu, dans les deux pages qui précèdent, arriver tout de suite au Consulat et à l'Empire, époque de la destruction d'un monument sacré, mais accusateur, qui aurait gêné un nouveau pouvoir. Maintenant je retourne aux plus hideux jours de notre malheureuse patrie. Déjà, dans un livre que j'ai publié il y a douze ans, et que j'ai dédié à la jeunesse chrétienne (*les Journées mémorables de la Révolution française*), il m'a été imposé le dur et terrible devoir de fouiller dans les archives ensanglantées de la TERREUR. Dans nos malheurs, il y avait des leçons; j'ai dû les mettre sous les yeux des nouvelles générations qui s'élevaient. J'ai voulu leur montrer que, pour les nations comme pour les individus, le bonheur est dans la sagesse et l'observance des lois divines. Aujourd'hui, dans ce que j'écrirai en décrivant la prison du Temple, je ne raconterai point dans tous

(1) Cadoudal, Hyde de Neuville et autres fidèles royalistes ont été aussi prisonniers du Temple.

ses émouvants détails la longue et douloureuse passion de la famille royale; je tâcherai de décrire un monument qui n'existe plus et que j'ai visité, alors qu'il était encore tout imprégné, tout sanctifié par de grands et douloureux souvenirs.

La funeste journée du 10 août, qui avait paru si longue, si horrible à la famille royale et à tous les royalistes, était sur son déclin; le soir commençait. Le roi, la reine, leurs enfants, madame Elizabeth, la princesse de Lamballe, la marquise de Tourzel et sa fille sortant des Feuillants, où ils avaient passé la plus affreuse nuit, arrivèrent avec peine jusqu'aux carrosses destinés à les transporter au Temple. C'étaient deux larges voitures attelées chacune de deux chevaux seulement. Pour faire souffrir le roi et sa famille, pour prolonger la torture, tout avait été habilement calculé, et la lenteur de ce lamentable cortége, qui devait être un tourment pour l'auguste famille, serait une joie de plus pour leurs ennemis. Dans le premier carrosse, montèrent Louis XVI et Marie-Antoinette, leurs enfants, les princesses et les personnes que je viens de nommer plus haut. Au milieu d'eux, le maire de Paris, le procureur de la commune et Michel, officier municipal, prennent place le chapeau sur la tête.

Dans la seconde voiture, s'installèrent, avec la suite du roi, les officiers municipaux. Des gardes nationaux forment cortége avec leurs armes renversées; puis une populace, comme celle qui ne manque jamais de se montrer hideuse et mena-

çante dans les plus affreux jours, obstruent les rues et les boulevarts et forcent les chevaux à n'aller qu'au pas. Dans tout le parcours, depuis les Feuillants jusqu'au Temple, même foule et même lenteur. Perdus dans cette multitude d'honnête gens, des royalistes marchent silencieux et consternés. Il y a de tristes époques où les honnêtes gens pleurent encore sur les familles royales, mais où l'on ne s'arme plus pour les défendre.

Le trajet dura plus de deux heures. Les carrosses de la cour s'arrêtèrent; on était arrivé au terme de cette voie douloureuse. La famille royale mit pied à terre dans la cour lugubrement éclairée par quelques lampions placés à plusieurs fenêtres. Santerre fut la première personne qui se présenta pour recevoir, dans cet antique palais qui se changeait en prison, tout ce que la France, tout ce que le monde avait de plus illustre.

Le seuil du palais des chevaliers du Temple vient d'être franchi par les petits-fils de Louis-le-Grand, *comment et quand le repasseront-ils?* Cette question, beaucoup de gens se la firent alors; et ni parmi les partisans de la royauté, ni parmi ses adversaires, aucun, ni ami ni ennemi, ne pouvait, dans ses prévisions, approcher du secret que gardait encore, pour quelques mois, L'AVENIR.

« En 1793 (1) l'enclos du Temple proprement dit n'avait plus guère que cent toises environ sur sa

(1) *Louis XVII*, par M. de Beauchesne.

plus grande longueur et autant à peu près sur sa plus grande largeur : le reste était couché sous les pavés et sous les maisons de la grande ville, avec ses baraques, ses jardins et son cimetière. Il y a peu d'années qu'en creusant un nouvel égout, on a trouvé, dans la rue des *Enfants-Rouges*, un cercueil qui renfermait le corps d'un homme revêtu de l'ancienne robe d'un Templier. La riche agrafe de son manteau fit supposer que l'on venait de découvrir les restes d'un commandeur de l'ordre du Temple.

« Dans un des angles de cette enceinte se trouvait l'hôtel qu'on était convenu d'appeler le Palais du Grand-Prieur, dénomination ambitieuse appliquée à une maison peu élevée et peu étendue qui, bien que placée entre une cour et un jardin, *n'a* rien de princier ni de seigneurial. »

Cependant M. le comte d'Artois, frère de Louis XVI, a habité pendant quelques années cette demeure; c'était un pied à terre pour ce prince, lorsqu'il venait de Versailles à Paris.

« Au-dessus des bâtiments (1) informes qui lui étaient contigus, on distinguait une tour très-élevée, de forme carrée et flanquée de tourelles; c'est cette tour que la Commune de Paris destinait à la prison de Louis XVI et de sa famille. Pour la première fois le peuple regretta d'avoir démoli la Bastille.

(1) *Louis XVII*, par M. de Beauchesne.

« On a vu que le roi arriva au Temple à sept heures du soir. Louis XVI se persuada *que le palais du Temple* serait désormais sa demeure; il en visita les appartements et s'occupa à en faire d'avance la distribution dans sa pensée. Tandis qu'il s'abandonnait à cette dernière illusion, Santerre faisait garnir de factionnaires les cours, les portes, les dépendances du Temple, et les personnes de service préparaient d'après l'ordre des officiers municipaux le coucher de la famille royale dans la petite tour; ce n'est qu'après le souper, qui eut lieu à dix heures, que Manuel prévint le roi de ces dernières dispositions, et offrit de le conduire lui et sa famille dans les appartements qui leur étaient *provisoirement* destinés, jusqu'à ce que la grande tour fût prête pour les recevoir. « En attendant, lui dit-« il, vous pourrez habiter le palais et vous y réunir avec votre famille. »

« Louis ne répondit rien : avec une dignité calme et en apparence indifférente, il répéta à la reine ce qu'il venait d'entendre, et à la lueur des lanternes que portaient les municipaux, LES PRISONNIERS furent conduits à la petite tour.

« La petite tour était adossée à la grande, sans communication intérieure, et elle formait un carré long, flanquée de deux tourelles, précédée de quatre marches extérieures; la porte d'entrée basse s'ouvrait sur un palier auquel, à une certaine distance, attenait l'escalier en coquille de limaçon. Cette porte, jugée trop frêle, fut, dès le lendemain,

raffermie par de fortes traverses et garnie d'une grosse serrure apportée des prisons du Châtelet. A gauche, en entrant, était la loge des deux cerbères à face humaine, chargés par la Commune de la garde et du service de la porte; l'un se nommait Risbey, l'autre Rocher.

« Il n'y avait au rez-de-chaussée qu'une grande pièce qui servait d'entrepôt aux archives et une cuisine, dont on ne fit aucun usage : le corps du bâtiment avait quatre étages.

« Le premier se composait d'une antichambre et d'une salle à manger qui communiquait à un cabinet pris dans la tourelle, où se trouvait une bibliothèque de douze à quinze cents volumes; cette salle servit de chambre à coucher à mesdames Thibaud, Bazire et Navarre, attachées au service des princesses pendant le peu de jours qu'elles passèrent au Temple.

« L'escalier s'élevait en tournant; large à son point de départ jusqu'au premier étage, il se rétrécissait en montant au second.

« Voici quelle était la distribution du second étage: on entrait dans une antichambre fort obscure où couchait madame la princesse de Lamballe; à gauche, la reine occupait avec Madame royale une chambre dont la fenêtre donnait sur le jardin. C'était ordinairement dans cette chambre, moins triste que les autres, que la famille royale passait presque toute la journée. A droite, le prince royal, mademoiselle de Tourzel et la dame Saint-Brice

couchaient dans la même chambre. Il fallait traverser cette pièce pour entrer dans le cabinet de la tourelle qui servait de garde-robe à tout ce corps de bâtiment, et qui était commun à la famille royale, aux municipaux et aux soldats.

« La mesure décrétée par l'Assemblée nationale sur la proposition de la Commune, pour affecter le Temple au séjour de Louis XVI et de sa famille avait été si inopinée que rien n'était préparé pour les recevoir; plusieurs pièces étaient presque entièrement sans meubles, particulièrement celle qui était destinée au roi, ainsi que le rapporte M. Hue. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'on distribua plus également le mobilier de M. Barthélemy, ancien gardien des archives de l'ordre de Malte.

« Le troisième étage était la répétition du second. Dans l'antichambre placée au-dessus de la pièce où couchait madame de Lamballe, il y avait, derrière une cloison, un réduit étroit n'ayant de jour que par un châssis à vitrage adapté au toit, ce fut là le logement de Hue et de Chamilly. Dès les premiers jours, le châssis disparut recouvert de maçonnerie, sous prétexte que par cette ouverture le valet du tyran entretenait des intelligences avec la sentinelle en faction sur la terrasse, sentinelle dont il pouvait apercevoir les jambes et qui était relevée d'heure en heure.

« A droite de l'antichambre se trouvait la chambre du roi, éclairée par une fenêtre qui donnait sur

la rotonde du Temple; à droite en entrant, une petite alcôve; quelques gravures dont le sujet était peu décent, étaient appendues aux murs de la chambre; le roi en arrivant les ôta lui-même en disant : « Je ne veux pas laisser cela sous les yeux de ma fille. » La petite pièce de la tourelle servait au roi de cabinet de lecture.

« De l'autre côté de l'antichambre, et vis-à-vis de la chambre du roi, était une pièce destinée à servir de cuisine et qui en contenait les ustensiles; on y dressa deux lits de sangle : ce fut le logement de madame Elisabeth et de mademoiselle de Tourzel.

« Voilà quelle fut l'habitation du roi, depuis le 13 août jusqu'au 29 septembre, et de sa famille jusqu'au 26 octobre. »

On aurait pu croire que la haine des ennemis de la royauté serait satisfaite d'avoir réduit les nobles possesseurs de Saint-Cloud, de Compiègne, de Rambouillet, de Fontainebleau, des Tuileries, du Louvre et de Versailles, à un logement aussi inconvenant. aussi misérable que celui que nous venons de décrire. Cette république française, qui s'intitulait GRANDE ET GÉNÉREUSE, révélait bien la bassesse de son origine en mettant ainsi sous les yeux du monde entier ses envieuses et bourgeoises rancunes.

Dès le lendemain de l'installation des augustes prisonniers dans la petite tour du Temple, les vexations, les allées, les venues, les bruits incessants, les travaux commencèrent, de nombreux ouvriers envahirent l'enclos, les arbres les plus voisins de la

tour furent abattus, et les murs d'enceinte élevés : il était écrit qu'aucune torture ne serait épargnée à la famille royale, aussi elle voyait chaque jour travailler à sa prison !

Le cadre qui m'est donné est trop petit pour que je puisse y faire entrer toutes les scènes de douleur et de désespoir, de résignation et de magnanimité dont les murs de l'ancien donjon ont été témoins. Cette longue et douloureuse histoire, comme je l'ai déjà dit, je l'ai racontée, et un petit neveu de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le fils adoptif de L'HÉROÏNE DU TEMPLE, du fond de son exil, a bien voulu m'écrire pour approuver mon œuvre (1) ; je n'ai donc, dans ce que j'écris aujourd'hui, qu'un but, c'est de faire connaître à la jeunesse actuelle UN MONUMENT que la France aurait dû conserver et protéger contre les ravages du temps et les inconstances du peuple, au lieu de le faire disparaître ; c'était une relique sacrée à conserver. Je sais bien que les ossements des martyrs font penser aux bourreaux ; mais l'homme qui a fait démolir LE TEMPLE, tout fils de la révolution de 1789 qu'il était, n'avait jamais prêté la main aux insultes, aux outrages et à la captivité de la famille royale ; les murailles du vieux donjon n'avaient rien à redire contre lui.

Pour bien faire connaître ce qu'a été la prison du Temple, j'ai emprunté à l'éloquent historien de Louis XVII plusieurs de ses pages si vraies, si tou-

(1) *Les Journées mémorables de la Révolution française racontées par un père à son fils*, 5 volumes, chez M. Vermot.

chantes; pages qui font pleurer les vieillards qu se souviennent, et les petits enfants qui demandent des histoires du passé. M. de Beauchesne ne m'en voudra pas, je l'espère; dans son beau et bon livre, qui doit devenir classique pour la jeunesse, il a voulu faire aimer, admirer et regretter la famille royale de France, et moi, voilà plus de quarante ans que j'écris avec la même pensée, celle d'honorer de grandes et saintes infortunes et de faire aimer autre chose que la prospérité.

Entre le 13 août et le 29 septembre, toutes les journées furent mauvaises. Celles des 2 et 3 septembre furent plus horribles que les autres, et quand le Temple existait encore, on montrait la fenêtre par laquelle la reine aperçut la tête de madame la princesse de Lamballe portée au bout d'une pique !...

Les ennemis de la royauté ne s'endormaient pas : le sang répandu à si grands flots pendant les exécrables journées de septembre n'avait pas étanché leur soif !... La *Convention* remplaçait l'*Assemblée nationale*, le dénoûment se faisait proche. Le 21 du mois rougi de massacres, la royauté fut abolie en France. Désormais le sceau de la république de France représentera une femme assise sur un faisceau d'armes, tenant une pique surmontée du bonnet de la liberté. Quelle femme et quelle liberté !

On a vu combien la famille royale était à l'étroit dans la petite tour. Bien souvent les moins mauvais

des municipaux de service au Temple et Santerre avaient assuré au roi que bientôt le lieu de sa détention et celle de sa femme, de sa sœur et de ses enfants serait transféré dans la *grosse tour*, et que là ils seraient tous bien plus à l'aise et réunis. C'était donc avec impatience que les augustes prisonniers attendaient ce changement.

Une partie de ces promesses se réalisa. Le 26 octobre 1792, ce moment tant attendu par toute la famille fut marqué, de la part des municipaux, par un nouveau trait d'hostilité contre Marie-Antoinette, Ces hommes de rancune et de vengeance savaient que, dans sa captivité, il y avait parmi toutes ses douleurs une consolation, celle d'avoir son fils auprès d'elle. Ceux donc qui s'étaient faits ses ennemis firent prendre à la Convention un arrêté, sous la forme de *convenance et d'ordre*, qui retirait le jeune prince des mains de sa mère et le remettait entre celles de son père. « Sa douleur fut extrême, dit M. de Beauchesne. Depuis son séjour au Temples elle avait consacré son existence aux soins de cet enfant et trouvé quelque adoucissement à ses peines dans sa reconnaissance et dans ses caresses. C'était la dernière joie de sa triste vie, le dernier rayon qui éclairait la nuit de ses pensées sombres comme la mort. »

L'homme haineux n'a de joie complète que lorsque la victime qu'il torture n'a plus l'ombre d'une consolation. Les ennemis de l'héroïque reine furent donc au comble de leur satanique bonheur quand

ils surent quelles larmes et quels cris déchirants avaient marqué l'instant où l'enfant fut enlevé à sa mère.

A l'aide du livre de l'historien de Louis XVII, nous avons décrit l'intérieur de la petite tour du Temple; c'est encore à lui que nous empruntons la description de la nouvelle prison de la famille royale.

Nous avons dit que la hauteur de la grande tour dépassait cent cinquante pieds et que l'épaisseur de ses murs étaient de neuf pieds dans leur moyenne proportion.

Ce bâtiment formait quatre étages, qui étaient voûtés et soutenus au milieu par un gros pilier depuis le bas jusqu'au quatrième étage; l'intérieur de chacune des salles était d'environ trente-six pieds carrés.

REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA GROSSE TOUR.

« Le rez-de-chaussée n'eut à subir aucune transformation; il resta avec ses vieux murs dégarnis, rappelant, malgré sa nudité, les temps et les choses d'autrefois, qui se reflétaient encore dans les arêtes de sa voûte, dans le fût lourd et dans l'élégant chapiteau de son pilier, et jusque dans les quatre lits à colonnes torses adossés aux quatre murailles de sa vaste salle. C'est dans cette pièce, d'une architecture grandiose et sévère, qu'à dater du 8 décembre devront se tenir habituellement, délibérer, manger

et coucher les officiers municipaux qui n'étaient pas de service à la porte du roi... Des trois tourelles du rez-de-chaussée, l'une servait de cabinet et d'armoire aux commissaires, la seconde de bûcher, la troisième de garde-robe, la quatrième contenait l'escalier. »

PREMIER ÉTAGE.

« Le premier étage, que respectèrent aussi les combinaisons des geôliers et la truelle des maçons, demeura dans son intégrité première, et servit de corps-de-garde. C'était la répétition du rez-de-chaussée, moins ses lits à colonnes. Aux deux parois les plus larges de la muraille, on avait placé des planches légèrement inclinées pour former avec quelques matelas un lit de repos pour la garde. Au milieu de cette salle, autour du pilier, les armes se groupaient en faisceaux. Deux tourelles servaient de cabinets aux officiers, et la troisième de garde-robe. Ce corps-de-garde était, après celui du château du Temple, le plus important de l'enclos. »

DEUXIÈME ÉTAGE.

« Le second étage avait été consacré au logement du roi; étant, comme tous les autres étages, d'une seule pièce, on l'avait divisé en quatre chambres par quatre cloisons en planches avec de faux plafonds en toile. La première pièce était une anti-

chambre, d'où trois portes différentes conduisaient séparément aux trois autres pièces. En face de la porte d'entrée était la chambre de Louis XVI. On y plaça un lit pour son fils. A gauche, la chambre de Cléry ainsi que la salle à manger qu'une seule cloison en vitrage séparait de l'antichambre. La chambre du roi avait une cheminée, les autres étaient chauffées par un grand poêle placé dans l'antichambre. Chaque pièce était éclairée par une croisée, mais de gros barreaux de fer et les abat-jour scellés et posés en dehors empêchaient l'air de circuler. Les embrasures des fenêtres avaient neuf pieds de profondeur. Toutes les cloisons de l'appartement étaient recouvertes d'un papier peint; celui de l'antichambre représentait des pierres de taille superposées les unes sur les autres, comme on les figure au théâtre pour simuler l'intérieur d'une prison.

« Au milieu du mur, à gauche en entrant, on avait placardé *la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* écrite en gros caractères et encadrée dans une large bordure aux trois couleurs.

« En ouvrant la chambre du roi, on voyait la cheminée en face, la fenêtre à main droite, ainsi que la tourelle à main gauche, le lit de Louis XVI, et, tout à côté de lui, le petit lit du prince royal. Un papier jaune glacé, semé de fleurs blanches, tapissait la chambre du roi... La tourelle qui donnait dans cette pièce servait au roi d'oratoire et de cabinet de lecture. Un petit poêle était placé dans ce

cabinet où le pieux monarque passa tant d'heures dans l'étude, la prière et la méditation. Dans le coin de la chambre, à droite du lit du dauphin, s'ouvrait une porte sur un couloir conduisant à la chambre de Cléry, et, plus loin, en inclinant vers la droite, à la garde-robe que contenait la tourelle.

« La tourelle communiquant avec la salle à manger servait au bûcher. »

TROISIÈME ÉTAGE.

« Le troisième étage, destiné au logement de la reine, était distribué, à peu de chose près, de la même manière que le second : l'antichambre précédée de même de deux portes, l'une en chêne, l'autre en fer.

« La chambre de Marie-Antoinette et de sa fille était au-dessus de celle du roi : c'était la même répétition, moins le couloir. C'est dans l'encoignure placée au-dessus de ce couloir que se trouvait le lit de Madame royale. Le lit de la reine occupait la même place que celui du roi. Une pendule représentait la Fortune et sa roue, singulière ironie en face de cette grande fortune renversée !

« La chambre de madame Elisabeth ouvrait sur l'antichambre et était attenante à celle de la reine. »

QUATRIÈME ÉTAGE.

« Le quatrième étage, ne devant pas être occupé,

était resté dans sa simplicité primitive; il paraissait plus grandiose que les autres étages, à cause de sa voûte élevée et de l'absence de pilier central arrêté sous le plancher qu'il soutenait; quelques vieux meubles de rebut et quantité de planches étaient relégués dans les bas côtés de cette vaste salle.

« Entre les créneaux et le toit de la grande tour régnait une galerie qui servait quelquefois de promenade; les entre-deux des créneaux furent garnis dans la suite de planches, jalousies sans treillis qui ne laissaient point au promeneur la possibilité de voir ou d'être vu.

« Voilà quel était le palais définitif des rois de France, restauré par la truelle des révolutions. »

Grâce au pinceau de M. de Beauchesne, mes jeunes lecteurs seront à même de connaître ce DONJON DU TEMPLE qui a tant préoccupé l'esprit et tant agité le cœur de leurs devanciers. Malgré la froideur et l'indifférence qui, ainsi que la neige et la glace, se sont étendues sur la France, j'ai peine à croire qu'il ait existé des familles françaises qui, à leurs foyers, n'aient pas raconté à leurs enfants l'emprisonnement du roi et de la reine, leur mort, celle de madame Elisabeth et la longue agonie du petit dauphin ! Si cependant cette honte a existé, si, pour ne pas décréditer les révolutions, des familles de Jacobins avaient caché sous le silence tant de méfaits et de crimes, il faut que ce coupable silence soit rompu, il le faut d'autant plus que l'an-

cien monument, témoin de tant de douleurs et de tortures, n'est plus debout, que ses pierres ont été dispersées, et qu'aujourd'hui ce serait en vain qu'on chercherait un grain de sa poussière!

Le 13 août 1792, l'ancien palais des chevaliers du Temple a vu pour la première fois entrer dans son enceinte la famille royale, tombée captive aux mains de Français révoltés. Alors *la petite tour* attenant au vieux donjon devint la prison du roi, de la reine, de Madame royale, du jeune dauphin, de madame Elisabeth, de la princesse de Lamballe, de madame et de mademoiselle de Tourzel et de quelques serviteurs dévoués.

Le 26 octobre de la même année, les augustes prisonniers furent transférés *de la petite à la grosse tour*... Depuis plusieurs mois, les amis dévoués dont nous avons donné les noms n'étaient plus auprès d'eux. *Des amis,* c'était une consolation qui, dès le surlendemain de leur arrestation, leur fut enlevée.

De cette *grosse tour,* le roi sortit le lendemain de Noël pour comparaître devant la barre de la Convention.

Le 15 janvier 1793, un décret de la Convention nationale déclara Louis Capet coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat à la sûreté de l'État.

Enfin, le jour à jamais lamentable, le jour du 21 janvier se leva, et pour la dernière fois les portes de la prison du Temple s'ouvrirent devan

le juste condamné par quelques centaines de ses sujets qui venaient de se faire ses accusateurs et ses juges.

Louis, avant de sortir de cette enceinte où, depuis six mois, il avait avec tant de magnanimité enduré tant d'outrages, s'arrêta quelques secondes, leva les yeux vers la fenêtre de la reine ; là il laissait tout ce que Dieu lui avait donné, tout ce qu'il aimait le plus sur cette terre qu'il allait quitter... Deux heures plus tard, des planches de l'échafaud, le fils de saint Louis montait au ciel.

Voici donc la grosse tour du Temple avec un de ses prisonniers de moins. Oh! quel vide affreux pour ceux qui restent!... Ils ne sont plus que quatre, trois femmes et un enfant.

Le père est parti, la mère va le suivre... Mais, avant de mourir sur le même échafaud que son mari, Marie-Antoinette aura à souffrir pire que la mort : son fils lui sera enlevé, cruellement arraché de ses bras. Ecoutons l'historien de Louis XVII :

« Le comité de salut public a arrêté que le fils de Capet serait séparé de sa mère et remis aux mains d'un instituteur, au choix du conseil général de la Commune. »

« Ces deux mesures, sanctionnées par la Convention, furent mises à exécution le 3 juillet.

« Il était près de dix heures du soir; l'enfant royal était couché et dormait profondément. Son lit n'avait pas de rideaux, mais un châle tendu par

les soins de sa mère empêchait la lumière d'arriver à ses paupières closes et d'altérer le calme empreint sur sa douce figure. La veillée s'était cette fois prolongée un peu plus que de coutume. La reine et sa sœur étaient occupées à réparer les vêtements de la famille, et Marie-Thérèse, assise entre elles deux, après avoir lu quelques pages du dictionnaire historique, venait, pour terminer la soirée, d'ouvrir la semaine sainte que Turgy avait trouvé le moyen de faire parvenir à madame Elisabeth vers la fin de mars 1793. Souvent, quand la jeune fille faisait une pause, soit après le chapitre du livre d'histoire, soit après un psaume du livre de prière, soit en tournant un feuillet, sa mère relevait la tête, laissait tomber son ouvrage sur ses genoux et, regardant du côté du lit, prêtait l'oreille au souffle paisible de son autre enfant. Ainsi s'écoulait la soirée. »

Tout à coup des pas nombreux retentissent sur l'escalier, les verrous, les cadenas s'agitent, la porte s'ouvre. Six municipaux se présentent : « Nous venons, dit brutalement l'un d'eux, vous notifier l'ordre du salut public, portant que le fils de Capet sera séparé de sa mère et de sa famille. »

A ces mots, la reine se lève, pâle de saisissement : « M'enlever mon enfant ! s'écrie-t-elle. Non, non, ce n'est pas possible. » Et Marie Thérèse, tremblante, était debout à côté de sa mère ; et madame Elisabeth, les deux mains étendues sur le livre saint, regardait, le cœur serré, mais sans verser

une larme... « Messieurs, dit la reine, en domptant de toutes ses forces le frisson de fièvre qui rendait sa voix frémissante, la Commune ne peut songer à me séparer de mon fils ; il est si jeune, il est si faible, mes soins lui sont si nécessaires ! — Le comité a pris cet arrêté, répliqua le municipal, la Convention a ratifié la mesure, et nous devons en assurer l'exécution immédiate. — Ah ! je ne pourrai jamais me résigner à cette séparation, s'écriait la malheureuse mère. Au nom du ciel, n'exigez pas de moi cette cruelle épreuve. » Et ses deux compagnes mêlaient leurs larmes et leurs prières à ses prières et à ses larmes. Toutes les trois s'étaient placées devant le lit de l'enfant ; elles en défendaient les abords, elles sanglotaient, elles joignaient les mains. C'étaient les plaintes les plus touchantes, les supplications les plus humbles. Cette scène eût attendri les plus insensibles ; mais que pouvaient-elles sur le cœur des mandataires de la Commune ? « A quoi bon toutes ces criailleries ? disaient-ils ; on ne vous le tuera pas votre enfant... Livrez-le-nous de bon gré, ou nous saurons bien nous en rendre maîtres. » Et déjà ils employaient la force. Violemment secoué dans cette lutte, le rideau factice se détache et tombe sur la tête du jeune prince. Il se réveille, il voit ce qui se passe, il se jette dans les bras de sa mère et s'écrie : *Maman ! maman ! ne me quittez pas !* Et sa mère le pressait tremblant sur son sein, le rassurait, le défendait, se cramponnait de toutes ses forces au pilier du lit.

« Ne nous battons pas contre des femmes, » murmura un des commissaires qui n'avait point encore pris la parole. « Citoyens, faisons monter la garde... » Et déjà il se tournait vers le guichetier qui était debout devant la porte. « Ne faites pas cela, dit madame Elisabeth, ne faites pas cela. Ce que vous exigez par la force, il faut bien que nous l'acceptions ; mais donnez-nous le temps de respirer. Cet enfant a besoin de sommeil ; il ne pourra dormir ailleurs. Demain matin il vous sera remis. Laissez-le au moins passer la nuit dans cette chambre et obtenez qu'il y soit ramené tous les soirs. »

A ces mots, pas de réponse.

« Du moins, promettez-moi, dit Marie-Antoinette, qu'il restera dans l'enceinte de la tour et qu'il me sera permis de le voir tous les jours, ne fût-ce qu'aux heures du repas !

— Nous n'avons pas de comptes à te rendre, et il ne t'appartient pas d'interroger les intentions de la patrie. Parbleu, parce qu'on t'enlève ton enfant, te voilà bien malheureuse ! Les nôtres vont tous les jours se faire casser la tête par les balles des ennemis que tu attires sur nos frontières.

— Mon fils est trop jeune pour servir encore son pays, dit la reine avec douceur, mais j'espère qu'un jour si Dieu le permet, il sera fier de lui consacrer sa vie. »

« Cependant, elle l'habillait, et, bien qu'elle fût secondée par les deux princesses, jamais toilette

d'enfant ne fut plus longue. Chaque vêtement qu'on lui mettait était retourné en tous sens, passé de main en main et mouillé de pleurs. On éloignait ainsi de quelques secondes l'instant de la séparation. Les municipaux commençaient à perdre patience.

« Enfin, la reine, ayant ramassé toutes ses forces au fond de son cœur, s'assied sur une chaise, prend son fils devant elle, pose ses mains sur ses petites épaules, et, calme, immobile, recueillie dans sa douleur, sans verser une larme, sans pousser un soupir, elle lui dit d'une voix grave et solennelle : « Mon enfant, nous allons nous quitter. Souvenez-vous de vos devoirs quand je ne serai plus auprès de vous pour vous les rappeler. N'oubliez jamais le bon Dieu qui vous éprouve, ni votre mère qui vous aime. Soyez sage, patient et honnête, et votre père vous bénira du haut du ciel. » Elle dit, baise son fils au front et le remet à ses geôliers. Le pauvre enfant se précipite encore vers sa mère, embrasse ses genoux, s'attache de toutes ses forces à sa robe. « Mon fils, il faut obéir ! Il le faut... »

« Allons ! tu n'as plus, j'espère, de doctrine à lui faire, dit un des commissaires. Il faut avouer que tu as fièrement abusé de notre patience. Tu pouvais te dispenser de lui faire la leçon, » disait un autre en entraînant violemment le prince hors de la chambre. « Ne vous inquiétez plus, continua un troisième, la nation, toujours grande et géné-

reuse, pourvoira à son éducation. » La porte se referma.

« Oh ! ce furent alors des larmes, des sanglots, des cris de désespoir, des grincements de dents ! La pauvre mère, dans les convulsions de sa douleur, se roulait sur la couche déserte. Elle avait un moment repris sa dignité royale en présence de ses ravisseurs, sa gravité maternelle en face de son fils, qu'elle bénissait pour la dernière fois; mais cet effort suprême avait absorbé l'énergie de son caractère. Jamais désespoir ne fut plus grand. »

Elle n'en aura plus d'aussi pénible ! Voici le moment de sa délivrance qui approche. Dieu a vu ses larmes, il a entendu ses prières, il a laissé marcher le temps. Voici LE 16 OCTOBRE qui va briser les chaînes de la prisonnière de la *Conciergerie*, car depuis près de trois mois elle ne souffre plus derrière les épaisses murailles de la grosse tour du Temple. Là, la veuve avait sous les vieilles voûtes du donjon son fils, sa fille et sa belle-sœur. Là, il y avait des mains chéries pour essuyer ses pleurs; à la *Conciergerie*, rien !... rien de tous ces adoucissements à la douleur. Toutes les angoisses des prisonniers ont été calculées, pesées par des hommes passés maîtres dans l'art de torturer. La malheureuse mère, l'héroïque reine montera à l'échafaud sans savoir ce que sont devenus sa fille et son fils, et ce sera avec cette désespérante incertitude que, dans sa dernière nuit, elle écrira à madame Élisabeth pour lui recommander ses *chers*

enfants et pour la supplier d'enseigner aux deux orphelins la miséricorde et le pardon.

La révolution aurait pu d'un seul coup en finir avec la famille royale. La prison du Temple, malgré son enceinte fortifiée, l'épaisseur de ses hautes murailles, ses gardes et ses portes de fer, n'était pas imprenable; ceux qui la gardaient étaient frères et amis des septembriseurs des Carmes, de la Force et de l'Abbaye. L'exécution collective des cinq prisonniers de la grosse tour était donc facile, et ce n'eût été, pour Samson et ses aides, qu'une matinée de plus !... Mais non, la haine des Jacobins tient de la cruauté des hiènes et veut aussi faire durer ses horribles jouissances.

Depuis le 16 octobre 1793, le second étage de la grosse tour n'a plus que deux femmes, Madame royale et madame Élisabeth. Le malheureux petit Dauphin, séparé de sa sœur et de sa tante, ne les voit jamais; mais les regards qui lui manquent le plus sont ceux de sa mère, dont il ignore complétement la mort. Les deux princesses, la sœur de Louis XVI et sa nièce aperçoivent parfois le pauvre orphelin (comme alors que la reine existait encore), en montant auprès de la plate-forme de la tour; mais lui, dans ses rares promenades avec l'infâme Simon, a beau lever les yeux, rien d'ami ne se montre à ses regards.

Le temps marche, la révolution, les pieds dans le sang, court vite. Huit mois se sont passés depuis la journée du 16 octobre, depuis cette date *du*

second régicide. Madame royale n'a plus de mère, mais auprès d'elle, Dieu a laissé un ange, madame Élisabeth; c'est là son seul appui, sa seule consolation. L'angélique sœur de Louis XVI va aussi disparaître du Temple et passera comme la reine par la Conciergerie pour aller à l'échafaud.

Le 10 mai aura sa consécration comme le 21 janvier, comme le 16 octobre, et plus tard une autre date viendra allonger notre calendrier de deuil.

Si la prison du Temple existait encore, comme elle nous serait sainte! combien nous y ferions de pèlerinages quand l'année ramènerait les anniversaires des martyrs! Un moment cette grosse tour n'avait pas assez de chambres pour les augustes captifs. Le vide s'y est fait; dans l'antique demeure des chevaliers, il ne restait plus que deux enfants de roi : une jeune fille de quatorze ans, un enfant qui n'a pas atteint sa dixième année; mais ce dernier, Louis-Charles de Bourbon, est roi, et c'est à lui qu'appartiennent les trônes de France et de Navarre. Louis XVI, son père, lui a laissé sa couronne d'épines et son sceptre de roseau. Par la vieille loi française, il est roi et reconnu comme tel par l'Angleterre, la Sardaigne, l'Espagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie. Louis-Stanislas-Xavier, fils de France, oncle du roi Louis XVII, régent de France, le proclame aussi comme successeur de Louis XVI. La Vendée, en armes dès qu'elle a appris le régicide du 21 janvier 1793, a crié sous le drapeau blanc en deuil : *Le roi est mort! vive le roi!*

La noble et vaillante armée de Condé a fait entendre le même cri.

Tandis que l'Europe proclamait ainsi le fils du roi martyr sous le nom de Louis XVII, ce jeune prince pleurait son père dans les bras de la royale veuve sous les verroux de la prison du Temple. Dès cette époque le malheur pesait bien cruellement sur lui ! Mais depuis l'horrible et sanglante journée de janvier, que de larmes, que de sang répandus ! Dans ce hideux progrès du mal, pour les révolutionnaires, ce n'était plus assez que d'immoler les victimes, il fallait les humilier *et les* dégrader en les faisant descendre aussi bas qu'eux-mêmes ! Ainsi, dans cette famille royale, qu'ils avaient calomniée, outragée, renversée du trône et jetée dans les fers, ils trouvaient toujours une grandeur, une élévation, une majesté que rien n'altérait, que rien ne pouvait courber et qui irritait de plus en plus ceux qui s'étaient faits ses ennemis. C'est ce sentiment de basse jalousie qui fit choisir le cordonnier Simon pour instituteur *du jeune Capet, fils du tyran*. C'est ce protégé de Marat qui va enseigner les vertus républicaines au descendant des rois; c'est déjà lui qui règne et qui commande dans cette partie de la grosse tour qu'a occupée et sanctifiée Louis XVI.

Voici comment M. de Beauchêne raconte l'entrée en fonctions du citoyen Simon :

« Escorté de six commissaires et d'un guichetier, le jeune roi fut conduit à la chambre de son père.

Là, un hôte l'attendait et semblait attendre depuis longtemps. L'appartement était mal éclairé. Les municipaux s'entretinrent quelques instants avec cet homme. Ils lui donnèrent des instructions à voix basse; puis ils se retirèrent. L'enfant se trouva seul en présence de Simon, dont peut-être il ne reconnut pas tout d'abord les traits; mais l'allure dégagée, la voix rude et brève et le geste hautain de ce nouveau personnage le lui revélèrent bientôt.

« Voici en peu de mots le signalement de Simon : cinquante-sept ans, taille au-dessus de la moyenne, stature robuste et carrée, teint basané, visage rude, cheveux noirs descendant jusqu'aux sourcils; favoris épais. »

Voici le portrait de l'instituteur républicain. Mettons en face de cet être ignoble l'enfant-roi. C'est la grâce et la noblesse en faoe de la bassesse et de la laideur, l'innocence vis-à-vis le crime, un ange vis-à-vis un démon.

Louis-Charles de Bourbon avait alors à peu près huit ans, sa taille était svelte et bien prise, sa carnation éclatait de blancheur, ses cheveux blonds encadrant merveilleusement bien par leur nuance son frais et gracieux visage, tombaient avec grâce autour de son cou et jouaient sur sa collerette de mousseline plissée. Déjà la mise du royal enfant se ressentait de la gêne de la prison; déjà sa mère et sa tante, dans leurs tristes et longues soirées du Temple, avaient racommodé ses habits.

Qui pourrait jamais redire ce qui dut se passer alors dans l'esprit du jeune prince? Ne plus voir sa mère, ne plus entendre sa voix et se trouver face à face avec l'homme méchant et grossier qu'il vient de reconnaître, n'y avait-il pas dans ce contraste, dans ce subit changement, de quoi faire trembler le pauvre enfant, de quoi briser son cœur? Aussi il resta plusieurs heures assis sur une chaise, dans le coin le plus reculé de la chambre, ne faisant que pleurer, et, par instants, répétant à travers ses sanglots : *Mon Dieu! mon Dieu!*

La nuit avançait, et je ne sais quelle pensée préoccupait alors le brutal Simon, mais lui aussi restait à l'écart, à l'autre bout de l'appartement, sans brusquer, sans violenter la tremblante victime pour la forcer à se coucher. Ce ne fut que bien avant dans la nuit que le sommeil vint fermer les yeux rouges et gonflés du fils de Marie-Antoinette... Chagrin d'enfant n'est souvent qu'un léger nuage que la moindre brise chasse et emporte au loin. Il n'en fut pas de même de la profonde affliction de Louis XVII. Non, à la suite de l'orage, le beau lis resta courbé; sur sa tige froissée, la royale fleur, si proche du hideux reptile, ne releva sa belle tête que longtemps après.

Le désespoir de l'enfant était si profond, que pendant plusieurs jours il ne voulut accepter de Tison et de sa femme qu'un morceau de pain. Immobile, silencieux, il écoutait sonner les heures et les roulements du tambour à la garde montante et

descendante des différents postes de la prison. Son geôlier avait à peine entendu le son de sa voix, lorsque des municipaux entrèrent dans la chambre, sous le prétexte de venir prendre des renseignements, afin de rendre compte à la Convention de l'état du prisonnier; mais le désir de voir un fils de roi sous la tutelle d'un cordonnier était bien plus le but caché de tous ces hommes, que la pensée de remplir un devoir de leur charge... Eh bien! s'ils ont tout redit à l'Assemblée régicide, elle aura pu apprendre que le fils de Louis XVI avait du vrai sang de roi dans les veines... A ces hommes impies dans leur curiosité, Louis-Charles de Bourbon avait dit d'une voix qui ne sanglotait plus : « Je veux savoir quelle est la loi qui vous ordonne, qui vous donne le droit de me séparer de ma mère et de me mettre en prison... Montrez-moi cette loi... Je veux la voir... »

Peut-être ce jour-là se trouvait-il parmi ces hauts dignitaires du Temple, décorés de l'écharpe tricolore, quelque royaliste déguisé, avide d'apercevoir le fils du roi martyr. Ah! si un bon Français s'était introduit dans cette bande, il aura éprouvé un sentiment de joie, il aura vu que la race de Henri IV n'était pas abâtardie.

Trois jours après sa séparation d'avec sa mère, l'enfant royal pleurait moins, mais demeurait toujours silencieux. Tison, impatienté, lui dit : « Ah çà, petit Capet, tu es donc muet? Il faudra que je

t'apprenne à parler, moi, et à chanter la Carmagnole, et à crier vive la république! Ah! tu as perdu ta langue!

— « Si je disais tout haut ce que je pense tout bas, répondit le petit prisonnier, vous me prendriez pour un fou; je me tais, parce que j'aurais trop à dire.

— « Oh! oh! M. Capet aurait trop à dire! cela sent fièrement l'aristocrate; mais cela ne me convient pas, entends-tu? Tu es jeune, et l'on te pardonne; mais je ne dois pas, moi qui suis ton maître, te laisser croupir dans l'ignorance, il faut te faire aux progrès et aux idées nouvelles. »

« Il y eut dans la manière dont Simon traita son élève (écrit M. de Beauchesne), un singulier mélange de dédain très-franc et de sévérité étudiée; il ne voyait en lui qu'une créature criminelle par sa naissance, et qu'un enfant sans conséquence; mais il y avait autour de cet enfant comme un reflet attrayant de sérénité, comme un parfum d'atmosphère royale, qui soulevèrent parfois contre le prince des susceptibilités haineuses du savetier.

« Oui, ce fut surtout parce que c'était un enfant d'élite, qu'on eût remarqué dans la rue et qu'on eût aimé chez l'étranger, un de ces enfants qui attirent l'attention et la tendresse, suave créature devant laquelle la haine semblait impossible, et dont le regard, désarmant toute colère et toute cruauté, semblait devoir autour de lui faire taire toute chose.

excepté l'amour; oui, ce fut pour tout cela que Simon devint impitoyable. »

Si impitoyable, si bassement cruel, que nous ne chercherons plus à peindre les douleurs et les tourments de l'enfant-roi; c'est AU TEMPLE que cette longue passion déroula toutes ses différentes phases. Espérons que le père de Louis XVII, le 21 janvier 1793, en descendant l'escalier de la grosse tour avec l'abbé Edgeworth et l'exécrable Santerre, n'aura pas eu la prévision que dans cette même chambre, qu'il quittait pour aller mourir, son fils souffrirait encore plus que lui, et que les tortures de l'enfant orphelin y dureraient bien plus longtemps que les siennes.

C'est dans cette chambre, sanctifiée par l'invincible résignation du roi martyr, que l'ange de la prison (à son tour) a fait preuve de son inaltérable douceur et de la force de son caractère. Ah ! que de sataniques et que d'incessants efforts n'a-t-il pas fallu à l'infâme instituteur du jeune prince, pour éclipser cette intelligence si vive, pour assombrir cette âme si aimable et si pure, et pour ôter à ce royal enfant la grâce de son esprit et la beauté de son corps. Non, n'en doutons pas, le génie du mal avait fait alliance avec l'assemblée révolutionnaire contre Louis XVI et sa famille; ils étaient trop purs pour la France corrompue par le voltairianisme. Cette pureté dure toujours, aussi la haine des méchants ne s'est pas éteinte.

Je viens de le dire, la chambre de Louis XVI était

devenue la prison du jeune prince, et Simon y commandait en maître. « De jour (1) en jour il devenait plus cruel envers la jeune victime confiée à sa haineuse brutalité. » Ce n'était plus cet enfant soumis qu'un geste de son père, qu'un mot de sa mère faisait agir. C'était l'esclave en lutte continuelle avec le despote : l'esclave tendait le cou tant qu'il n'était attaqué que dans son indépendance et dans ses goûts; mais dès qu'il était outragé dans ses affections, il se redressait et tenait tête au despote. À cette époque, la police faisait distribuer et vendre dans les rues des pamphlets et des chansons contre madame *Véto*, contre la *Louve autrichienne*. C'était une préface contre la reine. Ces écrits, qu'un calcul pervers faisaient parvenir à Simon, empoisonnaient l'atmosphère de cette chambre, où la piété filiale était torturée à chaque instant et dans la sainte mémoire de son père, mort sur l'échafaud, et dans les souvenirs d'une mère absente! « Allons, Capet, lui dit un jour le maître en lui présentant des couplets infâmes contre sa mère, voici une chanson nouvelle, il faut que tu la chantes; » de la main qui lui présentait cet écrit, l'enfant, naturellement, ne le prit qu'avec défiance; il y jeta les yeux, et, bien que son intelligence n'eût pas tout saisi, son cœur lui avait dit que ses appréhensions ne l'avaient pas trompé; il remit sur la table, sans souffler mot, la chanson obscène, énigme pour son esprit, mais

(1) Beauchesne.

révoltante injure pour sa tendresse. Simon se leva avec la colère qui lui était habituelle en présence d'un refus; et, d'un ton doctoral : « J'ai cru avoir dit : il faut que tu chantes.

— « Je ne chanterai jamais pareille chanson.

— « Je déclare que je t'assomme si tu ne chantes pas. » Ce disant, il saisissait un gros chenet, et, au mot JAMAIS, que lançait pour toute réponse la filiale opiniâtreté du petit martyr, le chenet de fer partit;... le généreux enfant l'eût été s'il n'eût eu l'adresse d'esquiver le coup.

Oh! pourquoi, royal enfant, avez-vous eu cette adresse? Bien mieux aurait valu pour vous mourir au commencement de cette ignoble et cruelle tyrannie! Que de maux, que d'outrages, que de tortures la mort vous aurait alors épargnés! alors elle vous eût été amie! et, comme un jeune ange, vous auriez tout de suite pris votre essor vers le Dieu qui aime les enfants. Mais non, dans les temps de grandes expiations, il faut que tous les mérites des victimes qui doivent être immolées soient révélés et mis en lumière aux yeux des nations.

Ainsi le second saint Louis, votre auguste père, fera éclater dans sa prison, plus que dans ses palais, la dignité de son caractère, la force de son âme, et au milieu des outrages et de l'ingratitude, la magnanimité du pardon!

Votre aimable et gracieuse mère, belle et renommée parmi toutes les reines, dès que le malheur étendra sa rude main sur elle, grandira aux yeux

de tous; captive, elle deviendra *femme forte*, et sa pieuse résignation égalera son héroïsme !

Votre angélique tante, sainte à la cour, dans les jours prospères, par son abnégation d'elle-même, se fait l'ange consolateur de tous sous les voûtes du Temple; et quand le jour du martyre est venu, elle prouve une fois de plus qu'elle est bien la sœur de Louis XVI.

Et vous, orphelin, tombé de si haut sous une tutelle si basse ! Dieu a eu aussi ses desseins sur vous; il a voulu montrer, à ceux qui la méconnaissaient, tout ce que votre royale race a en elle de grandeur et de clémence; vous, petit enfant, enlevé des bras de votre mère et livré *aux soins* du cordonnier Simon et de sa femme, vous avez, jeune prince, trouvé le moyen, à l'exemple de votre père, de léguer à nos fils des exemples de clémence chrétienne; car c'est bien vous qui avez répondu à Simon lorsqu'il vous demandait un jour : « Capet, si les Vendéens qui se battent pour ta cause arrivaient à Paris et s'emparaient de toi pour te placer sur le trône, que me ferais-tu, louveteau?

— « Je vous pardonnerais ! ! ! »

Ah ! c'est bien là, Louis-Charles de Bourbon, un mot de famille! et Marie-Thérèse, sœur du petit martyr, qui, de tous les siens renfermés au Temple, est la seule qui en ait franchi le seuil pour aller ailleurs qu'à l'échafaud, a porté par toute l'Europe et dans tous ses exils la même passion du pardon.

. . . .

Revenons à la prison du Temple; l'homme que Marat avait désigné comme tout à fait digne de faire l'éducation républicaine du fils du tyran, régnait en maître au premier étage de la grosse tour où Louis XVI *avait fait son temps.*

Pendant les six mois que le roi y était resté, les fidèles serviteurs qui avaient été successivement attachés à son service, avec un zèle que l'on conçoit auprès de pareil maître, avaient constamment apporté tous leurs soins à maintenir une grande propreté dans ce misérable appartement.

Depuis le 21 *janvier*, il était resté vide et négligé; dès qu'il eut été remis à Simon et à sa femme, l'aspect en changea tout de suite; aux yeux de l'instituteur jacobin, la propreté était un luxe aristocratique qui devait être éloigné des yeux et des habitudes de son élève. Parfois la citoyenne Simon balayait la chambre du petit prisonnier, mais dès que son mari lui voyait prendre ce soin, il s'emportait contre elle et lui reprochait de perdre son temps à nettoyer le *gîte du louveteau.* On aurait pu croire que la douceur triste et silencieuse de l'enfant qui s'étiolait de plus en plus chaque jour, faute d'air et de mouvement, finirait par user les colères du tyran de bas aloi; mais non, il y a des haines inextinguibles, celles des hommes qui crient vive *l'égalité et la fraternité* sont de ce nombre!

Là, dans cette même chambre, où Louis XVI avait donné des enseignements religieux à son fils et à sa fille; là où il avait le 20 janvier 1793 fait ses

déchirants adieux à sa famille; là où il avait ouvert son cœur à M. de Malesherbes, et révélé son âme à l'abbé Edgeworth; là où Cléry avait dressé l'autel pour la dernière messe et la dernière journée du monarque qui se préparait au martyre, dans cette même chambre, dans ce sanctuaire de la prison, les paroles les plus grossières, les refrains les plus jacobins, les jurements les plus impies, retentissaient depuis le matin jusqu'au soir; le pauvre enfant en était tellement assourdi, qu'il n'aimait plus que le silence, et quand, pendant plusieurs heures, il n'avait rien entendu, c'était pour lui comme du bonheur; ç'avait été du repos.

Quelquefois, sans prêter l'oreille à ce que disaient Simon et sa femme, le petit prince avait entendu des mots qui ne pouvaient qu'augmenter sa tristesse. Le couple républicain ne doutait aucunement que la *république française ne fût immortelle*, que ceux et celles qui la servaient avec un zèle pareil au leur seraient toujours ses protégés, et que, par conséquent, tous les deux jouiraient longtemps de la haute charge qui leur était confiée, et des mille écus qui en étaient le salaire. Tout allait donc pour le mieux chez l'instituteur monté à un poste que tout ami de Marat et de Robespierre devait envier, puisqu'on y avait le *devoir* d'humilier, d'insulter et de torturer un fils de roi, et le *droit* de poser sur le front qui devait porter la couronne l'ignoble bonnet rouge! Semblable emploi était tellement selon le cœur du jacobin, qu'il espérait

bien être inamovible au Temple, et voir, à l'égard du fils du tyran, s'accomplir les vœux et desseins de *la république toujours grande et généreuse*. Mais, sous le soleil, tout est fragile, tout est muable, et la faveur la mieux établie souvent se change en disgrâce. C'est ce qui advint à Simon, malgré le zèle qu'il n'avait cessé de montrer dans son infernale mission.

Le 13 nivôse an 11 (2 janvier 1794), le corps municipal prend un arrêté qui, conformément à l'art. 8, section 3, de la loi du gouvernement provisoire, interdit le cumul des fonctions de municipal et des emplois salariés par l'Etat. Simon, instituteur de Capet, et Coru, économe du Temple, se trouvent atteints par cette mesure.

Dès le lendemain Coru se rendit à l'Hôtel-de-Ville et déclara à ses collègues qu'il n'hésite point entre la place salariée d'économe de la prison du Temple et l'honneur de ceindre l'écharpe tricolore, et qu'il reste attaché à la Commune. Simon, malgré le désir qu'il avait de continuer les hautes fonctions d'instituteur d'un prince, devenu citoyen, fut contraint par son orgueil à donner sa démission. Coru avait été applaudi par ses collègues, il voulut l'être aussi. D'ailleurs il s'était depuis quelque temps, depuis la mort de son protecteur Marat, aperçu que sa faveur baissait, et que diverses demandes faites par lui à la Convention n'avaient point été écoutées.

Le 30 nivôse an 11 (19 janvier 1795), un grand bruit se fit entendre dans la grosse tour, c'était une

puissance qui croulait, celle de Simon. Lui et sa femme délogeaient et prenaient bruyamment congé de tous les employés du Temple. « Les adieux du maître à son élève (1) furent ce qu'ils devaient être, une injure et un blasphème. La femme Simon avait dit : Capet, je ne sais quand je te reverrai. Oh ! le crapaud, reprit Simon, il n'est pas encore écrasé, mais il ne sortira pas de la crapaudière, quand bien même tous les capucins du ciel se mêleraient de l'en tirer ! Et en même temps, en disant ces horribles paroles, il appuyait sa main sur la tête du jeune prisonnier, qui, muet et les yeux baissés, reçut immobile cette dernière malédiction de son geôlier. »

Le règne du hideux instituteur n'avait duré que quinze mois. Quand on a lu, quand on se souvient de tout ce que le royal enfant a souffert, on a peine à concevoir combien tant de mauvais traitements, de brutalités, de cruautés et de colères ont pu être entassés dans ce laps de temps. Pendant qu'à toutes ces cruautés Louis XVII n'avait opposé que tristesse et silence, que douceur et résignation, le Saturne révolutionnaire continuait à dévorer ses enfants. Les bourreaux, après avoir immolé tant de justes, après avoir, le 10 mai 1794, ajouté la mort de madame Élisabeth à tous leurs crimes passés, enivrés de sang, s'entre-tuaient tous ! Le 9 thermidor s'était levé, justice allait être faite à beaucoup. Robes-

(1) Beauchesne.

pierre, qui avait envoyé Danton à l'échafaud, s'y rendait à son tour, et, dans la même charrette que lui, l'exécuteur des justices nationales avait fait monter Simon l'instituteur jacobin. Robespierre portait ce jour-là l'habit dont il s'était paré pour paraître à sa fête de l'Être-Suprême, et le savetier gouverneur la même carmagnole et le même bonnet rouge qu'il avait au Temple dans l'exercice de ses fonctions.

Pour punir le crime et venger l'innocence, Dieu, le roi des siècles, n'attend donc pas toujours son éternité.

La Convention, malgré tous ses vols et ses déprédations, se trouvait pauvre; elle pensait à faire des économies et elle ne nomma pas de successeur à Simon. Par suite de cet arrêté, il y eut quelques changements de faits dans la prison du Temple; et, chose que l'on a peine à concevoir lorsque l'on passe en revue tout ce qu'a souffert l'enfant-roi sous la tutelle du protégé de Marat, c'est que le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette va, dans la captivité qui durera longtemps encore, avoir plus à souffrir que sous l'horrible autorité du couple Simon. Le 1er pluviôse an 11 (29 janvier 1794), les membres de la Convention chargés de la surveillance de la prison du Temple, où il ne restait plus de la famille royale que Marie-Thérèse, fille des martyrs, et Louis-Charles de Bourbon, firent restreindre le logement du petit prisonnier dans la chambre du fond, du premier étage de la grosse



tour, qui avait été habitée par le fidèle Cléry, et plus tard par la femme Tison pendant sa maladie.

Comme si le pauvre enfant avait eu trop d'espace, trop de distraction sous la domination de son terrible instituteur, il allait être désormais condamné à la plus cruelle de toutes les cruautés, à la torture de l'isolement complet, absolu, torture à laquelle les hommes les plus robustes ne peuvent souvent résister.

La porte de communication du premier étage de la grosse tour fut coupée à hauteur d'appui, scellée à clous et à vis et grillée de haut en bas avec des barreaux de fer : on dirait qu'un tigre va être enfermé là, et ce n'est, hélas ! qu'un petit agneau blanc qui va y mourir !

On ne donnait dans cette mauvaise chambre obscure au prisonnier ni feu ni lumière, il n'y était réchauffé que par le tuyau d'un poêle placé dans la première pièce. C'est par un guichet pratiqué entre les barreaux de fer qu'on doit faire parvenir la nourriture du prisonnier; pour l'installer dans ce nouveau cachot, on choisit l'anniversaire de l'exécution régicide de son père, le 21 janvier 1794 !

Madame Royale est aussi seule dans la chambre, d'où elle a vu partir sa mère *l'héroïne*, et sa tante *la sainte*: cette chambre, ou plutôt ce sanctuaire est à l'étage au-dessus de celui habité par le Dauphin ; le frère et la sœur ne sont séparés que par l'épaisseur de la voûte ; vingt marches de l'escalier

conduisent du premier au second. Eh bien, malgré ce rapprochement, chacun d'eux gémira, souffrira; pleurera et prierais olé, et comme abandonné de tous! Marie-Thérèse ne sait pas où est renfermé son frère, et Louis XVII ignore où est cachée Madame Royale; son ignorance de tout va bien plus loin encore : il ne sait ni la mort de sa mère, ni celle de sa tante;... il ne sait qu'une chose, c'est son malheur.

Le nouvel arrangement de la prison fut arrêté et entrepris dans la journée du 1er nivôse; les conventionnels avaient si grand'peur de laisser la chambre de Louis XVI à son fils, que tout ce changement ut achevé dans la même journée à la clarté des lanfernes. Sans dire un mot, mais non sans verser beaucoup de larmes, le prisonnier obéit et alla s'asseoir sur la chaise de paille que le nouveau geôlier lui montra. Que de jours, que de nuits ne passa-t-il pas dans ce lieu sombre, dans cette morne solitude, sans un mot d'intérêt, sans une preuve de compassion! Personne ne le servait, l'enfant-roi balayait sa chambre et faisait son lit!...

Mais, au bout de quelque temps, la tristesse de son esprit, la lassitude de son corps, la maladie lui firent négliger les soins matériels.

« Le lendemain du 9 thermidor, à six heures du matin (1), Barras, qui avait été un des principaux acteurs de cette journée, avec plusieurs membres

(1) *Vie de Louis XVII*, par M. de Beauchesne.

des comités et quelques députés de la Convention en grand costume, se rendit au Temple. Dans le nombreux cortége qui environnait le nouveau commandant des troupes parisiennes, se trouvait le citoyen Laurent, membre du comité révolutionnaire de la section du Temple. « J'aurais à causer avec vous, lui dit Barras, venez me voir quand nous serons rentrés. »

« Laurent fut exact au rendez-vous. « Nous avons disposé de vous sans vous consulter, lui dit le nouveau dictateur : indépendamment des municipaux qui se relèvent de jour en jour à la tour du Temple, et qui veillent à sa sûreté, il est bon que le gouvernement y possède un agent permanent, digne de toute sa confiance. Les comités viennent, sur ma proposition, de vous nommer gardien des enfants de l'ex-roi. Nous comptons sur votre zèle, demain vous recevrez votre commission. »

Oh! certes, Barras, ancien gentilhomme, s'était honteusement dégradé en se faisant révolutionnaire conventionnel; mais cette première démarche qu'il s'empresse de faire dès le lendemain du 9 thermidor, cette visite à la prison du Temple, cette nomination d'un honnête homme pour gardien des enfants de l'ex-roi le relèvent dans mon esprit. Ce qui l'a fait agir ainsi, c'est un ressouvenir de sa naissance; ce jour-là, il se sera rappelé l'écusson de son père et n'aura pas voulu y ajouter une souillure.

Laurent, dont Barras a fait choix, était créole de

Saint-Domingue; il avait chaudement épousé les idées de liberté et d'égalité républicaines, mais sans approuver les cruautés révolutionnaires. Comme tous les habitants de la plus riche des colonies françaises, il aimait le plaisir, et se tenait, autant qu'il le pouvait, éloigné des mesures sanguinaires.

Ce fut le soir que le nouveau gardien des prisonniers de la grosse tour s'était présenté pour visiter la prison et les deux enfants de Louis XVI. Les municipaux de service, cette nuit-là, étaient réunis dans la grande salle du rez-de-chaussée, que nous avons déjà décrite; la majorité de ces surveillants populaires et fanatiques ne voyaient qu'avec regret la nomination d'un gardien spécial; aussi, sous prétexte de bien examiner tous les pouvoirs dont le dictateur l'avait investi, ils s'étaient arrangés de manière à le retenir une grande partie de la nuit dans leur corps-de-garde, et ce ne fut qu'à deux heures du matin qu'ils le conduisirent à l'appartement du petit Capet.

« Laurent venait d'être informé de la manière dont était traité le prisonnier, mais il était loin (1) de se faire une idée exacte de l'état dans lequel il allait le trouver; il ne supposait pas que la retraite de Simon et de sa femme eût pu aggraver sa situation. Quel fut son étonnement lorsqu'arrivé à la porte d'entrée, il fut saisi par une odeur infecte qui

(1) *Vie de Louis XVII*, par M. de Beauchesne.

s'exhalait à travers les grilles de la chambre du royal orphelin ! Et quel fut son effroi quand, plongeant par le guichet le regard dans le cachot, l'un des municipaux appela à grands cris Capet, et que Capet ne répondit pas ! Après plusieurs sommations, un faible oui répondit enfin, mais nul mouvement ne l'accompagna, nulle menace ne put faire lever la victime et la faire venir au guichet, et ce fut à vingt pas de distance et à la lueur d'une chandelle dirigée sur un grabat que les commissaires présentèrent à son nouveau gardien l'héritier de la vaillante race qui, pendant huit siècles, avait occupé le premier trône de l'univers. Force fut à Laurent d'accepter en cette forme la remise du fils de Louis XVI; il comprit toutefois que sa responsabilité était engagée à faire constater l'état dans lequel on le lui laissait; et, dès le lendemain, il s'adressa au comité de sûreté générale pour demander une enquête. La nouvelle visite qu'il avait faite le matin au prisonnier lui faisait sentir encore davantage la nécessité de cette démarche. En regardant par le guichet, une sainte horreur s'était saisie de lui, et lui avait étreint le cœur. L'immobilité, le mutisme de l'enfant n'avaient point cédé à un appel bienveillant et à de douces paroles. Quoique révolutionnaire, Laurent, devant un tel spectacle, tressaillait sous l'influence d'un sentiment religieux. »

De douces paroles venaient d'être adressées à l'orphelin. Oh ! que Dieu pardonne au révolution-

naire qui les a dites au fils de Marie-Antoinette ! Que la miséricorde divine étende un voile sur les crimes que le protégé de Barras aura commis dans les voies où il était égaré ! Laurent a dit *de douces paroles* au royal enfant; il a rendu moins horrible son cachot, moins dure sa détention. Oh ! que Dieu fasse paix au révolutionnaire ! Grâce à lui, l'orphelin du Temple, après une si sévère et si lugubre solitude, obtient quelques distractions : un petit billard, un bilboquet, un jeu de solitaire, des cartes lui sont donnés pour raccourcir les longues heures de ses journées monotones. Quelques promenades au jardin sous les vieux arbres et sur l'herbe qu'il n'a pas vue, qu'il n'a pas foulée depuis près de deux ans. Même parmi les municipaux et les commissaires civils, depuis que Laurent a remplacé Simon, le pauvre enfant rencontre quelques hommes bienveillants pour lui, fils de roi !

Le beau livre de M. de Beauchesne fait connaître les noms des êtres compatissants qui sont venus verser quelques gouttes de miel dans le calice si rempli d'absinthe que l'ange des douleurs a apporté à l'enfant des martyrs. Ecoutons l'éloquent historien du roi Louis XVII raconter deux promenades à la plate-forme de la vieille et puissante tour, élevée par le frère Hubert, trésorier du très-noble et très-illustre ordre des Templiers :

« Autour de cette prison où l'on souffre est la ville souveraine où l'on parle de plaisirs et de guerre, damour et de crimes ; la ville où l'on rit et où l'on

tremble, la ville où l'on sembrasse et où l'on se dénonce, la ville où l'on se divertit et où l'on guillotine. De tous les domaines de ses pères, Louis XVII n'a pas même à lui le couloir où l'on se promène; et il lui sera plus facile d'entrer au paradis que de sortir d'ici, car il n'y a qu'une porte ouverte pour lui à la prison, c'est la mort. De la plate-forme il ne voyait que le ciel, et il ne cherchait pas à voir autre chose. Il entendait quelquefois les cris des porteurs d'eau et des marchands qui passaient dans les rues voisines; il entendait le bruit des voitures qui roulaient au loin sur le pavé; il entendait cette voix des hommes heureux et indépendants pour qui la vie est douce et qui voient le soleil quand ils veulent, toutes ces clameurs qui sortent des poitrines libres, ces gazouillements d'enfants du peuple qui passent en bas, au pied de la tour, en courant à leurs plaisirs. Mais tous ces bruits venaient railler le pauvre orphelin, captif, dépouillé, et lui faire sentir sa misère; mais tous ces murmures sourds et confus de la grande ville lui apportaient moins de distraction que d'inquiétude; cette vie qui s'agitait au dehors était comme une voix ennemie qui le menaçait, après avoir poursuivi son père et sa mère. Et cependant, depuis plus de deux ans, le petit prisonnier n'avait pas eu tant de bonheur; cet air qu'il respirait ranimait dans son sein un reste de chaleur et de vie. La nature ne s'était pas faite complice de la perversité des hommes. Il lui fallut rentrer bientôt: je ne sais si un reflet de soleil en touchant ce jeune

cerveau malade en avait rafraîchi les idées, si la brise du ciel en entrant dans cette poitrine desséchée en avait rafraîchi le cœur, mais l'enfant s'arrêta, en descendant, devant la porte du troisième étage, qu'il n'avait pas observée en montant, et, serrant fortement le bras de son conducteur, il s'appuya au mur, en fixant sur cette porte le regard le plus mélancolique et en même temps le plus avide. Laurent l'entraîna pour l'arracher aux souvenirs qui lui arrivaient en foule. L'enfant se retournait toujours pour prolonger l'adieu qu'il disait à cette porte, qui, dans sa pensée sans doute, lui cachait encore sa mère, et une impression pénible le suivit dans sa chambre....

Une autre fois, jouissant encore avec son gardien et le municipal de service d'un moment de liberté au sommet de la tour, le prince n'attacha pas ses regards sur le ciel comme il le faisait presque constamment, il les ramena vers la terre, c'est-à-dire sur la plate-forme et sur les créneaux; ses compagnons ne virent pas d'abord ce qu'il cherchait, tant ce qu'il cherchait était chose petite et imperceptible : c'étaient de pauvres et chétives fleurettes jaunes nées par hasard et par malheur loin du sol végétal, et puisant misérablement un semblant de vie dans les interstices des pierres. Il manquait à ces fleurs étiolées comme lui, et presque aussi malheureuses que lui, il manquait la terre et souvent la pluie. Mais elles vivaient pourtant, elles! Le prince les ramassait d'une main avare, essayant

d'en former un faisceau, tâche difficile tant leur tige était courte et menue; les fleurs, ses anciennes amours, hélas! comme lui déchues! la musique et les fleurs, ses deux grandes joies de Versailles et des Tuileries et dont il venait de retrouver un pâle et dernier reflet dans une prison! Il mit une grande patience et une extrême attention à rassembler ces brins d'herbes et de fleurs, il en forma comme un bouquet qu'il emporta soigneusement quand arriva l'heure de la retraite. A mesure qu'en descendant dans l'escalier il approchait de l'appartement sur le seuil duquel, comme nous l'avons dit, il avait suspendu sa marche le jour de sa première promenade, il usa tout ce qui lui restait de force à ralentir le pas de son gardien, et à l'arrêter tout à fait lorsqu'ils se trouvèrent en face de la porte. « Tu te trompes de porte, Charles, cria le commissaire qui marchait derrière eux. — JE NE ME TROMPE PAS, » répondit tout bas l'enfant emmené par son conducteur et rentrant dans sa cellule pensif et soucieux. Ce furent les seuls mots qui lui échappèrent ce jour-là. Ne croyez pas que cette petite moisson de fleurs lui devînt une distraction dans sa solitude : il les avait toutes laissées tomber sur le seuil de la porte où il s'était arrêté... Pauvre enfant, il savait que son père n'existait plus; mais sa mère, sa tante, sa sœur, il pouvait les croire encore près de lui! »

Ce que je viens de citer de ces deux promenades de l'enfant-roi m'a semblé tellement beau, telle-

ment bon à donner à lire à la jeunesse de France, que je n'ai pu me décider à retrancher une seule ligne de ces admirables pages.

Regardant LE DONJON DU TEMPLE comme le monument qu'il fallait, avant tout autre, laisser debout pour l'instruction des rois et des peuples, j'ai voulu faire connaître à l'enfance et à l'adolescence de notre époque le lieu le plus rempli de souvenirs historiques et d'enseignements chrétiens. Du vieux Temple, de ses murailles, de ses tours, on chercherait vainement une pierre, un débris, tout a été démoli, enlevé, et sa poussière cachée sous d'autre poussière. A la place du palais des chevaliers, un autre édifice a été construit il y a près d'un demi-sièle, *une halle aux guenilles et aux vieux habits*. Cependant il ne faut pas que la prison à laquelle se rattache la mémoire de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de madame Elisabeth, de Louis XVII et de Madame Royale, devenue notre sainte reine Marie-Thérèse, se perde dans l'oubli. La partie matérielle de ce sanctuaire, où les plus grandes vertus ont brillé à côté des plus poignantes douleurs, nous manque complétement; il faut donc évoquer l'âme du monument : elle est tout entière dans le livre de M. de Beauchesne.

Il y a cinquante ans que j'ai vu LE TEMPLE; je me souviens de l'émotion triste et respectueuse que j'éprouvai devant ses hautes et sombres murailles; et à présent que je relis pour la troisième fois LOUIS XVII, SA VIE, SON AGONIE ET SA MORT, je

retrouve tout ce que je ressentis en face de la prison de la famille royale.

Par décision du 18 brumaire an III (8 novembre 1794), le comité de sûreté générale, sur la présentation de la commission de police administrative, adopte et choisit Gomin pour être adjoint à la garde du Temple, et charge la section de police de l'appeler à son poste.

Gomin, tapissier de l'île Saint-Louis, homme honnête et tranquille, n'avait certes pas brigué cet emploi doux et paisible; il n'avait rien qui le recommandât aux suffrages des jacobins. Laurent le reçut pour adjoint, et dès le premier jour de sa réception, il monta avec son collègue et un commissaire civil visiter les prisonniers; leur nombre était réduit à deux, à la sœur et au frère. Gomin n'avait jamais vu le prince, il ne fallut qu'une seconde pour qu'instantanément le cœur de l'honnête bourgeois se sentît sous la double magie du malheur et de l'enfance. Le jeune roi captif dépérissait de jour en jour, ses forces s'en allaient, mais sa douce patience restait; accoutumé aux injures, aux outrages, aux brutalités de l'infâme Simon, le malade ne pouvait comprendre comment et pourquoi on le servait avec bonté, souvent même avec respect; déshabitué de prévenances et d'égards, la moindre attention lui devenait comme un bienfait, et pour si peu, son petit cœur battait de reconnaissance.

Il avait, dans les jours prospères, deux goûts bien marqués, les oiseaux et les fleurs. Ses deux bons-

gardiens lui apportèrent un jour une tourterelle et plusieurs pots de rosiers et d'œillets. Sa joie fut extrême; faute de rayons de soleil et du grand air, les fleurs se flétrirent et moururent; l'enfant allait faire comme elles, ses derniers jours n'étaient plus loin. Laurent et Gomin le portaient dans leurs bras, ses genoux enflés, son extrême faiblesse ne lui permettaient plus de marcher, et quand sa tourterelle grise à collier noir sautillait par la chambre, il la regardait avec envie, et disait : « Elle est plus heureuse que moi. » Le mal fit en quarante-huit heures des progrès effrayants. Un chirurgien municipal vint visiter le malade et crut devoir en avertir l'autorité suprême.

Des commissaires civils se rendirent en effet, le 28 ventôse (26 février), au comité général, annonçant un danger imminent que couraient les jours du prisonnier. Un médecin nommé Harmand fut amené auprès du prince, qui ne voulut jamais répondre à aucune de ses questions, malgré toutes les instances que lui faisait le docteur. Cette invincible résolution à garder ce silence obstiné prouve que le malheureux enfant ne *voulait plus vivre :* il comprenait que la mort serait sa seule libératrice.

Laurent quitta le Temple le 9 germinal an III (dimanche 29 mars 1795); le prince et Gomin le regrettèrent. Malgré son abattement, le petit prisonnier se souvenait que c'était lui qui l'avait mené se promener sur la plate-forme de la tour, et qui lui avait permis de s'arrêter en descendant l'escalier

devant la porte de sa mère, le jour où il avait cueilli *pour elle* son bouquet de giroflée.

Le nouvel adjoint de Gomin était peintre en bâtiments, nommé Lasne ; il avait été gendarme : c'était un honnête homme. En 1789, il était capitaine de la garde nationale parisienne. Le 20 juin il avait été blessé aux Tuileries, alors il avait eu le bonheur de voir le Dauphin et Madame Royale...

Le 12 germinal (mercredi 1er avril), Lasne entra en fonction. Hélas ! nous allons le voir, son service ne durera pas longtemps ! Dans ce court laps de temps il avait trouvé le moyen de distraire ce jeune roi ; comme un autre Blondel, il chantait (bas et à l'oreille du royal enfant) :

O RICHARD ! ô MON ROI !
L'univers t'abandonne....

Et cet autre chant royaliste, *le Troubadour béarnais*, fort en vogue dans la Vendée.

Un troubadour béarnais,
Les yeux inondés de larmes,
A ses compagnons chantait
Ce refrain, plein d'alarmes ;
Louis, le fils de Henri,
Est prisonnier dans Paris.

Les distractions que Gomin et Lasne cherchaient à donner au prince raccourcissaient pour lui les longues heures de la captivité, mais n'arrêtaient pas les progrès de la maladie. Le nouveau médecin,

M. Desault, ancien médecin des enfants de France, homme de talent et de bien, vit tout de suite le danger du pauvre petit être auprès de qui il était appelé. Il renouvela ses visites et ses soins pendant plusieurs jours. Un matin, Gomin et Lasne l'attendaient avec impatience... Ils apprirent qu'il était mort subitement. Tous les honnêtes gens le regrettèrent ; les mauvais se réjouirent, *parce qu'il temoignait*, disaient-ils, *trop d'égards au fils du tyran.*

M. Pelletan, chirugien très-renommé, remplaça M. Desault auprès du royal prisonnier, et fit tout de suite donner plus de jour et plus d'air à l'enfant de plus en plus étiolé et affaibli. Pendant que l'honnête et habile médecin disait aux commissaires civils qui l'avaient conduit auprès du malade : « Si vous ne faites pas, citoyens, disparaître immédiatement ces verrous et ces abat-jour, du moins vous ne pouvez vous opposer à ce que nous transportions cet être souffrant dans une autre chambre, car nous sommes, je suppose, envoyés ici pour le soigner. » Le prince eut alors une crainte qui lui fit rompre le silence ; il eut peur que de la chambre placée au-dessus de la sienne, sa mère, sa tante et sa sœur, qu'il y croyait toujours, n'entendissent ce que disait le médecin. Au milieu de ses souffrances, et alors même que l'esprit du pauvre enfant déclinait de plus en plus, il gardait au dedans de lui une pensée fixe, qui lui était comme une consolation, qu'aucun de ses persécuteurs ne pouvait lui enlever. Il ne se croyait séparé de sa mère que par un mur, une voûte et

une porte de prison. Et lorsqu'il disait à M. Pelletan : *Parlez plus bas, on pourrait vous entendre dans la chambre au-dessus*, c'est que la Providence lui avait laissé parmi tous ses maux encore de l'espoir ! Il y a des infortunes si grandes, si profondes, que l'œil de l'homme n'y peut apercevoir aucun soulagement. Mais là où nous ne découvrons rien, Dieu a mis quelque chose, un baume secret pour apaiser les douleurs.

Voilà donc auprès du prisonnier des gardiens bien différents de l'odieux Simon ; le sombre et brutal geôlier n'est plus là pour lui faire peur et le maltraiter. Au lieu d'injures, le royal enfant entend de douces et bienveillantes paroles ; au lieu d'outrages, on a pour lui des égards. Bientôt, d'après les démarches de M. Pelletan auprès de quelques commissaires municipaux obligeants, Gomin fut autorisé à porter à bras-le-corps le malade affaibli dans la chambre de la petite tour, qui avait autrefois servi de salon à M. Barthélemy. Cette pièce était claire et aérée. Oh ! pour le pauvre captif, voilà déjà deux bienfaits, de l'air et de la lumière ! Mon Dieu, les anges du ciel vont-ils donc enfin avoir pitié de l'ange de la prison ?

Une grande fenêtre sans barreaux, sans abat-jour, laisse pénétrer dans cette chambre la bienfaisante influence d'une belle journée de juin... Quelle créature ne se réjouit du rayon de soleil qui lui vient après la maladie et l'obscurité ? Pour elle, c'est comme un sourire, comme une caresse de Dieu.

Ce bienfait, le royal enfant le dut à M. Pelletan... Que ce nom soit donc béni, et dans l'avenir toujours noblement et chrétiennement porté !

En lisant tous les détails du service intérieur de la prison du Temple, on ne conçoit pas que depuis le renvoi de Simon, depuis que l'on était devenu humain envers le prince malade et prisonnier, on l'ait condamné à n'avoir personne auprès de lui pendant l'obscurité et la longueur des nuits. Depuis huit heures du soir jusqu'à huit heures du matin, il était seul, abandonné à lui-même et à ses souffrances. Les auteurs de ce règlement barbare n'avaient donc jamais souffert, jamais compté les éternelles heures de la nuit se traînant lentement et lourdement sur nos maux et nos douleurs ! Cette consigne cruelle ne fut pas levée. La délivrance du fils des martyrs ne devait pas venir de la main des hommes.

« Le 6 juin au matin (1), Lasne monta le premier dans la chambre de Louis XVI ; il lui fit une friction sur le genou droit et sur le poignet gauche, et lui donna une cuillerée de sirop qu'il prit sans opposition. Le voyant si bien disposé et le croyant réellement mieux, Lasne le leva. A huit heures et demie, M. Pelletan arriva, lui tâta le pouls, examina ses tumeurs et ne prescrivit rien de nouveau. Il dit seulement à l'enfant : « Êtes-vous content d'être

(1) M. de Beauchesne, auteur de la vie, de l'agonie et de la mort de Louis XVII.

dans cette chambre? — Oh ! oui, bien content ! » répondit le Dauphin d'une voix faible et avec un sourire triste et doux qui serra le cœur de ceux auxquels il s'adressait.

« Vers deux heures, Gomin monta avec le dîner et le nouveau commissaire civil, du nom d'Hébert. L'enfant, soulevé de son oreiller, prit un peu de soupe, et, comme fatigué de cet effort, il s'allongea de nouveau après avoir mis sur son lit quelques cerises, que de temps en temps sa main défaillante allait chercher et portait à ses lèvres. Le citoyen Hébert (il n'était pas indigne de son homonyme), s'adressant à Gomin : « Ah çà ! citoyen, tu me montreras l'ordre que tu as reçu de déménager le louveteau? — Nous n'avons pas d'ordre écrit, répondit le gardien; mais le médecin, que tu verras demain, te dira que nous n'avons agi que d'après son ordre. — Depuis quand, reprit Hébert d'une voix haute, les carabins gouvernent-ils la république? Il faut, entends-tu, que tu fasses demander l'ordre au comité. » En entendant tomber cette rude menace, l'enfant abandonna ses cerises et retira sa main qui plongea lentement dans le lit. Le bonheur d'avoir une chambre bien éclairée et un peu d'air était trop grand pour ne pas être mêlé d'inquiétude.

« La nuit revint, la nuit morne et taciturne, qui laissait le craintif agonisant en proie à ses cruelles pensées, à ses douleurs solitaires. Qui sait ce qu'il a souffert pendant cette longue nuit, où des mains avides et des voix haineuses semblaient ve-

nir lui disputer la couche sur laquelle il s'étaignait? »

Pauvre fils de roi, il y a quelques années, dans le royaume de ton père, pas un malheureux enfant ne mourait aussi solitairement, aussi cruellement que toi. Sous le toit de l'indigence et de la misère, la petite créature qui allait quitter la terre pour monter aux régions des anges, avait sa mère ou ses sœurs pour lui donner à boire, pour le soulever et le retourner sur sa misérable couche, pour lui dire de ces douces paroles de tendresse qui sont un autre baume pour les malades. Auprès de lui il voyait du mouvement, il entendait prier pour lui. Un prêtre que l'on avait eu hâte d'aller chercher, se penchait sur lui, l'appelant son cher fils, et lui parlant du bon Dieu qui aimait les petits enfants. Il lui montrait le crucifix, l'image de la bonne Vierge avec le petit Jésus dans ses bras! Mais toi, enfant royal, né au milieu des splendeurs du palais paternel de Versailles, toi qu'entouraient toutes les grandeurs de France, toi qui, dès la première minute de ton existence as eu tant de nobles seigneurs, tant de grandes dames à te servir, à ta dernière nuit de ta rude existence, qui as-tu pour te dire un mot de prière, pour te donner un verre d'eau? Personne, personne, pas même un garçon de prison.

M. Pelletan avait demandé que le comité lui adjoignît un autre médecin. On lui accorda M. Dumangin, une des notabilités de l'époque. Tous les

deux ensemble virent que le royal prisonnier était proche de sa délivrance. Quelques instants leur avaient suffi pour les convaincre qu'il n'y avait plus moyen de raviver tant de débilité, mais ils cherchèrent à rendre moins pénibles les derniers instants de la jeune victime. Tous les deux exprimèrent un vif étonnement de l'abandon dans lequel on laissait le petit prisonnier pendant la nuit et une partie de la journée.

Le comité, *toujours grand et généreux*, prit, en date du lendemain, un arrêté pour autoriser les médecins à placer une garde-malade auprès du fils de Capet.

Cette pitié des révolutionnaires venait trop tard... Le 7 juin, M. Pelletan, après avoir consciencieusement examiné l'état de l'enfant, pensa que le prince ne passerait pas la journée du lendemain; M. Dumangin était d'avis que le terme était un peu plus éloigné.

Quand une existence est proche de sa fin, elle se ranime un peu avant de s'éteindre tout à fait. Il y a comme une relâche dans les souffrances, comme une trêve d'agitation et de délire, comme un moment de repos que la Providence accorde au voyageur pour qu'il ait le temps de regarder encore une fois le pays qu'il a parcouru et entrevoir celui auquel la mort va le conduire.

Le 8 juin au matin, Louis-Charles de Bourbon entendit avec bonheur la porte de sa chambre s'ou-

vrir, sa solitude si triste allait enfin finir. Gomin, par tout ce qu'il allait lui dire, romprait ce lourd et sinistre silence qui pesait tant sur lui. « Ah! c'est vous, dit le prince en voyant son bon gardien. » Et ces deux mots furent dits avec un accent tout à fait inaccoutumé et qui ressemblait à de la joie.

Cet accent alla droit au cœur de l'honnête Gomin. « Enfin, vous souffrez moins, monsieur Charles? dit le brave homme.

— Moins, répondit l'enfant.

— C'est à cette chambre que vous le devez. Ici, du moins, l'air circule librement, la lumière y pénètre, les médecins viennent vous voir, et vous devez être un peu consolé? »

A ces mots, l'enfant ne dit rien ; car si matériellement il se sentait mieux dans cette nouvelle chambre, il était loin d'être consolé, et des larmes s'échappaient de ses yeux.

— « Qu'avez-vous à pleurer?

— Toujours, toujours seul..., ma mère est restée dans l'autre tour... »

Un peu de mieux était venu au corps du pauvre malade. Mais à son âme, le soulagement, la consolation n'arriveraient jamais ici-bas, puisque ce n'était que dans le ciel qu'il reverrait sa mère. Sa pensée fixe, immuable, oppressante restait donc toujours sur son cœur.

Ici je dois copier textuellement une des plus belles pages de l'historien de Louis XVII.

« La nuit vint, nuit suprême, que les règlements

le condamnaient encore à passer dans la solitude côte à côte avec la souffrance, sa vieille compagne, mais cette fois du moins avec la mort à son chevet. Ce fut encore Lasne qui le lundi, 8 juin, entra le premier entre huit et neuf heures. Gomin nous a avoué qu'il n'osait plus depuis plusieurs jours y monter le premier, dans l'appréhension de trouver le sacrifice accompli.

« Les médecins arrivèrent chacun à l'heure convenue, l'enfant était levé quand Pelletan vint le voir à huit heures. Lasne le croyait mieux depuis la veille. Mais le bulletin du médecin ne lui fit que trop comprendre qu'il se trompait. L'entrevue fut courte; se sentant de la pesanteur dans les jambes, le jeune malade demanda bientôt lui-même à se coucher.

Il était au lit quand Dumangin entra vers onze heures. L'enfant le reçut avec cette douceur inaltérable qu'il conservait toujours au milieu de ses souffrances, et à laquelle le médecin a rendu témoignage.

« Les deux bulletins partis du Temple à onze heures dénonçaient des symptômes effrayants pour la vie du malade.

« M. Dumangin s'étant retiré, Gomin remplaça Lasne dans la chambre du Dauphin. Il s'assit auprès de son lit et ne lui parla pas de peur de le fatiguer. »

Le prince n'entamait jamais la conversation, et par conséquent il ne dit rien non plus; mais il ar-

rêta sur son gardien un œil profondément mélancolique. « Que je suis malheureux de vous voir souffrir comme cela ! lui dit Gomin.

— Consolez-vous, répondit l'enfant, je ne souffrirai pas toujours. » Gomin se mit à genoux pour être plus près de lui. L'enfant lui prit la main et la porta à ses lèvres. Le cœur religieux de Gomin se fondit en une prière ardente, une de ces prières que la douleur arrache à l'homme et que l'amour envoie à Dieu. L'enfant ne quitta pas la main fidèle qui lui restait. Il éleva un regard au ciel pendant que Gomin priait pour lui.

« Vous écouterez sans doute avec émotion les dernières paroles du mourant, car vous avez entendu celles de son père, qui, du haut de l'échafaud, envoyait le pardon à ses assassins. Vous avez connu celles de sa mère, de cette reine héroïque qui, impatiente de quitter la terre où elle avait tant souffert, priait le bourreau de se dépêcher. Vous avez connu celles de sa tante, de cette vierge chrétienne qui, d'un œil suppliant, lorsqu'on lui enlevait son vêtement pour mieux la frapper, demandait au nom de la pudeur qu'on lui couvrît le sein, et maintenant oserai-je vous répéter les paroles suprêmes de l'orphelin? Ceux qui recueillirent son dernier souffle me les ont rapportées, et je viens fidèlement les incrire dans le martyrologe royal. »

Gomin voyant l'enfant calme, immobile, muet, lui dit : « J'espère que vous ne souffrez pas dans ce moment ?

— Oh ! si, je souffre encore, mais beaucoup moins... la musique est si belle ! »

Or, on ne faisait de musique ni dans la tour, ni dans les environs ; aucun bruit du dehors n'arrivait en ce moment à cette chambre où le jeune martyr s'éteignait. Gomin étonné lui dit : « De quel côté entendez-vous cette musique ?

« — De là-haut.

« — Y a-t-il longtemps ?

« — Depuis que vous êtes à genoux. Est-ce que vous ne l'avez pas entendue ? Ecoutez... écoutez... » Et l'enfant souleva par un mouvement nerveux sa main défaillante, en ouvrant ses grands yeux illuminés par l'extase. Son pauvre gardien ne voulant pas détruire cette douce et suprême illusion, se prit à écouter aussi avec le pieux désir d'entendre ce qui ne pouvait être entendu.

« Après quelques instants d'attention, l'enfant tressaillit de nouveau, ses yeux étincelèrent, et il s'écria dans un transport indicible. « Au milieu de toutes les voix j'ai reconnu celle de ma mère ! » Ce nom tombé des lèvres de l'orphelin semblait lui enlever toute douleur ; son regard s'éclaira de ce rayonnement serein que donne la certitude de la délivrance ou de la victoire. Captivé par un spectacle invisible, l'oreille ouverte au bruit lointain d'un de ces concerts que l'oreille humaine n'a pas entendus, il sentait éclore dans sa jeune âme toute une existence nouvelle. Un instant après, l'éclat de son regard s'était éteint et un froid découragement

était empreint sur son visage. Gomin suivait d'un œil inquiet les mouvements du malade; sa respiration n'était pas plus pénible, seulement sa prunelle errait lentement, distraite, ramenant lentement son regard vers la fenêtre. Gomin lui demanda ce qui l'occupait de ce côté. L'enfant regarda son gardien quelques instants, et, bien que la même question lui eût été faite de nouveau, il ne parut pas l'avoir comprise et il ne répondit point.

« Lasne remontait pour remplacer Gomin; celui-ci sortit le cœur serré, mais non pas plus inquiet que la veille, car il ne prévoyait pas encore une fin prochaine. Lasne s'assit auprès du lit; le prince le regarda longtemps d'un œil fixe et rêveur. Comme il fit un léger mouvement, Lasne lui demanda comment il se trouvait et ce qu'il désirait. L'enfant lui dit: « Crois-tu que ma sœur ait pu entendre la musique? Comme cela lui aurait fait du bien! » Lasne ne put répondre. Le regard plein d'angoisse du mourant se lançait perçant et avide vers la fenêtre. Une exclamation de bonheur s'échappa de ses lèvres; puis, regardant son gardien: « J'ai une chose à te dire. » Lasne lui prit la main; la petite tête du prisonnier se pencha sur la poitrine du gardien, qui écouta, mais en vain: tout était dit. Dieu avait épargné au jeune martyr l'heure du dernier râle. Dieu avait gardé pour lui seul la confidence de sa dernière pensée! Lasne mit la main sur le cœur de l'enfant; le cœur de

Louis XVII avait cessé de battre : il était deux heures et un quart après midi. »

Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Elisabeth ont rendu leur dernier soupir sur la place publique, et c'est de l'échafaud que leurs âmes sont montées au ciel; leur compagnon de captivité, devenu orphelin, n'a franchi le seuil de la prison du Temple que dans son cercueil. Puisque sa jeune tête n'est pas tombée sous le fer de la guillotine, c'est qu'un crime de plus a été trouvé inutile : les hommes qui buvaient l'iniquité comme l'eau ne se seraient pas arrêtés devant l'immolation d'un enfant.

Un homme politique de cette affreuse époque dit, en apprenant la mort du Dauphin, *Tout s'est passé comme nous le voulions, il n'a été ni tué, ni déporté, mais on s'en est défait.*

Oh ! oui, on s'en est défait, et par de lentes et infernales tortures, et maintenant son pauvre petit corps usé, maigre et rachitique, est là gisant sur ce lit où il a tant souffert, et dans cette chambre qui avait été celle de son père ! Les funérailles de ce roi qui n'a régné que dans les fers ressembleront à sa vie : on n'apportera point auprès de son cadavre la croix du Sauveur, ni les cierges bénits, ni l'eau sainte, ni l'encens; pour envelopper le corps du royal enfant, il n'y aura pas même de linceul; et un de ses gardiens sera obligé d'aller quérir un drap de lit, car le faiseur du cercueil avait déjà pris le corps de l'enfant et l'avait déposé

nu dans la bière. Alors un spectateur, ému de tant de misère, donna un mouchoir blanc, en disant à l'ouvrier : *Tiens, voici pour lui mettre sous la tête.* Lasne ayant achevé l'ensevelissement, les quatre planches de sapin furent clouées, et nul regard humain ne vit plus jamais les traits du prince qui était né au milieu des splendeurs de Versailles et qui aurait dû être porté et conduit en grande pompe au caveau royal de Saint-Denis.

Les coups de marteau qui enfoncèrent les clous dans les planches du cercueil auraient pu être entendus de la sœur du petit défunt, car sa chambre était directement au-dessus de la prison de son frère ; par pitié pour la jeune sainte, Dieu détourna ce lugubre bruit qui ne monta pas vers elle.

Nous savons tous que les coups de la mort nous frapperaient bien plus rudement si la main de la religion ne s'étendait sur nous ; pour nous soutenir dans ces moments terribles, pour rendre nos regrets moins amers, elle place sous nos yeux, et tout à côté du lit du trépassé le signe sacré de la résurrection, l'image du Dieu qui a proclamé au monde qu'il était *la résurrection et la vie.*

Ce crucifix entre deux flambeaux, où brûlent des cierges, cette eau bénite et la branche de rameau, ce prêtre en surplis agenouillé et priant auprès du lit funèbre, toutes ces choses font du bien à l'âme que la mort d'un être chéri vient de transpercer de douleur. Non, ce n'est point en vain que le catholicisme accorde cette pompe au cercueil ; nous tous

qui avons vieilli, avons appris par expérience qu'il n'y a pas une main humaine qui sache aussi bien que celle de la religion essuyer nos larmes et tempérer nos regrets.

Lorsque notre jeune roi Louis XVII est passé de vie à trépas dans le vieux palais des chevaliers du Temple, la mort n'était adoucie par aucune des choses sacrées que nous venons d'énumérer tout à l'heure; dans ces hideux jours d'athéisme, elle était dépouillée de tous les symboles d'espérance, elle n'était plus autre chose que la fin de la vie, que le sommeil éternel, que le triomphe des vers du cercueil sur la matière un instant animée e• destinée au néant.

Aussi lorsque le fils des martyrs fut renfermé dans sa bière, personne ne vint s'agenouiller près de ses restes et prier pour lui. Gomin et Lasne au dedans d'eux-mêmes regrettaient le jeune roi, mais témoigner leur douleur aurait été regardé comme un crime contre la nation. La petite châsse resta donc bien solitaire dans un coin de la chambre; ce ne fut que vers le soir qu'on vint la prendre et qu'on la déposa sur deux tréteaux placés dans la première cour; un drap noir fut jeté sur le cercueil, ce fut là toute la pompe de deuil.

Un commissaire de police vint ordonner la levée du corps et le départ pour le cimetière. Il y avait alors du monde rassemblé devant la porte du Temple, des curieux du quartier, et dans ce groupe

sans doute quelques royalistes qui refoulaient leurs larmes et priaient tout bas, non pour le petit ange qui venait d'être délivré d'une si affreuse vie, mais pour la malheureuse France et pour Madame Royale, encore captive dans la grosse tour.

L'église catholique, lorsqu'on lui apporte le cercueil d'un enfant ne dit pour le petit mort ni de *de Profundis*, ni de *Libera*; elle chante sur lui le cantique d'actions de grâce; sur les restes du jeune martyr, c'était bien là l'hymne qu'elle aurait entonné s'il y avait eu alors des hymnes et des prêtres.

Dans les villes, il y a une heure plus triste que toutes les autres heures de la journée, c'est celle de *l'entre chien et loup;* à la campagne elle a du charme, mais dans ces grandes prisons de pierre que l'on appelle *capitales*, la fin du jour me serre le cœur en voyant les habitants des quartiers pauvres descendre de leurs mansardes, ou sortir de leurs noires boutiques et échoppes et venir s'asseoir au seuil de ces misérables demeures; ils viennent là dans l'espoir de sentir une brise passer sur leur tête, et pour apercevoir quelque part un rayon de soleil; ils viennent là pour chercher la fraîcheur, ils n'y trouvent encore qu'une étouffante atmosphère.

Dans le quartier du Temple, le 9 juin entre sept et huit heures du soir, la population était assise aux portes des maisons. Les groupes étaient plus

nombreux que de coutume, la journée avait été lourde et orageuse, chacun avait besoin d'aspirer un peu de fraîcheur, et puis la nouvelle de la mort *du Dauphin, du petit prisonnier de la grosse tour* s'était répandue dès le matin. La curiosité pour le plus grand nombre, l'intérêt et la piété chez les honnêtes gens, avait fait descendre la foule dans les rues que suivrait le convoi funèbre. Le cercueil de l'enfant que la mort venait de délivrer de prison était recouvert d'un drap mortuaire et porté à bras sur un brancard par quatre hommes qui se rélevaient deux à deux par intervalles. Six ou huit hommes le précédaient, commandés par un sergent. Immédiatement derrière la bière, et représentant la *famille*, marchaient Lasne, le bon gardien, et des commissaires civils surveillants du Temple ; après eux, six autres soldats et un sous-officier. A mesure que le convoi avançait vers le cimetière de Sainte-Marguerite, en suivant les rues de *la Corderie, de Bretagne, du Pont-au-Choux, Saint-Sébastien* et *Popincourt*, les habitants de ce quartier populeux et pauvre regardaient avec des sentiments divers l'enterrement de *ce Dauphin* dont ils avaient tant entendu parler ; la haine, s'il y en avait encore parmi les jacobins contre le *fils du tyran*, se taisait. Ce qui dominait dans cette multitude, c'était la compassion. Dans tous les ménages, depuis près de trois ans, dans le voisinage du Temple, on s'était entretenu des prisonniers de la grosse tour, mais surtout de l'enfant du roi. En le

voyant passer, bien des mères laissaient couler leurs pleurs, et les hommes, spectateurs comme elles, ne leur reprochaient point leur pitié. Ce jour-là l'insulte fut muette.

A l'intérêt avec lequel on regardait avancer l'humble et simple convoi, se joignait la curiosité : ces quelques soldats accompagnant ce cercueil d'enfant préoccupait la foule. Etait-ce une précaution contre une émotion populaire? était-ce un hommage? Si peu d'hommes armés contre une manifestation royaliste eussent été insuffisants; si c'était un hommage, l'opinion du peuple parisien devenait donc meilleure; les révolutionnaires commençaient donc à rougir de leurs œuvres.

Sur le boulevard, un groupe de femmes et d'enfants saluèrent la châsse du jeune martyr, et de cet attroupement s'élevait le nom *du petit Dauphin*. On s'appitoyait sur ses longues souffrances, et quelques-uns même osaient maudire la mémoire de l'infâme Simon. Sous le soleil tout s'use. Nous nous lamentons lorsque nous voyons le peuple s'enivrer des mauvaises doctrines, nous devons nous réjouir quand son ivresse passe et que la sagesse recommence à poindre. L'abîme du malheur n'est jamais assez creux pour qu'il n'y descende pas un rayon d'espérance. Quelle que soit notre adversité, gardons donc de l'espoir : les trésors du ciel sont inépuisables!

L'antique abbaye de Saint-Denis n'avait pu sau-

ver des sacriléges profanations révolutionnaires les tombes royales qui lui avaient été données en garde. L'humble fosse qui va (au cimetière de Sainte-Marguerite) se refermer sur le descendant de plus de soixante rois conservera-t-elle mieux le dépôt que lui fait la république française? Hélas! non, et un jour ce sera en vain qu'on y cherchera les ossements du petit prisonnier du Temple!

Né à Versailles, le......, Louis-Charles de Bourbon, fils du roi Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, a vécu onze ans. Pendant cette courte existence, il *a régné* dans les fers l'espace de deux ans et cinq mois. Du jour où le régicide du 21 janvier eut posé sur sa jeune et blonde tête la couronne d'épines de Louis XVI jusqu'au jour où la mort mit fin à sa captivité, quels ont été les événements de son règne? Séparé de sa mère, il a pleuré, prié et souffert; il a été doux et résigné; il a révélé une âme miséricordieuse; il a tendu sa petite main à de fidèles gardiens pendant son agonie, voilà toute l'histoire de la royauté de Louis XVII dans la tour du Temple; c'est assez pour que son règne ait sa place dans l'histoire. IL A RÉGNÉ.

Ce mot a inspiré un de nos grands poètes, *un fils de Vendéenne*, que j'ai aimé et chaleureusement admiré dans mes jeunes années, et que je plains profondément sur mes vieux jours, car lui-même s'est plu à souiller sa gloire par l'apostasie de toutes

ses croyances et de ses premières affections. Comment est-il tombé si bas ce beau génie qui a chanté *la Vendée, les Vierges de Verdun, Quiberon, la Mort du duc de Berri, la Naissance du duc de Bordeaux* et *Louis XVII!*

Ecoutons ce qu'a dit Victor Hugo du royal orphelin. Et, comme le poète (pur alors), élevons-nous au-dessus de la terre, prêtons l'oreille aux voix d'en haut :

CAPET, ÉVEILLE-TOI!

En ces temps-là, du ciel les portes d'or s'ouvrirent;
Du saint des saints ému, les feux se découvrirent;
Tous les cieux un moment brillèrent dévoilés;
Et les élus voyaient, lumineuses phalanges,
enir une jeune âme entre de jeunes anges
Sous les portiques étoilés.

C'était un bel enfant qui fuyait de la terre;
Son œil bleu du malheur portait le signe austère;
Ses blonds cheveux flottaient sur ses traits pâlissants,
Et les vierges du ciel, avec des chants de fête,
Aux palmes du martyr unissaient sur sa tête
La couronne des innocents.

On entendit des voix qui disaient dans la nue:
— « Jeune ange, Dieu sourit à ta gloire ingénue;
« Viens, rentre dans ses bras, pour ne plus en sortir,
« Et vous, qui du Très-Haut racontez les louanges,
« Séraphins, prophètes, archanges,
« Courbez-vous, c'est un roi; chantez, c'est un martyr! »
— « Où donc ai-je régné? demandait la jeune ombre.
« Je suis un prisonnier, je ne suis point un roi.

« Hier je m'endormis au fond d'une tour sombre.
« Où donc ai-je régné? Seigneur, dites-le moi.
« Hélas! mon père est mort, d'une mort bien amère!
« Ses bourreaux, ô mon Dieu! m'ont abreuvé de fiel:
« Je suis un orphelin, je viens chercher ma mère,
« Qu'en mes rêves j'ai vue au ciel. »

Les anges répondaient : — « Ton Sauveur te réclame.
« Ton Dieu d'un monde impie a rappelé ton âme.
« Fuis la terre insensée où l'on brise la croix,
« Où jusque dans la mort descend le régicide,
« Où le meurtre d'horreur avide
« Fouille dans les tombeaux pour y chercher des rois! »
— « Quoi! de ma longue vie ai-je achevé le reste? »
disait-il; « tous mes maux, les ai-je enfin soufferts?
« Est-il vrai qu'un geôlier, de ce rêve céleste,
« Ne viendra pas demain m'éveiller dans mes fers?
« Captif, de mes tourments cherchant la fin prochaine,
« J'ai prié, Dieu veut-il enfin me secourir?
« Oh! n'est-ce pas un songe? a-t-il brisé ma chaîne?
« Ai-je eu le bonheur de mourir?

« Car vous ne savez point quelle était ma misère!
« Chaque jour dans ma vie amenait des malheurs;
« Et lorsque je pleurais, je n'avais pas de mère,
« Pour chanter à mes cris, pour sourire à mes pleurs.
« D'un châtiment sans fin, languissante victime,
« De ma tige arraché comme un tendre arbrisseau,
« J'étais proscrit bien jeune, et j'ignorais quel crime
« J'avais commis dans mon berceau!
« Cependant, écoutez, bien loin dans ma mémoire
« J'ai d'heureux souvenirs: avec ces temps d'effroi,
« J'entendais en dormant des bruits lointains de gloire
« Et des peuples joyeux veillaient autour de moi.
« Un jour tout disparut dans un sombre mystère;

« Je vis fuir l'avenir à mes destins promis ;
« Je n'étais qu'un enfant, faible, seul sur la terre,
« Hélas! et j'eus des ennemis.

« Ils m'ont jeté vivant sous des murs funéraires ;
« Mes yeux voués aux pleurs n'ont plus vu le soleil !
« Mais vous que je retrouve, anges du ciel, mes frères,
« Vous m'avez visité souvent dans mon sommeil.
« Mes jours se sont flétris dans leurs mains meurtrières,
« Seigneur, mais les méchants sont toujours malheureux ;
« Oh ! ne soyez pas sourd comme eux à mes prières,
« Car je viens vous prier pour eux. »
Et les anges chantaient : — « L'arche à toi se dévoile ;
« Suis-nous : sur ton beau front nous mettrons une étoile.
« Prends les ailes d'azur des chérubins vermeils,
« Tu viendras avec nous bercer l'enfant qui pleure,
« Ou dans leur brûlante demeure
« D'un souffle lumineux rajeunir les soleils. »

Soudain le chœur cessa, les élus écoutèrent ;
Il baissa son regard, par les larmes terni,
Au fond des cieux muets les mondes s'arrêtèrent,
Et l'éternelle Voix parla dans l'infini.

« O roi, je t'ai gardé loin des grandeurs humaines,
« Tu t'es réfugié du trône dans les chaînes ;
« Va, mon fils, bénis tes revers.
« Tu n'as point su des rois l'esclavage suprême.
« Ton front du moins n'est pas meurtri du diadème
« Si tes bras sont meurtris des fers.
« Enfant, tu t'es courbé sous le poids de la vie,
« Et la terre pourtant d'espérance et d'envie
« Avait entouré ton berceau.
« Viens, ton Seigneur lui-même eut ses douleurs divines,
« Et mon fils, comme toi, roi couronné d'épines,
« Porta le sceptre de roseau. »

Le roi enfant délivré a pris possession de l'humble sépulture du cimetière de Sainte-Marguerite; et, d'après des renseignements dignes de foi, le corps du jeune martyr n'a point été jeté dans la fosse commune. Mais la tour du Temple garde encore, après tant de victimes, un membre de la famille royale. Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, la sœur du petit Louis XVII, est toujours captive dans le vieux donjon du Temple; et parmi le grand nombre de Français qui ont pleuré ses parents sans pouvoir les défendre, bien peu ont conservé l'espoir de voir la fille des martyrs échapper à la haine des révolutionnaires. Pour être haïe et détestée d'eux, n'a-t-elle pas toutes les vertus des siens? n'est-elle pas pure et sans tache, pieuse et croyant en Dieu? n'a-t-elle pas aimé et vénéré son père? n'a-t-elle pas admiré l'héroïsme de sa mère? n'est-elle pas la digne élève de sa tante Elisabeth? comme elle, n'a-t-elle pas toujours été forte, douce et résignée? Et lorsque les bourreaux l'ont eue faite orpheline de tous, lorsque la pauvre jeune fille a eu à pleurer sur la mort de son frère, l'enfant avec qui elle avait joué à Versailles et dans la sombre chambre de la prison, bien peu de royalistes, je le répète, conservaient l'espoir de voir la blanche colombe échapper aux vautours toujours altérés de sang.

Honneur aux chrétiens qui avaient espéré malgré toute espérance; ils avaient dit et répété aux faibles, aux découragés : « Hommes de peu de foi, est-ce

que Dieu ne tient pas dans ses puissantes mains le cœur des nations comme celui des simples hommes? Pourquoi donc ne sauverait-il pas la fille des saints? Le tigre est rassasié de sang. »

Et, parlant ainsi, ils avaient dit vrai (1). « Du jour où la Convention ne craignit plus un prétendant au Temple, elle permit à la pitié d'en approcher. Neuf jours après la mort de Louis XVII, la ville d'Orléans, sauvée par une jeune fille héroïque, osa intercéder pour la jeune fille innocente de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Cette ville envoya la première des députés à la Convention. »

Nantes, la ville natale de Charette et de tant de confesseurs et martyrs de la foi catholique, fut la seconde à demander que la liberté fût rendue à Madame Royale; Dreux fut aussi une des villes qui témoigna le même vœu.

Lorsque cette demande fut faite, la jeune princesse bénissait en pleurant la délivrance du royal enfant. Dieu enlevait son frère et son roi à un long supplice; elle, désaccoutumée de toute chose heureuse, s'apprêtait en silence à supporter le sien. Sa tante Elisabeth lui avait appris sa belle prière pour demander au ciel la résignation, et elle l'avait obtenue *pour toute sa vie!* Et ce n'est pas seulement la France qui a été à même d'attester que jamais cœur de reine n'a contenu autant de miséricorde envers ceux qui s'étaient faits ses ennemis, que

(1) M. de Lamartine, *Histoire de la Restauration*.

notre Marie-Thérèse. Entre elle et le malheur, la lutte a été longue, et jamais les coups répétés de la fortune adverse n'ont pu lasser sa résignation.

La fille de Louis XVI était encore au Temple que déjà ses jours étaient moins sombres; il lui était maintenant permis de passer quelques heures dans le jardin, en dehors des épaisses murailles, et de respirer l'air sous les grands ormeaux du palais des Templiers et des chevaliers de Malte.

Madame Royale avait connu la mort de son père, mais elle ignorait le sort de sa mère et de sa tante. Elle croyait son malheureux frère toujours malade; et toutes les fois qu'elle avait demandé la permission de le voir, elle s'était étonnée et affligée des refus qu'on lui opposait sans cesse. Ce fut à cette époque que, sur la demande du *comité de salut public*, il fut arrêté qu'une femme serait placée auprès de l'auguste détenue comme dame de compagnie et pour lui donner ses soins. Madame de Chantereine, c'était elle qui avait obtenu cet honneur, ne manqua d'aucun égard dans la charge qui lui était confiée; et, pour apprendre à *l'orpheline* du Temple toute l'étendue de ses malheurs, elle ne manqua ni de sensibilité ni d'esprit.

« Toutes les plaies de Madame Royale, dit M. de Beauchesne, ne furent plus qu'une seule plaie, toutes ses douleurs se réunirent dans une seule douleur. L'histoire du Temple se résuma dans son âme, et le dernier cri de la passion lui échappa: TOUT EST CONSOMMÉ! »

On ne tarda pas à savoir dans tout Paris que la jeune fille de Marie-Antoinette, belle et majestueuse comme elle, se promenait presque tous les jours avec sa dame de compagnie dans le jardin du Temple; et dès cet instant plusieurs royalistes, parmi lesquels il faut compter le fidèle M. Hue, louèrent des chambres aux second et troisième étages des maisons avoisinant l'ancien enclos des Templiers. Hâtons-nous de le dire, un autre sentiment que celui de la curiosité amenait à ces fenêtres recherchées ces confesseurs de la foi royaliste et chrétienne; les femmes et les hommes, *si affamés* d'apercevoir par-dessus les hautes murailles du jardin, l'auguste fille des martyrs, ont appris par expérience les tortures morales de la captivité : ils ne sont en liberté que depuis le 9 thermidor, et dès qu'ils auront pu entrevoir, fraîche et forte, la jeune princesse que la France a surnommée *l'orpheline du Temple*, ils oublieront leurs souffrances passées et béniront le Seigneur, qui brise, quand il lui plaît, les fers du captif, et qui commande à ses anges d'aller ouvrir les portes des prisons, pour que son nom soit glorifié par ses apôtres.

On raconte qu'entre la royale captive et les amis dévoués de sa famille, il y eut des échanges de signes, qui donnèrent quelque ombrage aux hommes de la police, et ces démonstrations de dévouement et d'espérance cessèrent au bout de quelques semaines.

Aux jours les plus mauvais et les plus périlleux, au 10 août 1792, madame et mademoiselle de Tourzel s'étaient plus étroitement que jamais attachées à la famille royale, plus que jamais elles avaient revendiqué les dangers de leur charge. Manuel, grand maître de cérémonies du palais du Temple, répondit au vœu de la mère et de la fille, et elles eurent l'honneur de partager pendant une nuit la captivité de leurs augustes maîtres.

Mais dès le lendemain, les hommes du pouvoir de ces horribles jours ayant pensé que *des amies comme elles* seraient une douce consolation pour la famille royale, on était revenu sur cette première décision, et il avait été arrêté dans l'infernal conciliabule des tortionnaires que madame la princesse de Lamballe, l'amie de cœur de la reine, mesdames de Tourzel et quelques fidèles encore seraient rappelés du Temple.

La vraie fidélité ne se lasse pas. Pendant les années de captivité de la famille royale, et à mesure que le fer des bourreaux faisait couler le plus pur, le plus illustre sang de France, madame de Tourzel n'avait pas cessé de faire des démarches pour se rapprocher des enfants de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

En 1795, les demandes qu'elle adressa au pouvoir furent accordées, et il fut permis à l'ancienne gouvernante des enfants de France et à mademoiselle de Tourzel d'entrer au Temple et de parvenir jus-

qu'à MADAME ROYALE. Je n'essaierai pas de peindre cette entrevue, cette joie après tant de larmes, ce bonheur après tant de poignants chagrins; que d'élans de tendresse! que d'égards, de respect! que de ravissements! que de regrets!

De tous les hauts personnages que madame de Tourzel avait quittés, quatre sont partis de notre vallée de larmes : le père, la mère, la tante, le frère. L'orpheline est restée seule. Madame la gouvernante se rattachera à elle, elle ne s'en séparera plus, elle s'exilera avec elle : son roi est son roi, son Dieu est son Dieu.

Tel était le désir et l'espoir de madame de Tourzel, mais des obstacles survenus du dedans et du dehors firent évanouir toutes ses espérances.

Si j'ai trouvé au-dessus de moi de bien redire tout ce qui se passa dans cette entrevue entre MADAME ROYALE et la femme de mérite et de caractère à qui l'enfance de la jeune princesse avait été confiée, je ne puis me résoudre à ne pas copier quelques-unes des paroles que l'auguste fille de Marie-Antoinette a adressées à madame de Mackau.

Après avoir répandu d'abondantes larmes dans le sein de sa sous-gouvernante, elle lui dit d'une voix déjà forte :

« Pleurons, mais non sur mes parents, leur tâche est achevée, ils en ont touché le prix; on ne leur ôtera pas la couronne que Dieu lui-même leur a maintenant mise sur la tête. Prions, non pour eux,

mais pour ceux qui les ont fait périr. Quant à moi, ces années si dures ne m'auront pas, je l'espère, été inutiles. J'ai eu le temps de réfléchir devant Dieu et avec moi-même. Je suis plus forte contre le mal. Je suis loin de confondre la nation française avec ceux qui m'ont enlevé tout ce que j'aimais le plus au monde. Sans doute, je serais charmée de quitter la prison, mais je préférerais la plus petite maison de France aux honneurs qui attendent partout ailleurs une princesse aussi malheureuse que moi. »

Pendant deux mois, il fut permis à Madame Royale de recevoir au Temple mesdames de Mackau, de Chantereine, de Soucy et de Tourzel. Après la longue torture du plus complet isolement, elle jouissait avec bonheur des visites de ces dames si sincèrement, si entièrement dévouées.

En novembre 1795, le journal officiel du gouvernement d'alors publiait ce qui suit :

« Le Directoire exécutif arrête que les ministres « de l'intérieur et des relations extérieures sont « chargés de prendre les mesures nécessaires pour « accélérer l'échange de la fille du dernier roi « contre les citoyens Camus, Quinette et autres « députés ou agents de la République ; de nommer « pour accompagner jusqu'à Bâle la fille du der- « nier roi un officier de gendarmerie convenable à « cette fonction ; de lui donner pour l'accompagner

« celles des personnes attachées à son éducation « qu'elle aime davantage.

« Pour expédition conforme, REWBEL, président.

« Par le Directoire exécutif, LAGARDE, secrétaire général.

« Le ministre de l'intérieur, BENEZÈCH. »

Voici donc enfin des noms de la révolution à bénir! Voici que l'or le plus pur va être échangé contre des pièces d'alliage de peu de valeur. Car, qu'ont fait ces citoyens de la république française pour que leurs noms soient mis en regard du nom de Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, noble et digne descendante des rois et des empereurs? Rien qui s'élève au-dessus de la nullité.

Un souffle d'en haut avait changé toutes choses, et les hommes influents du gouvernement d'alors pliaient sous le vent du ciel, dans la direction du bien et de la justice. Benezech surtout, ministre de l'intérieur, se distinguait par son zèle et ses égards respectueux envers l'orpheline du Temple. Il eut même la pensée de faire traverser la France à la jeune et belle Marie-Thérèse dans une calèche attelée de huit chevaux et de la laisser accompagner de toutes personnes qu'elle avait indiquées elle-même pour sa suite. Cet hommage public, selon lui, serait la preuve évidente de l'affermissement de la république. Malgré tout le feu et toute l'éloquence qu'il mit à soutenir son projet, le Directoire décida

que Madame voyagerait incognito jusqu'à la frontière, et qu'elle n'emmènerait qu'*une dame* avec elle, « ce qui était une sorte d'interdiction pour mesdames de Tourzel, car la mère et la fille ne s'étaient jamais séparées, et Madame n'eût pu voir l'une sans que l'autre ne lui manquât (1). »

La princesse avait demandé d'emmener avec elle mesdames de Mackau et de Serent. Ce fut madame de Soucy, fille de madame de Mackau, qui remplaça sa mère, d'un âge fort avancé et alors dangereusement malade. Le fidèle Gomin et M. Méchin, capitaine de gendarmerie, eurent aussi l'honneur d'être désignés par Madame pour l'accompagner.

Dans le cours de cette notice sur la prison du Temple, j'ai eu bien souvent à écrire des noms tout entachés de sang. Alors, ma main vieillie éprouvait un tremblement nerveux, et ma pensée s'assombrissait des souvenirs qu'avaient évoqués les quelques lettres que je venais de tracer. A présent, c'est avec bonheur que j'écris le nom de *Benezech,* car c'est lui qui est devenu le consolateur de la royale orpheline. Non seulement il presse son départ pour l'Allemagne et en confère presque tous les jours avec les membres du Directoire, mais il s'occupe encore de la confection d'un trousseau complet, afin que l'auguste petite-fille de la grande Marie-Thérèse se montre convenablement aux populations de l'Autriche.

(1) Beauchesne.

Dans les traits, dans la carnation et la belle chevelure blonde de la jeune captive délivrée, les Allemands reconnaîtront la fille de cette belle archiduchesse qu'ils ont vue partir de Vienne, alors que de si beaux jours lui étaient promis, alors que toute la France lui jurait de l'aimer toujours ! Oh ! comme cette France a tenu ses serments !

Le 16 décembre au matin, M. Benezech écrivit aux gardiens du Temple : « Je vous préviens, ci- « toyens, que j'irai voir ce soir, à cinq heures, la « prisonnière du Temple. Je vous charge de l'en « prévenir, mais je désire conférer avec vous avant « d'entrer dans son logement. »

Fidèle à sa promesse, M. Benezech vint à la grosse tour, eut un entretien assez long avec les gardiens. Tout fut réglé pour le lendemain. Si quelqu'un, à Paris, devait connaître les dispositions du peuple, c'était lui, comme ministre de l'intérieur. Il crut qu'il y avait encore des ménagements à prendre, et il préféra l'ombre de la nuit à la clarté du grand jour. Le 18 décembre 1795, à onze heures du soir, il sortit de son hôtel, en voiture, en donnant ordre de le conduire rue de Meslay. De là au Temple il n'y avait pas loin ; accompagné d'un homme de confiance, il arriva promptement à la prison. Il frappa deux coups à la grande porte. Lasne lui ouvrit, et quelques instants après, le fidèle gardien du petit Louis XVII était tout haletant, tout radieux auprès de Madame Royale, lui disant que tout était prêt. Gomin attendait dans la salle du Conseil, et

l'on devine comme son cœur battait ! Celui de madame de Chantereine était oppressé de joie en voyant la délivrance de la princesse et de regret d'être séparée d'elle. Dans le plus profond silence, on descend les escaliers, on traverse les cours solitaires, aucun habitant du Temple ne se trouve sur le passage de Madame et ne prend congé d'elle. « Une sentinelle, dit M. de Beauchesne, est sous les armes ; mais elle a le mot d'ordre ; le poste reste tranquille et muet ; l'officier seul s'avance et salue. »

La fille de Louis XVI aura souvent, dans les geôles, reçu des outrages sans s'en émouvoir, mais elle aura été profondément émue de ce salut silencieux. Dans le malheur, un égard nous touche bien plus qu'une insulte.

Les voilà devant la porte donnant sur la rue; elle s'entr'ouvre. Benezech a offert son bras à Madame, et elle l'a accepté. Gomin et le valet de chambre du ministre sont avec eux. Il n'y a plus qu'un pas à faire pour sortir de cette enceinte du Temple, où les martyrs et leur fille ont tant souffert ! L'orpheline s'arrête, retourne la tête, lève ses yeux humides et les fixe sur la grosse et sur la petite tour. Elle tremble d'émotion. Le ministre sur le bras duquel elle s'appuie s'en aperçoit et lui adresse quelques paroles de respect et de dévouement. « Je suis touchée de vos soins, de vos égards, Monsieur, lui dit Madame ; mais à l'heure même où je vous dois ma liberté, comment ne pas me souvenir de mon

père, de ma mère, de ma tante et de mon frère, qui ont souffert ici avec moi et qui en sont sortis avant moi ! Voilà plus de trois ans que cette porte s'est refermée sur nous tous... J'en franchis aujourd'hui le seuil, la dernière et la plus malheureuse !... »

La voiture roule dans les étroites rues qui avoisinent la grosse tour du Temple, maintenant entièrement vide de prisonniers. Au bout de peu de temps, elle arriva sur le boulevard où se trouvait la voiture de poste. Madame de Soucy, M. Méchain y attendaient l'auguste princesse. Elle y monta, ainsi que le bon et fidèle Gomin.

Pour une jeune personne pendant si longtemps condamnée à l'immobilité de la prison, le grand air de la liberté, le mouvement rapide des chevaux devaient avoir un grand charme ; ce devait être comme la vie après la mort ! Et puis la pensée qu'elle allait revoir ce qui restait de sa famille, le rang qu'elle allait y reprendre ; les soins, l'amitié qui bientôt l'entoureraient ! Tout cela, sans doute, agitait son âme et faisait battre son cœur ; et cependant, sur cette joie si naturelle, il restait comme un point noir. De la prison, elle sortait seule. Son père, sa mère, sa tante, son frère y avaient souffert, et leur seule libératrice avait été la mort ! Être heureux seul, est-ce du bonheur ?

Madame Royale a écrit son voyage de Paris jusqu'à Huningue. Elle raconte que pendant ce rapide trajet, elle a été plusieurs fois reconnue pour la fille

de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et qu'elle a reçu mille bénédictions. Nommons les *bonnes villes* qui ont versé ce baume dans l'âme de la royale orpheline. A Gray, à Vandœuvre, à Chaumont, la foule s'attroupa auprès de la voiture, et par les noms prononcés et les vœux qui sortaient de la bouche de ces fidèles Français, elle reconnaissait des amis.

« Le nom de Sophie (1) cachait le vrai nom de Madame Royale, mais ne cachait pas son visage ; la ressemblance de cette jeune fille avec les images de Marie - Antoinette gravées dans les regards du peuple la firent trois fois soupçonner ou reconnaître en route ; mais il n'y avait plus, comme à Varennes, de gardes nationaux pour la ramener à la captivité. Il n'y avait que des regards humides pour l'admirer et des mains amies pour applaudir à sa délivrance.

« La beauté avait triomphé de la douleur et de la réclusion. La sève forte des Bourbons avait développé ses charmes à l'ombre du Temple. Des cheveux ondoyants, un cou flexible, une taille élancée, des yeux bleus, des traits à la fois majestueux et délicats, le coloris de l'adolescence sur un visage mûri avant les années par la solitude, cette fierté que donne le sang, cette tristesse que donne le souvenir, cette âme en deuil sur un visage rayon-

(1) Lamartine, *Histoire de la Restauration*.

nant de jeunesse enchantaient et retenaient les regards ; on ne pouvait la voir sans voir en elle tout ce qui avait traversé cette destinée et tout ce qui l'attendait encore.

« C'était l'apparition tragique de la révolution échappant à la hache des bourreaux, les pieds dans le sang des siens, et se réfugiant de la mort dans l'exil ; on la reçut partout avec cette impression. On s'agenouillait en Allemagne sur son passage ; on croyait voir une résurrection de tous ces tombeaux. »

Le prince de Gavre, commissaire de S. M. l'empereur d'Autriche, était arrivé à Bâle le 20 novembre, et comme M. Bascher et le baron Dogelmann, il ne cessait d'avoir l'oreille ouverte du côté de la France. Mais cette France était si mobile, si légère, si inconstante, qu'il y avait toujours à craindre et à redouter. Enfin, dans la matinée du vendredi, aussitôt que les portes de la ville furent ouvertes, ils apprirent que Madame venait d'arriver à Huningue.

Dans la journée du lendemain, l'échange des prisonniers fut faite.

Dans les villes par lesquelles l'auguste délivrée passa, on montre encore les hôtels où elle a logé. A Huningue, ce fut à celle DU CORBEAU. A peine y était-elle installée, qu'elle écrivit au roi Louis XVIII, son oncle, pour lui rendre compte de sa sortie du Temple et son arrivée aux frontières.

Le même soir, M. Hue vint rejoindre son altesse royale. Ce fidèle serviteur amena le petit chien Coco, qui avait été, pendant les longues journées de la prison du Temple, une distraction, *un ami*, pour les enfants de Marie-Antoinette. MADAME ROYALE le prit sur ses genoux et le caressa en pensant à son frère. Pauvre frère! lui n'avait point été délivré de la main des hommes, il avait fallu celle de la mort!

A Huningue, la foule devint grande en face de l'hôtel du Corbeau; on y plaça des sentinelles pour empêcher cette multitude empressée de pénétrer dans la maison. L'autorité fit prier Madame de ne pas ouvrir les fenêtres de la chambre qu'elle occupait. Une femme trompa la surveillance des sentinelles, madame Splinder, femme d'un capitaine du génie, afin de voir Madame Royale, se déguisa en servante et monta une cruche d'eau dans sa chambre.

Maintenant les jours d'insultes et d'outrages s'éloignent, et sur la route, la bienveillance et le respect vont accourir au-devant de la petite-fille de Marie-Thérèse.

Au moment de quitter la France, si ingrate envers sa famille, Madame Royale dit à M. Hue : « Veuillez porter à M. Benezech mes remercîments de toutes les heureuses démarches qu'il a faites à mon égard auprès du gouvernement. Dites-lui que je ne puis accepter le trousseau qu'il a commandé pour moi. »

M. Hue exécuta cet ordre à l'instant; ce même jour, l'échange des prisonniers eut lieu. Tout le cérémonial de la remise de Madame Royale au prince de Gavre, étant terminé, la princesse, avec madame de Soucy et l'ambassadeur autrichien montèrent dans le carrosse impérial attelé de six chevaux. En rentrant à Bâle, la voiture où se trouvait Madame Royale était suivie de cinq autres carrosses à six et à quatre chevaux. Pendant sa longue captivité, la pieuse nièce de madame Elisabeth n'avait pu assister à une cérémonie religieuse; depuis le 12 août 1793 jusqu'en 1795, elle n'était pas entrée dans une église; ce fut donc avec une sainte joie qu'à Bâle elle put aller se prosterner devant un autel, et adorer dans toute l'ardeur de sa foi et de sa gratitude le Dieu qui la rendait à la liberté.

Cette liberté venait de la mettre hors de la lugubre enceinte de la prison du Temple, mais allait aussi la faire sortir du pays natal et la pousser sur la terre étrangère. Malgré tout le mal que la France avait fait à tous les siens et à elle-même, ce ne fut pas sans une sensation de déchirement qu'elle franchit la frontière.

Dans les campagnes allemandes, comme pour la consoler de ce sentiment pénible, les populations accouraient sur les chemins que la fille des empereurs et des rois allait suivre. La mémoire de la belle archiduchesse Marie-Antoinette, la fille bien-aimée de la grande Marie-Thérèse, vivait encore en Allemagne, on en avait bien la preuve dans les dé-

monstrations de respect et d'amour témoignés à l'orpheline du Temple. Depuis Bâle jusqu'à Vienne, elles ne cessèrent pas.

A Vienne, l'empereur et tous les archiducs et les archiducheses, toute la cour et la ville la reçurent avec des larmes de joie et tristesse. Elle était toute jeune, et l'on s'inclinait devant elle comme devant une sainte! La fille des martyrs, la captive du Temple était SACRÉE pour tous.

La capitale de l'Autriche aurait voulu la retenir; déjà sa famille allemande avait pensé à l'unir avec son cousin, l'archiduc Charles, c'eût été une union sortable, une grande et haute existence. Mais pour notre Marie-Thérèse de France, il y avait quelque chose qui passait avant *la prospérité*, c'était *le devoir*.

Madame Royale aurait pu épouser un frère d'empereur, elle préféra donner sa main à un prince français exilé, parce qu'elle savait que le roi Louis XVI avait désiré cette union.

Au bout de quelques mois, elle quitta donc la cour de Vienne; elle y était entourée de respect, d'affection et d'amour; mais à la pauvre cour de son oncle le roi Louis XVIII, tout ce qui restait de la famille de son père vivait dans l'amertume du bannissement et de l'exil. Cette mauvaise fortune, cette noble adversité, tenta le grand cœur de l'héroïne du Temple. Elle céda à cette tentation, et depuis elle a été surnommée L'ANGE DE L'EXIL, et nous l'avons vue consoler trois générations de rois.

Lorsque la démolition de la prison fut ordonnée, lorsque le pic de fer eut commencé son œuvre, comment quelque royaliste français n'a-t-il pas trouvé moyen de sauver de la destruction quelque morceau de pierre portant quelques-unes de ces inscriptions, quelques-uns de ces mots que les prisonniers tracent sur les murs des geôles pendant les lentes heures de leur captivité? La jeune fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, pendant son affreux isolement, après la mort de sa tante Elisabeth, s'était laissée aller à ce besoin de rendre visibles ses sentiments et ses regrets. Avec la pointe de ciseaux ou d'épingles, elle avait écrit sur une tenture de l'antichambre de la grosse tour du Temple :

Ô MON PÈRE! VEILLEZ SUR MOI DU HAUT DU CIEL!

Sur un autre mur :

Ô MON DIEU! PARDONNEZ A CEUX QUI ONT FAIT MOURIR MES PARENTS!

Quand Madame Royale écrivait ces mots, elle avait quatorze ans; à soixante-huit ans, sur son lit de mort, dans l'exil, elle répétait les mêmes paroles. Il y a donc des miséricordes que rien ne peut user!

Lorsque le Temple n'eut plus à garder dans son enceinte des rois et des reines, il ouvrit ses cachots aux royalistes; c'est là que la police qui a suivi celle du Directoire renfermait ses suspects.

« Le 9 mars 1804, Georges Cadoudal, arrêté dans le voisinage de l'Odéon, comparaît devant le préfet

de police (1). Interrogé par ce magistrat, le chouan n'a rien perdu de son calme habituel, et ne cherche ni faux-fuyants, ni banales excuses. — Que veniez-vous faire à Paris? demande le magistrat révolutionnaire. — Attaquer le premier Consul, répond Georges. — Où avez-vous logé? — Je ne veux pas le dire. — Pourquoi? — Parce que je ne veux pas augmenter le nombre des victimes. — Quel était votre projet et celui de vos conjurés? — De mettre un Bourbon à la place de Bonaparte. — Quel était ce Bourbon? — Louis XVIII. — N'était-ce pas avec un poignard que vous vous proposiez de tuer le premier Consul? — Je ne suis pas un assassin, je devais l'attaquer avec des armes pareilles à celles de sa garde. »

Après cet interrogatoire, Cadoudal fut conduit au Temple, où les conspirateurs se trouvaient prisonniers. Pichegru était du nombre. « Tous ces prisonniers (2) avaient été d'abord mis au secret, mais leur attitude ne se démentant point, on jugea plus utile à la marche de la procédure de les placer en commun, dans l'espoir qu'ils pourraient se trahir par une conversation dont chaque mot était épié.

« Au soleil naissant, ils commençaient par la prière leur journée de captivité; ils la terminaient le soir par la prière encore et par des cantiques de

(1) *Histoire de la Vendée militaire*, par Crétineau-Joly. 1er vol., pag. 186.

(2) Crétineau-Joly, *Vendée militaire*, p. 192, 1er volume.

mission qui leur rappelaient le souvenir de leur chère patrie. Résignés à la mort, ils vivaient entre eux comme des frères, obéissant à leur général et écoutant avec recueillement les exhortations moitié religieuses, moitié politiques que Georges leur adressait. Souvent dans la cour du Temple on les vit, ainsi que de joyeux écoliers, jouer aux barres avec leur chef, qui, toujours gai, toujours calme, leur disait : « Point de regard en arrière, mes enfants ; nous sommes où nous sommes, où Dieu a voulu que nous soyons. »

« Ce stoïcisme chrétien soutenait tous les courages.

« La chouanerie venait finir au Temple, dans la prison même où la royauté avait été abreuvée d'outrages. »

Pichegru, prisonnier au Temple, lorsqu'il avait été interrogé, avait fait des menaces qui lui portèrent malheur. Le 6 avril 1804, un placard affiché sur les murs de Paris apprit aux habitants de la capitale que

« Charles Pichegru, ex-général républicain, s'est étranglé dans sa prison.

« L'effroi fut aussi grand dans tout Paris que dans la prison du Temple. De vagues accusations se répandirent. On disait que des cris lugubres avaient, pendant cette nuit du 5 au 6 avril, percé l'épaisseur des murs. On parlait ensuite de mamelucks qui, avec leur obéissance orientale, pénétraient dans

l'enceinte du Temple, se précipitaient sur les prisonniers, les saisissaient à la manière des muets et des eunuques du sérail, puis les étouffaient à petit bruit. Les inquiétudes et les romans furent poussés si loin, que, pour faire cesser tout prétexte à ces manifestations, le ministre de la police ordonna de placer toutes les nuits un gendarme dans la chambre de chaque prévenu (1). »

Sur le livre des écrous du Temple, ont éte inscrits les noms du marquis de Rivière, de Jules et d'Armand de Polignac, de Moreau, de Bouvet, de Joyant, des colonels d'Hozier et Gaillard, de Coster de Saint-Victor, Tamerlan, Picot, Lajolais, Roger Burban, Lemercier, Jean Cadoudal, Rusillon, Léridant, Mérille, Rolland-Ducorps. Tous ces hommes dévoués à la monarchie bourbonnienne comparurent devant des juges présidés par un ancien régicide, Thuriot.

« Au moment où s'ouvraient les débats de cet immense procès qui préoccupait toute la France, des chaloupes canonnières embossées à l'entrée du Morbihan capturaient une corvette anglaise (2). C'était le *Vencego,* toujours commandé par son capitaine John Wright. Wright fut reconnu par le général Jullien, préfet du département, jeté dans une voiture et amené à Paris. Le 30 floréal (28 mai), Réal le confrontait au Temple avec les chouans

(1) Crétineau-Joly.
(2) *Idem.*

qu'il avait débarqués à la falaise de Beville, puis on l'oublia. »

Wright, dont la fortune avait trahi le courage, resta longtemps dans les fers; mais le 26 octobre 1805, il fut trouvé comme Pichegru mort dans son cachot. Réal annonça que le capitaine anglais s'était coupé la gorge avec un rasoir. C'était une variante à la strangulation de Pichegru.

Un autre Anglais et d'un plus haut renom que le capitaine Wright, sir Sidney-Smith, marin célèbre, a été emprisonné au Temple en 1793; il avait été chargé par son gouvernement d'incendier la flotte française dans le port de Toulon. Fait prisonnier, il fut amené à cette prison d'Etat en 1795. Il y était renfermé depuis deux ans, lorsqu'un ancien camarade de Bonaparte à l'école militaire de Brienne, devenu officier d'artillerie et partisan de la cause royaliste, trouva le moyen de faire s'évader du Temple le commodore anglais. Cet officier était gentilhomme et portait le nom de Phélippeaux. Pour lui, il n'y avait plus de sûreté en France; il en sortit avec Sidney-Smith, servit sous cet amiral anglais et se trouva avec lui à Saint-Jean-d'Acre quand Bonaparte vint mettre le siége devant cette place et en fut repoussé avec perte. C'était son ancien ami d'école qui avait été chargé, comme officier d'artillerie, des travaux de défense de la ville. L'honneur d'avoir fait reculer le grand homme a été accordé à peu de ses ennemis. Phé-

lippeaux, son compagnon d'enfance, lui a fait rebrousser chemin !

« Enfin le 21 prairial (10 juin 1804), Hémart prononça le jugement de la commission qu'il présidait. Vingt accusés étaient condamnés à la peine de mort, Moreau à deux ans d'emprisonnement. Le reste des prévenus acquittés sortirent du Temple. »

« Bonaparte estimait les caractères. Il désirait sauver Cadoudal. Murat descendit dans le cabanon de Bicêtre, où le général venait d'être transféré. Les instances du beau-frère de l'empereur furent vaines. Trois jours après, le 24 juin, le geôlier remit au chouan un placet rédigé d'avance. Pour obtenir la vie, pour conserver celle de ses amis, il n'a qu'à signer, le papier est ouvert. Georges lit... AU NOM DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR... »

A ces mots il suspend la lecture commencée ; il remet ce papier au concierge, et, avec un stoïque sang-froid, se tournant vers ses chouans : « Mes camarades, dit-il, faisons la prière. »

Le lendemain, ils la continuaient sur l'échafaud !

Ce que je viens de citer du bel ouvrage de Crétineau-Joly, les grandes scènes dont il évoque les souvenirs, m'ont paru en parfaite harmonie avec la prison DU TEMPLE. Là où le roi et la reine avaient souffert, les royalistes, prisonniers dans les mêmes cachots, devaient être façonnés à la résignation par l'exemple de leurs maîtres. Tant de magnanimité chrétienne avait dû attacher à ces murailles

comme une grâce spéciale pour ceux qui, après les martyrs royaux, seraient captifs et condamnés à souffrir dans ces lieux consacrés.

Il ne reste plus rien du vieux Temple, et là où se sont passés tant de grands et douloureux événements, il n'y a plus aujourd'hui une seule pierre pour en rappeler le souvenir. Nous savons que Louis-Napoléon a dans sa pensée et ses projets d'élever un monument à la mémoire des martyrs sur le lieu même où la famille royale de France, captive et outragée, s'est montrée si forte contre le malheur et si miséricordieuse envers les hommes qui s'étaient faits ses ennemis!

Du fond de notre âme, nous applaudissons à cette pensée du prince qui transforme Paris en y créant chaque jour des améliorations et des merveilles; mais, avec notre franchise bretonne, nous dirons que la Restauration, en 1814, avait commencé à élever sur ce même emplacement devenu sacré, un monastère de pieuses filles ayant pour fondatrice et prieure une PRINCESSE DE CONDÉ! Cette femme, d'un sang si illustre, se faisant humble victime expiatoire, avait en elle, aux yeux de Dieu et de la France, un mérite que rien de profane ne pourra avoir.

« Sans doute le sacrifice de cette victime (1) si chrétiennement immolée, les prières de cette sainte princesse qui, pendant les longues et dures années

(1) Vie de la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé.

de l'exil, avait édifié les peuples étrangers, de retour dans son pays, renonçant aux palais paternels pour vivre et mourir dans un cloître, était de nature à conjurer par ses austérités et ses prières les tempêtes politiques qui, depuis vingt-cinq ans, bouleversaient le monde. Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé s'étant vouée corps et âme à Dieu comme humble victime expiatoire, avait dans des cloîtres étrangers prié pour la France. En 1814, le Roi des rois tendit la main aux monarques chassés de leurs royaumes par des peuples révoltés : les fils de saint Louis rentrèrent dans leur héritage. Ce fut à cette époque de justice et de rétribution que l'arrière-petite-fille du grand Condé revint en France. Lorsqu'elle s'en était éloignée, en 1791, elle avait le droit de ceindre la couronne de princesse; au retour, c'est le voile qu'elle porte, le voile de religieuse bénédictine de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. »

« Voici comment les feuilles politiques de ce temps (1814) rendirent compte de son retour à Paris : « Madame Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé vient d'arriver de Londres. Son retour en France n'a aucun éclat, grâce aux soins que cette pieuse princesse prend à se cacher à tous les regards. Livrée aux austérités de la vie religieuse, elle est un grand exemple du détachement des grandeurs et des richesses... On dit que Sa Majesté (le roi Louis XVIII) se propose de faire revivre en

elle une fondation royale et de l'établir avec ses sœurs dans un magnifique monastère qui serait rendu à sa destination primitive... » C'était le superbe édifice du Val-de-Grâce que l'art et la religion doivent à la reine Anne d'Autriche dont il était question. Dieu et la sainte avaient d'autres desseins. La révérende sœur Louise-Adélaïde et une de ses pieuses amies eurent l'idée de faire une neuvaine A LOUIS XVI, PRISONNIER DU TEMPLE, afin d'accélérer par son intercession le choix de la maison où devait s'établir l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement, en expiation des crimes qui avaient attiré tant de maux sur la France. »

« Cette neuvaine fut en effet commencée par un certain nombre d'âmes pures et ferventes, et le septième jour, bien que d'autres affaires parussent plus dignes de fixer l'attention des ministres que celle de la formation d'un établissement religieux, un membre du conseil y rappela la demande de madame Louise; et, comme par le mouvement d'une inspiration irrésistible, proposa le palais du Temple. Le silence du saisissement fit place à l'agitation qui avait jusque-là tenu les esprits en suspens. Un mouvement unanime fit comprendre que c'était LA le lieu choisi, destiné par la Providence à devenir celui d'une éternelle expiation. »

« Le souvenir des vertus héroïques qui le consacrèrent, des sacrifices qui y furent consommés avec le courage que peut seule donner la religion, tou-

tes ces choses redites avec chaleur anéantirent toutes les objections élevées jusqu'alors. L'âme du frère de Louis XVI en fut pénétrée. »

Cependant quelques-uns, en dehors du conseil, répétaient que madame la princesse de Condé n'aurait peut-être pas la force d'attacher tous les jours que Dieu lui accorderait à un lieu aussi lugubre que cette prison. On se trompait. Elle donna son consentement et se regarda dès ce moment comme la première pierre de l'édifice qui devait y être fondé dans la vue de détourner la colère de Dieu trop justement irrité par les crimes qu'elle allait s'efforcer d'expier.

Ce qu'elle avait eu le plus de peine à vaincre, c'était l'idée que la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette ne viendrait plus la voir ; car madame la dauphine, malgré toute la force de son caractère, ne pouvait approcher de ces vieilles tours où elle avait tant vu souffrir et où elle avait tant souffert.

Le Temple ayant été accepté par madame Louise de Condé, la donation en fut confirmée par une ordonnance royale, et immédiatement de nombreux ouvriers furent employés à la transformation de l'antique palais des chevaliers en un monastère qui allait devenir la sainte et tranquille demeure de pieuses filles consacrées à la prière et à l'expiation des crimes de la révolution française.

Les travaux marchaient avec rapidité, lorsque Bonaparte, s'évadant de l'île d'Elbe, revint en France et ressaisit, pendant cent jours, l'ombre de son an-

cien pouvoir, et, par cette folle démarche, ramena une seconde fois sur la France le fléau de l'invasion étrangère.

Ce nouvel orage arracha madame Louise à la solitude qu'elle avait su se faire aux environs de Paris et la força d'aller se réfugier en Angleterre. Elle y demeura jusqu'après la mémorable et sanglante bataille de Waterloo.

Un prêtre d'une grande piété et d'un grand courage, l'abbé d'Astros, devint son directeur et l'aida de ses conseils, et, avec la famille de Courson, contribua à l'achèvement du monastère. « Pendant la durée des travaux, après son retour d'Angleterre, madame Louise demeura chez madame la marquise de Vibraye, que la princesse se plaisait à nommer *la sainte mère*, par l'idée qu'elle avait de sa vertu si aimable, de sa piété si attrayante et qui a été et est laissée comme héritage à sa famille. »

Le 2 décembre 1816, M. l'abbé d'Astros, devenu plus tard archevêque de Toulouse, bénit la maison dont il fut reconnu supérieur; il y dit la première messe et continua à donner les soins les plus zélés à la formation de l'établissement. Monseigneur de Quélen consacra plus tard l'église extérieure du Temple, et à cette cérémonie les plus hauts dignitaires du gouvernement et de la cour y assistèrent. La fondatrice supérieure, s'enveloppant de plus en plus dans l'humilité chrétienne, était heureuse au milieu de ses austérités, lorsqu'une grande et cruelle épreuve lui survint. Son loyal et vaillant

père, le prince de Condé, fort avancé en âge, tomba dangereusement malade.

Madame Louise, instruite du dangereux état de son père, fut vivement sollicitée de lui procurer la consolation de se rendre auprès de lui. Ce fut alors que son cœur filial ressentit toute la force du sacrifice religieux. Mais, ferme, inébranlable dans l'accomplissement de son devoir, elle répondit à ceux qui étaient venus la prier de se rendre au Palais-Bourbon : « Si le Saint-Père le pape m'en donnait l'ordre, en fille soumise de l'Eglise, j'obéirais; mais jamais je ne demanderai une dispense qui puisse autoriser d'enfreindre la clôture. »

Pour que ses prières fussent mieux écoutées de Dieu, elle y joignit le mérite de son sacrifice filial. Prosternée devant l'autel, elle fit monter vers le souverain Maître de toutes choses un parfum précieux qui se répandit en abondantes grâces dans l'âme du héros chétien. Le noble et pieux chrétien répète jusqu'à son dernier souffle : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* Et lorsque le prêtre qui l'assiste à l'agonie lui demande : *Pardonnez-vous à tous ceux qui vous ont fait du mal?* Il répondit : *Je suis assuré de mon salut, si Dieu me pardonne comme je leur pardonne.*

Et cependant, vous le savez, on lui avait ravi l'espoir, l'orgueil de sa maison par le jugement et l'acte sanglant de Vincennes. Dans son délire, le prince de Condé, se soulevant par instant de dessus son

oreiller et agitant son bras droit comme s'il brandissait encore sa vieille et bonne épée, demandait : *Ubi est bellum? ubi est bellum?* Ajoutant à ces mots : *Credo in Deum... credo in Deum.*

Dans sa retraite, la fondatrice et supérieure du monastère du Temple se faisait raconter chacun des instants, chacun des mots de son grand-père, et elle puisait une grande consolation dans une mort si édifiante et si chrétienne. Elle pleurait déjà moins, lorsque l'assassinat du duc de Berry vint tout à coup consterner la France et rouvrir la plaie encore saignante du meurtre du duc d'Enghien. Lors de ce nouveau crime, les princes habitants des Tuileries vinrent puiser auprès de la noble et sainte recluse de la force pour supporter un tel coup. La visite de MONSIEUR fut surtout déchirante. Madame Louise trouva des paroles à dire au père inconsolable. C'est tout près de la croix que naît et grandit le baume qui apaise le mieux les souffrances.

Nous avons déjà dit que Dieu s'était réservé en madame Louise de Condé une victime expiatoire. Elle ne devait donc éprouver ici-bas que des amertumes. Nous allons en avoir une preuve de plus. Le jour fixé pour la bénédiction des cloches de son monastère fut celui où l'on put se convaincre que sa santé déclinait à grands pas. Le roi Louis XVIII et madame la dauphine étaient parrain et marraine; il y avait donc grand appareil de fête, et monseigneur de Quélen devait bénir le don royal. Pendant

la matinée de cette belle journée, le 13 août 1823, la sainte prieure était radieuse de joie. Le soir, elle se trouva faible, et cependant elle se préparait à la grande fête de l'Assomption. La veille, elle avait fait une chute dans un escalier. Depuis lors, la révérende mère fut dans un état alarmant. La gravité de l'un des derniers bulletins décida madame la dauphine à affronter les cruelles émotions que lui faisait éprouver la vue du Temple. Ses chevaux étaient attelés à sa voiture; le roi en fut instruit, et appréhendant ce qui pouvait en résulter pour la fille de Louis XVI, il le lui fit défendre. On doit regretter ce contre-ordre donné par le roi. Quel entretien que celui de ces deux princesses! la fille des martyrs et celle des Condé, la sainte des palais et la sainte des cloîtres! les deux *deux femmes fortes*, les deux chrétiennes résignées, éprouvées par nos longues tourmentes!

Madame la dauphine s'était fait une habitude d'obéir aux désirs comme aux ordres du chef de la famille royale; elle sacrifia donc cette dernière consolation qu'elle eût voulu procurer à une amie que son noble cœur avait toujours su apprécier.

Les maladies les plus cruelles ont des moments de relâche; la révérende mère prieure profitait de ces instants pour s'occuper encore de la communauté confiée à ses soins. C'était la tendre mère qui appelait ses enfauts près de son lit. Un matin qu'elle était moins accablée du poids de cette lourde

somnolence qui est comme l'apprentissage du sommeil de la tombe, une de ses jeunes religieuses mit sous ses yeux l'emblème d'une âme pure qui va prendre son essor vers la patrie des anges. C'était une image représentant une colombe blanche et sans tache portant une croix sur ses ailes déployées, tenant dans son bec un épi de blé, et laissant voir sur son blanc plumage quelques gouttes de sang. Les mots suivants étaient écrits au bas du petit tableau :

Chargée de sa croix, nourrie du froment des élus, lavée de son précieux sang, je vole à lui avec confiance.

La sainte supérieure arrêta pendant quelques instants ses regards sur cette mystique allégorie, un sourire d'approbation parut sur ses lèvres déjà pâles, et levant sa main droite, elle la posa sur la tête de la jeune religieuse qui lui avait présenté son ouvrage. Ce fut, ici-bas, la dernière bénédiction que donna Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, fondatrice et prieure du monastère du Temple ; comme sur l'image, comme la colombe immaculée, son âme venait de prendre son vol vers les cieux.

Morte, elle fut exposée sur un lit d'honneur pendant plusieurs jours ; la foule fut nombreuse et recueillie autour de sa dépouille mortelle. On faisait toucher des chapelets, des médailles, des images au corps de la sainte revêtue de la robe de l'ordre de l'Adoration perpétuelle. Louise-Adélaïde avait voulu les obsèques les plus humbles ; le roi ne voulut

point obéir à ce vœu de la recluse, et les honneurs dus aux membres de la famille royale lui furent rendus.

Son corps fut déposé dans un cercueil de plomb, puis, plus tard, sous un monument de marbre blanc, sur lequel on lisait cette inscription gravée en lettres d'or :



ICI REPOSE
LE CORPS DE LA TRÈS-RÉVÉRENDE MÈRE
MARIE-JOSEPH DE LA MISÉRICORDE,
LOUISE-ADÉLAÏDE DE BOURBON-CONDÉ,
FONDATRICE ET PRIEURE
DE CE MONASTÈRE DU TEMPLE,
LIEU D'EXPIATION, D'ÉTERNELLE MÉMOIRE.

SA FOI ET SON AMOUR LA SOUTINRENT DANS LE MALHEUR;
SA NAISSANCE RELEVA SON HUMILITÉ ;
SON SACRIFICE CONSOLA LA RELIGION ;
SON ZÈLE FIT ÉLEVER UN TEMPLE AU SEIGNEUR,
VICTIME ADORATRICE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT,
SA VIE SE CONSOMMA DANS CE SAINT EXERCICE.
ELLE DÉCÉDA DANS LA SOIXANTE-SEPTIÈME ANNÉE DE SON AGE, DANS LA VINGT-DEUXIÈME DE SA PROFESSION, DANS LA HUITIÈME DE LA FONDATION DE CE MONASTÈRE DES BÉNÉDICTINES DE L'ADORATION PERPÉTUELLE
LE X MARS M. DCCC. XXIV.

Nous savons tous par triste expérience que, lorsqu'un être aimé et digne de regrets vient de nous

être enlevé par la mort, une de nos meilleures consolations, c'est de parler des qualités et des vertus de celui ou de celle qui a passé sous nos yeux, au milieu de nos larmes, de vie à trépas; dans le cercle de famille, chacun s'empresse de raconter quelques faits, de redire quelques belles paroles du trépassé descendu dans la tombe. Dans une communauté, il en est de même, et sous les voûtes du cloître, on s'édifie en se communiquant tout ce que l'on sait sur celui ou sur celle qui vient de partir.

De Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, de la révérende mère Marie-Joseph de la Miséricorde, on rappelait bien des choses propres à élever l'âme et à faire aimer Dieu et le roi.

Voici la prière que la tante du jeune et vaillant duc d'Enghien adressait chaque jour au Dieu des miséricordes :

PRIÈRE POUR LE REPOS D'UNE AME VICTIME DE LA VERTU ET DE L'HONNEUR.

« Qui est semblable à Dieu, et qui peut entreprendre de juger ses vues adorables? C'est en m'y soumettant, Seigneur, que je viens vous conjurer de faire miséricorde à l'âme de Louis-Antoine. Daignez lui pardonner les fautes de sa jeunesse et vous souvenir du sang précieux de Jésus-Christ répandu pour tous les hommes, et avoir égard à la manière cruelle dont on a versé le sien. L'infortuné pour qui je réclame votre clémence, la gloire

et le malheur, telle a été sa carrière. Mais ce que nous appelons la gloire est-elle un titre à vos yeux? Cependant, Seigneur, elle n'est pas non plus un démérite devant vous, quand elle a pour base l'honneur véritable toujours inséparable du dévouement à quelques devoirs. Vous le savez, Seigneur, ceux qu'il a si bien remplis, mais pour ceux auxquels il a pu manquer, que le malheur dont enfin il a été victime en soit la réparation, en soit la seule expiation. Encore une fois, Seigneur, faites miséricorde à son âme pour laquelle je vous offre mes vœux les plus ardents. Ecoutez-les, ainsi que tous ceux qu'on vous offre et qu'on vous offrira. Miséricorde! mon Dieu, miséricorde! Prosternée la face contre terre, tel a été mon cri prolongé aux premiers instants de ma douleur. Ah! je le renouvellerai sans cesse! Puissent les cœurs qui y sont si vivement intéressés, pousser le même cri ! Ce cri, qui monte jusqu'à vous, inspirez-leur, ô mon Dieu, de vous le faire entendre. O jeune infortuné! intéressante victime! j'ai lieu d'espérer qu'à vos derniers moments votre foi et votre religion se sont renouvelées; vous l'avez témoigné, grâces en soient rendues à notre Dieu, c'était un commencement de votre miséricorde que j'implore et espère, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il? »

De Profundis, salve Regina.

La pieuse tante de monseigneur le duc d'Enghien

ajoutait toujours à cette prière un *de Profundis*. pour le repos de l'âme de Napoléon Bonaparte.

Voici une lettre adressée à Louise-Adélaïde Bourbon-Condé par une jeune et belle reine de Prusse, qui, elle aussi, avait connu les mauvais jours.

« Charlottembourg, ce 14 août 1801.

Madame,

« La confiance de votre altesse royale dans tous les « temps m'eût flattée, combien dans des circon- « stances aussi douloureuses, un vœu, qui par sa « nature même les atteste, a-t-il dû exciter ma « sensibilité? Votre altesse royale veut, dans une « retraite profonde, pleurer ses pertes, ou plutôt « s'étudier à ne les pleurer plus. Le roi laisse à « votre choix cette consolation, et vient à ma prière « d'intimer son aveu au ministre de la province. « Madame de la Rosière est comprise dans les or- « dres que M. Wols a reçus à cette occasion. Il est « bien juste qu'au moins vous puissiez déposer vos « peines dans le sein de l'amitié.

« Veuillez, madame, dans mon empressement à « répondre à votre attente, voir l'expression de la « parfaite estime avec laquelle je suis,

« de votre altesse royale,

« la très-affectionnée cousine,

« LOUISE. »

J'ai consacré plusieurs pages à ce monastère du Temple, pour répondre à bien des gens qui accusent la Restauration de n'avoir pas assez rendu de respects et d'honneurs à la mémoire des martyrs de la famille royale. Pour honorer ce qui mérite de l'être, pour faire vivre dans la mémoire des hommes les saints, les héros, les savants et les rois, il y a différents genres d'hommages, il y en a de profanes et de sacrés. Aujourd'hui nous voyons de toutes parts, dans les hameaux comme dans les villes, voter et élever des statues aux illustrations des différentes provinces; la garde en est confiée à *la gratitude nationale*, à la police ou au garde-champêtre. On devine tout de suite quelle sera dans la mémoire du peuple *l'immortalité* des personnages ainsi récompensés. Quelques années encore, et de leur mémoire il ne restera plus rien.

Il n'en sera pas de même du monument élevé et consacré par le catholicisme, car lui veut autre chose qu'une vaine gloire pour le juste, pour le saint qu'il veut honorer. A ce monastère du Temple il y avait autre chose que de la pierre sculptée et de l'architecture, autre chose que de la matière. Là des prières, des services mortuaires, des jeûnes, des mortifications et de saints sacrifices offerts chaque jour pour le rachat des âmes. Les fils de saint Louis, ayant foi en ce que l'Eglise enseigne, avaient voulu, sur l'emplacement de la prison du Temple, élever un monument utile aux morts comme aux vivants, un monument de délivrance!

Et n'était-ce pas une noble et touchante pensée que celle d'avoir fixé, attaché par ses vœux Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé sur cette terre encore humide du sang des siens, pour y prier la nuit, pour y prier le jour en expiation des crimes de la révolution ? Aujourd'hui il ne reste rien de la partie matérielle du monastère où la princesse a vécu sept ans avant de prendre son essor vers le ciel. Mais, s'il existe encore quelques-unes *des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement,* elles prient toujours, pour que le Seigneur des seigneurs, que le Roi des rois, fasse miséricorde à la France. Après ces saintes filles, l'ordre religieux fondé par Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé subsistera toujours ; les choses de Dieu durent plus que celles des hommes, et nous voyons tout ce qui monte vers le ciel en faire descendre la miséricorde.

Espérons donc que le monument qui doit être érigé *là où fut le Temple* aura un caractère et un but catholique et expiatoire. Le régicide est un crime si énorme qu'il faut des siècles avant que la nation qui l'a commis soit pardonnée !

FIN.

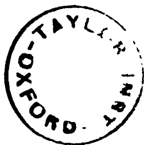


TABLE.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — imp. de Pommeret et Moreau, 42, rue Vavin.

